



HAL
open science

**Sondages archéologiques au château de L'Argentière
(Argenterie) Commune de L'Argentière-la-Bessée
(HAUTES-ALPES, 05)**

Benjamin Oury

► **To cite this version:**

Benjamin Oury. Sondages archéologiques au château de L'Argentière (Argenterie) Commune de L'Argentière-la-Bessée (HAUTES-ALPES, 05). [Rapport de recherche] Histoire, Archéologie, Littérature des mondes chrétiens et musulmans médiévaux CIHAM UMR 5648; EHESS - Lyon. 2016. halshs-01558780

HAL Id: halshs-01558780

<https://shs.hal.science/halshs-01558780>

Submitted on 10 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Conseil Général
Hautes Alpes



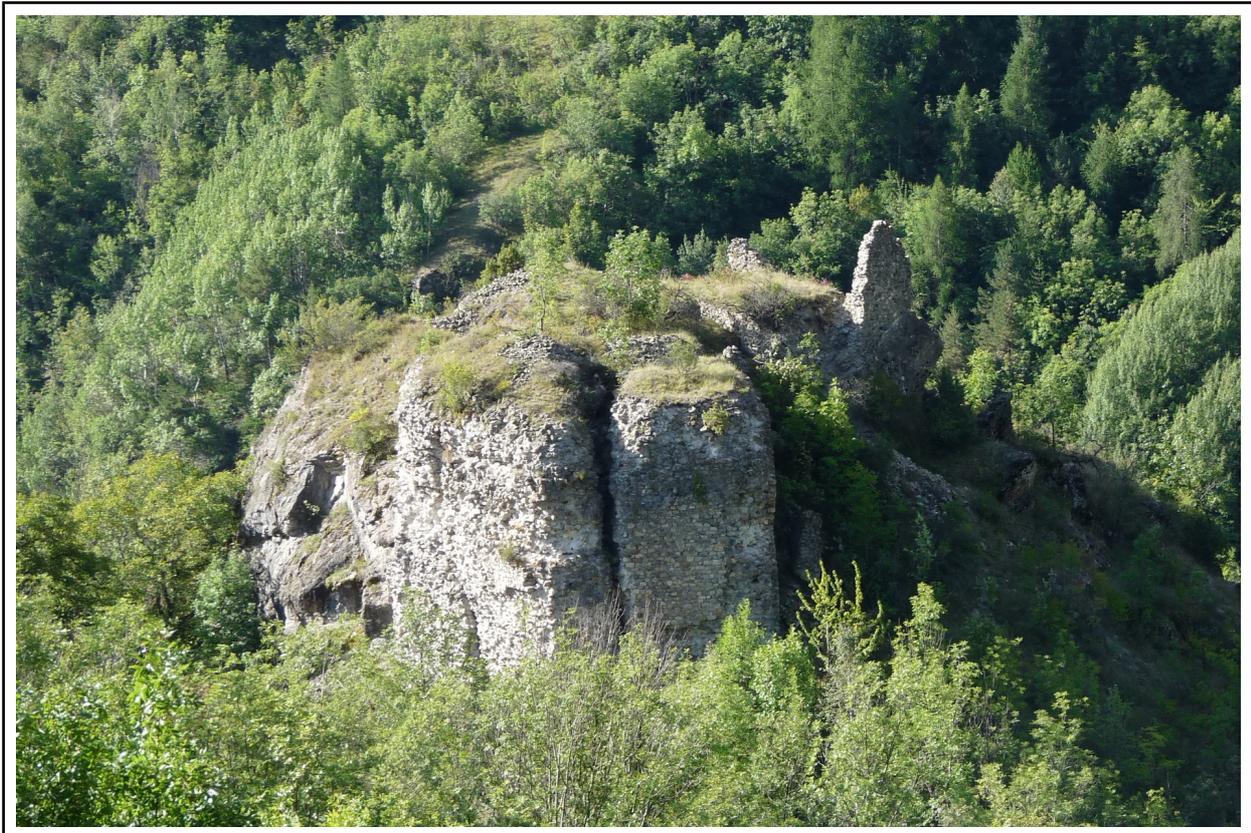
L'ECOLE
DES HAUTES
ETUDES EN
SCIENCES
SOCIALES



Rapport final d'opération
SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES

CHÂTEAU DE l'Argentière (*Argenterie*)
COMMUNE DE L'ARGENTIERÈRE-LA-BESSÉE
(HAUTES-ALPES, 05)

Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Département des Hautes-Alpes
Commune de l'Argentière-la-Bessée (N°INSEE : 05006)
Arrêté d'autorisation n° 2015-296, Dossier n° 11401
Opération réalisée en août 2015



Novembre 2015

Benjamin OURY

avec la participation de Léa ROUX et Arnaud LETAILLEUR

PREMIÈRE SECTION

Sommaire

PREMIÈRE SECTION	1
NOTE PRÉLIMINAIRE.....	6
FICHE SIGNALÉTIQUE.....	7
RÉSULTATS.....	8
REMERCIEMENTS.....	11
Notice Scientifique.....	12
Fiche d'état du site.....	13
DEUXIÈME SECTION	18
1.Présentation du site	19
1.1.Contexte géographique et géologique.....	19
1.2.Contexte historique et archéologique.....	20
2.Méthodologie de l'opération de sondages	26
2.1.Débroussaillage des zones de sondage et implantation des cordeaux.....	26
2.2.Méthode de fouille employée.....	26
2.3.Levé topographique.....	27
2.4.Relevé des structures et des U.S.....	28
a)Relevé photographique.....	28
b)Dessin des structures et des coupes.....	28
2.5.Recherches en archives.....	29
a)Archives seigneuriales de l'Argentière (1481).....	29
b)Archives Départementales des Hautes-Alpes (registres cadastraux).....	29
3.Données archéologiques	30
3.1.Le sondage n°1 : une occupation de l'époque Moderne.....	30
a)Stratigraphie du sondage n°1.....	30
b)Description des structures mises au jour.....	32

• L'empierrement rocheux (ST01 = U.S. 010103).....	32
• Le mur MR01.....	33
• La structure non liée (ST05 = U.S. 010112).....	34
c) Mobilier archéologique du sondage n°1.....	34
• Le mobilier céramique.....	34
• Le mobilier métallique.....	35
• Le mobilier osseux.....	36
• Le mobilier lithique.....	36
d) Interprétation générale et chronologie.....	38
3.2. Le sondage n° 2 : l'implantation des restanques.....	39
a) Stratigraphie du sondage n° 2.....	39
b) Description de la restanque RT01.....	40
• Construction de la restanque.....	40
• Evolution de la restanque.....	41
c) Mobilier découvert dans le sondage n° 2.....	42
• Le mobilier céramique du sondage n° 2.....	42
• Le mobilier métallique du sondage n° 2.....	42
d) Interprétations et chronologie.....	43
3.3. Le Sondage n° 3 : découverte d'une autre restanque.....	43
a) Stratigraphie du sondage n° 3.....	44
b) Description de la restanque RT02.....	45
c) Description général du mobilier découvert dans le sondage n° 3.....	46
• Le mobilier céramique du sondage n° 3.....	46
• Description du mobilier métallique.....	46
• Description de mobilier osseux.....	47
• Description du mobilier de verre.....	47
d) Interprétations et chronologie.....	47
4. Études complémentaires.....	49
4.1. Étude du mobilier métallique issus des sondages du bourg castral de l'Argentière – l'Argentière-la-Bessée – (par A. Letailleur).....	49

a) Les lames : 001, 002, 003.....	49
b) Garniture de bouton : 006.....	50
c) La boucle de harnachement : 005.....	51
d) Un fragment de marteau : 004.....	51
e) Clous et objets indéterminés.....	51
f) Ustensile en alliage cuivreux.....	52
g) Conclusion.....	53
4.2. Étude générale du mobilier céramique de la campagne 2015 (par B. Oury).....	55
a) Caractérisation des différentes pâtes rencontrées.....	55
• Les céramiques à pâte grise.....	55
• Les céramiques à pâte blanche.....	55
• Les céramiques à pâte rouge.....	56
b) Caractérisation des formes rencontrées.....	57
• Les vases à forme ouvertes.....	58
• Les vases à forme fermée.....	59
c) Les techniques appliquées aux vases.....	61
• Les céramiques sans engobe.....	61
• Les céramiques engobées.....	62
• Céramiques à pâte kaolinique et faïences.....	63
d) Provenance et chronologie.....	64
4.3. Étude des restes osseux de faune issus des sondages 1 et 3 de « Ville », Château de L'Argentière-La Bessée (par L. Roux).....	66
a) Méthode de détermination et de quantification de l'assemblage osseux.....	66
b) Approche taphonomique de l'assemblage osseux.....	67
c) Approche taxonomique de l'assemblage osseux.....	74
d) Conclusion.....	75
Conclusion générale.....	77
Sources.....	78
Bibliographie.....	79
5. Table des Figures.....	124

6.Table des planches.....	126
7.Table des tableaux.....	127
TROISIÈME SECTION.....	128
1.Inventaire des unités stratigraphiques (U.S.) et des structures archéologiques (ST).....	129
1.1.Sondage n°1.....	129
1.2.Sondage n°2.....	130
1.3.Sondage n°3.....	131
2.Inventaire du mobilier archéologique.....	132
2.1.Inventaire du mobilier métallique.....	132
2.2.Inventaire du mobilier céramique.....	133
2.3.Inventaire des autres mobiliers :.....	146
3.Inventaire des documents graphiques.....	147
4.Inventaire des documents photographiques.....	149

NOTE PRÉLIMINAIRE

À l'origine, l'autorisation de pratiquer des sondages archéologiques dans le bourg castral de l'Argentière portait sur deux sondages de 3×3 m de côté. Cependant, après seulement une semaine de fouille le sondage n°2 était complètement fouillé jusqu'au substrat, laissant uniquement le sondage n°1 à finir de fouiller.

Disposant de 7 personnes bénévoles (étudiants) durant encore trois semaines ainsi que du budget nécessaire pour toute cette durée, il a été décidé, en concertation avec le Service Régional de l'Archéologie, notamment Monsieur Rouzeau, que je remercie ici, d'étendre la surface de fouille de deux manières différentes :

- En premier lieu, la surface du sondage n°1 présentant en bordure une maçonnerie, a été augmentée en prolongeant deux côtés parallèles d'1 m, passant de 9 m^2 à 12 m^2 . Puis, la surface totale fouillée a encore été augmentée de la même manière par un prolongement de 70 cm afin de réaliser un palier de sécurité nécessaire à la poursuite de la fouille.

- En second lieu, après avoir obtenu les autorisations écrites des propriétaires de la parcelle concernée, un nouveau sondage de 3×3 m de côté a été ouvert dans une autre zone du bourg (sondage n°3). Les mêmes dispositions de fouilles pratiquées pour les sondages n°1 et 2 ont été mises en place pour ce sondage.

Je remercie le Service Régional de l'Archéologie pour m'avoir permis d'étendre les zones de fouille malgré mon autorisation d'opération ne portant que sur 2 sondages.

FICHE SIGNALÉTIQUE**Identité du site**

Site n° : I II I I II II I I II II I I II I A I I

Département : HAUTES-ALPES (05)**Commune :** L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE**Lieu-dit ou adresse :** *Ville***Cadastre :****Année :** 2015 **Section et parcelle :** Section C, Parcelles n°1925, 1926 et 1932**Coordonnées Lambert :** x = 980263 y = 6415844**Propriétaire du terrain :** Propriétaires privés. C 1925 : Justin Rippert ; C 1926 : Gérard Lagier et C 1932 : famille Bellot.**Protection juridique :** Aucune**Le document final
de synthèse****Autorisation n° :** 2015 – 296 Dossier n° 11401

Valable du 05 juin 2015 au 15 décembre 2015.

Titulaire : Benjamin Oury**Organisme de rattachement :** Laboratoire Histoire, Archéologie, Littérature des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (CIHAM - UMR 5648)
École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)

Raison de l'urgence : aucune

Maître d'ouvrage des travaux :

Surface fouillée : 32 m²**Surface estimée du site :** 7 778 m² (0,78 Ha)

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 150

Nombres de planches hors texte : 12

Nombre de photos : 37

Nombre de figures : 61 (dont 37 photos, 3 cartes, 6 plans, 11 dessins, 1 graphique et 4 photos (non numérotés))

Nombre de cartes : 3

Nombre de plans : 6

Nombre de tableaux : 25

RÉSULTATS

Chronologie

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Paléolithique | <input type="checkbox"/> Age du Fer |
| <input type="checkbox"/> Paléolithique inférieur | <input type="checkbox"/> Hallstatt ou premier âge du Fer |
| <input type="checkbox"/> Paléolithique moyen | <input type="checkbox"/> La Tène ou deuxième âge du Fer |
| <input type="checkbox"/> Paléolithique supérieur | |
| <input type="checkbox"/> Mésolithique et Epipaléolithique | <input type="checkbox"/> Antiquité romaine (Gallo-romain) |
| | <input type="checkbox"/> République romaine |
| <input type="checkbox"/> Néolithique | <input type="checkbox"/> Empire romain |
| <input type="checkbox"/> Néolithique ancien | <input type="checkbox"/> Haut-Empire (jusqu'en 284) |
| <input type="checkbox"/> Néolithique moyen | <input type="checkbox"/> Bas-Empire (de 285 à 476) |
| <input type="checkbox"/> Néolithique récent | |
| <input type="checkbox"/> Néolithique/Chalcolithique | <input type="checkbox"/> Époque médiévale |
| | <input type="checkbox"/> Haut Moyen Age |
| <input type="checkbox"/> Protohistoire | <input type="checkbox"/> Moyen Age |
| <input type="checkbox"/> Age du Bronze | <input type="checkbox"/> Bas Moyen Age |
| <input type="checkbox"/> Bronze ancien | |
| <input type="checkbox"/> Bronze moyen | <input checked="" type="checkbox"/> Temps modernes |
| <input type="checkbox"/> Bronze récent | <input checked="" type="checkbox"/> Ère industrielle |
| | <input type="checkbox"/> Époque contemporaine |

Sujets et thèmes

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Édifice public | <input type="checkbox"/> Urbanisme | <input type="checkbox"/> Foyer |
| <input type="checkbox"/> Édifice religieux | <input checked="" type="checkbox"/> Maison | <input type="checkbox"/> Fosse |
| <input type="checkbox"/> Édifice militaire | <input type="checkbox"/> Structure urbaine | <input type="checkbox"/> Sépulture |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment commercial | | <input type="checkbox"/> Grotte |
| <input type="checkbox"/> Structure funéraire | | <input type="checkbox"/> Abri |
| <input type="checkbox"/> Voirie | | <input type="checkbox"/> Mégalithe |
| <input type="checkbox"/> Hydraulique | | <input type="checkbox"/> Artisanat alimentaire |
| <input type="checkbox"/> Habitat rural | | <input type="checkbox"/> Argile : atelier |
| <input type="checkbox"/> Villa | | <input type="checkbox"/> Atelier métallurgique |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole | | <input type="checkbox"/> Artisanat |
| <input type="checkbox"/> Structure agraire | | <input type="checkbox"/> Autre |
| | | |
| Mobilier | <input type="checkbox"/> Mosaique | Etudes annexes |
| <input type="checkbox"/> Industrie lithique | <input type="checkbox"/> Peinture | <input type="checkbox"/> Géologie/pédologie |
| <input type="checkbox"/> Industrie osseuse | <input type="checkbox"/> Sculpture | <input type="checkbox"/> Datation |
| <input checked="" type="checkbox"/> Céramique | <input type="checkbox"/> Inscription | <input type="checkbox"/> Anthropologie |
| <input type="checkbox"/> Restes végétaux | <input checked="" type="checkbox"/> Autre | <input type="checkbox"/> Paléontologie |
| <input checked="" type="checkbox"/> Faune | | <input checked="" type="checkbox"/> Zoologie |
| <input type="checkbox"/> Flore | | <input type="checkbox"/> Botanique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Objet métallique | | <input type="checkbox"/> Palynologie |
| <input type="checkbox"/> Arme | | <input type="checkbox"/> Macrorestes |
| <input type="checkbox"/> Outil | | <input type="checkbox"/> Analyse de céramiques |
| <input type="checkbox"/> Parure | | <input type="checkbox"/> Analyse de métaux |
| <input type="checkbox"/> Habillement | | <input type="checkbox"/> Acquisition des données |
| <input type="checkbox"/> Trésor | | <input type="checkbox"/> Numismatique |
| <input type="checkbox"/> Monnaie | | <input type="checkbox"/> Conservation/restauration |
| <input checked="" type="checkbox"/> Verre | | <input type="checkbox"/> Autre |

Notice sur la problématique de la recherche et les principaux résultats de l'opération archéologique :

Les sondages archéologiques réalisés dans le bourg du château de l'Argentière avaient pour objectif de mieux connaître l'occupation du site de l'époque de sa construction au Moyen Age, à celle de son abandon et de sa réutilisation en vignoble, à l'époque Moderne. Ils ont permis d'avoir un aperçu rapide du sous sol dans la zone sud-est du bourg, notamment de la disparition totale des niveaux médiévaux soit par érosion naturelle du sol (terrain très pentu) soit par réaménagement pour la création des terrasses pour cultiver la vigne. La fouille nous renseigne plus particulièrement sur l'occupation du site aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Lieu de dépôt du mobilier archéologique : Lieu décidé par le S.R.A

N° 2015 - 296

Dossier n° 11401

Préfecture de la région PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

LE PREFET DE REGION

N° 3 5 7 8

VU le Code du Patrimoine et notamment son Livre V ;

VU le Code du Travail, et notamment sa quatrième partie (Santé et sécurité au travail) ;

VU le décret n° 94-422 du 27 mai 1994 modifiant la loi du 27 septembre 1941, portant réglementation des fouilles archéologiques et relatif à diverses dispositions concernant l'archéologie ;

VU le décret n° 2007-823 du 11 mai 2007 relatif au Conseil national et aux commissions interrégionales de la recherche archéologique ;

Après avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique SUD-EST, en date du 15/04/2015

ARRETE

Article 1er :

M. OURY Benjamin est autorisé(e) à procéder, en qualité de responsable scientifique, à une opération de sondage à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 15/12/2015

concernant la région PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Intitulé de l'opération : Château de l'Argentière

Département : HAUTES-ALPES

Commune : L'ARGENTIERE-LA-BESSEE

Cadastre : C (1925, 1926)

Lieu-dit :

Numéro(s) de site (s) :

Coordonnées Lambert : x = 980235.86 y = 6415814.02

Programme : 2006 : 24 - 2006 24 Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Organisme de rattachement : bénévole

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

A l'issue de l'opération, le responsable scientifique remettra au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation et, en quatre exemplaires papier plus un exemplaire numérique (cd-rom ou DVD), un rapport accompagné des plans et coupes des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il joindra éventuellement les fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites découverts.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération.**Article 5** : le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à AIX-EN-PROVENCE, le ... - 5 JUIN 2015

Le préfet de région

Pour le Directeur Régional des Affaires Culturelles
et par délégation
Le Conservateur Régional de l'Archéologie

Xavier DELESTRE

COPIES A :

- | | | | |
|---|--|--------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Intéressé(e) | <input type="checkbox"/> Préfet de région | <input type="checkbox"/> Mairie(s) | <input type="checkbox"/> Direction régionale des affaires culturelles |
| <input type="checkbox"/> Organisme de rattachement | <input type="checkbox"/> Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s) | <input type="checkbox"/> Gendarmerie | <input type="checkbox"/> Sous-direction de l'archéologie |
| <input type="checkbox"/> Propriétaire(s) du(des) terrain(s) | <input type="checkbox"/> Département des recherches archéologiques sous-marines et subaquatiques (si opération subaquatique) | | |

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier en premier lieu le Service Régional d'Archéologie de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et plus particulièrement le Conservateur Régional de l'Archéologie, Xavier Delestre et Nicolas Rouzeau grâce à qui l'opération a pu se dérouler dans les meilleures conditions. Je remercie également Monsieur Rouzeau pour sa réactivité, sa compréhension et sa communication durant le déroulement du chantier.

Je remercie le Centre Inter-universitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales (CIHAM – UMR 5648) pour m'avoir soutenu financièrement tout en me permettant d'utiliser le matériel d'archéologie dont il dispose.

Je remercie la municipalité de l'Argentière-la-Bessée ; Joël Giraud, son maire ainsi que Gérard Guimbert et Carole Robert pour leur intérêt dans mon projet, la mise à disposition d'un hébergement dans les locaux du Service Culturel au château Saint-Jean et pour la participation financière à cette opération. Je joins mes remerciements à Bruno Ancel pour ses conseils avisés, son regard éclairé et le partage de ses données concernant le site et son environnement ainsi que pour son contact chaleureux et bienveillant.

Mes remerciements vont également à l'association Archéo Drôme qui a bien voulu accepter de porter mon projet auprès du Service Régional de l'Archéologie.

Je tiens aussi à remercier, Michèle Bois (Archéo Drôme) et Jean-Michel Poisson (EHES - CIHAM) qui se sont déplacés sur le site et m'ont toujours donné un avis éclairé et pertinent sur les opérations à mener ainsi que dans l'interprétation des résultats de la fouille.

Un grand merci à Audrey Copetti, Elisa Fabre et Baptiste Vappereau (Cellule Alpine de Recherches Archéologiques) pour leur soutien, leurs visites sur le terrain, ainsi que leur intérêt porté à ces recherches.

Merci à Léa Roux, qui malgré le peu de temps dont elle dispose, a accepté d'étudier les restes osseux découverts lors de la fouille et dont les résultats sont présentés dans ce rapport.

Je remercie également Arnaud Letailleur qui s'est chargé de l'étude du mobilier métallique découvert sur le site et dont les conclusions sont insérées dans ce rapport.

Tout mes remerciements à Lucy Vallauri qui a bien voulu m'aider dans le traitement et l'étude des céramiques issues de la fouille. Un grand merci pour sa disponibilité, pour sa patience et ses conseils.

Je remercie bien entendu toute l'équipe de bénévoles, Kirsten Brandt, Mélodie Levasseur, Aurélie Malice, Coline Rouvier, Arnaud Letailleur, Ulysse Kernec et Miguel Rodriguez pour leur travail toujours appliqué et consciencieux ainsi que leur participation à la bonne ambiance durant ce mois de fouille et sans qui rien n'aurait été possible.

Merci aux propriétaires des parcelles fouillées, Gérard Lagier, Justin Rippert et la famille Bellot, pour leur confiance et la facilité de contact que j'ai pu avoir avec eux.

Et je remercie enfin ma famille pour le soutien logistique et moral qu'elle m'a témoigné et pour toute l'aide qu'elle m'a fourni.

Notice Scientifique

Le château de l'Argentière apparaît dans les textes au début du XIII^e siècle, situé proche de mines d'argent (les mines du Fournel) exploitées depuis la fin du IX^e siècle et auxquelles il doit son nom. Il fait partie des possessions delphinales récemment acquises des comtes de Forcalquier (Embrunais et Gapençais). Bien ancrés à l'Argentière dans la seconde moitié du XIII^e siècle, les Dauphins délaissent cependant peu à peu ce château si bien que dans les premières décennies du XIV^e siècle ils n'en possèdent plus que la moitié qu'ils abandonnent rapidement au profit d'une co-seigneurie nobiliaire (les Auruces et les Alleman). Ce déclin progressif de l'influence delphinale à l'Argentière peut être mis en relation avec la fin de l'exploitation minière dans la vallée du Fournel vers la fin du XIII^e siècle. L'occupation du bourg castral accolé au château se poursuit au moins, selon les sources historiques, jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Le site est abandonné à une date imprécise, puis réutilisé comme vignoble, comme l'atteste le cadastre napoléonien en 1838.

Les sondages réalisés cette année se sont concentrés sur la partie sud-est du bourg castral, aujourd'hui dépourvue de toute construction. Les objectifs de l'opération sont multiples : tentative de découverte des niveaux médiévaux pour affiner la chronologie d'occupation du site ; levé d'un plan topographique des structures enfouies ; caractérisation de l'activité se déroulant dans ces zones du bourg en fonction du mobilier découvert (activité artisanale, militaire, habitat, stockage, etc.).

Dans aucune des trois zones fouillées, les niveaux médiévaux n'ont été découverts. En bas de pente, une structure maçonnée adossée au socle rocheux sur lequel est implanté le château de l'Argentière et son bourg castral a été mise au jour (sondage n°1). Il s'agit sans doute des vestiges d'une maison datant, selon le mobilier découvert, de l'époque Moderne (XVII^e- début XIX^e s.) et qui a été détruite avant 1838 car elle n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien. La maison a subi un incendie qui est peut-être la cause de son abandon ou alors il en est consécutif. La charpente et les structures de bois (planchers) ont été détruits, dont quelques vestiges calcinés ont été observés (planche, poutre), puis l'ensemble a été remblayé sur une hauteur d'environ 1,50 m par des blocs de pierre mêlés à de la terre afin de créer une terrasse et d'y cultiver la vigne. La plupart du mobilier découvert se résume à quelques tessons de céramique, dont une écuelle à oreilles trilobées vernissée et deux fragments d'assiettes à décor peint datés des XVII^e-XVIII^e siècles. Le mobilier métallique est relativement pauvre et se limite à quelques clous et une lame de couteau pliant, vraisemblablement datée de la même période que le mobilier céramique.

Le second sondage traversant un mur de restanque proche de l'enceinte médiévale est rapidement arrivé au niveau du socle rocheux sans livrer de matériel archéologique notable. Il a toutefois permis de mieux connaître la méthode d'implantation des restanques de la partie haute du bourg castral à l'époque Moderne. Le terrain a été décapé jusqu'au rocher pour ensuite être terrassé sur une soixantaine de centimètres, avec la création simultanée de la restanque adossée au rocher, formant une terrasse supérieure. La restanque n'est pas enrochée directement sur le substrat géologique malgré sa proximité et ne présente pas de cailloutis dans son blocage, ce qui aurait permis une meilleure stabilité de la structure. Ensuite, une zone de culture y a été implantée, sans doute de la vigne, puisque des pieds sauvages y poussent encore et que le cadastre napoléonien indique que la zone est un vignoble.

Dans une autre zone (sondage n°3), une structure de soutènement (restanque) a été retrouvée. Sa hauteur de près de 2 m témoigne de la topographie du site composée de terrasses successives. Sa datation n'a pas pu être précisée, mais il est probable qu'elle ait été érigée dès l'abandon du bourg castral pour la mise en culture du site intervenant entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e.

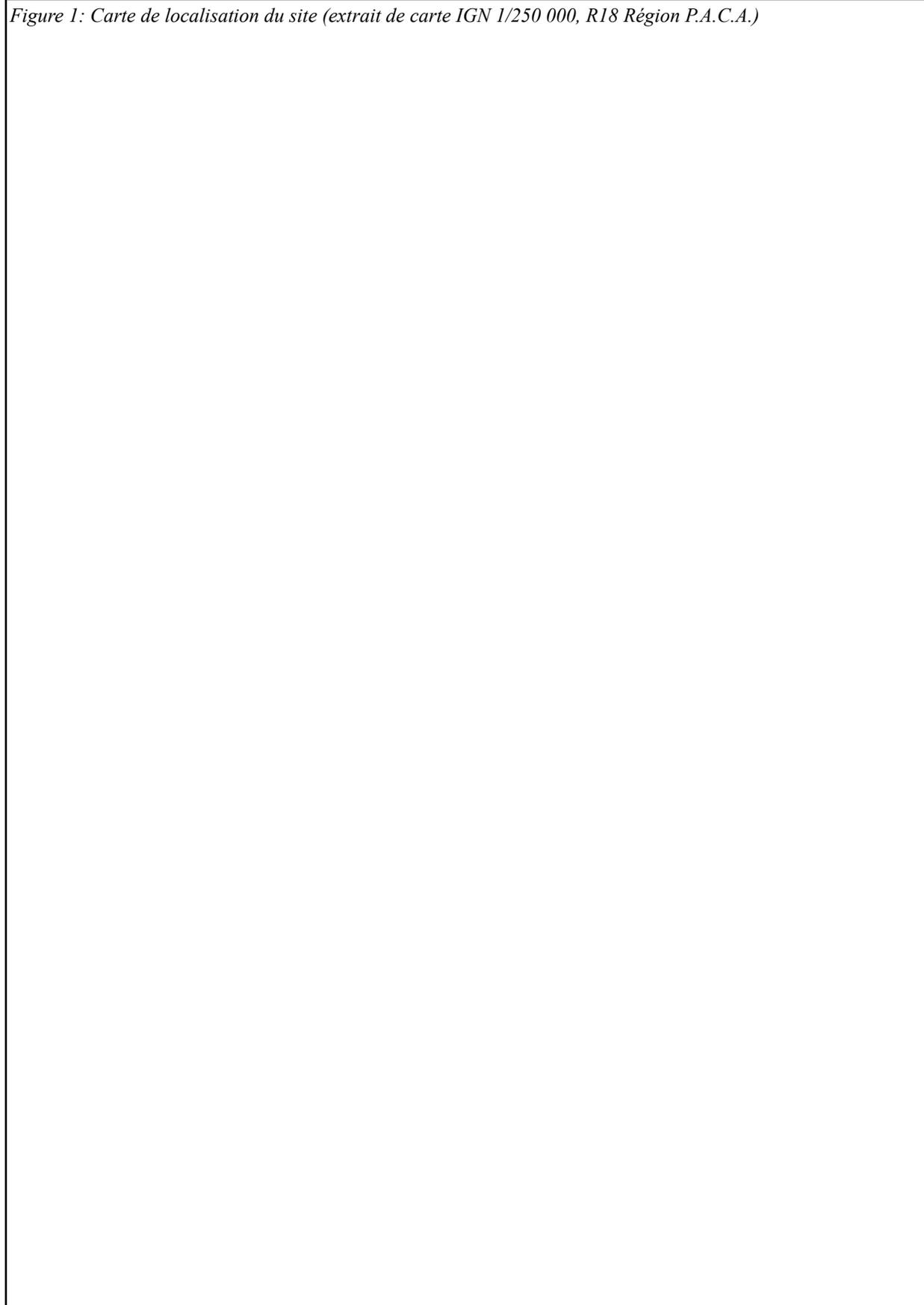
Fiche d'état du site

Le château de l'Argentière est actuellement dans un état de ruine. Les trois pans de murs encore visibles sur une partie de leur élévation, sur la plate-forme sommitale du rocher, sont les seuls vestiges des bâtiments qui ont composé le château. Les imposantes maçonneries qui englobent le rocher pour créer cette plate-forme sommitale sont plutôt bien conservées sur près de 12 m de hauteur, bien que le parement soit tombé sur une grande partie du mur laissant voir un noyau de maçonnerie massif. Cette structure comporte tout de même de nombreuses fissures qui correspondent aux endroits où la maçonnerie s'est décollée des arrêtes du rocher. La nature et la qualité du mortier utilisé ne semblent pas en cause car dans sa globalité, la maçonnerie a plutôt bien résisté. La raison est sans doute à rechercher vers le ruissellement des eaux de pluie le long du rocher cumulé aux gels et dégels successifs qui ont fait perdre l'adhérence du mortier et fragilisé le rocher (éclatement, etc.). Une restauration et une sécurisation du site castral apparaissent nécessaires d'une part pour la bonne conservation des éléments subsistants qui ne résisteront pas indéfiniment ; et d'autre part pour donner des conditions de sécurité nécessaires à la mise en place de sondages archéologiques sur la plate-forme sommitale qui pourraient nous donner de plus amples informations sur les périodes d'occupation du château, renseignements dont nous manquons cruellement.

Le bourg castral qui s'étendait au pied de ce rocher a totalement disparu, aucune structure médiévale n'est visible sur le terrain, seuls quelques petits fragments de l'enceinte permettent d'en donner les contours. Ils sont noyés dans la végétation ou à demi enterrés dans des talus ou des clapiers et sont d'une élévation peu importante. L'intérieur de l'enceinte est aujourd'hui envahie de broussailles (ronces, graminées, etc.) et de quelques pieds de vigne sauvage.

C'est dans la partie sud-est du bourg que sont situés les sondages pratiqués cette année. Ils ont pu être menés jusqu'au substrat rocheux pour les deux premiers. Pour le troisième, le rocher n'est pas atteint, mais la profondeur du sondage ne permet pas de continuer la fouille dans de bonnes conditions de sécurité et a donc été stoppée. Une maçonnerie a été mise au jour dans le sondage n°1 et une structure de soutènement type restanque a été dégagée dans le sondage n°3 tandis que le sondage n°2 a transpercé une restanque en place pour étudier leur méthode de mise en place. Les sondages ont été rebouchés en fin de fouille.

Figure 1: Carte de localisation du site (extrait de carte IGN 1/250 000, R18 Région P.A.C.A.)



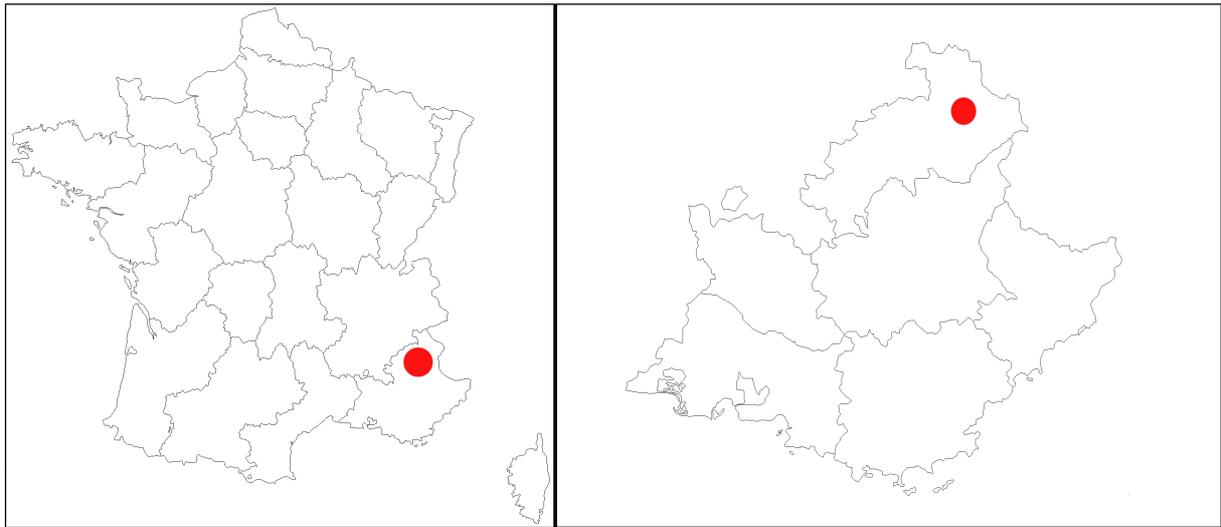
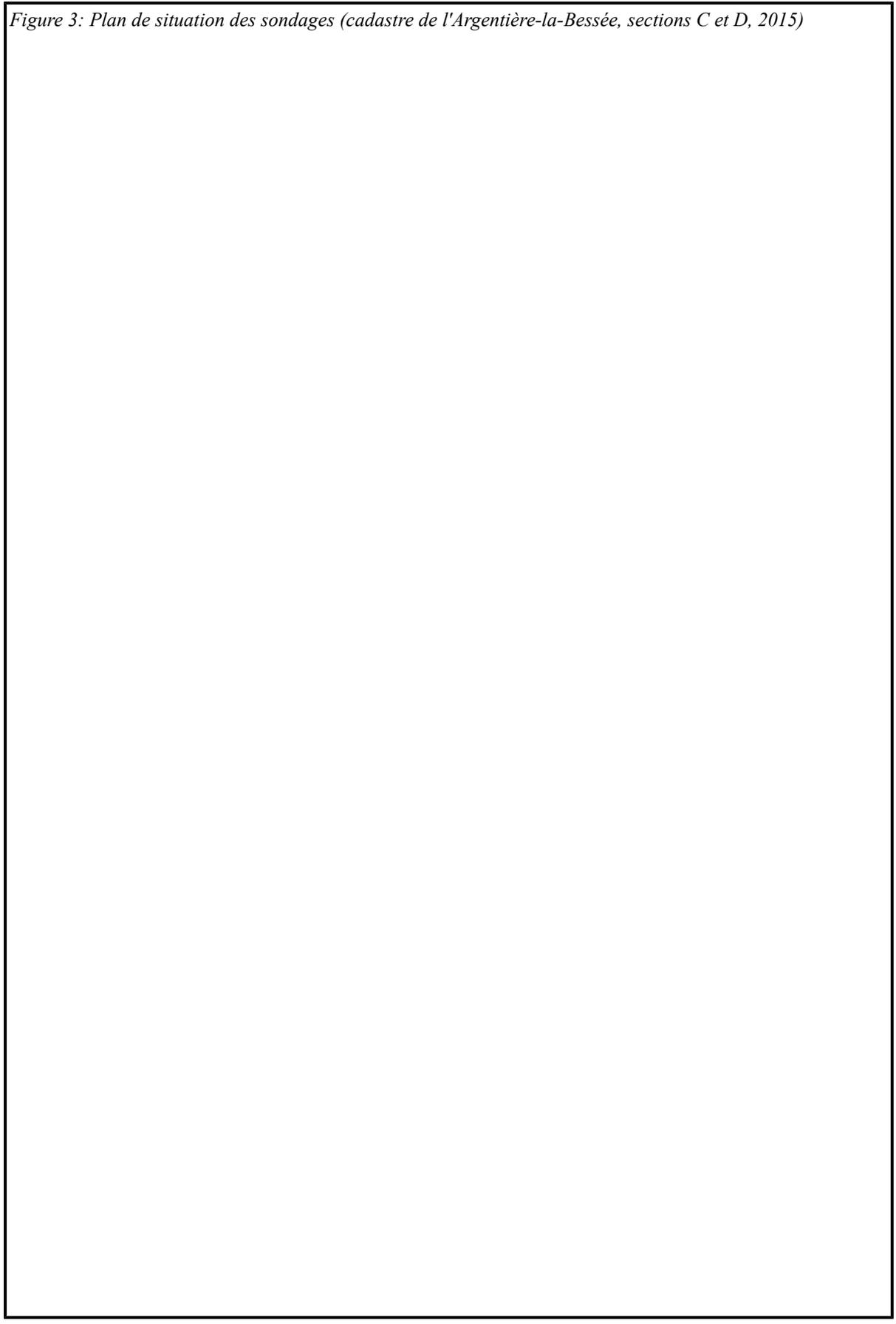
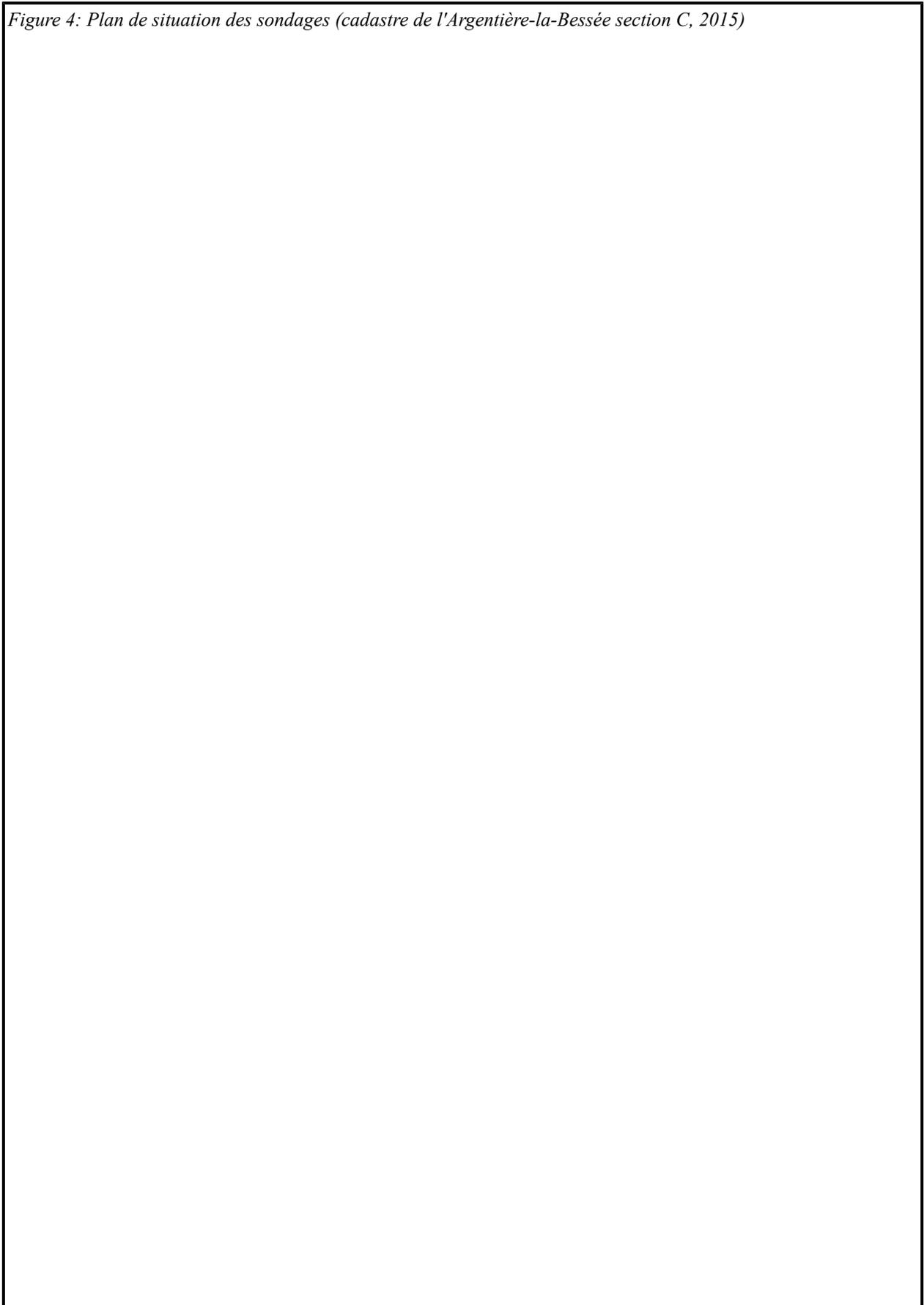


Figure 2: Carte de localisation du site (carte IGN 1/25 000, 3537 ET Guillestre)





DEUXIÈME SECTION

1. Présentation du site

1.1. Contexte géographique et géologique

La commune de l'Argentière-la-Bessée est située dans le département des Hautes-Alpes. Composée de petits hameaux (par exemple la Blachière, l'Eychaillon, La Bourgea, etc.) et d'un chef-lieu principal lui-même divisé en deux entités séparées par la Durance : l'Argentière au sud-ouest (rive droite) et La Bessée au nord-est (rive gauche). Cette commune, chef-lieu de canton, est située à environ 33 km au nord d'Embrun et à 15 km au sud de Briançon (Fig. 1). Elle comporte de nombreux torrents de montagne dont le principal est le Fournel qui se développe à l'ouest de l'agglomération et vient se jeter dans la Durance au niveau de l'ancien quartier industriel du Quartz (nom donné par l'éphémère usine de quartz fondu qui, au début du XX^e siècle, utilisait les eaux du Fournel pour son exploitation). La Gironde, rivière un peu plus importante débouche de la Vallée de Vallouise au nord de la commune et rejoint la Durance au niveau de La Bessée. Le territoire est majoritairement composé de montagnes, forêts et alpages, les cultures sont seulement présentes dans la large vallée de la Durance. La commune se développe surtout vers l'ouest et la vallée du Fournel qui est encadrée de nombreux sommets (la Tête de la Lauzière, la Tête de Dormillouse, la Tête des Bertrand, la Crête de l'Alp Martin, la Crête de Plarol, la barre rocheuse du Ban du Rocher des Barres, la Tête d'Oréac et le Château Lebrun, etc.). Cette vallée communique avec celle de Vallouise au nord par le col de la Pousterle et avec celle de Freissinières au sud par le col d'Anon.

Le nom de la ville actuelle de l'Argentière-la-Bessée résulte de l'union des deux principales agglomérations qui composent la commune. Pour l'Argentière, l'étymologie ne souffre d'aucune contestation, ce sont bien les mines de plomb argentifère, présentes sur son territoire et exploitées dès la fin du Xe siècle, qui ont influencé le nom de la commune (Albert 1783 : 171 ; Ladoucette 1848 : 168 ; Guillaume 1883 : 264 ; Roman 1888 : 10).

L'étymologie du second centre de peuplement du territoire, La Bessée est plus énigmatique. Certains ont voulu voir dans cette appellation une trace de l'ancien couvent de religieuses installé aux environs du XII^e siècle dans l'agglomération. Elle dériverait donc de *L'Abessée* autrement dit *L'Abesse* (Pogneaux 1997 : 40). Cependant, cette interprétation est fragile car uniquement basée sur des spéculations (Py 2010 : 121). Il est possible aussi que le nom de l'agglomération soit dérivé du bouleau qui se désigne par le terme *bès* dans le patois de la région et duquel est tiré le nom désignant un bois de bouleau, *bessede* ou *bessedo* qui a donné aussi *Bessée* (Chabrand, de Rochas 1877 : 201). Enfin, une dernière hypothèse avance une étymologie en lien avec un terme inscrit dans les chartes dauphinoises médiévales. La Bessée serait un dérivé du mot *Bessatum* utilisé dans certains documents médiévaux dans le sens de pâturage (Chabrand, Rochas d'Aiglun 1877 : 186). Cette interprétation est plausible car au Moyen Âge les pâturages occupent une place importante dans le territoire de la commune comme peuvent l'attester les revenus du Dauphin liés à l'élevage et détaillés dans les enquêtes menées selon l'ordre de Guigues VIII (1237-1269)¹ dans la seconde moitié du XIII^e siècle (Falque-Vert 1997 : 67-68, 85-95). Cependant les prés servant de pâturages aux troupeaux locaux comme étrangers lors des transhumances sont en grande majorité situés dans la vallée du Fournel, dans la montagne de l'Alp-Martin, et non sur la rive gauche de la Durance vers La Bessée. Il est donc difficile dans ces conditions de trancher pour l'une ou l'autre de ces hypothèses.

1 La numérotation des comtes d'Albon appliquée ici est celle développée par C. Mazard (Mazard 1999)

Le château de l'Argentière, se dresse sur la rive droite de la Durance, sur un piton rocheux à 1130 m d'altitude, au débouché de la vallée du Fournel au lieu-dit *Ville* (Fig. 2 et 3). Cette dénomination conforte l'hypothèse d'un habitat principal proche du château car, au même titre que le toponyme *Vièrre* ou *La Vièrre*, *Ville* désigne généralement ce qui a été l'agglomération principale du territoire (Albert 1783 : 172 ; Roman, 1883 : 28, n. 2). Le bourg, aujourd'hui vierge de toute construction, se développe à l'est, en contrebas du piton rocheux où s'élèvent les vestiges du château. On devine encore ses contours par les restes fragmentaires de son enceinte. Le site est très escarpé et semble avoir été réaménagé en terrasses pour la culture de la vigne, comme en témoignent les nombreuses restanques et les pieds de vigne sauvage présents parmi les broussailles. Les restanques constituent d'ailleurs certaines séparations entre les parcelles cadastrales. C'est dans ce bourg qu'ont été ouverts les sondages archéologiques (Fig. 4, sondage n° 1 : ABCDEFGH ; sondage n°2 IJKL ; sondage n°3 MNOP).

À une centaine de mètres au nord, le hameau de La Bourgea, situé à flanc de montagne sur l'unique route d'accès à la vallée du Fournel², surplombe le château. Immédiatement au sud, les quelques maisons du lieu-dit *Ville* rappellent la fonction d'habitat du site. Le site d'implantation du château est donc idéal pour la surveillance de l'accès à la vallée du Fournel et en constitue un véritable verrou. La vue est également dégagée à 180° sur la vallée de la Durance ce qui fait de ce site un endroit de choix pour la surveillance et donc un lieu stratégique du territoire.

Au niveau géologique, le rocher où se trouve le château constitue un terrain « houiller » fait de « schistes gréseux sombres renfermant des veines d'anthracite » (Ancel, Cowburn 2008 : 1), tout comme la partie aval de la gorge du Fournel en contrebas du château. Le terrain est relativement érodé à cause de sa situation en embouchure de vallée. Les vents sont fréquents et l'action abrasive du ruissellement des eaux de pluie est accentué par la pente relativement forte sur le site. La sédimentation dans le bourg castral est assez importante pour permettre la culture de la vigne qui est toujours présente à l'état de reliquat.

1.2. Contexte historique et archéologique

Le site de l'Argentière n'est pas connu durant l'antiquité bien que la voie romaine menant d'Embrun (*Eburodunum*) à Briançon (*Brigantia*) puis vers la vallée du Pô par le col du Montgenèvre passe par son territoire. À cette époque, le chef-lieu des environs est *Rama* où les Romains installent une *mutatio*, c'est-à-dire une station relais sur la grande voie reliant l'Italie à la Vallée du Rhône Cette voie importante du dispositif routier romain est la *via Cottia*, prolongement de la *via Domitia* dans les Alpes (Mocci *et ali* 2010 : 308). La station de *Rama* est régulièrement mentionnée dans les itinéraires antiques qui listent toutes les stations relais des routes du monde romain. La première mention apparaît dans les gobelets de Vicarello (vases Apollinaires) au premier siècle ap. J.-C. Puis la station de *Rama* figure dans les itinéraires d'Antonin (fin du IIIe siècle) et de Bordeaux à Jérusalem (333) mais aussi sur la Table de Peutinger (IVe siècle?) et enfin sur le manuscrit du Géographe Anonyme de Ravenne (VIIe siècle). Le site de la *mutatio*, a été identifié en 2003 sur la rive droite de la Biaysse (Walsh 2005 : 9). D'après les recherches menées par F. Mocci et K. Walsh, il est abandonné et définitivement recouvert par les sédiments des crues de la Biaysse dans le courant du Ve siècle (Mocci *et ali*, 2010 : 308). Du mobilier appartenant à l'âge du bronze et aux périodes celtiques a été découvert au XIXe siècle dans les environs de Freissinières et tout proche de Rame, mais rien dans l'actuel territoire de l'Argentière (Guillaume 1883 : 265-266 ;

2 Cette route a été ouverte à l'explosif au XIXe siècle pour les besoins de l'exploitation des mines d'argent. Au Moyen Age et à la période moderne, il semble que l'accès à la vallée se fasse pas un chemin situé plus bas et passant au pied du château.

Roman 1883 : 7). Cela nous pousse à penser que l'Argentière n'est pas un lieu habité, ou du moins il n'a pas d'importance, avant la période médiévale, contrairement à ce que nous pourrions déduire en lisant P. Guillaume pour qui les mines d'argent ont été exploitées, dans un premier temps, par les Romains, ce qui est bien évidemment faux (Guillaume 1883 : 271).

C'est tardivement, à la période du Bas Moyen Âge, que l'occupation humaine est enfin attestée dans le territoire actuel de l'Argentière. Une querelle entre le chapitre cathédral d'Embrun et l'archevêque est engagée au sujet de la possession d'un tiers des mines de *Faravello* et *Erego/Curego* à partir de la seconde moitié du XII^e siècle (Py 2010 : 144-150). La première se trouve sur la commune de Freissinières au sud de l'Argentière alors que la seconde est précisément située dans son propre territoire. Le toponyme *Erego* serait alors le nom primitif de l'Argentière mais rien ne prouve qu'il désigne exactement l'endroit où s'est développé l'habitat fortifié de l'Argentière. Ensuite les mines de la vallée du Fournel sont désignées dans les deux diplômes impériaux donnés en 1155 par Frédéric I^{er} à Guigues Dauphin comte d'Albon comme faisant partie du territoire de Rame³. Là encore, cela n'atteste pas d'un habitat sur le site de l'Argentière.

Celui-ci n'est finalement mentionné qu'en 1202 dans le contrat de mariage liant Béatrice, petite-fille du comte de Forcalquier Guillaume II, à André Dauphin comte d'Albon et de Vienne (Roman 1883 : 11, n. 3 et 13). Guillaume II, en difficulté face au comte de Provence qui revendique l'unité du comté, tente par cette union de s'allier aux dynasties dauphinoises, dont les comtes ont pris une importance considérable au nord de la Provence, entre les Alpes italiennes et le Rhône. Il cède pour cette alliance l'Embrunais et le Gapençais à André Dauphin (Varano 2012 : 472). À la date de ce contrat de mariage, le château de l'Argentière se dresse déjà puisqu'il est donné en gage à la garde d'Eudes Alleman, seigneur dauphinois, par Guillaume II. Mais les époux divorcent rapidement et André Dauphin est obligé de renoncer aux comtés de Gap et d'Embrun. Il les achète finalement en 1232 pour la somme de cent mille sous viennois à sa propre fille, héritière des terres de sa mère (Roman 1883 : 14, n. 2).

Le château reparaît ensuite dans les enquêtes ordonnées par Guigues VII dans tout le Dauphiné pour fixer ses droits et affermir la main mise sur sa principauté. Au nombre de trois, elles se déroulent de 1249 à 1265 et sont réunies dans un registre que l'on appelle communément le *Probus*⁴. Ces enquêtes marquent la prise de possession du territoire par les comtes d'Albon et l'intention d'y implanter une administration centralisée. Malgré la présence de quelques coseigneurs, le comte est haut-justicier et possède l'intégralité du *castrum Argenterie*⁵. Après ces enquêtes menées par le pouvoir comtal, le château et le bourg castral sont mentionnés régulièrement à partir de la fin du XIII^e siècle jusqu'au début du XV^e siècle dans la documentation seigneuriale dont il ne nous reste qu'un simple inventaire des archives compilé à la fin du XV^e siècle à la demande du seigneur en place (Guillaume 1888). Ce document permet d'approcher l'histoire de la seigneurie et son évolution, du retrait progressif des Dauphins au profit des coseigneurs, les Alleman et les Auruce, jusqu'à la réunion en 1371 des différentes parts sous la domination d'un seul seigneur, Raymond Aynard, issu d'un grand lignage dauphinois (Roman 1883 : 22). Le château et le bourg sont cités de manière épisodique, soit en tant que repère géographique pour situer des terres, soit en tant que symbole de domination. Aucune description, même sommaire ne transparait de ce registre d'archive.

3 A.D.I., B 3162. Cf. Chevalier 1913 : 663-664, n°3965 et n°3970.

Les datations des différents travaux effectués dans les mines permettent d'affirmer que les galeries étaient exploitées depuis la fin du Xe siècle (Py 2010).

4 A.D.I. B2662, B3699 et B3700 Pour plus de précision sur la composition du Probus et son état de conservation se reporter aux articles de L. Royer et V. Chomel (Royer 1914 ; Royer 1944 ; Chomel 1967).

5 A.D.I., B2662, fol. 469 : « [...] *debet plenum dominium in castro et mandamento Argenterie* [...] ».

Le château et la seigneurie de l'Argentière, ayant quitté la main delphinale au profit de l'aristocratie locale et dauphinoise, n'apparaissent plus dans la documentation issue de l'administration delphinale. Ainsi, le château échappe aux visites régulières mises en place dans tous les châteaux du Dauphin après le saccage par des routiers provençaux du Gapençais et de l'Embrunais en 1369, et qui auraient pu nous renseigner sur l'organisation du château (Nicolas 2005 : 197-204).

Actuellement, rien ne permet de déterminer précisément la date de construction du château. Tous les historiens qui se sont penchés sur la question ont pu seulement affirmer qu'il est bâti avant 1202, date de sa première mention dans les sources historiques (Estienne, Nicolas 1999 : 140-141). Ni l'architecture encore visible sur le terrain, ni le rare mobilier trouvé sur les lieux ne permettent d'affiner la chronologie d'occupation de ce château et l'époque de son abandon est toute aussi floue.

En effet, après que les Dauphins eurent progressivement cédés leurs prérogatives à la noblesse locale, le château est transmis en demi-parts indivises l'une de l'autre. Elles ne sont réunies qu'à partir de 1371 par Raymond Eynard lorsque, héritier d'une demi part, il rachète l'autre à Raymond de Montauban. Dès lors, le château et la seigneurie de l'Argentière sont transmis héréditairement jusqu'en 1596 quand Charles de Monteynard les vend à Claude de Perdeyer pour 9 666 écus d'or (Roman 1887 : 53). La famille Perdeyer se transmet elle aussi cette seigneurie jusqu'en 1750 (Guillaume 1884 : 214, n. 2)⁶ sans que l'on sache si le château médiéval est encore en état où s'il est abandonné. À cette date, Jean Brunet rachète la terre de l'Argentière. C'est vraisemblablement lui qui construit le château moderne, situé plus bas dans la plaine, sur le rocher dominant la chapelle Saint-Jean⁷, c'est en tout cas ce qu'affirme A. Albert, contemporain du fils de Jean Brunet (Albert 1783 : t. I, 170). Cela démontre qu'au milieu du XVIII^e siècle, le château médiéval de l'Argentière est déjà abandonné et c'est sans doute pour cela que A. Albert signale sa destruction « *sur la fin du XVII^e siècle* » sans plus de précisions (Albert 1783 : t. I, 172). Cette date est aussi reprise telle quelle par J.-C. Ladoucette qui ne se donne pas la peine de développer cette hypothèse ni de citer sa source (Ladoucette 1848 : 167). La destruction du château est en tout cas effective au XVIII^e siècle puisque lors de la réalisation de la carte de Cassini, le château et son bourg castral sont représentés comme ruinés (Fig. 5). Le fils de Jean Brunet, lui aussi prénommé Jean, s'intéresse peu à l'Argentière et son terroir, seulement pour en tirer des bénéfices comme le montrent les nombreux procès intentés par le seigneur dont se plaignent les habitants de l'Argentière dans la réponse de la communauté de l'Argentière au questionnaire envoyé dans toutes les communautés dauphinoises par l'assemblée de Romans en 1789 (Guillaume 1884 : 202-219). A. Albert mentionne d'ailleurs un document qui dresse la situation de l'Embrunais en 1788. Selon ce texte, les habitants de l'Argentière auraient brûlé le château de leur seigneur en 1785 pour détruire les archives qui conservaient de nombreux titres de redevances dues par la communauté (Albert 1783 : 150). Dans une lettre de ce même Jean Brunet datée de 1791, celui-ci indique qu'il ne réside plus à l'Argentière depuis au moins six ans (Guillaume 1884 : 220).

Néanmoins, un document du XVI^e siècle conservé aux archives départementales des Hautes-Alpes (A.D.H.A.) permet de déduire que le château et le bourg castral sont toujours occupés à cette période⁸. Il s'agit d'un registre de reconnaissance, appelé *Livre des Virées de la seigneurie de*

6 J. Roman affirme en 1883 que cette vente eut lieu en 1753 (Roman 1883 : 21) avant de se raviser et de s'accorder à la date donnée par P. Guillaume (Roman 1887 : 53).

7 La chapelle Saint-Jean est un petit édifice appartenant à la commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem installée à l'Argentière (Guillaume 1883 : 288-289 ; Roman 1883 : 26-27). Des fouilles archéologiques ont été menées par S. Tzortzis au début des années 2000 découvrant notamment le cimetière accolé à la chapelle (Tzortzis et al. 2005)

8 A.D.H.A, F3027.

l'Argentière, où chaque habitant déclare ce qu'il possède et les impôts qu'il doit au seigneur. À l'origine rédigé pour le seigneur Louis Aynard au début du XVI^e siècle, de nombreux ajouts sont inscrits tout au long de ce siècle, et pour certains en français. Le toponyme du *Pré Chastel* est fréquemment mentionné et le château pris comme repère géographique pour situer les biens décrits⁹. Le bourg castral est également cité sous le terme *villa* et semble toujours être un foyer d'habitat avec des maisons où vivent notamment les élites villageoises (notaire, maître, noble, etc.)¹⁰. Ce document nous apprend que des vignes sont présentes aux abords du château, notamment derrière¹¹ ; que le rempart du bourg est toujours en place puisqu'il sert à désigner la ville de l'Argentière elle-même lorsqu'une maison est située *infra menia*, c'est à dire à l'intérieur de l'enceinte, dans la ville¹². Ce document apporte donc un jalon important dans l'histoire du château de l'Argentière et de son bourg castral et témoigne de la politique fiscale du seigneur.

En définitive, il apparaît tout de même que dans leur globalité, le bourg de l'Argentière et son château sont mal connus et peu d'informations sont disponibles dans les sources écrites pour les étudier. Pourtant, dès la fin du XVIII^e siècle les érudits locaux et à leur suite les savants, historiens et archivistes du XIX^e siècle se sont intéressés à ce territoire en grande partie par l'importance que revêtent les mines de plomb argentifère qui font alors l'objet de plusieurs tentatives de reprises (Ancel, Cowburn 2008 : 9-14). Le premier à évoquer l'histoire de l'Argentière est Marcelin Fornier qui rédige l'histoire de l'ancienne province romaine des Alpes Cottiennes (Fornier Marcellin, Guillaume 1890-1892). Cependant les renseignements que l'on peut en tirer y sont très maigres, le château est uniquement mentionné lorsqu'il est donné en gage à Eudes Alleman lors du mariage entre Béatrice et André Dauphin en 1202 (Fornier Marcellin, Guillaume 1890-1892 : t. I : 744-745, t. III : 222-224, n° 16). Le reste des informations touchant à l'Argentière concernent la persécution des Vaudois, nombreux dans ces vallées alpines au XIV^e et XV^e siècles (Fornier Marcellin, Guillaume 1890-1892 : t. II, 178, 214). Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle que A. Albert, qui contribua par ailleurs à continuer l'œuvre de M. Fornier, propose la première description géographique du territoire de l'Argentière à son époque. Les édifices remarquables de la commune sont mentionnés et succinctement décrits. Il donne sur le château médiéval les indications suivantes :

*« Il subsiste encore des murailles d'un ancien château qui a été détruit sur la fin du XVII^e siècle. Il étoit situé sur un rocher escarpé, du côté du couchant, & du midi par rapport au chef-lieu. La ville étoit à l'orient de ce château, & on y voit encore des restes de ses bastions. Le chemin royal, à ce qu'on prétend, y devoit passer. »*¹³

Cette description déjà très pauvre en informations est reprise quelques années plus tard par J.-C. Ladoucette qui la synthétise en une seule et courte phrase : *« L'ancien château, assis sur un roc escarpé, a été détruit à la fin du dix-septième siècle. »*¹⁴. À cette époque l'intérêt pour l'Argentière et son histoire n'est toujours pas affirmé et il faut attendre la fin du XIX^e siècle pour que les érudits se penchent plus sérieusement sur ce mandement, avec des documents historiques pour appuyer leurs affirmations et hypothèses.

9 A.D.H.A, F3027, fol. 22r°, 78r°-78 v° par exemple.

10 A.D.H.A, F3027, fol. 67r°, 72r°, 78r°, 89r° par exemple.

11 A.D.H.A, F3027, fol. 32r°, 57r°.

12 A.D.H.A, F3027, fol. 67r°.

13 Albert 1783 : 172.

14 Ladoucette1848 : 167.

C'est d'abord P. Guillaume, directeur des archives départementales des Hautes-Alpes qui signe la première monographie sur l'Argentière (Guillaume 1883) constituée par une description historique de la ville appuyée sur des sources historiques issues des archives départementales et notamment de l'inventaire d'actes seigneuriaux compilé en 1481 et publié en 1888 (Guillaume 1888). Il y détaille en particulier les vestiges du château avec, il est vrai, beaucoup d'inexactitudes :

« [Les ruines] ont aujourd'hui la forme d'un carré allongé, dont plusieurs pans de muraille ont plus de 20 mètres de hauteur. La maçonnerie en est soignée et d'une grande solidité. »¹⁵

J. Roman, en compétition perpétuelle avec son confrère, saute littéralement sur l'occasion pour le contredire et dénoncer l'absence de rigueur historique dans son discours. Il publie alors sa propre monographie de l'Argentière, truffée de notes aux commentaires virulents envers P. Guillaume et son travail (Roman 1883). Cette querelle entre les deux savants eut pour effet de multiplier les renseignements sur l'Argentière et son château et d'affiner toutes les informations concernant ce dernier. La description la plus complète du dispositif fortifié est donnée par J. Roman qui détaille bien ce qu'il voit et n'hésite pas à donner ses interprétations :

« Les ruines qui subsistent aujourd'hui datent du treizième siècle ; elles consistent en une terrasse ou terre-plein, sur lequel s'élevait jadis le château. L'architecte a utilisé un énorme rocher descendu des hauteurs de la montagne, et l'a fait servir de noyau à sa maçonnerie ; il l'a englobé d'un revêtement de muraille pleine formant un polygone irrégulier. La hauteur de ce terre-plein est de 12 mètres, l'appareil à petits moellons carrés est assez soigné. Au XV^e siècle, on y fait des réparations à l'aide d'une maçonnerie grossière. Un chemin montait en spirale jusqu'au château ; au milieu de sa course sur un espace plus large et plus découvert, est l'emplacement d'un ancien cimetière et de l'ancienne église paroissiale de l'Argentière, transportée au XV^e siècle dans un hameau plus proche de la Durance. »¹⁶

Si à la fin du XIX^e siècle, les vestiges du château sont tout à fait comparables à ceux que l'on peut voir aujourd'hui, J. Roman donne des éléments nouveaux. Il situe des périodes de construction (XIII^e siècle) ou de réparation (XV^e siècle) sans cependant argumenter ses affirmations. Il est aussi le premier à mentionner le chemin d'accès du château tout comme le cimetière joint à un lieu de culte dans l'enceinte du château. Néanmoins, en 1888, J. Roman est plus prudent dans ses interprétations puisque selon lui le château « paraît être du XIII^e siècle, avec restauration au XV^e »¹⁷. Il signale aussi la présence d'un oratoire à l'emplacement présumé de l'ancienne église paroissiale. Cette structure, disparue aujourd'hui, est visible sur le cadastre napoléonien, réalisé en 1838¹⁸, en contrebas du château, proche d'un chemin d'accès. C'est aussi en 1888 que, pour la première fois, le bourg castral est décrit :

« Le village principal de l'Argentière était entouré encore au XV^e siècle de murailles ; une des portes qui y donnait accès se nommait la porte de l'Aure (du vent) »¹⁹

15 Guillaume 1883 : 276.

16 Roman 1883 : 28.

17 Roman 1888 : 13.

18 A.D.H.A. P 1006/24, section D3, n° 218.

19 Roman 1888 : 13.

La porte de l'Aure évoquée par Roman n'a sans doute jamais existé. Il tire ce renseignement d'une erreur d'interprétation d'un paragraphe de l'inventaire des archives seigneuriales de l'Argentière de 1481. En effet, on y retrouve la description d'un « *Albergamentum in Posterla et Aureacii* [...] » (Guillaume 1888 : 15). Les termes

En 1932, G. de Manteyer, alors directeur des archives départementales des Hautes-Alpes, publie le texte d'un livre journal tenu par noble Fazy de Rame, ainsi que son analyse. La seigneurie de l'Argentière et le fief de Rame étant intimement liés dès leur formation²⁰, G de Manteyer donne une description relativement détaillée du château de l'Argentière avec de nombreuses mesures (Manteyer 1932 : 48-49). Tellement nombreuses qu'elles rendent les propos assez confus et difficiles de représentation car la description n'est ni accompagnée d'un plan ni même d'un schéma explicatif. Elles n'apportent que peu d'éléments véritablement nouveaux et confirment l'état du château entraperçu dans les descriptions de P. Guillaume et J. Roman. G. de Manteyer livre toutefois une comparaison intéressante. Estimant que l'architecture des restes du château (qui ne sont en fait que la structure pleine qui englobe le rocher et non le château lui-même) est étrangère à l'architecture alpine, il se tourne vers la Provence et fait un parallèle avec la tour octogonale du château de Saint-Maime²¹ (Manteyer 1932 : 49). Cette comparaison est intéressante, bien qu'elle porte sur deux structures bien différentes : une tour creuse à Saint-Maime et une maçonnerie pleine noyant un rocher à l'Argentière.

Suite aux travaux de G. de Manteyer, il faut attendre la fin du XXe siècle pour que des recherches soient réalisées sur le château de l'Argentière. En 1997, N. Nicolas réalise, pour le compte de son DEA, un plan topographique qui n'a jamais été publié jusqu'alors (Ancel 1997 : 22 ; Py 2010 : 106). Une étude archéologique sommaire du site paraît en 1999 (Estienne, Nicolas 1999 : 140-141). Elle s'appuie en grande partie sur ce qui a déjà été décrit par les érudits de la fin du XIXe siècle, mais comprend tout de même des informations nouvelles : l'approvisionnement en pierre pourrait provenir de la falaise sur laquelle est juché le château car des marques de tailles sont présentes. Ce détail est confirmé par V. Py qui est la dernière à s'être intéressée au site castral dans le cadre de sa thèse sur les mines d'argent médiévales de la région et leur impact sur l'environnement (Py 2010 : 106-113). À cette occasion, des sondages pédologiques sont réalisés à la tarière sur le rocher où s'élevait le château et dans la basse cour. Ils ont révélé une puissance de couverture important ce qui donne une idée des moyens à mettre en œuvre pour arriver aux couches médiévales (Py 2010 : 108).

Actuellement, les vestiges du château et du bourg castral sont identiques à ce qui a été décrit par tous ceux qui se sont penchés sur la question. Un important massif de maçonnerie englobe le rocher tout en créant une terrasse sur laquelle devait s'élever le château lui-même. Des vestiges de murs y sont d'ailleurs encore visibles sans pour autant pouvoir donner un aperçu de l'organisation spatiale de ce château. Au sud, les restes d'une enceinte indique son emprise maximale. Le bourg castral, situé quant à lui à l'est, au pied du rocher, n'est décelable que par les vestiges épars de l'enceinte qui l'englobait. Aucune trace d'habitation ou d'une quelconque organisation urbaine (rues, portes d'accès, etc.) n'est visible en surface et rien n'indique une occupation médiévale ou même moderne.

« *Posterla* » et « *Aureacii* » ne désignent pas comme le croit J. Roman une « porte de l'Aure », mais deux montagnes du territoire de l'Argentière : la Pusterle et l'Oréac. Cette interprétation est appuyée par un acte conservé aux archives départementales des Bouches-du-Rhône et publié par P. Guillaume, en réponse à la monographie de l'Argentière de J. Roman. On y retrouve, sans ambiguïté d'interprétation, la mention de biens possédés par hôpital « *de Grado Caruli* » situés « *ad Pusterlam et prata ad simili de Auriaco* » (Guillaume 1884 : 200).

20 Le territoire de l'Argentière aurait fait partie du mandement de Rame jusqu'aux environ du XIIe siècle, époque où il en est détaché pour former un mandement indépendant alors que la localité de Rame périclite, ravagée par des crues de plus en plus régulières et dévastatrices (Roman 1887 : 52-53, 56).

21 Pour une étude détaillée du château de Saint-Maime voir Varano 2012 : 894-898.

2. Méthodologie de l'opération de sondages

L'opération de sondages archéologiques menée à l'intérieur du bourg castral de l'Argentière s'est déroulée durant quatre semaines complètes du 1^{er} au 30 août 2015 et a mobilisée 8 personnes bénévoles à temps complet : Benjamin Oury (Responsable d'opération), Mélodie Levasseur (étudiante en archéologie), Aurélie Malice (étudiante en archéologie), Coline Rouvier (étudiante en archéologie), Kirsten Brandt (bénévole), Arnaud Letailleur (étudiant en archéologie), Ulysse Kernec (étudiant en archéologie) et Miguel Rodriguez (étudiant en archéologie). Les opérations ont débuté par un débroussaillage et déboisement manuel des zones de sondages n° 1 et 2 et la matérialisation de leurs limites par la fixation d'un cordeau au sol. Puis, a succédé l'ouverture des sondages n° 1 et n°2. En fin de première semaine, le sondage n°2 était déjà achevé et il a été décidé, en concertation avec le Service Régional de l'Archéologie et des propriétaires de parcelles, d'ouvrir un troisième sondage situé dans un zone plus centrale du bourg. Tout au long de l'opération, un relevé topographique a été réalisé pour localiser précisément les vestiges mis au jour ainsi que les couches archéologiques.

2.1. Débroussaillage des zones de sondage et implantation des cordeaux

Compte tenu du travail de débroussaillage déjà effectué en août 2014 lors de la prospection thématique, les zones d'implantation des sondages étaient déjà bien dégagées. Une seule journée a été nécessaire pour faucher les hautes herbes qui avaient repoussé et dégager les broussailles et les ronces qui étaient reparties. Une souche située en bordure de zone a été entamée à la tronçonneuse, mais le reste du débroussaillage manuel s'est effectué au sécateur et à la scie. Les broussailles ont été évacuées sur les tas déjà réalisés pendant la prospection thématique.

Suite au débroussaillage des zones, les cordeaux de délimitation des sondages ont été mis en place au théodolite. Le terrain étant pentu et inégal, il a été décidé de matérialiser des carrés de 3 m de côté selon un plan horizontal (compte tenu de la pente, la mesure au sol est plus grande). Cette méthode d'implantation des cordeaux a été répétée pour les trois sondages qui offrent, au départ la même surface d'ouverture. Seul le sondage n° 1 a été agrandi pour les besoins de la fouille, une première fois d'1 m vers le sud (Fig. 4, points DG) pour permettre le dégagement plus aisé d'une structure maçonnée, puis une seconde fois de 70 cm toujours vers le sud (Fig. 4, points EF) pour permettre la création d'un palier de sécurité que la profondeur du sondage rendait indispensable pour la poursuite de l'opération. À chaque fois le cordeau a été déplacé de la distance voulue dans l'alignement des points déjà placés.

2.2. Méthode de fouille employée

Les sondages ont tous été ouverts et fouillés de manière manuelle, d'abord à la pelle et à la pioche pour les travaux de déblayage, puis à l'aide d'outils plus approprié pour la fouille fine lorsqu'il en était nécessaire (truelle, spatule, triangle, petite pelle, brosse, piochon, etc.). Quand des couches importantes ont été identifiées, leurs déblais ont systématiquement été tamisés afin de ne pas perdre de mobilier et enregistrer le plus de données possibles lors de la fouille. Les déblais de terre ont été évacués au moyen de seaux à proximité immédiate des sondages pour faciliter leur rebouchage en fin de campagne. Les pierres issues du dégagement ont été, de préférence, placées à la base des tas de déblais afin de les stabiliser et empêcher leur versement dans la pente naturelle du terrain.

Chacun des sondages a été fouillé en suivant les unités stratigraphiques identifiées lors de l'opération tout en veillant à préserver les coupes qui permettent de lire la stratigraphie générale du

terrain. Un numéro particulier a été attribué à chaque unité stratigraphique (U.S.) composé d'une partie à deux chiffres correspondant au numéro du sondage dont fait partie l'U.S. (01, 02 ou 03) et d'une partie à trois chiffres numérotant les couches démarrant à 101. Pour plus de lisibilité et de clarté ces deux identifiants particuliers sont séparés par un 0. Un numéro d'U.S. souligné correspond à une U.S. négative. Seule la couche correspondant au substrat n'obéit pas à ces règles afin d'être bien différencié (U.S. 999). Les structures bénéficient également d'une identification numérique différente, deux lettres en fonction de leur nature (MR = mur, RT = restanque, ST = structure, etc.) suivies d'un nombre à deux chiffres, et sont parfois associées à un numéro d'U.S. Chaque U.S. fait l'objet d'une fiche particulière détaillant ses caractéristiques (nature géologique, texture, couleur, aspect, etc.) ses relations avec les autres couches identifiées ainsi qu'une interprétation temporaire.

Le mobilier archéologique présent dans les couches a été scrupuleusement récolté et stocké dans des sacs refermables correspondant à leur sondage, leur unité stratigraphique d'origine et leur type (ossements, céramique, bois, charbon, métal). Pour plus de précautions dans la conservation des éléments métalliques, un sachet de silicagel a été introduit dans chacun des sachets contenant des objets en métal absorbant ainsi l'humidité résiduelle qui se dégage toujours d'objets tout juste exhumés, les préservant de toute oxydation et dégradation supplémentaire.

2.3. Levé topographique

Une fois les limites des sondages placées et la fouille entamée, un levé topographique du site a été réalisé en plusieurs étapes, correspondant aux étapes de la fouille. Il permet de replacer les sondages par rapport au cadastre et au plan topographique établi lors de la prospection thématique d'août 2014. Les données ont été obtenues avec l'utilisation d'un théodolite optique (de marque Leica, modèle Wild T.2) fourni par le C.I.H.A.M²², que je remercie encore une fois ici. Le point de référence d'altitude implanté sur le rocher où s'élevait le château en 2014 a été réutilisé pour cette opération tout comme le point de station théodolite n°1 pour positionner le théodolite par rapport aux sondages (Oury 2014 : 24-25). Pour relever les données topographiques sur le terrain, la méthode adoptée consiste à prendre les coordonnées et altitudes des points caractéristiques des structures ou des points d'altitude des unités stratigraphiques. Une seule station a été nécessaire pour réaliser la totalité des observations topographiques car tous les sondages sont situés dans une zone peu étendue.

Un plan de situation des sondages a été réalisé (Fig. 4) et les structures dégagées ont pu être replacées sur le plan topographique (Fig. 6). De plus, les dessins des coupes et les plans ont été complétés par la mention des altitudes obtenues par les données topographiques. Pour cela, celles-ci ont subi un traitement informatique nécessaire à leur exploitation. Après constitution d'un formulaire contenant les caractéristiques des points relevés (distance du point de levé, hauteur mesurée, angles verticaux et horizontaux mesurés, etc.), les données sont converties en coordonnées géographiques (RGF93) et altimétriques pour être intégrées dans un logiciel de S.I.G. (QGIS 2.8.2). Une fois ces données replacées dans l'espace, confrontées à d'autres outils cartographiques (cadastre contemporain, cadastre ancien, etc.) et mises en forme, un traitement D.A.O. a été réalisé sur un logiciel de dessin vectoriel (Inkscape 0.91) pour un résultat plus clair et sobre.

22 Centre Inter universitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales, UMR 5648, Lyon.

2.4. Relevé des structures et des U.S.

Plusieurs méthodes de relevé archéologique ont été mises en place lors de cette opération de sondage : le relevé photographique, réalisé dans un premier temps, qui garanti une vision ponctuelle et objective d'une étape de la fouille ; et le dessin (plan et coupes), dans un second temps qui est déjà une interprétation figurée.

a) Relevé photographique

Le relevé photographique intervient avant chaque modification irréversible du sol ou d'une structure. Dans la mesure du possible, une photographie générale des sondages a été prise à chaque changement d'unité stratigraphique ainsi que des coupes après leur dessin. Pour des faits particuliers (mobilier, structures, etc.) un cliché plus précis est réalisé pour permettre une bonne re-contextualisation lors de l'étude en post-fouille. Chacune des photos est le témoin d'un état et doit être réalisée avec rigueur afin de présenter toutes les informations nécessaires à une bonne compréhension de l'état présenté. Une mire signalant l'échelle du cliché et permettant la réalisation de mesures est toujours présente sur les photographies ainsi qu'une flèche permettant l'orientation selon les points cardinaux. Une ardoise indiquant le lieu, l'année, le numéro de l'unité stratigraphique ou de la structure photographiée complète ces informations sur chacune des photos²³. Pour gommer tout effet d'optique, les photographies ont été réalisées à l'ombre, soit naturelle avant l'apparition du soleil, lorsqu'il est voilé par des nuages ou après son coucher ; soit artificielle obtenue en tendant une bâche perpendiculairement à l'axe du soleil.

Enfin, pour les clichés d'ensemble couvrant toute la surface d'un sondage, il a été nécessaire de prendre de la hauteur pour que toute la zone soit dans le cadre de la photo. Deux méthodes différentes ont été employées. La première, humaine, consiste à porter le photographe sur les épaules afin de le surélever tout en utilisant la pente naturelle du sol (c'est pour cette raison que la majorité des clichés sont pris vers le sud, sens de la pente). La seconde, mécanique, utilise une nacelle motorisée et télécommandée, sur laquelle se fixe l'appareil photo, et reliée à une perche télescopique qui permet son élévation à plusieurs mètres de hauteur. La difficulté majeure de cette dernière méthode est la stabilisation de la perche et de la nacelle au moment de prendre la photo. La moindre vibration donne un cliché flou et inexploitable.

b) Dessin des structures et des coupes

La réalisation de dessin intervient en fin de chantier pour donner un aperçu précis et réaliste des sondages fouillés. Pour cette opération, toutes les coupes stratigraphiques exploitables ont été relevées ainsi que la représentation en plan de la structure maçonnée du sondage 1. Le dessin est surtout un instrument de travail plus qu'une illustration puisque l'étude post-fouille permet notamment d'y ajouter des informations complémentaires, comme les altitudes de points caractéristiques. Les dessins sont alors utilisés pour mieux comprendre l'enchaînement des U.S. et mettre en lumière des situations difficilement visibles sur le terrain ou sur une photo. Enfin ils permettent aussi une interprétation des vestiges découverts avec la mise en évidence de caractéristiques selon des codes prédéfinis (césures, limites, négatif de structure, etc.).

23 Pour cette opération, une ardoise type Véléda a été employée. Il a été remarqué qu'elle présentait l'inconvénient d'être à fond blanc qui, à cause de la réverbération de la lumière, n'est pas toujours visible sur les photographies. D'après cette expérience, il est préférable d'opter pour une ardoise noire et d'écrire à la craie blanche.

Les dessins ont tous été réalisés à l'échelle 1/20 sur papier calque avec quadrillage millimétré et orthonormé. Un repère horizontal gradué est fixé au niveau de la coupe ou du plan à relever, puis avec un mètre les abscisses et les ordonnées de chacun des points caractéristiques sont interceptées et replacées sur le dessin. Une fois terminé, il est numérisé et reçoit un traitement sur un logiciel de D.A.O. (ici Inkscape v. 0.91) sur lequel sont ajoutées toutes les informations complémentaires (altitudes) ainsi qu'une légende permettant une meilleure compréhension du dessin.

2.5. Recherches en archives

Les recherches en archives se sont déroulées en deux temps : d'abord par un dépouillement de l'inventaire des archives seigneuriales de l'Argentière réalisé en 1481 et publié par P. Guillaume en 1884 afin de connaître plus précisément la situation de l'Argentière de la fin du XIII^e siècle jusqu'à la fin du XV^e. Une comparaison entre la transcription publiée et l'originale a été entreprise afin de prévenir des interprétations erronées de la publication. Dans un second temps, le cadastre napoléonien a été consulté ainsi que sa matrice dans le but de connaître l'état de ces terres au début du XIX^e siècle alors que le bourg castral est abandonné et le château détruit. Puis, un registre du XVI^e siècle conservé aux archives départementales des Hautes-Alpes, qui fixe les droits seigneuriaux a pu être consulté pour étayer nos connaissances sur l'évolution du bourg et du château de l'Argentière ainsi que les terres les entourant.

a) Archives seigneuriales de l'Argentière (1481)

Ce registre compile la description des actes passés par les différents seigneurs de l'Argentière de la fin du XIII^e siècle jusqu'aux environs de 1481. Cette source est la seule disponible qui évoque l'histoire de l'Argentière au Moyen Âge et permet d'aborder différents aspects et thématiques. C'est sur cet ouvrage que se sont basés les savants du XIX^e siècle pour réaliser leur monographie du mandement et c'est de là qu'ils tirent la plupart de leurs interprétations. C'est en partie pour cela que la vérification de la transcription publiée par rapport au manuscrit original était importante. Cet inventaire témoigne aussi de la complexité politique de la coseigneurie de l'Argentière. D'abord terre delphinale, le mandement est peu à peu délaissé au profit de deux familles nobles dauphinoises en particulier, les Alleman et les Auruce. La présence de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem est aussi très bien marquée avec des mentions nombreuses de l'hôpital de *Gradibus Caroli*, tout comme celle des bénédictins de l'abbaye de Boscodon responsables de l'hôpital de la Pierre Sainte. Le château et le bourg sont mentionnés sporadiquement pour désigner le lieu de pouvoir ou bien pour situer un bien. Cependant ces mentions permettent de glaner quelques renseignements, notamment sur l'existence d'une porte du Milieu située sur l'enceinte du bourg castral : « *portam Mediam* » (Guillaume 1888 : 18-19, n° 94) dont aucune trace n'a pu être relevée lors de la prospection thématique de 2014.

b) Archives Départementales des Hautes-Alpes (registres cadastraux)

Le château de l'Argentière et son bourg castral associé n'ont, semble-t-il, pas été réoccupés après leur abandon. Sur le terrain, aucun bâtiment postérieur à l'époque médiévale n'est visible, mais il est certain que des aménagements ont été réalisés à l'intérieur de l'enceinte après l'abandon du site. Le cadastre napoléonien est la source la plus ancienne qui permet de donner une vision figée de l'organisation du terrain où sont situés le château et le bourg médiéval au début du XIX^e siècle (1838). Grâce aux états de section, nous pouvons connaître, en plus des noms de propriétaires

de parcelles, le type de terrain (terre cultivée ou en friche, type de culture, etc.) ainsi que les lieux-dits de l'époque et même les micros lieux-dits invisibles sur les cartes d'État-major. Le site du château de l'Argentière se trouve sur deux sections différentes, la première (section C) est liée à l'habitat de hameau au-dessus du château (*La Bourgea*), la seconde (section D) est celle de l'habitat principal au début du XIXe siècle, présent autour de l'église Saint-Apollinaire (quartier de l'Église). Il est difficile de réunir des documents qui permettent de connaître l'évolution des terres du château entre la fin du Moyen Âge et le début du XIXe siècle faute de documentation exploitable.

Seul un autre document de XVIe siècle, conservé aux archives départementales des Hautes-Alpes, nous renseigne sur le château et le bourg. C'est un registre de papier d'environ cent cinquante folio rédigé au début du XVIe siècle par le notaire Jean Fabre à la demande du seigneur de l'Argentière Louis Aynard. Il rassemble les reconnaissances des biens possédés par chaque habitant de l'Argentière sur lesquels le seigneur prélève un impôt. Des articles ont été ajoutés durant tout le XVIe siècle ce qui peut donner des informations à différents moments et mettre en lumière une évolution. La lecture de ce type de source n'est pas aisée et mériterait plus d'attention pour une étude réellement complète. Il n'a été relevé ici que les mentions du château ou de la ville qui participent à une meilleure connaissance du site mais aucune localisation de vestiges ou de zones bâties n'a pu être réalisée à partir des sources trop vagues.

3. Données archéologiques

L'opération de sondage menée dans le bourg castral de l'Argentière a livré plusieurs informations importantes. Elle s'est déroulée dans trois zones distinctes où trois sondages ont été ouverts. Les résultats sont très différents suivant le sondage et n'apportent pas tous les mêmes renseignements. Le sondage n°1 porte les traces d'une habitation moderne, tandis que le second nous indique la manière dont les restanques remarquées lors de la prospection thématique de 2014 ont été mises en place. Enfin le sondage n°3 a livré une structure de terrassement qui semble appartenir au même réseau de restanques que celle du sondage n° 2 et que celles observées à l'état arasé sur tout le site.

3.1. Le sondage n°1 : une occupation de l'époque Moderne

Le sondage n°1 est situé dans la partie sud-est de l'enceinte du bourg castral, sur la parcelle cadastrale C1925 en bordure du chemin communal. Il jouxte l'enceinte médiévale et se développe selon un axe légèrement nord-ouest/sud-est. Il est longé au sud par le fossé creusé pour l'aménagement d'une conduite forcée entre 1910 et 1920 et démontée après la grande crue de 1928 (Cowburn, Ancel, Leuleu 2010 : 19), ce qui a pu perturber quelque peu la zone fouillée par endroits (Fig. 7). À l'origine mesurant 9 m² de surface, ce sondage a été agrandi vers le sud-est à deux reprises pour les besoins de la fouille : une première fois d'environ 1 m pour poursuivre la fouille dans de bonnes conditions puis encore de 70 cm dans la même direction pour former un palier de sécurité dans la berme. Une autre berme de sécurité a dû être aménagée le long de la bordure est du sondage par l'amoncellement organisé des pierres de remblai issues du sondage formant une restanque d'une largeur d'environ 80 cm.

a) Stratigraphie du sondage n°1

Le substrat géologique (U.S. 999), une roche schisteuse très friable et dégradée, a été atteint dans toute l'étendue du sondage. La roche présente à cet endroit une forte rupture de pente puisqu'elle apparaît au nord du sondage à environ 1 m de profondeur et suit une pente douce sur

1 m. Puis elle plonge subitement de plus de 2 m de profondeur pour se stabiliser, quasiment à l'horizontale, à l'extrémité sud du sondage. La rupture de pente du substrat paraît naturelle car aucune trace de taille ou de remaniement n'a été observée à cet endroit. La friabilité et l'éclatement naturel de la roche en assez mauvais état a parfois rendu son identification difficile, se confondant avec les couches de remblai. Cependant, une observation attentive de la géologie du site et la compréhension de la nature du substrat a permis de lever les doutes et de l'identifier sur toute son étendue.

En partie basse du sondage, vers la limite sud, une petite couche composée de substrat remanié (U.S. 010113), trop fine pour apparaître clairement sur la coupe stratigraphique a été observée. Elle correspond à une phase de creusement et d'aplanissement du substrat depuis le bas de la rupture de pente vers le sud. Ces résidus sont très ténus et la couche ne contient aucun mobilier.

Une structure maçonnée (MR01) vient se placer directement sur le substrat rocheux au bas de la rupture de pente, sur la partie plane aménagée par le creusement de l'U.S. 010113 (Fig. 8). L'espace laissé entre le mur et le substrat s'élevant en pente raide au nord a été comblé par un amoncellement de pierres et de rochers constituant un drain (U.S. 010107) (Fig. 9). Le rapport entre le drain et le mur est renforcé par la découverte de gros nodules de chaux dans le remblai de pierres, ce qui montre que les deux couches sont contemporaines ou légèrement décalées dans le temps. À ce mur MR01 sont associées deux couches stratigraphiques se développant vers le sud et qui semblent contemporaines et liées. La première, très fine et indurée (U.S. 010110), est probablement le niveau de sol d'occupation fonctionnant avec le mur MR01 et occupe toute la partie sud du sondage (Fig. 10). Le mobilier contenu dans cette couche est essentiellement constitué de clous ou de tiges métalliques, de quelques fragments de céramique et de quelques restes osseux liés à l'activité anthropique (cochon, bœuf, mouton ou chèvre, chevreuil). Des bois calcinés posés à plat et plutôt bien conservés y ont été également mis au jour (Fig. 11 et 12), certains étant même seulement brûlés en partie. Des traces de rubéfaction dans cette même couche témoignent aussi d'un incendie. L'U.S. 010110 est uniquement représentée sur le plan du sondage (Fig. 13) car elle ne se remarque pas dans les coupes stratigraphiques (Fig. 14-15), la mise en place d'un palier de sécurité à l'est et la présence d'une structure en bordure de sondage à l'ouest la masquent complètement.

La seconde U.S. associée au mur MR01, composée de pierres agencées sans liant dans un axe perpendiculaire au mur (U.S. 010112 = ST05), se situe en bordure sud-ouest du sondage (Fig. 16). Elle apparaît comme un aménagement particulier, assise de mur de refend ou seuil. Mais sa situation en bordure de sondage et son observation sur une faible section ne permet pas plus de précisions ni d'interpréter avec certitude ces vestiges. Cette U.S. contenait peu de mobilier. Seuls des tessons de céramique y ont été observés. Ils appartiennent à une écuelle, dont les fragments sont également contenus dans les U.S. 010111 et 010109. Cette situation est sans doute due à la nature aérée de la couche 010109 que le mobilier a pu traverser pour se transférer jusqu'aux couches inférieures en se glissant par les nombreux interstices. Des charbons ainsi que du bois brûlé se trouvaient dans les interstices entre les pierres de la structure. Tout porte à croire qu'ils proviennent de l'U.S. supérieure (U.S. 010111). Elle a été identifiée par une couche de cendres très fine (U.S. 010111), peu visible en stratigraphie car elle est seulement observée près de la coupe ouest, recouvrant l'U.S. 010112. Sans doute liée à l'incendie observé précédemment, il est probable que les planches retrouvées dans l'U.S. 010110 appartiennent en fait à l'U.S. 010111 tout comme les charbons et bois brûlés vus précédemment puisque l'U.S. 010111 en a également livré.

Une couche de démolition remblayant en partie le mur MR01 (U.S. 010109) est située juste au-dessus de la couche d'incendie. Elle est constituée de nombreux blocs de pierre, pour certains de dimensions imposantes, jetés de manière éparse. Dans la partie ouest du sondage, le mur

n'est plus visible, complètement détruit comme en témoigne cette couche pierreuse. De nombreux interstices entre les pierres n'étaient pas comblés par de la terre ce qui permis à du mobilier des couches supérieures de s'infiltrer parfois jusqu'au pied de cette couche, donnant des situations assez paradoxales, notamment pour la céramique où les fragments d'une écuelle quasiment entière se retrouvent dans trois U.S. différentes. Une poutre calcinée remarquée dans la berme sud (Fig. 17) pourrait appartenir à la phase d'incendie observée précédemment (U.S. 010111). Du bois sec, parfaitement conservé et sans trace d'incendie a été mis en évidence dans l'U.S. 010109.

Cette dernière, ainsi que le mur MR01 et l'U.S. 010107 accolée, sont recouvertes d'un remblai sableux de couleur brune (U.S. 010108) ne comportant aucune pierre contrairement à l'U.S. 010109. Des inclusions de chaux et de mortier décomposé issus de la destruction de la partie supérieure de MR01 ont été observées de manière régulière. Cette couche scelle le mur MR01 du côté ouest du sondage mais n'a pas été mise en évidence à l'est. Cette absence pourrait sans doute s'expliquer par le décapage des couches supérieures du sondage jusqu'au niveau du rocher pour suivre une pente relativement douce (U.S. 010115) et entamant l'U.S. 010108 à l'ouest et la faisant disparaître à l'est²⁴. Un surcreusement est remarqué dans cette même U.S. à l'ouest, au niveau du substrat rocheux en début de rupture de pente (U.S. 010114), et qui permet l'installation d'un amoncellement de cailloux s'étendant d'ouest en est (U.S. 010106) bien différencié de l'U.S. 010107 par le module inférieur des cailloux la composant (Fig. 18). Dans la partie est, une poche argileuse brun-noir jouxtant le substrat rocheux et suivant l'axe de la pente a été mise en évidence (U.S. 010105). Elle est probablement issue de l'érosion du substrat qui, par ruissellement s'est retrouvée piégée dans cette zone lors de la destruction du mur MR01 et son remblaiement (U.S. 010109).

Enfin, dans la partie supérieure nord du sondage, une fine couche argileuse et très compacte se superpose au substrat rocheux (U.S. 010102, Fig. 19). Elle est immédiatement recouverte par l'U.S. 010101 qui est elle-même surmontée d'une épaisse couche d'humus. Cette dernière couche de remblai englobe un empierrement rocheux de forme quadrangulaire proche de la surface (U.S. 010103 = ST01) et qui n'apparaît pas dans la coupe stratigraphique (Fig. 20). Enfin, une couche très schisteuse de couleur noire (U.S. 010104) située dans la partie sud-est du sondage est incluse dans l'U.S. 010101 sans qu'elle ne se remarque dans la coupe stratigraphique.

b) Description des structures mises au jour

Trois structures différentes ont été remarquées lors de la fouille du sondage n°1 : un empierrement quadrangulaire de faible envergure, un mur maçonné en partie détruit ainsi qu'une structure de pierre sans liant associée au mur précédent.

• L'empierrement rocheux (ST01 = U.S. 010103)

Situé tout proche de la surface dans le coin sud-ouest du sondage avant agrandissement (ABCH), cet empierrement rocheux est constitué de pierres de petit et moyen modules (Fig. 20). Elles sont empilées sur deux ou trois niveaux, la structure mesurant au total une quinzaine de centimètres d'épaisseur, sans qu'une organisation particulière n'ait pu être observée. L'empierrement s'étend sur une surface quadrangulaire d'environ 70 cm de côté. Sa régularité et sa composition très différente de l'U.S. 010101 qui l'englobe ne lui confère sans doute pas une origine naturelle, mais elle reste difficile à interpréter. Située dans la couche associée au terrassement réalisé pour installer un vignoble, il est probable que cet empierrement doive son existence à la récupération et l'amoncellement des pierres de la terre décapée et qui aurait été remblayé par la suite. Une autre hypothèse peut être avancée quant à la formation de cet empierrement. Il peut résulter du

24 Ce décapage a bien été mis en évidence lors de la mise en place des restanques dans le sondage n°2.

démontage après 1928 de la conduite forcée traversant le site, dévastée par la grande crue, et qui avait été installée entre 1910 et 1920 pour alimenter l'usine de quartz fondu installée en fond de vallée, bien plus en aval près du torrent du Fournel (Cowburn, Ancel, Leuleu 2010 : 19). Cette interprétation est renforcée par la présence de fragments de rivets fracturés issus de ce démontage démontrant que l'U.S. 010101 a été perturbée à ce moment-là. Il est également intéressant de noter que l'empierrement se situe quasiment à l'aplomb du mur MR01.

- **Le mur MR01**

Le mur MR01 est situé contre le substrat au bas de la rupture de pente. Conservé sur environ 1,75 m de longueur, il mesure 1,52 m de hauteur. D'une largeur totale de 70 cm, il est composé de deux parements quasiment de même dimensions (36 cm pour le parement extérieur et 34 cm pour le parement intérieur) parfois séparés de pierres de blocage. Il est construit avec des pierres de tout-venant brutes ou grossièrement équarries de moyen module. Bien vertical, des assises sont bien visibles sur chacun des parements pris individuellement (10 assises chacun), mais ne se retrouvent pas exactement de l'un à l'autre. Ces deux parements sont seulement conservés sur une distance de 95 cm, au-delà, seul le parement extérieur adossé au substrat persiste sur plus de 80 cm. Non soutenu du côté interne, le parement externe est à cet endroit relativement instable, c'est pourquoi il a été décidé de détruire cette partie du mur après avoir réalisé un relevé photographique de la zone (Fig. 21) et un dessin de la totalité de la structure (Fig. 13). Cela a également permis de poursuivre la fouille de manière plus confortable dans ce recoin exigü du sondage. Au-delà, le mur est complètement détruit si bien qu'il n'a pas pu être observé dans la coupe est du sondage.

La base du mur est sensiblement différente. Elle se développe sur 73 cm de hauteur et, plus large que les assises supérieures, mesure 90 cm de large dépassant uniquement sur l'arrière du mur, le reliant au substrat. Elle est également constituée de blocs de pierre de dimensions supérieures à celles remarquées sur les pierres de la partie supérieure du mur et moins bien organisées. Cette base qui peut être considérée comme la semelle de fondation du mur est directement enrochée dans le substrat, aussi bien horizontalement que verticalement pour le parement externe, lui assurant ainsi une meilleure prise et stabilité (Fig. 22). Le mur supérieur peut alors s'appuyer sur cette semelle de fondation et se développer en hauteur sans craindre d'affaissement ou d'effondrement.

Toutefois, le niveau de sol fonctionnant vraisemblablement avec le mur MR01 a été remarqué à la base de cette semelle de fondation (U.S. 010110) encourageant ainsi le risque d'un effondrement du mur vers l'intérieur ou aucune structure contrebutante ne lui assure de maintien. Ce problème de stabilité est réglé grâce au remblaiement de l'arrière du mur MR01, entre celui-ci et le substrat avec des pierres de moyen module (U.S. 010107). En recouvrant l'arrière de la semelle de fondation tout en y exerçant une pression, cela évite son basculement vers l'intérieur sous l'effet des fortes charges supportées. L'U.S. 010107 joue également un autre rôle très important pour le mur. Composée essentiellement de pierres, elle constitue un très bon drain permettant l'écoulement des eaux de ruissellement contre le substrat en préservant le mur de cette érosion dévastatrice qui emporte le mortier des murs et, à terme, les détruit. Cette utilisation de drains en arrière de constructions semi-enterrées ou accolées à des parois rocheuses se remarque notamment au niveau des maisons du village médiéval de Brandes-en-Oisans et reste employé dans la région jusqu'à des époques récentes²⁵.

25 Bailly-Maître, Bruno Dupraz 1994 : 117, 118 fig. 84.

La présence de tessons de céramique attribués aux XVIIe-XVIIIe siècles²⁶ dans l'U.S. 010110, scellée par la couche d'incendie (U.S. 010111) permet de situer ce mur comme appartenant à une habitation de l'époque Moderne détruite avant le début du XIXe siècle puisque celle-ci n'est pas représentée sur le cadastre napoléonien. Il est possible aussi que le mur observé ait été construit à la fin du Moyen Âge et remployé à l'époque Moderne en excavant le sol d'occupation médiéval. Cependant cette hypothèse s'avère très ténue et la moins plausible en l'absence d'éléments médiévaux découverts dans ce sondage. Compte tenu de la très faible portion de mur qu'il a été possible d'observer, il est difficile d'en savoir plus sur l'orientation du bâtiment, sa fonction ou encore sa hauteur. Peut-être que l'élargissement du sondage vers le sud et l'ouest permettrait de lever certain nombre d'interrogations.

- **La structure non liée (ST05 = U.S. 010112)**

Située à la base du mur MR01 et se développant vers le sud contre la bordure ouest du sondage n°1, la structure ST05 est assez mystérieuse. Composée de blocs de pierre non liés et de dimensions variées allant du grand au petit module, elle mesure une trentaine de centimètres de large et se dresse sur deux ou trois assises au maximum. Au moins un parement, tourné vers l'est, a pu être observé. Une fine couche de terre cendreuse la recouvre (U.S. 010111) ainsi qu'un amas de remblai (U.S. 010109). Pour savoir si elle se poursuit dans la coupe, il a été décidé de la démonter après enregistrement photographique. Rien dans la coupe ne permet de supposer une continuité le long du mur MR01.

Le plus frappant réside dans quelques matériaux employés pour réaliser cette structure. Ils proviennent d'un réemploi de pierres mises au rebut, notamment une pierre architecturale en marbre rose de Guillestre (Fig. 23), roche locale d'ornement très utilisée dans la région, dont le détournage a été arrêté en cours de taille, sans doute à cause d'un défaut de la pierre (fracture de la roche ou entaille), et un fragment de meule à aiguiser (Fig. 24).

La fonction de cette structure non liée est assez énigmatique. S'il est certain qu'elle ne doit rien au hasard d'un remblaiement (elle se situe sous la couche de destruction de l'habitation), son utilité n'est pas démontrée. Compte tenu de sa position, perpendiculaire au mur MR01, deux interprétations nous paraissent appropriées : il s'agit soit du soubassement d'un mur de refend partageant l'habitation en deux, soit de l'aménagement d'un seuil, notamment pour la pierre de taille en marbre rose assez robuste et imposante pour servir de pierre de seuil. Dans l'état des choses il est impossible de préciser ni même de confirmer ces interprétations.

c) Mobilier archéologique du sondage n°1

Du mobilier archéologique a pu être sorti du sondage n°1 et se répartit en diverses catégories ; à savoir du mobilier céramique, métallique, lithique ou osseux ; qui donne des renseignements sur l'occupation humaine à cet endroit du bourg.

- **Le mobilier céramique**²⁷

De nombreux tessons ont été retrouvés dans les différentes U.S. du sondage n°1. Si l'U.S. 010101 comporte le plus grand nombre de tessons découverts, ceux-ci sont trop fragmentaires et divers pour réaliser des observations fiables et précises. Sur les 86 tessons provenant de ce sondage, au moins 47 font partie de vases à forme fermée alors que seuls 22 autres présentent une forme

26 Je remercie ici encore Lucy Vallauri pour les observations et toute l'aide qu'elle a pu apporter à l'étude des céramiques découvertes sur le site.

27 Voir également l'étude particulière sur le mobilier céramique.

ouverte. La plupart semblent être des vases à liquide (cruches) ou des pots de stockage alors que les formes ouvertes sont essentiellement de la vaisselle de table (assiette, plat, écuelle, etc.). Un fragment de fond de faisselle est toutefois à remarquer car il est l'unique attestation de ce type de vaisselle sur le site en l'état des fouilles.

Trois couleurs de pâtes ont été observées : les grises, les blanches et les rouges (ces dernières sont subdivisées en plusieurs teintes : rouge foncé, rouge clair et rosé). Les pâtes grises ou blanches sont plutôt rares. La majorité des tessons comportent une pâte rouge foncé très micacée ce qui semble être une autre caractéristique des céramiques découvertes à l'Argentière. Si elles ne sont pas micacées, les pâtes sont très calcaires avec parfois des nodules de craie.

Toutes les formes observées appartiennent à l'époque Moderne et ne sont pas particulièrement datantes. Seuls des fragments d'assiettes découverts sur le sol d'occupation (U.S. 010110) permettent, par leur décor interne réalisé à l'engobe, d'avancer une datation des XVIIe-XVIIIe siècles (voir plus bas l'étude du mobilier céramique). Le seul élément archéologiquement complet est une écuelle présente dans la couche 010109 et dont certains tessons brisés se sont retrouvés dans les U.S. inférieures du fait des interstices de leur couche d'origine. Sa forme et son élaboration permettent également d'avancer la période des XVIIe-XVIIIe siècles. La typologie de ces formes, écuelle et assiettes, très fonctionnelle et utilisées pour le service à table permet également de supposer la fonction résidentielle de la pièce formée par le mur MR01.

• **Le mobilier métallique**²⁸

Le mobilier métallique découvert dans le sondage n° 1 n'est pas très abondant mais n'est pas non plus négligeable. Au total 18 pièces différentes ont pu être identifiées et sont, pour l'immense majorité, en fer.

Les objets les plus représentés sont les clous dont 9 exemplaires sont présents : un dans l'U.S. de remblai 010101, sept dans la couche d'occupation 010110 et un dans la structure ST05 contre le mur MR01. Ils n'ont pas tous la même morphologie : deux ont une tige de section ovale, cinq de section quadrangulaire, un de section circulaire et un autre de section trapézoïdale. Leurs dimensions sont aussi différentes puisque trois sont de plus gros calibre que les autres. Cependant, étant donné que la majorité des clous retrouvés ne sont pas entiers, il est difficile de les comparer plus précisément sur leurs dimensions ou leur utilisation.

Des pièces métalliques non identifiées ont également été découvertes, notamment une tige métallique mise au jour dans l'U.S. 010110 dont l'usage ne peut être précisé. Elle se différencie toutefois des clous par l'absence de tête et par la trace d'un trou circulaire d'axe transversal à l'une de ses extrémités. L'état de conservation est trop déplorable pour pouvoir proposer une identification. Une plaque de fer en forme de demi lune provenant de l'U.S. 010107 peut être ajoutée à cette liste (pl. 2, n°009). Sa mauvaise conservation et sa forme peu caractéristique entravent pour le moment toute identification.

Les pièces les plus intéressantes, quoique tout de même communes, sont au nombre de cinq. Tout d'abord deux lames ont été mises au jour. L'une, entière, correspond à celle d'un couteau pliant (U.S. 010101, pl. 1, n°001) et l'autre, fragmentée peut être la lame de forces ou, plus vraisemblablement, de couteau sans que l'on puisse déterminer s'il était pliant ou à lame fixe (U.S. 010105, pl. 1, n°002). Une partie de la tête d'un marteau a été découverte dans le comblement du

28 Pour plus de précisions et une vision globale du mobilier métallique découvert lors de cette campagne de sondage, se reporter à l'étude particulière menée par Arnaud Letailleur (titulaire d'un Master 2 en Histoire et archéologie Médiévale (CIHAM) et spécialiste du métal), que je remercie plus particulièrement ici pour cette contribution.

mur MR01 (U.S. 010109, pl. 2, n°004) et une boucle de harnachement était présente dans l'U.S. 010105. Celle-ci est relativement commune et ne possède plus son ardillon, malgré un état de conservation relativement mauvais, elle est très reconnaissable (pl. 1, n°005). Enfin, l'habillage métallique d'un bouton de veste a été retrouvé au fond du sondage dans les interstices de la structure ST02 (pl. 1, n°006). En bronze ou fer cuivreux, il n'est pas décoré et présente une face toute lisse ainsi que quatre languettes lui permettant d'être fixé sur le bouton. Ces quatre éléments, tous attribués à l'époque Moderne (XVIIe-XIXe siècles) concordent avec la datation fournie par l'analyse de la céramique.

- **Le mobilier osseux**²⁹

Quelques ossements ont été découverts dans le sondage n° 1 dans pratiquement toutes les couches. Seuls le drain 010106, la couche fine 010102 et les couches contenues dans l'U.S. 010101 (U.S. 010103 = ST01 et U.S. 010104) n'en ont pas fourni. Aucun ossement humain n'a été relevé dans des lots appartenant à des animaux domestiqués (bœuf, porc, chèvre, mouton) et sauvages (chevreuil, cerf, etc.). Des traces de découpe humaine visibles sur plusieurs os ainsi que l'absence d'individu entier nous montrent que nous nous trouvons sur un site de consommation et que ces déchets ont été rejetés durant toutes les phases d'occupation remarquées dans le sondage.

- **Le mobilier lithique**

Du mobilier en pierre a été découvert dans ce sondage, essentiellement dans les couches les plus profondes. Il peut être classé selon différentes catégories suivant leur utilisation.

Des objets en pierre utilisés dans l'artisanat sont les pièces les plus remarquables. Un fragment de meule à aiguiser a été réemployé dans la mise en place de la structure ST05 (U.S. 010112) appuyée sur le mur MR01 (Fig. 24). Fracturée en partie haute et partie basse, toute la partie centrale est conservée. Elle mesure environ 38 cm de diamètre et plus de 11 cm d'épaisseur dans la partie centrale (Fig. 25). L'œil, cavité de forme circulaire qui traverse la pierre pour permettre la mise en place d'un axe de rotation, mesure environ 5 cm de diamètre. De forme convexe sur ses deux faces, l'épaisseur de la meule se rétrécit progressivement pour atteindre un peu plus de 5 cm aux extrémités (Fig. 26). Son interprétation en meule à aiguiser est confirmée d'une part par sa petite dimension et, d'autre part, par la surface de travail observée sur la tranche de la pierre et non sur une de ses faces comme les meules à moudre (Fig. 27).

Des fragments appartenant à une meule à moudre le grain ont été découverts dans le comblement du mur MR01, fait de pierres de tout calibre jetées en vrac (U.S. 010109). Au nombre de trois, les fragments sont jointifs et forment un peu moins de la moitié de la meule (Fig. 28). Réalisée dans une roche relativement dure, de couleur gris-bleu foncé et veinée de quartz, sa provenance est sans doute locale sans que la carrière d'extraction ne soit précisément localisée. Ses dimensions peuvent tout de même être déduites car l'emplacement de l'axe de rotation de la meule (œil) a été en partie conservé. D'un diamètre général de 47 cm, elle présente une face supérieure taillée et très légèrement arrondie et polie par le temps ainsi qu'une face inférieure plane, relativement lisse et de forme légèrement concave. Elle mesure 13 cm d'épaisseur au niveau des bords et 12 cm au niveau de l'œil qui mesure 9 cm de diamètre. Sur la face interne du premier fragment, une petite encoche de 2,5 cm de large, 3 cm de long et 1,1 cm de profondeur a été pratiquée en travers de l'axe de l'œil afin d'y loger une petite pièce métallique indispensable au bon fonctionnement du moulin : l'anille (Fig. 29). Ces caractéristiques permettent d'affirmer qu'il s'agit

29 Pour plus de précision se reporter à l'étude menée par Léa Roux (Archéozoologue, Associée au laboratoire EDYTEM, Université de Savoie, Chambéry) que je remercie ici pour sa contribution.

de la meule active d'un moulin à bras. En effet, ses petites dimensions ne peuvent pas la classer dans la catégorie des meules de moulins mécaniques (Belmont 2006 : 16, 68). De plus, en l'absence de cours d'eau à proximité, il est difficile d'imaginer l'installation d'un moulin sur le site, ce qui est confirmé par l'observation de la carte de Cassini qui mentionne seulement des moulins sur le lit du torrent du Fournel bien plus en aval (Fig. 5). Deux marques circulaires concentriques dont l'utilité n'a pas pu être précisée ont été mises en évidence sur la tranche du troisième fragment (Fig. 30). Mesurant 6 cm de diamètre pour le plus grand et 0,6 cm pour le plus petit, ces marques sont peut-être issues de la fixation d'un manche permettant à l'opérateur d'actionner le moulin par la force des bras en poussant dessus. Ceci est, pour le moment, la seule hypothèse évoquée pour expliquer ces traces circulaires. Située dans la couche de remblai, il est possible que cette meule soit utilisée durant la phase d'occupation de la maison, puis, fracturée, devenue hors d'usage par son usure, ou endommagée dans l'incendie de la maison (aucune trace d'exposition au feu n'a toutefois été observée sur les fragments retrouvés) elle a été rejetée au rebut dans le comblement du mur MR01 à moitié détruit. Il est possible que la partie de la meule retrouvée ait été fractionnée en trois au moment où elle a été jetée dans le comblement. Elle témoigne tout de même d'une activité de meunerie de faible ampleur, sans doute pour un usage individuel, à l'époque Moderne en lien avec l'occupation remarquable.

D'autres objets appartiennent à la sphère plus individuelle. Également découvert dans le comblement du mur MR01 (U.S. 010109), un fragment de pierre de forme allongée mesurant plus de 6 cm de long pour 2,5 cm de large et 1,5 cm de hauteur peut être attribué à une pierre à aiguiser. (Fig. 31). Son utilisation peut être domestique pour affûter une lame de couteau ou liée aux travaux des champs pour l'aiguisage de faux, faucilles ou serpettes. Dans la même U.S. un demi galet à la face inférieure plane et à la texture irrégulière a été retrouvé. Mesurant 12,5 cm de long, 8 cm de large et 2,5 cm de hauteur, il tient parfaitement dans la main grâce à sa surface externe bombée. De légères encoches ont été aménagées dans la tranche au niveau de l'emplacement des doigts pour assurer une meilleure ergonomie (Fig. 32). Ce galet, modifié par l'homme, pourrait servir de matériau abrasif utilisé notamment dans le travail du fer et l'aiguisage, grâce à sa face interne à la texture très grenue et aux nombreux éléments de quartz durs. Une autre hypothèse tout à fait plausible est également avancée. Cet objet pourrait effectivement servir comme moyen de percussion pour casser les fruits à coque (amandes, noix, noisettes, etc.) et donc servir à des fins domestiques pour la préparation des repas. En l'absence d'éléments plus précis il est difficile de vérifier ces hypothèses.

Ensuite des pierres à vocation architecturales ont été mises au jour. Des morceaux de tuf, pierre très utilisée dans la construction monumentale pour ses capacités physiques (résistance à la compression, isolation du gel, légèreté, facilité de taille, etc.), ont été retrouvés dans le comblement du mur MR01 (U.S. 010109). De section trapézoïdale, les blocs observés aux angles externes biseautés sont de petites dimensions : 14 cm de large pour plus de 14 cm de long et 22,5 cm de hauteur (Fig. 33). Sa face arrière est très irrégulière, comparée aux cinq autres qui sont relativement planes, et c'est sans doute par cette face que le bloc était fixé dans le mur. Le bâtiment où il était employé a sans doute été détruit ou alors, cet élément, abîmé ou passé de mode a été remplacé et dans tous les cas rejeté dans la fosse de comblement du mur MR01.

Une seconde pierre architecturale fait partie de la structure ST05. Son usage y est détourné car elle n'a pas été conçue exprès pour servir dans cette structure où elle est en réemploi (Fig. 23). C'est un bloc massif réalisé dans du marbre rose de Guillestre, formation géologique locale et très prisée pour rehausser luxueusement les constructions aristocratiques (Estienne, Nicolas 1999 : 170-174 ; Oury 2012 : 16, 26, 28). Il mesure plus de 75 cm de longueur pour environ 50 cm de largeur et

plus de 35 cm de hauteur (Fig. 34). Ce bloc était vraisemblablement en cours de taille lorsqu'il a été abandonné puis réemployé car les faces lisses présentent des traces d'outils de taille et notamment des ciselures périmétriques régulières (Bessac 1986 : 32, Fig. 7, n° 3 ; 46, Fig. 12). De plus sur la face supérieure se remarquent deux sillons sécants peu profonds qui sont probablement un tracé préparatoire au dégrossissage de deux faces pour obtenir le bloc final de forme légèrement trapézoïdale évoquant un claveau. Les raisons qui ont poussé le tailleur de pierre à stopper son travail nous sont inconnues, sans doute un défaut de la roche remarqué trop tardivement ou une fracture apparue en cours de taille, fragilisant la structure du bloc, ont nécessité cet arrêt. La pierre a alors été réemployée dans cette structure fonctionnant en même temps que l'habitation moderne mise en évidence sans que l'on puisse savoir si cet usage a été immédiatement consécutif à l'arrêt de la taille ou si la pierre a été abandonnée un temps indéterminé avant d'être réutilisée.

Enfin un morceau de quartz a été retrouvé dans l'U.S. 010101, sans doute perdu là par un des ouvriers ayant réalisé la terrasse (fin XVIIIe-début XIXe siècles) ou ayant travaillé au montage et démontage de la conduite forcée (1910-1930). Ce quartz est très pur et translucide (Fig. 35) et présente des faces en partie taillées. Il provient probablement de l'Oisans, vallée encore réputée à l'heure actuelle pour les nombreux minéraux qu'elle renferme, ou de la région de Châteauroux près d'Embrun où ce type de quartz peut également se rencontrer. Sa présence sur le site de l'Argentière est inexplicable et assez incongrue car ce type de minéral fait plutôt l'objet de collection que d'utilisation artisanale ou domestique. Il a également pu être rapporté pour son aspect esthétique et ensuite perdu.

d) Interprétation générale et chronologie

Tous ces éléments récoltés en cours de fouille et analysés permettent de mettre en place une interprétation d'enchaînement des différentes U.S. synthétisées sur un diagramme stratigraphique (Fig. 36).

En premier lieu, le substrat rocheux (U.S. 999) est décapé pour permettre la construction du mur MR01 qui est complétée par la mise en place d'un drain sur sa face externe (U.S. 010107), entre le mur et le substrat. La mise en place du drain se fait sans doute de façon simultanée à la construction du mur ce qui permet d'expliquer la présence de gros nodules de chaux appartenant au mur MR01 dans le drain non maçonné. Le sol d'occupation 010110 se forme juste après l'achèvement du mur tout comme la mise en place de la structure non liée ST05. Cet ensemble paraît fonctionner sur la même période et la nature du mobilier découvert indique qu'il s'agit d'un bâtiment d'habitation. Des tessons de céramique découverts sur le sol d'occupation 010110 permettent de dater cet état des XVIIe-XVIIIe siècles.

Cette maison est ensuite détruite par un incendie qui est identifiable par divers vestiges de bois calcinés bien conservés et la présence d'une fine couche cendreuse juste au-dessus de la structure ST05. Cette interprétation est renforcée par la présence de charbon de bois dans les couches 010110 et 010112 en contact direct avec la surface de l'incendie caractérisé par l'U.S. 010111. Dans un laps de temps qu'il est impossible de préciser, mais qui nous paraît plutôt court, l'ensemble des décombres de la maison ont été d'abord comblés sur une certaine hauteur par un amoncellement de pierre (U.S. 010109), dont certaines sont mises au rebut après utilisation (meule, pierres architecturales, etc.). Puis, les pans de mur dépassant encore ont été démontés et le terrain a été remblayé pour réoccuper le sol (U.S. 010105 et U.S. 010108). Cette destruction a sans doute été menée entre la fin du XVIIIe siècle et le début du XIXe car en 1838, lors de la réalisation du cadastre napoléonien, aucune maison n'apparaît à cet endroit (Fig. 37).

Puis, la couche de remblai 010108 a été recreusée jusqu'à la partie supérieure du rocher (U.S. 999) afin d'aplanir le terrain. Une seconde couche de terre est venue se superposer au tout pour la mise en place des restanques et de la culture de la vigne (U.S. 010101). Cette étape se déroule également entre la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle puisque les restanques présentes sur le terrain respectent les limites du parcellaire visible sur le cadastre napoléonien qui identifie également ces terres comme un vignoble. Il est probable que la réoccupation des terres en vigne soit immédiatement consécutive à la destruction de la maison et au remblaiement de ses décombres.

Enfin, la couche 010101 a été perturbée à au moins deux endroits (U.S. 010104 et ST01) par la construction d'une conduite forcée traversant le site pour aller alimenter l'Usine du Quartz Fondu dans les années 1910-1920 (le projet est mis en place dans les années 1910-1916) et par son démontage intervenu après les crues de 1928 qui ont fortement endommagé la conduite. Des rivets industriels fracturés mis au jour dans la structure ST01 témoignent de ce démontage. Ils sont identiques à ceux que nous pouvons encore voir en place sur des piles maçonnées qui supportaient la conduite forcée et qui s'élèvent en amont, dans la gorge du Fournel. De plus des scories ont été découvertes dans la couche 010101 et seraient à mettre en relation avec la construction de la conduite qui nécessitait sans doute l'emploi d'une forge mobile pour élaborer les pièces métalliques sur place, d'où un rejet de scories.

3.2. Le sondage n° 2 : l'implantation des restanques

Le sondage n° 2 a été implanté quelques mètres en amont du sondage n° 1 sur la parcelle C1926. Tout comme son homologue, il longe selon le même axe le mur d'enceinte médiéval dont les vestiges les mieux conservés se trouvent à son niveau. La situation exacte de ce sondage n'a pas été choisie par hasard, il traverse une des restanques encore visibles sur le site qui correspondent à un réaménagement de l'intérieur du bourg après son abandon (Fig. 38). Le but premier de ce sondage est de mieux comprendre comment ces structures de terrassement ont été construites et de documenter plus précisément cette phase d'occupation particulière. Il a donc été décidé de percer la restanque et de la démonter pour obtenir une coupe bien lisible et interprétable (Fig. 39-41). Le sondage ne s'est pas installé en jonction immédiate avec le mur d'enceinte dans un souci de préservation des vestiges. C'est en effet grâce au contrebutement perpendiculaire de la restanque que celui-ci a perduré. Démonter la restanque à cet endroit aurait sans doute déstabilisé le mur et aurait débouché sur son effondrement.

a) Stratigraphie du sondage n° 2

Lors de la fouille du sondage n° 2, le substrat rocheux (U.S. 999, Fig. 42) a très vite été atteint présageant une stratigraphie succincte. En effet, le rocher apparaît à une quarantaine de centimètres de la surface au nord et à environ 80 cm du côté sud. Entre les deux extrémités du sondage, le rocher n'est jamais en dessous de 1,20 m de la surface, notamment au niveau de la restanque qui crée une rupture de pente dans le profil du terrain. Le rocher présente une pente très irrégulière d'axe à peu près nord/sud : d'abord très raide dans sa partie amont (nord), le pendage s'adoucit brusquement au bout d'environ 60 cm. L'affleurement rocheux poursuit sa course en pente douce jusqu'à la fin du sondage du côté ouest et seulement sur plus de 2,50 m du côté est où il présente ensuite une rupture de pente verticale de 40 cm de profondeur pour finir sur une trajectoire horizontale jusqu'au bout du sondage. Le substrat rocheux est de même nature que celui rencontré dans le sondage n° 1 qui n'est autre que son prolongement. Composé de schistes très altérés et friables se délitant complètement sous le passage de la truelle, le substrat est difficile à repérer au premier abord.

La première U.S. rencontrée au-dessus du substrat est une U.S. négative (U.S. 020103) résultant d'un décapage complet du substrat afin d'aménager un pendage régulier sur une partie du rocher. Il n'est pas exclu que celui-ci ait alors été taillé à ce moment-là, notamment vers le coin sud-est où une rupture verticale est observée dans la pente. Cependant, cette hypothèse est impossible à confirmer tant le substrat, en mauvais état, s'effrite. Dans ces conditions il est ardu de repérer des traces de taille ou d'outils.

Comme constaté dans le sondage n° 1, une fine couche très indurée et lacunaire (U.S. 020102) se remarque en quelques endroits du sondage (Fig. 43). Elle correspond à une première phase de remblai où une fine couche de terre a déjà été apportée pour débiter les travaux de terrassement et qui a sans doute été tassée à force de piétinement par les passages répétés des ouvriers. Aucun mobilier n'a été découvert dans cette U.S.

Enfin viennent deux U.S. contemporaines l'une de l'autre qu'il est difficile de séparer tant elles sont imbriquées. Il s'agit de la restanque RT01 et de son remblai 020101 qui ont été installés de manière simultanée. Le remblai recouvre à la fois la terrasse située au pied de la restanque et constitue celle située au-dessus. Aucune différence de texture, de couleur ou de nature n'a pu être observée au sein de cette U.S. qui est relativement homogène et similaire dans toutes les zones du sondage, que ce soit en arrière de la restanque, au pied de cette dernière ou encore en surface. Aucune structure drainante n'a été mise en évidence à l'arrière de la restanque RT01.

b) Description de la restanque RT01

La restanque RT01, initialement appelée RST1 lors de la prospection thématique menée sur le site en 2014 (Oury 2014 : 33), soutient perpendiculairement le mur d'enceinte médiéval. Haute d'un mètre en surface, à la jonction du mur d'enceinte, son élévation diminue progressivement jusqu'à s'évanouir dans le sol après avoir parcouru environ 9 m vers l'ouest. Les pierres qui la constituent sont de moyen appareil, non équarries et ne sont pas disposées en assises régulières, comme la coupe JK pourrait le faire croire (Fig. 39-40), si bien que cela donne au mur un aspect assez rustique. Les traces d'érosion sont visibles car la restanque présente une brèche, la coupant en deux, visible dans la coupe IL (Fig. 39, 41). La terre de la terrasse supérieure s'est déversée et le décrochage dans le relief créé initialement par la restanque a été atténué par l'amoncellement pour présenter une pente abrupte mais régulière.

• Construction de la restanque

La coupe JK nous renseigne assez bien sur les méthodes de construction mises en œuvre pour l'édification de cette restanque. La première remarque est assez surprenante : malgré la proximité du substrat rocheux cette structure n'est pas enrochée. En effet, alors que cela aurait contribué à sa stabilité, une couche de terre épaisse d'une dizaine de centimètres a été placée sur le rocher avant que le premier lit de pierre de la restanque ne soit posé. Le profil visible ici est celui d'une restanque à un seul parement constitué de 6 niveaux de pierres³⁰ empilés verticalement. Cinq sont actuellement visibles à l'air libre et le dernier est enterré par le remblai de terre de la terrasse inférieure. Cependant, il n'est pas sûr que cette disposition ait été volontaire et surtout ait été mise en place à l'origine. En effet, il est tout à fait possible que le premier niveau de pierres ait été posé en surface ou semi-enterré puis peu à peu recouvert de terre par l'érosion qui fait dévaler la terre de la terrasse supérieure vers la terrasse inférieure.

30 Compte tenu du fait qu'aucune assise régulière ne peut être suivie sur toute la longueur de la restanque, il ne nous a pas semblé approprié de parler ici d'assises. Nous avons donc préféré employer le terme de niveau.

Une fois le premier niveau de pierres placé, l'arrière de la restanque, située entre le substrat, presque vertical, et le plan de la structure, est progressivement comblé au fur et à mesure que la restanque est montée. C'est pour cela qu'il est difficile de séparer les deux U.S. différentes (RT01 et U.S. 020101) d'un point de vue chronologique. Elles sont mises en place simultanément et l'une par rapport à l'autre. Un deuxième point surprenant peut être, à ce stade, observé : le remblai arrière est constitué pour grande part de terre et non de cailloutis comme il l'est préconisé à l'heure actuelle (Lassure, Rouvière 1998, Lassure 2008). Le remblai 020101 contient quelques petites pierres mais elles sont globalement peu présentes. Quelques pierres de moyen module ont été placées directement à l'arrière des pierres de parement mais aucun empierrement n'a été mis en place pour assurer une plus grande stabilité à la terrasse supérieure. L'équilibre de la structure est uniquement assuré d'une part par le poids des pierres utilisées, sans être pour autant très important, et d'autre part par leur disposition progressivement inclinées vers l'arrière au fur et à mesure de la construction. Cette méthode d'élévation permet d'ériger un mur avec un fruit relativement fort : le parement s'écarte de 34 cm par rapport à l'aplomb en un peu plus d'1 m d'élévation. Cela permet de rejeter la poussée due au poids des matériaux vers l'arrière. Cette même poussée est contrebutée par celle imprimée par le remblai situé à l'arrière du mur. La restanque et son blocage sont donc indissociables car l'un ne tiendrait pas indépendamment de l'autre.

Les deux terrasses ainsi créées ont un pendage actuel important, mais cela n'a peut-être pas toujours été le cas. L'inclinaison visible aujourd'hui peut provenir du phénomène d'érosion qui a fait s'accumuler la terre venant des terrasses supérieures et créant ainsi une pente régulière qui est observable directement sur la coupe IL. Des vestiges de l'exploitation viticole qui a résulté de l'installation de ces terrasses sont encore visibles sous la forme de ceps de vigne sauvage. D'après les sources historiques (Vernet 1944), ce vignoble alpin de faible importance n'a pas survécu aux épidémies de mildiou et de phylloxéra qui décimèrent nombre d'exploitations française et a vu l'implantation de pieds de vigne résistants provenant d'Amérique.

• **Evolution de la restanque**

La restanque mise en place n'a pas subi de modifications durant sa durée d'utilisation. Les traces de changement que nous pouvons observer sont dues à la dégradation de la structure après l'abandon du vignoble et le mise en friche de toutes les terres à l'intérieur du bourg. Cet état de destruction est notamment visible dans la coupe IL du sondage n° 2 (Fig. 39 et 41).

Le terrain ne présente en surface aucune rupture de pente qui pourrait trahir la présence, à une époque passée, d'une restanque et de terrasses. Seuls les blocs de pierre de gros et moyen modules visibles dans la coupe attestent la présence d'une structure qui se serait effondrée. En effet, les pierres employées pour la construction de la restanque ne sont plus organisées de manière verticale comme elles l'étaient à l'origine, mais selon un axe quasiment horizontal, légèrement incliné dans le sens de la pente. Beaucoup de scénarios sont possibles pour expliquer cette destruction et il faudrait une étude plus précise de la position des matériaux dans la coupe, de leur taille relative ainsi que de leur position originelle pour proposer l'évolution la plus réaliste. Cependant quelques commentaires peuvent être formulés.

L'effondrement de la restanque sur une partie de sa longueur a sans doute été accéléré par la méthode de construction non enrochée et sans remblai caillouteux à l'arrière. Ces deux paramètres jouent un rôle important dans la stabilité de la structure mais aussi dans son évolution dans le temps. L'enrochement permet une meilleure résistance aux fortes charges et le cailloutis atténue la poussée exercée sur la restanque par la terrasse supérieure et lutte également contre

l'érosion en permettant l'infiltration rapide des eaux de pluie sans que celles-ci ne ravinent les terrasses. Dès sa conception, la restanque n'était visiblement pas faite pour durer éternellement.

L'érosion naturelle du site est responsable de la destruction de la structure car l'accumulation de terre venant de plus haut a créé une surcharge accentuée par les faiblesses de construction de la restanque. Celle-ci n'a pas pu supporter ce poids supplémentaire et s'est progressivement renversée sur la terrasse inférieure.

Nous sommes donc face à une structure de terrassement construite en une seule phase de travaux (du décapage du substrat à la construction de la restanque et à son remblai simultané). Sa destruction partielle intervient après son abandon à cause d'une érosion naturelle forte qui transporte des volumes de terre important depuis le haut du site au nord vers le bas au sud.

c) Mobilier découvert dans le sondage n° 2

Moins important en terme de volume de terre creusée que le sondage précédent, le sondage n° 2 est, logiquement, plus pauvre en mobilier découvert. Des tessons de céramiques ont été mis au jour ainsi que quelques objets métalliques. Aucun mobilier lithique ou d'ossements n'étaient présents dans les U.S. fouillées. La rareté du mobilier est donc une caractéristique de ce sondage.

• Le mobilier céramique du sondage n° 2

Seulement 18 tessons ont été récoltés dans ce sondage, tous dans l'U.S. 020101. Vu la taille infime de certains fragments, il n'a été possible de déterminer la forme générale du vase uniquement dans 8 cas : 6 sont des formes ouvertes et seulement 2 sont de formes fermées. Ce constat est exactement l'inverse de ce qui avait été remarqué dans le sondage n° 1 avec une prépondérance des vases fermés. Cependant, la faible importance de l'échantillon de tessons issus du sondage n° 2 ainsi que leur provenance d'une U.S. unique ne permet pas véritablement de réaliser des comparaisons fiables.

Au niveau des pâtes, une très forte prépondérance des pâtes rouges foncé micacées s'observe puisque cette catégorie ne regroupe pas moins de 14 tessons. 3 autres sont en pâte rouge clair calcaire et un dernier a été façonné dans une pâte encore plus claire, rosée et également calcaire. Les pâtes rouges micacée semblent donc être une caractéristique de la céramique découverte sur le site et qui se retrouvent dans plusieurs zones du bourg castral.

Quelques tessons méritent tout de même toute notre attention. Un fragment d'une aile d'assiette (n° 120) pourrait être mise en relation par son décor à l'engobe avec le fragment d'assiette retrouvé dans le sondage n° 1 sur l'U.S. 010110 (n° 112) et daté des XVIIe-XVIIIe siècle. De même un autre fragment d'aile d'assiette (n° 121) pourrait également appartenir à la même période. Le tesson n° 131 présente même des traces de brûlé sans que nous puissions savoir si elle sont consécutives à un incendie ou à une utilisation du récipient pour la cuisson des liquides ou des aliments.

• Le mobilier métallique du sondage n° 2

Comparé à la relative abondance d'objets métalliques retrouvés dans le sondage n° 1, le sondage n° 2 est très pauvre. Seuls deux ont été mis au jour dans l'unique U.S. qui a donné du mobilier.

Le premier, assez mal conservé et fragmentaire est un morceau d'anneau (pl. 1, n°012). Il mesure environ 3 cm de diamètre pour une épaisseur irrégulière de moins d'1 cm et pouvant

atteindre 1,5 cm. Le métal est très corrodé mais la forme générale de l'objet se discerne facilement. Bien qu'une identification précise soit compliquée à donner, il se pourrait que ce soit l'anneau d'une clé. Bien sûr, rien ne la rattache à ce contexte de mise en place de terrasses de culture car aucune maison ne semble en lien.

Le second objet métallique est un clou entier de tête circulaire mesurant près de 5 cm (pl. 2, n°025). Sa pointe est recourbée et sa tige est de section quadrangulaire. Sa forme et sa taille relativement courantes ne permettent pas de préciser l'usage de ce clou qui a pu être employé en menuiserie, charpenterie ou pour fixer un objet quelconque.

d) Interprétations et chronologie

Le sondage n°2 a livré des U.S. qui appartiennent à une seule et même phase d'aménagement du site (Fig. 44). En effet, toutes entrent dans le processus de construction des restanques et de la mise en place des terrasses cultivées (vigne).

Dans un premier temps, tout le terrain a été décapé jusqu'au substrat pour obtenir une meilleure stabilité (U.S. 020103). Rien n'indique que le rocher ait été directement taillé pour éliminer les reliefs trop désavantageux, mais l'hypothèse est tout de même plausible vu la friabilité de la roche à cet endroit. Ensuite, le sol a été recouvert par endroit d'une fine couche de terre (U.S. 020102), sans doute lors des allées et venues des ouvriers durant le décapage ou les autres phases de la construction. Cette couche, n'a pas pu être identifiée dans tout le sondage ce qui nous pousse à croire que sa présence n'est que le fruit du hasard et non d'une action pensée ou d'une étape du processus de construction de la restanque.

Enfin, pour édifier la structure de pierre, tout le sol est recouvert d'une couche d'une dizaine de centimètres sur laquelle est placée la première rangée de pierres de la restanque (U.S. 020101 et RT01). Cette dernière est édifiée en concomitance avec la mise en place du remblai qui se soutiennent mutuellement. Les traces d'érosion sont difficiles à identifier et surtout à différencier de la couche de remblai relativement homogène en tout point du sondage.

En raison du peu d'éléments mobilier découvert, il est difficile d'avancer une datation très précise. La présence d'un tesson appartenant aux XVIIIe-XVIIIe siècles concorde avec l'hypothèse d'une mise en place des restanques entre la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle qui s'appuie sur des indices issus de sources historiques (cadastre napoléonien). Contrairement au sondage n°1 aucune perturbation du terrain n'est décelable au XXe siècle.

3.3. Le Sondage n° 3 : découverte d'une autre restanque

Le sondage n° 3, non prévu à l'origine, a été implanté après réflexion de l'équipe de fouille et en concertation avec le SRA, sur une parcelle relativement pentue située au centre du bourg castral non loin de la limite hypothétique sud, juste en amont du passage de la conduite forcée (Fig. 6)³¹. Elle est également placée en bordure d'un chemin communal, aujourd'hui invisible tant la végétation est dense à cet endroit (ronces, hautes herbes, chardons, etc.), mais bien représenté sur le cadastre napoléonien ou même le cadastre actuel. Ce chemin, par sa présence sur le parcellaire du XIXe siècle, pourrait être une ancienne rue du bourg. L'intérêt de ce sondage est de pouvoir observer le sous-sol dans une autre partie du bourg castral et de peut-être y retrouver une voie de circulation ainsi que des bâtiments longeant cette rue.

31 Je remercie à ce titre tout particulièrement la famille Bellot pour leur autorisation donnée pour implanter le sondage sur leur parcelle ainsi que leur rapidité de réponse.

a) Stratigraphie du sondage n° 3

L'organisation stratigraphique est mise en lumière par le dessin de la coupe est/ouest (OP) et des coupes nord/sud, paroi ouest (MP) et paroi est (NO) (Fig. 45-47).

Le substrat rocheux n'a pas été atteint dans ce sondage, mais la profondeur déjà importante (environ 1,20 m du côté de la berme sud et plus de 2,20 m de la berme nord) a nécessité l'arrêt de la fouille car les conditions de sécurité ne pouvaient plus être respectées dans la mise en place de paliers de sécurité.

La dernière U.S. atteinte et qui n'a pas été fouillée est l'U.S. 030108 (Fig. 48). Repérée uniquement dans la partie sud du sondage, celle-ci est de couleur brunâtre avec, en surface, de nombreux petits cailloux.

Au-dessus de l'U.S. 030108 a été érigé une restanque (RT02) qui n'était pas visible en surface (Fig. 49). Celle-ci partage le sondage en deux zones, une inférieure où se trouvent la majorité des U.S., et une supérieure de faible surface qui n'a quasiment pas été fouillée. Plusieurs U.S. sont accolées à la restanque RT02 jusqu'à son sommet.

La première est l'U.S. 030107 qui est sans doute la couche de remblai installée juste après la construction de la restanque pour constituer la terrasse inférieure (Fig. 50). Celle-ci est d'une couleur grisâtre contenant de nombreuses inclusions de schistes noir délités, ramollis et très friables. Leur couleur noirâtre leur donne l'aspect de charbon tout comme leur effritement sous le passage de la truelle. Quelques objets ont été découverts dans cette couche. On note une abondance de tessons de céramique de consommation (14) avec notamment deux fragments d'écuelle à oreilles trilobées. Trois éléments métalliques ont aussi été mis au jour dans cette couche : deux clous (n°030-031) et une petite plaque (n°010) dont l'utilité n'a pas pu être précisée.

Au-dessus se trouve immédiatement l'U.S. 030106 qui est une couche de remblai sablonneuse brun foncé et très compacte. Cet aspect fait penser à une couche de limon due au ruissellement de l'eau et à l'accumulation de boue en contrebas de la pente, tassée par l'eau. Elle présente de nombreuses inclusions de pierres de moyen module accompagnées de nodules de chaux et de lits de schistes en décomposition et friables mais moins altérés que ceux repérés dans l'U.S. 030107. Comme dans cette dernière, la céramique y est bien présente (11 tessons) avec un éclat à pâte blanche réfractaire associable à l'atelier drômois de Dieulefit (n°179). La difficulté de différencier les U.S. 030107 et 030106 est illustrée par deux tessons jointifs de faïence retrouvés dans ces deux U.S. après avoir été vraisemblablement séparés lors de la fouille (n°172). Quant au mobilier métallique il se résume à une lame de couteau pliant découverte contre la restanque RT02 (pl. 1, n°003) et un fragment de clou (n°023).

L'U.S. 030106 est surmontée de l'U.S. 030105 de couleur beige clair, hétérogène et meuble (Fig. 51). Elle est uniquement visible dans la coupe est/ouest (Fig. 45) et dans la paroi ouest de la coupe nord/sud (Fig. 47). Cette couche présente notamment des pierres issues d'une démolition qui ont conservé des agglomérats de chaux attachés. La provenance de ces pierres de petit et moyen modules n'est pas connue ni même la nature du bâtiment détruit mais il est possible qu'elles soient en lien avec la destruction de la conduite forcée dans le deuxième quart du XXe siècle. Le mobilier archéologique est très rare dans cette couche puisqu'un seul tesson de céramique (n°171) et un clou (n°028) y ont été découverts.

L'U.S. 030103 recouvre ensuite la couche 030105 (Fig. 52). De couleur gris-noir très caractéristique, et relativement compacte, cette U.S. homogène contient des petits cailloux ainsi que

quelques nodules de chaux. Comme la précédente elle n'a pas livré une abondance de mobilier métallique : un clou (n°027). Cependant elle se démarque par le nombre important de tessons de céramique découverts (22). Une grosse scorie a également été trouvée dans cette couche. L'U.S. 030104 est englobée dans l'U.S. 030103 et n'est visible que dans la paroi ouest de la coupe nord/sud. Elle se remarque avec sa couleur beige et ses inclusions de schiste noir. Des petits cailloux et quelques pierres de petit module sont également présents dans cette couche totalement stérile en mobilier.

Ensuite, à l'arrière de la restanque se trouve l'U.S. 030102 qui en constitue le blocage (Fig. 53). Elle n'a été fouillée que de manière très partielle et superficielle pour préserver la restanque RT02 de tout effondrement. La petite partie fouillée nous permet de donner quelques caractéristiques de la couche. Très compacte et hétérogène, elle est constituée de nombreuses petites pierres et gravillons mélangés à une terre gris-brun. Elle a également livré quelques tessons de céramique (7) ainsi qu'un fragment de manche de couteau en os (n°223).

Enfin, la restanque RT02, l'U.S. 030102 et en partie l'U.S. 030103 sont recouvertes par l'U.S. 030101 qui vient sceller le sondage. Celle-ci, constituée d'une terre meuble hétérogène avec inclusion de cailloux et petites pierres, est issue d'un phénomène de colluvionnement. Les couches supérieures du site se déplaçant dans la pente sous l'action de l'érosion. Cette couche n'est pas visible dans la coupe est/ouest car elle n'est pas continue sur toute la surface du sondage. Le mobilier métallique y est très pauvre et se limite à un clou (pl. 1, n°026) tout comme la céramique (8 tessons).

b) Description de la restanque RT02

La restanque RT02 est la seule structure à avoir été identifiée dans ce sondage lors de la fouille. Située près de la limite nord du sondage, elle se développe d'ouest en est suivant une trajectoire légèrement courbée (Fig. 48, 50-52). De hauteur inégale, elle mesure environ 1,15 m du côté ouest et 1,50 m du côté est où elle descend beaucoup plus bas.

Des similitudes de conception avec la restanque RT01 du sondage n°2 nous poussent à les attribuer à la même période d'aménagement du site. En effet, la restanque RT02 ne présente aucune assise horizontale que l'on peut suivre, contrairement à ce que font figurer les coupes (Fig. 46-47). La mise en œuvre des matériaux, pierres de tout-venant, de petit et moyen modules, n'ayant pas fait l'objet de retaille, même grossière, s'apparente à un appareil de type *opus incertum*. La base de la restanque n'est pas non plus enrochée dans le substrat rocheux puisque celui-ci n'a pas été atteint dans le sondage. Enfin, le fruit du mur est aussi important que celui observé sur la restanque RT01 : des écarts de 33 cm en haut du mur du côté est et de 19 cm du côté ouest sont remarqués par rapport à l'aplomb.

La restanque RT02 reprend donc le même processus de construction que son homologue fouillée dans le sondage n° 2. Les premières pierres sont posées à même une couche de terre puis les pierres supérieures sont déposées légèrement inclinées vers l'arrière pour donner un fruit important au mur en haut de l'élévation. La restanque est donc également indissociable de son blocage, remblai qui est mis en place simultanément à la construction du parement. L'unique observation qui la différencie de RT01 porte sur la nature du remblai arrière qui, ici, est très caillouteux comme le laisse supposer le peu de surface fouillée de cette U.S. 030102.

C'est sans doute grâce à cette différence de conception, qui ne reprend pas l'erreur observée dans le remblai de RT01, quasiment dépourvu de cailloux, que la restanque RT02 est encore debout

à l'heure actuelle, mais aussi grâce à un comblement relativement rapide de la terrasse inférieure par un effet de colluvionnement remarqué en 030101 et par la mise en place d'un remblai (U.S. 030105). En effet, la restanque a plutôt bien résisté au poids de terre qui s'est ajouté sous l'effet de l'érosion après l'abandon des cultures de vignes. Elle présente sur ce tronçon une légère boursoufflure visible dans la paroi est de la coupe nord/sud due aux fortes charges exercées par le blocage et le surpoids de la terrasse supérieure, mais le parement n'a pas été crevé et ne s'est pas effondré (ce qui s'est peut-être produit là où RT01 est détruite).

Au niveau du parcellaire, elle s'inscrit dans le prolongement de vestiges arasés identifiés en surface lors de la prospection de 2014 (Fig. 54). Compte tenu de sa position en bordure du chemin communal, la fonction de cette restanque est double. Non seulement elle permet d'aménager deux terrasses, l'une supérieure où sont installés des pieds de vigne, l'autre inférieure où passe le chemin ; mais met aussi en valeur une voie de circulation est/ouest dans le vignoble et protège cet accès des éboulements. La superposition de ces vestiges au cadastre napoléonien et au cadastre actuel montre qu'ils longent parfaitement le tracé du chemin qui y est représenté.

c) Description général du mobilier découvert dans le sondage n° 3

Ce sondage, malgré les similitudes observées avec le sondage n° 2, n'est pas aussi pauvre en mobilier. Peu d'objets en métal ont été récupérés dans les différentes couches remblayant la restanque et quelques tessons de céramique ainsi que des ossements ont été récoltés. Un tesson de verre a également été découvert, choses assez rare à cet endroit pour être signalée.

• Le mobilier céramique du sondage n° 3

Une quantité de céramiques relativement importante a été découverte dans le sondage n° 3. 63 tessons appartenant à des vases différents ont été comptabilisés. La grande majorité sont à pâte rouge (45) alors que 11 tessons sont fait dans une pâte très claire, 6 dans une pâte blanche et un seul dans une pâte grise. Contrairement à ce qui a été vu dans les deux autres sondages, ce sont les pâtes à inclusions calcaires qui dominent (38) face aux pâtes à inclusions micacées (23) et ceci dans toutes les couches observées sauf l'U.S. 030101 qui présente 3 tessons à pâte calcaire pour 5 tessons à pâte micacée.

Les formes fermées et ouvertes sont présentes en nombre relativement identique (19 contre 16) ce qui ne permet pas vraiment de déduire le type d'occupation. Dans les tessons remarquables se trouvent plusieurs exemplaires de céramique réfractaire blanche attribuables à l'atelier de Dieulefit (n° 148, n° 157-158, n° 179) et datés du XIXe siècle. Deux autres tessons contenus dans l'U.S. 030101 appartiennent à la période des XVIIe-XIXe siècles déterminée par leur décor (n°134 et 136). Un rebord d'assiette imite le style d'Albisola avec un décor interne à l'oxyde de manganèse sur un engobe rouge glaçuré sans que l'on ne puisse déduire son atelier de production (n° 149). Deux faïences du XIXe ont aussi été identifiée (n° 172 et 192). Enfin, deux tessons portent des traces d'expositions au feu sans que nous puissions savoir si c'était volontaire (pot utilisé pour la cuisson) ou accidentel (incendie).

Aucun autre renseignement ne peut être tiré de ce mobilier pour le moment mais il fournit déjà une bonne base de comparaison avec le mobilier sorti des deux autres sondages.

• Description du mobilier métallique

Le mobilier métallique est plutôt rare dans le sondage n° 3 mais pas inexistant ni inintéressant. Les six clous retrouvés dans toutes les couches de remblai en avant de la restanque

sauf l'U.S. 030104, ont le même profil : une tête circulaire et une tige de section quadrangulaire (n°026-031). Seul celui découvert dans l'U.S. 030101 se démarque des autres par son calibre beaucoup plus important (pl. 1, n°026).

Outre ces six éléments, une petite plaque de fer dont l'usage n'est pas identifié a été retrouvée dans l'U.S. 030107 au fond du sondage (n°010). Enfin, une lame de couteau pliant a été découverte en bordure de la restanque dans l'U.S. 030106 (n°003). Celle-ci présente la caractéristique d'avoir une lentille énorme par rapport à d'autres modèles. Cet objet date vraisemblablement des XVIIe-XIXe siècles.

• **Description de mobilier osseux**

Quelques ossements ont été découverts dans le sondage n° 3 dans pratiquement toutes les couches. Seules l'U.S. 030104 et la restanque RT02 en ont pas fourni. Aucun ossement humain n'a été relevé dans des lots appartenant à des animaux domestiqués (bœuf, porc, chèvre, mouton). Des traces de découpe visibles sur plusieurs os ainsi que l'absence d'individu entier nous montrent que nous nous trouvons sur un site de consommation et que ces déchets ont été rejetés durant toutes les phases d'occupation remarquées dans le sondage.

Un élément de tabletterie a été découvert dans le remblai arrière de la restanque RT02 (U.S. 030102). Il s'agit d'un fragment de manche de couteau qui était fixé par des clous dont deux trous sont conservés (Fig. 55). Le premier, proche de la fin du manche est entier et porte la trace de la tête du clou qui a formé un trou plus large et concentrique à celui créé par la tige. Cela est également observable sur le second trou bien qu'il soit partiellement conservé car situé sur la cassure du manche. Enfin un troisième trou situé proche de la tranche ne porte pas de trace de têtes de clou. Une simple tige devait y être enfoncée. Fin et allongé, ce fragment de manche mesure environ 5 cm de long jusqu'à la cassure pour 1,5 cm de large et 2 mm d'épaisseur. Sa datation n'est pas aisée compte tenu du fait qu'il n'est pas entier, que cette forme est relativement courante durant toute l'époque moderne et que le couteau sur lequel il était fixé ne nous est pas parvenu. Il n'en reste pas moins que ce fragment d'objet donne des indications sur l'occupation du sol à cet endroit.

• **Description du mobilier de verre**

Un seul tesson de verre est ressorti du sondage n°3 et de cette fouille en général. Il s'agit d'un goulot de bouteille entier en verre blanc translucide et poli par endroits (Fig. 56). Découvert dans l'U.S. 030107, il présente une ouverture de 2,2 cm légèrement évasée à l'intérieur et au diamètre irrégulier. Deux bourrelets sont visibles, l'un constitue la lèvre et l'autre une décoration de la bouteille qui marque peut-être le départ de la panse du flacon. C'est au niveau de ce second bourrelet que le verre s'est cassé. Compte tenu de sa forme et son aspect, il pourrait être attribué au courant du XIXe siècle voire au début XXe sans plus de précisions.

d) Interprétations et chronologie

Les vestiges découverts dans le sondage n° 3 ainsi que les U.S. correspondantes appartiennent tous aux phases de construction puis d'abandon de la restanque RT02 qui est contemporaine de celle étudiée dans le sondage n° 2. En effet, les similitudes dans les techniques d'édification ainsi que l'insertion dans le même réseau de restanques permet de dater la construction de RT02 de la fin du XVIIIe siècle ou du début du XIXe. Une chronologie relative peut être ainsi établie (Fig. 57).

Une fois le premier lit de pierres posé, un remblai caillouteux est disposé en arrière de la

restanque (U.S. 030102) en même temps que celle-ci est montée. Une fois la structure terminée, une terrasse inférieure a été aménagée par la pose d'un remblai (U.S. 030107) qui présente un pendage relativement doux et qui vient enfouir le premier lit de pierres du côté est, assurant une meilleure stabilité à l'ensemble. La terrasse supérieure a alors été couverte de ceps de vigne, dont il reste des vestiges sous la forme de pieds sauvages et chétifs. La terrasse inférieure a vraisemblablement été utilisée comme voie de circulation dans le vignoble. Rien n'indique que ce chemin d'accès soit plus ancien mais il est probable que l'aménagement en terrasse du site pour la viticulture ait respecté l'agencement des réseaux de circulation du bourg médiéval.

Ensuite, une couche de terre sablonneuse et schisteuse (U.S. 030106) s'est déversée sur cette terrasse inférieure enterrant partiellement la restanque RT02. Cette phase correspond à l'abandon des vignes dans le courant du XIXe siècle ou au début du XXe lors duquel les terrasses ne sont plus entretenues et l'érosion, relativement importante sur ce socle rocheux exposé aux vents et au ruissellement des eaux, a pu commencer son travail d'enfouissement. Le caractère sablonneux de cette couche fait bien penser à un colluvionnement issu du ruissellement des eaux charriant de la terre sur son passage.

Par-dessus cette couche, un remblai composé de pierres de démolition réemployées a été appliqué (U.S. 030105) sans doute pour ré-aplanir la zone. Cette phase témoigne peut-être d'une reprise en main du terrain à une période qu'il est difficile d'estimer. Les pierres de démolition sont peut-être empruntées aux supports maçonnés de la conduite forcée située à proximité et qui est démontée après les crues de la fin des années 1920. Enfin, l'érosion, reprenant son travail, a entrepris de recouvrir complètement la restanque RT02 par les U.S. 030103 et 030101. L'U.S. 030103 contenait une scorie qui atteste du travail du fer à proximité. Comme pour le sondage n°1, elle est sans doute à mettre en relation avec le montage ou le démontage de la conduite forcée, mais sa position reste curieuse, dans la couche supérieure à celle où des débris de maçonnerie peuvent être également attribués à la destruction de cette même conduite forcée.

Les différents tessons de céramique réfractaire à pâte blanche découverts dans à peu près toutes les U.S. du sondage permettent d'estimer que la construction, l'utilisation et l'abandon de la restanque RT02 se sont produits dans le courant du XIXe siècle ce qui ne va pas à l'encontre de toutes les observations réalisées jusqu'alors dans le sondage n° 1 et le sondage n° 2, ainsi que des hypothèses de chronologie formulées. La présence dans l'U.S. 030101 de tessons assez anciens, situés sur une période couvrant les XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles est plus problématique. Cependant, la nature même de cette couche pourrait permettre d'expliquer la présence de ces tessons anciens sur des couches plus récentes. En effet, à cause du colluvionnement, cette U.S. est formée de terres situées en amont et déplacées jusqu'en bas de pente. Or ces couches peuvent être plus anciennes que celles déjà amoncelées au pied de RT02 et donc contenir ce type de mobilier.

4. Études complémentaires

Plusieurs études complémentaires ont été menées sur le mobilier découvert lors de cette campagne 2015 dans les trois sondages. La première concerne le mobilier métallique, la seconde le mobilier céramique et la dernière le mobilier osseux.

4.1. Étude du mobilier métallique issu des sondages du bourg castral de l'Argentière – l'Argentière-la-Bessée – (par A. Letailleur)

La campagne de sondages menée sur l'emplacement du bourg castral médiéval de l'Argentière-la-Bessée (05) a livré, sur trois sondages, un ensemble de mobilier métallique composé de 32 objets, attribuables à la période Moderne, voire Contemporaine pour ceux découverts en contexte stratigraphique ; parmi ceux trouvés en prospection visuelle, aucun objet médiéval n'a été reconnu avec certitude.

Le mobilier retrouvé en fouille est presque exclusivement composé d'objets en fer, à l'exception d'un reste de bouton en alliage cuivreux. Plus de la moitié, soit 17 individus, sont des clous ; plusieurs plaques et tiges de fer informes constituent des restes indéterminés. Enfin, le restant est composé d'objets liés à des activités quotidiennes agricoles ou artisanales : lames de couteaux paysans, boucle de harnachement, marteau. Un objet particulier a été ajouté à ce corpus, malgré le fait qu'il ne provienne pas directement des fouilles : il s'agit d'un plat en alliage cuivreux cerclé de fer, donné par un habitant saisonnier du hameau. Cet objet provient d'un bâtiment ancien, déjà présent sur le cadastre napoléonien, encore existant, construit contre le rocher sur lequel se dressait le château ; il a été retrouvé lors de travaux dans la cave de cette habitation, il y a plusieurs décennies. Cet objet semble contemporain de ceux découverts lors des sondages, ce qui justifie sa place dans cette étude.

a) Les lames : 001, 002, 003

Trois objets en fer sont identifiables comme des lames, très incomplètes (pl. 1, n°001-003). On observe deux types différents : 001 et 003 montrent un dos droit, un œillet où passait à l'origine un pivot, fixé sur un manche en bois, en os ou en corne. Une lentille d'arrêt, de taille très importante pour 003, puisqu'elle atteint une largeur de 15 mm, faisait office de butée sur le manche en position ouverte. Ces objets sont des lames de couteaux pliants ; l'objet 001 est très proche des couteaux dits de Saint-Étienne, fabriqués aux XVII^e et XVIII^e siècles. Des exemplaires parfaitement identiques, mais plus complets, ont été retrouvés lors des fouilles du *castrum* d'Essertines-Basses dans la Loire (Letailleur 2015), et jusqu'en Nouvelle-France, notamment dans le fort Michilimackinac (aujourd'hui dans l'État du Michigan, États-Unis), sur la Grosse Île aux Oies, et surtout sur le site du Palais de l'intendant, à Québec (Quesnel 1991). Ces couteaux dénommés *jambettes* ou *flatins* ont en effet été découverts en grand nombre sur des sites occupés par des colons français aux XVII^e et XVIII^e siècles, sur lesquels se pratiquait la traite des fourrures (Moussette 2000). Cette forme semble originaire de Saint-Étienne, au vu des exemplaires présentés dans une exposition au musée du vieux Saint-Étienne (*Les réserves sont de sortie !* : exposition au musée du vieux Saint-Étienne, 8 sept.- 1er déc. 2012). Les archéologues canadiens ont vu dans ces couteaux des ustensiles parfaits pour le travail de la fourrure. Un exemplaire de couteau entier, conservé au musée départemental des Antiquités de la Seine-Maritime à Rouen (inventaire Joconde n°2456 D) est identifié comme un couteau de chasse. La lame complète mesure 120 mm ; elle possède une marque de fabricant, et le manche est de corne gravée. Ce couteau semble dater du XVII^e ou du XVIII^e siècle. L'individu

003, à grosse lentille d'arrêt, semble être une variante de ce couteau, dont de nombreux types ont pu être fabriqués localement.

Une lame très fragmentaire, 002, montre un type différent, puisqu'on observe un départ de soie ; cet objet dont les caractéristiques sont très communes est trop fragmentaire pour être daté ou identifié autrement que comme un fragment de lame de couteau ou de force.

S'il est possible que les couteaux de l'Argentière aient eu des fonctions liées à la chasse (la consommation d'animaux sauvages comme le cerf ou le chevreuil est attestée sur le site par l'étude archéozoologique), le contexte suggère plutôt un usage domestique, peut-être viticole ou agricole ; ces objets sont certainement des couteaux de paysans ou de bergers, outils polyvalents et personnels par excellence.

b) Garniture de bouton : 006

Cet objet incomplet est constitué d'une tôle d'alliage cuivreux emboutie, de forme générale hémisphérique, sans décor (pl. 1, n°006). Un rebord fait d'un léger pli sur le métal est visible sur tout le pourtour de l'objet. Cet objet semble être une garniture de bouton, montée à l'origine sur un support de bois ou d'os. *L'encyclopédie de Diderot et d'Alembert* nous donne une définition du bouton en 1752 : « *petit ouvrage composé d'un morceau de bois plat dessous, arrondi dessus, et recouvert en cuivre, en argent, en or, en soie ou en poil, servant dans l'habillement à réunir deux parties séparées, ou à en contenir deux autres l'une sur l'autre au moyen des boutonnières dans lesquelles les boutons se passent* ». (Diderot, D'Alembert 1752 : 382).

Dans une édition de l'ouvrage de L. Fallou (Fallou 1997) consacré aux boutons uniformes français, une photographie reproduite partiellement ci-dessous montre plusieurs revers d'exemplaires de boutons composites de bois et de métal ; le système de sertissage de la garniture trouvée à L'Argentière devait être similaire. Ce bouton, de taille relativement importante, a pu être utilisé pour fermer un vêtement masculin ; il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'un bouton d'uniforme militaire. Sa datation ne peut pas être précise, mais il semble que ce type d'objet, déjà connu durant le bas Moyen-Age, ne se généralise qu'à partir de l'époque Moderne, particulièrement à partir des XVIIe et XVIIIe siècles. Plusieurs exemplaires ont été découverts en contexte archéologique : citons quelques individus du début de l'époque Moderne en Alsace (Rieb, Salch 1973), ou plusieurs découvertes réalisées dans l'Oise, lors des fouilles de l'Hôtel-Dieu à Beauvais (Deloffre 1991).



Illustration 1: Ensemble de boutons des XVIIIe et XIXe siècles ; plusieurs systèmes d'attaches sont visibles (tiré de Fallou 1997).

c) La boucle de harnachement : 005

Une seule boucle provient des sondages réalisés en 2015 : il s'agit d'une boucle de forme rectangulaire, presque carrée, en fer (pl. 1, n°005). La section est de forme carrée, hormis une traverse qui porte un rouleau lui conférant une section circulaire. L'ardillon est manquant ; il prenait place sur la traverse opposée à celle portant le rouleau. Ce type de boucle à rouleau est utilisé pour serrer une lanière en évitant le frottement, ce qui facilite l'opération en évitant d'endommager le cuir de la lanière. Ce type de boucle est généralement attribué à une utilisation liée à l'équipement du cheval, au harnachement. Une boucle quadrangulaire à rouleau, très similaire à celle de l'Argentière a été retrouvée à Chalucet en Haute-Vienne (Lagane 2011) et datée du XIII^e siècle ; à Londres, un exemplaire très proche a été daté du XIII^e ou du XIV^e siècle (Clark, Ellis, Egan 1995). La datation de ce type d'objet par la typologie pose problème, car si des exemplaires médiévaux ont été retrouvés, cette forme de boucle peut également s'observer sur des équipements des XIX^e et XX^e siècles, encore montés sur les lanières destinées au harnachement. La céramique retrouvée dans le sondage d'où provient cet objet laisse cependant envisager une datation comprise entre le XVII^e et le XIX^e siècle.

d) Un fragment de marteau : 004

Un probable fragment de tête de marteau a été découvert dans le sondage 1 ; il est brisé au niveau de l'œillet où s'insère le manche, et seule la partie percutante de l'objet, de section rectangulaire, est conservée (pl. 2, n°004). Elle présente une forme évasée, et on peut observer sur son pourtour un bourrelet de métal, indicateur d'une utilisation de l'objet. Cet objet incomplet ne permet pas une identification formelle de l'activité pour laquelle il était employé ; on ne peut pas non plus exclure que ce ne soit pas un marteau mais un autre outil portant un talon-marteau, telle une hachette ou une herminette. La comparaison entre les formes découvertes en Alsace en contexte minier moderne (Musées de la Ville de Strasbourg 1990) et liées à l'exploitation de minerai permet cependant de penser que nous ne sommes pas en présence de ce type d'objet, comme il serait possible d'en trouver à proximité d'un site minier.

S'il s'agit bien d'un marteau, ce type d'objet existe sous des formes variées depuis l'antiquité jusqu'à nos jours ; de nombreux exemplaires médiévaux et modernes ont été découverts. Le fragment trouvé à l'Argentière peut être daté du XVII^e ou du XVIII^e siècle par le contexte stratigraphique. Parmi les objets découverts en fouille, nous pouvons citer un exemplaire proche mis au jour dans l'Oise (Legros 2001) et daté du XIV^e siècle ; il a été identifié comme un marteau de bourrelier. Le *castrum* de Chalucet en Haute-Vienne a livré plusieurs exemplaires proches, daté pour l'un d'entre eux du XIV^e siècle (Lagane 2011).

e) Clous et objets indéterminés

Un ensemble de clous forgés, de section rectangulaire, à tête plate pour les plus complets et les mieux conservés, a été découvert dans les sondages et en prospection. Il est très difficile voire impossible d'attribuer à ces clous une fonction particulière ; plusieurs d'entre eux ont été retrouvés associés à des restes de bois, laissant envisager une utilisation liée à l'habitat et la construction.

L'objet 009 est une plaque de fer épaisse de forme triangulaire (pl. 2, n°009) ; 011 est une autre plaque de fer, assez fine, de forme subcirculaire (pl. 1, n°011). La fonction de ces deux objets n'a pas été clairement identifiée : il est cependant possible que 011 soit un foncet de serrure. Un anneau fragmentaire, 012, pourrait également être en lien avec la fermeture, puisqu'il pourrait s'agir d'un anneau de clé moderne ou médiévale (pl ; 1, n°012).

f) Ustensile en alliage cuivreux

Comme il a été dit en introduction, cet objet (pl. 3), dont la fonction n'a pas été identifiée avec précision, ne provient pas des fouilles mais a été donné par un habitant du hameau ; il provient de la cave d'une maison déjà présente sur le cadastre napoléonien, et a été découvert lors de travaux dans celle-ci. Le propriétaire de la maison l'aurait découvert en assez mauvais état et l'aurait redressé : le profil du fond, plat aujourd'hui, n'est peut-être pas exactement identique à la forme d'origine, qui a pu être plate ou bombée.

Cet ustensile est fait de tôle fine d'alliage cuivreux, de forme générale circulaire, avec un rebord remontant de 2 à 3 centimètres ; on peut observer quelques fissures sur le bord ainsi qu'un déchirement important de la tôle sur environ 10 cm de rebord. Un cerclage de fer qui devait entourer tout l'objet est partiellement visible à l'extérieur du récipient. Il est constitué d'une barrette de fer d'environ 3 millimètres de large, épaisse d'un millimètre au maximum là où elle est observable ; la tôle d'alliage cuivreux la recouvre en grande partie, simplement repliée par-dessus. Un autre métal est parfois observable sur une bande contiguë au cerclage de fer : il pourrait s'agir d'étain ou de plomb, afin de protéger le fer de la rouille.

Le dessous de l'objet montre sur un côté un élément de tôle subrectangulaire, replié sur lui-même, mesurant environ 145 mm pour une largeur de 27 à 30 mm, et maintenu par cinq rivets d'alliage cuivreux martelés sans grand soin. Cet aménagement assez fruste, peut-être postérieur à la fabrication de l'objet, ne s'explique pas par la présence d'une quelconque fissure ou détérioration à réparer : il pourrait s'agir d'un simple renfort visant à rigidifier le rebord. Le fond de l'objet présente toutefois un grand nombre de trous (plus d'une trentaine) qui semblent avoir été pratiqués volontairement avec une lame fine, sans grand soin ni organisation précise mais répartis de manière assez uniforme sur toute la surface excepté le rebord. Cette détérioration pourrait correspondre à un changement de l'utilisation de l'objet, par exemple dans le but de faire griller un aliment ; cet aménagement n'est pas sans rappeler également les couvercles de bassinoires pourvus de trous. L'objet en question pourrait bien être un élément de cet ustensile, d'un type assez fruste, qui sert à chauffer les lits en hiver. Le déchirement de la tôle pourrait en ce cas être expliqué par une cassure au niveau de la charnière qui relie les deux éléments constitutifs de la bassinoire.

Le centre de l'objet présente une réparation réalisée à partir d'un élément de tôle du même métal ; la présence de cet élément qui vise à rendre le récipient étanche semble abonder le fait que les trous pratiqués avec une lame aient été faits pour une seconde utilisation de l'objet. Ce type de réparation est fréquent sur des objets médiévaux : à Londres, plusieurs exemples ont été observés dans des contextes daté du XIII^e au XV^e siècle (Egan 2010) ; un exemple de réparation de type proche est enregistré dans le *Portable Antiquities Scheme* du British museum de Londres (finds.org.uk, id. LIN-37FA38) et daté du milieu de XV^e au milieu du XVI^e siècle. Un autre exemple provient de Carmarthen (Pays de Galle) et semble dater également de la fin du Moyen-Âge ou du début de la période Moderne. En France, un exemple identifié comme un élément probable de coffret a été découvert dans un dépotoir de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle dans l'Aisne (Durey-Blary 1999).

Si ces trois exemples montrent que ce type de réparation est bien présent dès la fin du Moyen-Âge et le début de l'époque Moderne, il ne serait pas prudent de dater cet objet de cette période, cette pratique ayant pu persister après le XVI^e siècle. On peut néanmoins envisager que la fabrication de cet objet puisse dater de l'époque Moderne, voire du début de l'époque Contemporaine ; il a pu être utilisé comme plat ou comme poêle à cuire. Cet usage, nécessitant que le fond soit étanche a exigé une réparation suite à une détérioration ; dans un second temps, l'objet

semble avoir été perforé en vue d'un emploi. La présence de vaisselle en métal, bronze ou étain, est bien attestée dans les vallées de Savoie voisine aux XVIIe et XVIIIe siècle : ces objets ne semblent pas être utilisés seulement par les classes bourgeoises mais se retrouvent également dans les inventaires après décès au sein des villages de montagne (Dufournet 1981).

g) Conclusion

Le mobilier métallique découvert dans les sondages pratiqués à l'intérieur de l'enceinte du bourg castral de l'Argentière semble confirmer les datations déjà proposées. Tous les objets peuvent se rattacher à la période Moderne et à la période Contemporaine (XVIIe-XXe siècles). Ils témoignent également de l'occupation du site par une population rurale (lames de couteaux pliants, boucle de harnachement, fragment de marteau).

BIBLIOGRAPHIE

Brennan 2001 : BRENNAN (D.). – *The small finds and other artifacts, Excavations at Carmarthen Greyfriars 1983-1990*. s. l. : Dyfed archeological trust, 2001. 95 p. (Topic report ; 4).

[En ligne, U.R.L. : <http://www.dyfedarchaeology.org.uk/projects/CGF/CgffindsScreenres.PDF>]

Clark, Ellis, Egan 1995 : CLARK (J.), ELLIS (B.), EGAN (G.). – *The medieval horse and its equipment, c.1150- c.1450*. Londres : Museum of London 1995. 185 p. (Medieval finds from excavations in London ; 5).

Deloffre 1991 : DELOFFRE (V.). – Le mobilier archéologique des fouilles de l'Hôtel-Dieu à Beauvais (Oise). *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4, 1991. Amiens : Direction régionale des antiquités historiques de Picardie, 1991. p. 203-261.

Diderot, D'Alembert 1752 : DIDEROT (D.), D'ALEMBERT (J. Le Rond). – Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers..., vol. 2. Paris : chez Briasson, 1752. 871 p. (Encyclopédie ; 2).

Dufournet 1981 : DUFOURNET (P.-H.). – *L'art populaire en Savoie : un territoire, une société, des expressions d'art à la fois locales et universelles*. s. l. : C. Bonneton, 1981. 261 p. pl.

Durey-Blary 1999 : DUREY-BLARY (V.). – Un dépotoir de la fin XVe/début du XVIe siècle découvert dans les latrines du château de Château-Thierry (Aisne). Étude de la céramique et du petit mobilier. *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4, 1999. Amiens : Direction régionale des antiquités historiques de Picardie, 1999. p.171-197.

Egan 2010 : EGAN (G.). – *The medieval household, Daily living c.1150-1450*. Londres : Museum of London, 2010. 342 p. ill. (Medieval finds from excavations in London ; 6).

Fallou 1997 : FALLOU (L.). – *Le Bouton Uniforme Français*. Nantes : Les Éditions Du Canonier, 1997. 327 p.

Lagane 2011 : LAGANE (C.). – *Le mobilier en fer du quartier nord-ouest du bas castrum de Chalucet (Haute-Vienne) : vie quotidienne d'un enclos aristocratique aux XIIIe et XIVe siècles*, mémoire de Master 2 (dir. L. BOURGEOIS), 2011. 146 p. (dactyl.).

Legros 2001 : LEGROS (V.). – Étude du mobilier métallique des fermes médiévales du « Bellé » à Neuilly-en-Thelle (Oise) : approche technique et fonctionnelle. *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 2001. Amiens : Direction régionale des antiquités historiques de Picardie, 2001. p.39-72.

Letailleur 2015 : LETAILLEUR (A.). – *Le mobilier métallique du village castral d'Essertines-Basses (Loire) : aspects matériels d'un village du Forez, XIIIe-XVIe siècles*, mémoire de Master 2 (dir. J.-M. POISSON), 2 vol. Lyon : université Lyon 2, 2015. (dactyl.).

Moussette 2000 : MOUSSETTE (M.). – Des couteaux pour la traite des fourrures. *Revue de la culture matérielle*, vol. 51, printemps 2000. Ottawa (Ont.) : National Museum of Science and Technology, 2000. p. 3-15.

Musées de la Ville de Strasbourg 1990 : MUSÉES DE LA VILLE DE STRASBOURG. – *Vivre au moyen-âge, 30 ans d'archéologie médiévale en Alsace*, catalogue d'exposition. Strasbourg : Les musées de la ville de Strasbourg 1990. 523 p. pl.

Quesnel 1991 : QUESNEL (A.). – Le site du Palais de l'intendant à Québec : rapport préliminaire de la septième campagne de fouilles (1988). *Rapports et mémoires de recherche du CELAT*, n° 20. Québec : Université Laval, 1991. 219 p.

Rieb, Salch 1973 : RIEB (J.-P.), SALCH (C.-L.). – *Aspects de la vie au Moyen-Age et à la Renaissance : Dix ans de fouilles en Alsace*. Strasbourg : Centre d'archéologie médiévale de Strasbourg, 1973. 68 p. LXIII pl. (Chantiers d'études médiévales ; 11).

4.2. Étude générale du mobilier céramique de la campagne 2015 (par B. Oury)

Le mobilier céramique issu de la fouille des sondages n°1, n° 2 et n° 3 ainsi que de la prospection pédestre menée une demi-journée sur la plate-forme sommitale du château et dans l'emprise de la seconde enceinte, regroupe un total de 181 tessons. Ceux-ci sont étudiés dans leur globalité car l'absence de toute documentation ou de travaux déjà réalisés sur l'Embrunais et le Briançonnais compliquent une étude plus poussée. Aucune production locale n'est encore connue pour la période Moderne, bien qu'il est probable qu'il en ait existé. Le but de cette étude complémentaire est de produire une documentation détaillée qui puisse caractériser les productions modernes en usage dans la région et à laquelle on puisse se référer pour émettre des comparaisons. Après en avoir dressé l'inventaire, les tessons rencontrés sont donc caractérisés en fonction de leur pâte, mais aussi de leur forme (ouverte ou fermée) et, lorsque c'est possible, de leur type. L'aspect très fragmentaire de ces tessons n'a pas permis de bien identifier la majorité des vases c'est pourquoi il n'a pas été attribué de numéro les reliant à une catégorie de céramiques comme il l'est préconisé (Vicard 1996 : 181-215). Leur traitement technique est également étudié (engobe, glaçure, application d'oxydes). Enfin une estimation de la chronologie et de la provenance des céramiques sera esquissée pour ajouter des pistes de réflexions. Joint à cela, tous les tessons ont été photographiés et présentés selon leur U.S. de provenance. Enfin, les tessons les plus caractéristiques et les plus identifiables ont été dessinés et regroupés par classe en ne tenant plus compte des couches ou des sondages de découverte. Une précision chronologique est indiquée si possible.

a) Caractérisation des différentes pâtes rencontrées

Les céramiques découvertes dans les sondages du bourg de l'Argentière se classent dans trois catégories différentes : les pâtes grises, les pâtes blanches et les pâtes rouges.

• Les céramiques à pâte grise

On retrouve seulement quatre tessons façonnés en pâte grise et sont issus pour trois d'entre eux du sondage n° 1 et le dernier du sondage n° 3. Outre la différence de localisation sur le site, ces pâtes grises comportent des différences dans leur composition.

Les tessons issus du sondage n° 1 sont fait d'une pâte gris-foncé et homogène avec de nombreuses inclusions de mica qui rend leur surface, lorsqu'elle n'est pas engobée, toute pailletée. L'unique tesson gris découvert dans le sondage n° 3 ne comporte aucune trace de mica dans sa pâte de couleur gris-clair, mais seulement de rares inclusions de petits nodules blancs qui rendent sa pâte très calcaire.

Compte tenu de leur faible importance dans le lot, cette céramique à pâte grise ne semble pas être caractéristique des céramiques utilisées dans la région de l'Argentière à l'époque Moderne. Il est tout de même important de noter cette particularité : les trois quarts des tessons ont une pâte micacée. C'est un détail qui a son importance notamment pour déterminer la région de production.

• Les céramiques à pâte blanche

Les céramiques à pâte blanche sont un peu plus nombreuses sans toutefois peser dans le nombre global de tessons étudiés. Les 10 tessons retrouvés se répartissent eux aussi entre le sondage n° 1 et le sondage n° 3 où ils sont légèrement plus nombreux (6 contre 5 dans le sondage n° 1). Ici aussi trois types différents doivent être mis en évidence : les faïences, les pâtes réfractaires et des

céramiques à pâtes blanches épaisses et denses mais qui sont relativement rares (n°163).

Trois tessons de faïence ont été mis au jour. Leur pâte se présente de manière homogène, très pures et calcaires, sans la moindre inclusion visible ni défaut. Le reste des tessons sont en pâte réfractaire très fine et très légère, d'un blanc un peu plus terne que les faïences. Elle possède également la particularité, à l'instar des céramiques à pâte grise, d'être très micacée ce qui la différencie bien des faïences qui n'en contiennent pas.

Le nombre peu important de ces vases en pâte blanche n'en fait pas une référence pour la céramique régionale. Cependant, il est utile d'insister sur l'identification de pâtes réfractaires micacées comme cela a pu être observé pour les pâtes grises.

- **Les céramiques à pâte rouge**

Les céramiques à pâte rouge constituent l'essentiel du corpus puisqu'elles représentent à elles seules plus de 90 % des tessons retrouvés lors de la fouille (Tableau 1). Il convient toutefois de distinguer des nuances dans ces pâtes qui ne sont pas du même rouge et donc pas de la même nature. Nous distinguons tout d'abord des céramiques rouge foncé puis d'autre à pâte un peu plus claire et enfin les dernières de couleur rosée.

- Pâte rouge foncé :**

Les céramiques à pâte rouge foncé constituent plus du tiers des tessons retrouvés ce qui en fait la deuxième catégorie la plus représentée sur le site (37%). Homogène et plutôt pure, elle présente dans de rares cas quelques inclusions de grains de sable fin, trace d'un probable dégraissant utilisé. Comme nous l'avons remarqué précédemment, la caractéristique principale de cette pâte est d'être micacée. En effet, seuls deux tessons issus des sondages n° 1 et n° 3 présentent des inclusions calcaires et aucun mica.

Concernant leur répartition, les tessons à pâte rouge sombre sont majoritaires dans les sondages n° 1 et n° 2 où ils représentent la quasi-totalité des fragments découverts. Dans le sondage n° 3 ils sont en nombre plutôt modestes comparés aux effectifs des deux autres nuances de pâte rouge observées.

- Pâte rouge clair :**

Les céramiques en pâte rouge clair sont légèrement mieux représentées car elles constituent 37,6 % du corpus, au coude à coude avec les céramiques à pâte rouge foncé. Elles sont également réparties de manière homogène sur le site puisque tous les sondages en ont livrés. Cependant, nous décelons un léger avantage au sondage n° 3 qui a livré plus de céramique à pâte rouge clair. Celles-ci sont rares dans le sondage n° 2.

Leur pâte est homogène, d'un rouge clair proche du beige et relativement fine. Cependant, contrairement aux pâtes rouge foncé, les inclusions calcaires sont présentes dans la majorité des tessons (environ les 2/3). Les tessons micacés sont tout de même présents en bon nombre puisqu'ils représentent le dernier tiers, mais ne sont, cette fois, pas majoritaires. Il est intéressant de noter que quelques tessons à inclusions de nodules calcaires contiennent également quelques traces de mica en proportion assez faible.

- Pâte rouge rosée :**

Enfin, les derniers tessons étudiés sont constitués d'une pâte rouge virant sur le rose, très claire. Ils sont présents en nombre bien moins importants que ceux en pâte rouge foncé ou rouge

clair car ils ne dépassent pas les 20 % des tessons étudiés (17,7%). Présents dans les trois sondages, ils sont très rares dans le sondage n° 2 qui ne comporte qu'un seul exemple, et en nombre équivalent dans les deux autres sondages (14 et 17).

Comme ceux de pâte rouge clair, ils peuvent être divisés en deux catégories. La première, largement prépondérante est celle des tessons à inclusion calcaire qui représente plus de 90 % des cas. La seconde rassemble les trois tessons sortis du sondage n° 3 et qui contiennent tous du mica en quantité significative contrairement aux autres plus calcaires. Cette particularité est importante à être soulignée car malgré l'importance des pâtes rosées calcaires, certains échantillons contiennent tout de même du mica.

Sur les trois grands types de pâtes observés sur les céramiques, l'importance des pâtes micacées est bien mis en avant. Elles représentent, toute couleur confondue, plus de la moitié des tessons (56,4%). Le reste des céramiques est très calcaire avec des inclusions de nodules blanc bien visibles dans les coupes. Si la prépondérance générale des pâtes micacées est assurée, il n'en est rien lorsqu'on s'attache aux différentes pâtes rouges. Les pâtes micacées sont bien majoritaires lorsqu'il s'agit de pâtes de couleur rouge sombre mais largement minoritaires lors qu'il s'agit de pâtes rouge claires ou bien rosées. Ce double faciès particulier pâte micacée / pâte calcaire pourrait bien être l'une des caractéristiques des céramiques de la région de l'Argentière à l'époque Moderne, voire du Briançonnais et de l'Embrunais.

	Pâtes Blanches		Pâtes grises		Pâtes rouges						Total
	Faïence	Réfractaire (type Dieulefit)	Calcaire	Micacée	Rouge foncé calcaire	Rouge foncé, micacée	Rosée, calcaire	Rosée, micacée	Rouge clair, calcaire	Rouge clair, micacée	
Sondage 1	1	3	0	3	1	38	14	0	18	8	86
Sondage 2	0	0	0	0	0	14	1	0	3	0	18
Sondage 3	2	4	1	0	1	8	14	3	22	8	63
Plate-forme	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
2nde enceinte	0	0	0	0	0	4	0	0	1	8	13
TOTAL	3	7	1	3	2	65	29	3	44	24	181
%	1,66%	3,87%	0,55%	1,66%	1,10%	35,91%	16,02%	1,66%	24,31%	13,26%	100 %

Tableau 1: types de pâtes observés sur les tessons retrouvés dans les sondages et en prospection

b) Caractérisation des formes rencontrées

La grande majorité des tessons récoltés durant la fouille des sondages sont de petites dimensions sans caractéristiques particulières. Ce sont généralement des fragments de panse et sont trop petits pour donner lieu à une identification de forme particulière. Des tessons plus caractéristiques comme les fragments de lèvres, de fonds ou de panses avec départ d'anse permettent toutefois d'identifier quelques formes afin d'établir un semblant de classification. Un seul

vase peut être reconstitué intégralement (pl. 5, n° 105) et un seul tesson caractéristique est entier (un fond de cruche, pl. 6, n° 104). Malgré les écueils évidents d'identification des types, il a été possible de répondre favorablement dans plus de la moitié des cas (58,6%), ce qui permet tout de même de tirer un certain nombre d'informations de ce classement (Tableau 2). Les types de formes identifiés se classent en deux groupes, celui des formes ouvertes et celui des formes fermées qu'il convient d'analyser séparément. Il n'est cependant pas possible, en l'état des informations que donnent les tessons, d'affiner un peu mieux ces distinctions.

- **Les vases à forme ouvertes**

Remarqués dans plus de 40 % des cas, les vases à forme ouvertes se divisent en trois catégories différentes : les écuelles (ou bols), les assiettes (ou plats) et les faisselles. Cette dernière catégorie a été remarquée en un unique exemplaire découvert dans l'U.S. 010101 (n° 14). Ce tesson se présente sous la forme d'un fragment de fond. Son identification en tant que faisselle se doit à la présence d'un trou pratiqué dans le début de la panse avant cuisson. En effet, celui-ci n'a rien de comparable avec les trous de réparations repérés sur d'autres tessons qui sont réalisés après cuisson et portent la race du forage de la céramique dure. Dans le cas de la faisselle, le trou est net, lisse et ne présente pas de trace de friction autour de l'entrée. En raison de la taille réduite du fragment, il est impossible de déduire plus de renseignements sur la forme exacte de la faisselle. Toutes ces formes ouvertes se rapportent à une vaisselle de table ou du moins alimentaire, dont on se servait pour manger.

- Les écuelles ou les bols :**

21 tessons ont pu être reliés à la catégorie des écuelles ou bols sans pouvoir, pour la plupart, déterminer plus précisément la forme. En effet, la seule différence typologique entre une écuelle et un bol est l'absence de moyen de préhension sur ce dernier. Comme la plupart des fragments sont trop petits et ne disposent pas de traces de moyens de préhension il est difficile de trancher en faveur d'une identification en tant qu'écuelle ou bol. C'est pour cette raison qu'ils ont été regroupés dans la même catégorie. Seules quatre écuelles ont été mises en évidence avec certitude par la présence de leurs oreilles (moyen de préhension).

La première, découverte dans le sondage n° 1, est archéologiquement complète (pl. 5 et pl. 9, n° 105) et peut être décrite précisément. À fond plat et panse hémisphérique, elle présente une lèvre légèrement bombée. Les deux oreilles, intégralement conservées, sont trilobées avec un décor de fleur de lis en relief. Deux autres exemplaires d'écuelle du même type ont été découverts dans le sondage n° 3 sous la forme de deux oreilles différentes encore fixées à un fragment de lèvre (pl. 5 et pl. 12, n° 183-184). La première est entière, de même forme trilobée que la précédente, elle supporte le même décor fleurdéliné en relief mais est de dimensions légèrement inférieures. La seconde est un fragment d'un des petits lobes et comporte également un décor fleurdéliné mais, cette fois-ci, réalisé en creux. Enfin, une quatrième provient de l'U.S. 010103 (pl. 6 et pl. 8, n°086). C'est une écuelle à bord caréné bien différentes de celles que nous venons de décrire. La forme et le décor de l'oreille ne peuvent être précisés car seul le départ de celle-ci est conservé sur ce fragment de lèvre et de panse. Un décor fait de lignes à la barbotine blanche sur engobe rouge est pratiqué à l'intérieur comme sur la partie supérieure externe du vase.

Concernant le type de pâtes employées, nous remarquons que la majorité de ces vases est réalisée en pâte rouge clair (12) puis en pâte rouge foncé micacée (5). Un seul exemple n'est pas en pâte rouge, mais en pâte grise micacée (n°48).

- Les assiettes ou les plats :

Comme pour les écuelles ou les bols, il est difficile de déduire l'appartenance à l'un ou à l'autre type avec des tessons aussi petits que ceux retrouvés dans les sondages de l'Argentière. Ils ont donc été regroupés dans une même catégorie.

21 tessons ont pu être identifiés grâce à leurs caractéristiques conservées (notamment l'inflexion qui délimite la panse de l'assiette de son aile) ce qui en fait un nombre équivalent aux écuelles et bols. La plupart des tessons sont trop fragmentaires pour qu'il soit possible de décrire la forme générale du vase. Pour certains ayant conservé un tronçon de la panse en plus de l'aile, il est possible de préciser si ce sont des assiettes creuses (n°041, n° 113) ou non (n°112, n°136). Deux exemplaires qui ont conservé leur fond et quasiment la totalité de leur profil sont particulièrement intéressantes à décrire.

Issues de la même U.S. 010110, les assiettes n°112 et 113 sont liées à la couche d'occupation de la maison découverte dans le sondage n° 1 en bordure de l'enceinte du bourg castral. La première (n°112) est une assiette plate de pâte rouge foncé micacée. Elle comporte un décor fait de lignes, de points et de formes géométriques réalisés à la barbotine blanche sur un léger engobe rouge. Une glaçure légère a été appliquée pour donner un aspect plus lisse. Le décor apparaît légèrement en relief. La seconde (n°113) est une assiette creuse de pâte rouge claire calcaire. Elle est décorée à l'intérieur de points réalisés à l'engobe blanc et s'intégrant à l'engobe rouge préalablement appliqué. Le tout est glaçuré assurant une texture parfaitement lisse à l'ensemble.

La majorité des tessons identifiés comme appartenant à des assiettes ou des plats sont façonnés à partir de pâte rouge clair dans la majorité des cas (10) puis dans une pâte rouge foncé micacée (6). ensuite viennent les pâtes rouge rosé calcaires (3) et les faïences (2).

• Les vases à forme fermée

Les vases à formes fermées semblent être majoritaires puisqu'ils regroupent plus de 59 % des tessons dont la forme a pu être précisée. Toujours à cause de caractère très fragmentaire de la documentation céramique issue des sondages, seules deux catégories ont pu être distinguées dans les vases à forme fermée : les cruches ou pichets et les pots. Ce dernier terme reste particulièrement vague car il peut rassembler des vases aux usages bien différents, mais il ne nous a pas été possible de préciser d'avantage la nature de chacun des vases dont seul un petit fragment nous est parvenu.

- Les cruches et pichets :

Ce type de vase est conçu pour recevoir des liquides et ont été identifiés en nombre relativement important (34). La forme générale de chacune de ces cruches ou de ces pichets est sans doute bien différente de l'un à l'autre ainsi que leur taille, mais il nous est impossible d'en juger avec pour seule référence des petits tessons. Trois exemplaires sortent du lot et présentent tous des caractéristiques différentes.

Les deux premiers sont des fragments de fond avec le départ de la panse bien conservée. L'un, découvert dans le sondage n° 1 (pl. 6 et pl. 9, n° 106) est à pâte grise bien cuite en raison de sa dureté et présente un fond plat, avec une légère boursouffure à l'intérieur proche de la jonction de la panse et du fond. À l'extérieur cette jonction est nette ; la panse, relativement fine prend une direction oblique presque verticale. L'autre cruche, issue du sondage n° 3 (pl. 6 et pl. 11, n°134), présente le même profil avec un fond plat et une panse quasi-verticale. Cependant elle est plus épaisse que la précédente, de pâte rouge clair calcaire, et présente un petit bourrelet externe à la

jonction entre la panse et le fond.

Le troisième exemple est le fond d'une cruche entièrement conservé (pl. 6 et pl. 9 n°104). De taille relativement grande (10,5 cm de diamètre pour le fond), elle est à fond plat présentant deux boursouflures concentriques à l'intérieure, l'une près de la panse l'autre près du centre. La jonction externe entre la panse et le fond est nette et sans bourrelet. La trajectoire prise par la panse est légèrement plus ouverte que celles des deux cruches précédentes. Seul l'intérieur a subi un traitement particulier avec un engobe rouge glaçuré. Le fond a même reçu un semblant de décor avec quelques lignes d'engobe blanc en partie diluées dans l'engobe de fond.

Il est intéressant de noter qu'un tesson appartenant au fond d'une cruche, caractérisé par sa forme légèrement bombée, a été retaillé de façon circulaire pour servir de jeton (pl. 8, n°068).

Du point de vue de pâtes employées, les cruches et pichets sont plutôt réalisés dans des pâtes rouge clair (15) rosé (10) ou rouge foncé micacé (8). Un seul est en pâte grise micacée.

- Les pots :

La catégorie des pots regroupe 29 tessons qui ont pu être identifiés. D'usages divers et variés, utilisés autant pour la cuisson que le stockage ou la préparation des plats, ceux-ci ne peuvent être précisés. Constitués pour la plupart de petits tessons, les fragments de pots ne présentent ici aucune caractéristique particulière hormis quelques tessons remarquables qu'il convient de décrire.

Un fragment de pot découvert dans l'U.S. 010103 est assez bien conservé pour permettre de préciser un peu mieux la forme générale du vase. Il s'agit d'un fragment de panse de forme bombée avec la trace d'une arrivée d'anse, réalisée dans une pâte rouge foncé micacée. La forme hémisphérique accentuée de la panse fait penser à un vase à fond rond peut-être utilisé pour la cuisson des aliments sur un réchaud ou à même les braises de l'âtre comme semblent le montrer les traces d'exposition au feu décelables sur la panse. La face externe présente un décor fait de traits d'engobe blanc cuivrés (vert) puis glaçurés.

Deux fragments de couvercles appartenant à des pots ont également été comptabilisés dans cette catégorie (pl. 8, n°083 et pl. 11, n°158). Bien insignifiants et de taille très réduite ils ont pourtant bien la forme particulière des couvercles de pots, avec un retour s'emboîtant parfaitement à l'intérieur de l'autre partie du vase. L'un retrouvé dans le sondage n° 1 et l'autre dans le sondage n° 3 sont faits dans une pâte réfractaire micacée et arborent le même aspect avec une glaçure interne et externe jaune orangée.

Les tessons identifiés comme appartenant à des pots sont en grande majorité réalisés en pâte rouge sombre micacée (14) puis en pâte rouge clair (6) et en pâte rosé ou blanche réfractaire (3). Enfin un exemple est en pâte grise calcaire, un autre en pâte grise micacée et un dernier en pâte rouge foncé calcaire. Comparé à tous les autres types de vases (ouverts ou fermés), les pâtes rouge sombre micacées dominent uniquement pour les pots alors que cette pâte est majoritairement employée (36%).

Les formes rencontrées sur le site de l'Argentière lors de cette campagne de sondage sont assez diverses bien qu'il n'est souvent pas possible de donner plus de précision sur les différents types observés ni d'affiner ce classement. La forme d'un nombre satisfaisant de tessons a été identifiée (58,9%) permettant de faire des observations. Cependant, l'écart observé entre le nombre de forme ouverte et de forme fermée (moins de 20%) ne permet pas d'émettre des hypothèses précises. La vaisselle de table est bien représentée tout comme les éléments de stockage, de cuisine ou de préparation des aliments.

		Pâtes blanches		Pâtes grises		Pâtes rouges						Total	
		Fai-ence	Réfra-ctaire	Calcaire	Mica-cée	Rouge foncé calcaire	Rouge foncé, micacée	Rosée, calcaire	Rosée, micacée	Rouge clair, calcaire	Rouge clair, micacée		
Formes ouvertes (40,57%)	Écuelle / bol	0	0	0	1	1	5	2	0	8	4	21	(19,81 %)
	Assiette / plat	2	0	0	0	0	6	3	0	8	2	21	(19,81 %)
	Faïsselle	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	(0,94 %)
Formes fermées (59,43%)	Cruche / Pichet	0	0	0	1	0	8	9	1	11	4	34	(32,08 %)
	Pot	0	3	1	1	1	14	3	0	5	1	29	(27,36 %)
	TOTAL	2	3	1	3	2	33	17	1	33	11	106	
	% identification	67%	43%	100%	100%	100%	51%	59%	33%	75%	46,0%	58%	

Tableau 2: Identification et répartition des formes de céramiques observées

c) Les techniques appliquées aux vases

Les tessons de céramique découverts dans les sondages n'ont pas fait l'objet des mêmes traitements techniques (Tableau 3). Certains n'en présentent même aucun, la céramique a été cuite une fois séchée après tournage sans traitement ce qui donne des vases d'aspect brut. Sur d'autres, une simple glaçure a été appliquée afin de rendre la céramique étanche et brillante. Enfin la technique de l'engobe, argile blanche ou rouge délayée dans de l'eau, est également employée, pour homogénéiser la surface du vase, le décorer ou permettre l'application d'un décor. Dans la plupart des cas, une glaçure complète l'engobage pour préserver la surface et la rendre plus brillante. Enfin, il n'est pas rare que les vases soient décorés avec des rehauts d'oxydes de cuivre (vert), de fer (jaune orangé) ou de manganèse (marron).

• Les céramiques sans engobe

Les céramiques qui n'ont pas fait office de traitements particuliers concernent essentiellement des vases à pâte rouge (clair ou foncé), réparties de manière assez homogène sur les trois sondages. De plus, 8 tessons supplémentaires ont été découverts lors de la prospection de la seconde enceinte. Ce sont majoritairement des formes fermées réalisées dans des pâtes micacées. Cet aspect brut leur donne sans doute des fonctions de stockage de denrées sèches car un liquide pourrait s'infiltrer à travers la pâte, trop poreuse sans engobe ou glaçure. Ce ne sont pas des vases de table car ils ne présentent aucun décor, pas même des bandes imprimées à la roulette ou guiochées. Ce groupe de tessons sans traitement technique représente plus de 10 % des cas issus de la fouille des sondages et de la prospection pédestre menée sur le site (13,26%).

Dans les céramiques sans engobe se trouvent également celles qui n'ont reçu qu'une couche de glaçure. Elles sont à peine moins nombreuses que les précédentes puisqu'elles dépassent également de justesse les 10 % de représentation (11,5%). Très majoritairement réalisées dans une pâte rouge (clair ou foncé), un seul tesson est en pâte grise, ces céramiques ne concernent que des vases de formes fermées. Comme précédemment elles sont utilisées pour le stockage ou la

préparation des aliments. La présence de la glaçure dans la majorité des cas à l'intérieur du pot leur permet de recevoir des liquides. Certaines présentent des traces d'exposition au feu (n°054, n°096, n°106, n°110), ce qui induit un rôle de récipient de cuisson (marmite).

Au total, les tessons non engobés représentent un peu moins du quart de ceux retrouvés lors de la fouille et appartiennent majoritairement à des vases fermés utilisés pour le stockage de denrées sèches ou liquides (pour les vases à glaçure interne), pour la préparation des aliments ou pour leur cuisson. Un seul tesson ne présente de glaçure qu'à l'extérieur, mais son état de conservation relativement mauvais n'exclut pas une glaçure interne qui aurait été écaillée et enlevée peu à peu. Quelques décorations essentiellement aux oxydes sont visibles sur certains tessons. Le plus courant est l'oxyde de cuivre qui donne une couleur verte plus ou moins intense selon les dosages et la cuisson (n°099, n°106, n°108, n°162-163). Un des tessons est teinté d'un jaune éclatant (n°137) et un autre comporte une décoration aux oxydes de fer combinée aux oxydes de cuivre (n°108). Présents en nombre relativement faible (6), ce type de décor ne caractérise pas particulièrement les tessons sans engobe.

- **Les céramiques engobées**

Les trois autres quarts des tessons étudiés ont donc subi un traitement à l'engobe avant d'être cuits. Trois grands groupes sont identifiables en fonction de la technique appliquée mise en évidence. La première catégorie regroupe les tessons ayant reçu uniquement un engobe blanc. Vient ensuite son pendant opposé rassemblant les céramiques enduites d'engobe rouge. Puis a été dégagée une catégorie mixte contenant les tessons présentant à la fois un engobe rouge et un engobe blanc. Enfin deux groupes très minoritaires doivent tout de même être évoqués. Ce sont les céramiques à pâte kaoliniques, engobées et glaçurées ainsi que les faïences.

- **Céramiques à engobe blanc :**

Les céramiques à engobe blanche sont les plus représentées sur le site puisqu'elles sont identifiées dans plus du tiers des cas (39,2%). Ce traitement technique ne concerne pas particulièrement un type de forme car il est autant appliqué sur des formes fermées (20) que sur des formes ouvertes (25). L'application d'un engobe blanc est surtout pratiquée dans un but esthétique : l'engobe blanc éclaircit nettement le vase et lui donne un aspect chatoyant et lumineux. Il ne faut tout de même pas négliger son aspect utilitaire car l'engobe participe à l'étanchéité du vase et permet de régulariser sa surface en effaçant les traces de façonnage manuel. En effet, dans la majorité des cas, l'engobe est appliqué uniquement sur la face interne du vase (62 %). Parfois il est uniquement passé sur la face externe en but décoratif (19,7%) ou sur les deux faces (18,31%).

Cet engobe reçoit généralement une glaçure qui permet de le protéger et de le fixer tout en lui apportant un éclat lumineux. Dans seulement sept cas, une glaçure est appliquée sur l'engobe mais également sur la face non engobée (n°036, n°076, n°078, n°086, n°116, n°131 et n°166). Il arrive aussi que certains tessons ne reçoivent aucune glaçure par-dessus l'engobe, mais cette pratique est très rare, seuls deux tessons y correspondent (n°089 et n°098). La glaçure permet aussi d'appliquer un décor aux oxydes qui, en se vitrifiant à la cuisson, donnent une teinte à la céramique. Pour les céramiques à engobe blanc, cette technique décorative est employée dans un peu plus de la moitié des cas (52,1%) avec une très large prépondérance des oxydes de cuivre donnant un vert laiteux ou translucide. Certains tessons présentent des décors par incision de l'engobe blanc après séchage et avant cuisson (technique du sgraffito, n°078, n°080, n°103, n°117, n°150, n°182), d'autres présentent des zones où l'engobe n'a pas été appliquée de manière spécifique afin de former un décor relevé par la glaçure et le contraste de couleur (n°121, n°133).

- Céramiques à engobe rouge :

Les céramiques présentant un traitement à l'engobe rouge uniquement sont bien moins nombreuses que celles à engobe blanc. Elles ne représentent que 17 % des céramiques récoltées, ce qui place les céramiques à engobe rouge en seconde position des traitements techniques appliqués. Comme il a été remarqué précédemment, l'engobe participe au décor du vase mais a aussi un intérêt technique. Ici aussi il est appliqué dans la majorité des cas à l'intérieur de la céramique, lui permettant de contenir des liquides (77,4%). Dans seulement 22,6 % des cas l'engobe est appliqué uniquement à l'extérieur et dans moins de 20 % des cas il occupe les deux faces simultanément (19,35%).

Une glaçure est quasi systématiquement appliquée sur l'engobe pour la préserver. Dans certains cas où l'engobe est placé à l'extérieur, sans doute pour des fins esthétiques, une glaçure est aussi appliquée sur la face interne pour permettre une utilisation convenable du vase (n°048, n°092, n°182-183). Parfois, aucune glaçure n'est posée sur la face interne du vase, mais celui-ci comporte tout de même un engobe (n°071, n°151, n°178, n°187). Dans seulement trois cas, la face interne de la céramique n'a subi aucun traitement technique (n°140, n°181 et n°195).

Le décor à oxyde très employé sur les céramiques à engobe blanc est pratiquement délaissé pour les céramiques à engobe rouge. Il ne se retrouve en effet que dans 12,9 % des cas, sans doute parce qu'il ressort moins bien que sur le blanc. C'est en tout cas un trait esthétique qui n'est pas caractéristique des céramiques découvertes à l'Argentière.

- Céramiques mixtes à engobe rouge et blanc :

Les céramiques mixtes présentant à la fois un engobe blanc et un engobe rouge sont de deux types. Le premier rassemble tous les tessons sur lesquels a été appliqué un engobe de fond (blanc ou rouge) sur lequel a été posé un décor à la barbotine (argile délayée dans de l'eau et plus épaisse qu'un engobe) de l'autre couleur que le fond (voir notamment n°050, n°072, n°112 et n°120). Cette technique se pratique en deux temps avec une période de séchage de l'engobe de fond. Cela crée un décor en léger relief qui peut être uniformisé par le passage d'une glaçure. Le second type regroupe les tessons où un engobe de fond rouge ou blanc a été appliqué puis, sans attendre le séchage de celui-ci, des formes de l'engobe de l'autre couleur ont été dessinées (voir notamment n°104, n°113, n°184). Cela crée un décor un peu marbré, les deux engobes se mêlant, et formant une surface homogène.

Les céramiques mixtes sont présentes autour de 12,7 % sur le site de l'Argentière, juste derrière les céramiques rouges sans glaçure (13,26%). Elle possèdent les mêmes caractéristiques que les autres céramiques engobées. C'est à dire qu'elles comportent majoritairement un engobe à l'intérieur (69,5%) et lorsque ce n'est pas le cas (30,43%) une glaçure y est appliquée. Dans seulement deux cas ni engobe ni glaçure n'est posé à l'intérieur et l'un d'eux concerne un éclat (n°114 et n°194). À noter que la présence d'une glaçure seule, sur la face externe de vase est relativement rare (8,7%). Enfin, le décor à l'oxyde de cuivre est bien mis en pratique avec ce type de traitement technique (52,2%).

• Céramiques à pâte kaolinique et faïences

Ces céramiques au traitement particulier sont relativement rares sur le site. Celles à pâte kaoliniques représentent moins de 4 % du total des céramiques (3,87%) et les faïences moins de 2 % (1,66%).

Les pâtes kaoliniques réfractaires ont toutes reçues une couche d'engobe blanc sur leur faces interne et externe ainsi qu'une glaçure sur chacune des faces chargées d'oxydes colorants différents, généralement du orange ou du jaune. La faïence comporte les même traitements techniques sauf que la glaçure n'est pas colorée et reste d'un blanc laiteux grâce à un engobe préparé avec du kaolin.

Les méthodes de traitement techniques présents sur les tessons découverts à l'Argentière nous renseignent sur les pratiques de l'époque Moderne dans cette région. La préférence d'une vaisselle fonctionnelle à l'engobe blanc est tout d'abord remarquée tout comme l'emploi plus modeste de vaisselle engobée de rouge. Les décorations aux oxydes sont très bien attestées surtout pour le vert issu du cuivre, alors que les décorations à base d'engobe sont en nombre limité sans être rares. Enfin toute une vaisselle utilisée pour le stockage ou la cuisine et qui n'a pas fait l'objet de traitements à but décoratif est mise en évidence.

	Sans engobe			Engobé				
	Rouge, sans glaçure	Rouge glaçuré	Grise glaçuré	Engobe blanc, glaçure	Engobe rouge, glaçure	Engobe rouge, décor engobe, blanc, glaçure	Pâte kaolinique, engobe blanc glaçure jaune/orange	Faïence
Sondage 1	9	10	1	33	13	15	3	1
Sondage 2	1	2	0	13	1	1	0	0
Sondage 3	6	8	0	22	15	7	4	2
Plate-forme	0	0	0	1	0	0	0	0
2 ^{nde} enceinte	8	0	0	3	2	0	0	0
Total	24	20	1	72	31	23	7	3
%	13,26%	11,05%	0,55%	39,78%	17,13%	12,71%	3,87%	1,66%

Tableau 3: Caractérisation et répartitions des différents traitements techniques opérés sur la céramique

d) Provenance et chronologie

D'après les quelques observations qu'il est possible de faire sur un mobilier aussi fragmentaire, la tentative de rapprocher les tessons de leur période de production et de leur utilisation ainsi que de déceler leur lieu de production paraît vain, surtout en l'absence de documentation de référence pour la région. Cependant il a été possible de dégager quelques pistes de lecture qui restent encore à confirmer et à explorer en élargissant les comparaisons non plus à l'Argentière, mais également au Briançonnais à l'Embrunais et pourquoi pas au Gapençais.

D'un point de vue chronologique, les renseignements sont maigres mais certains tessons permettent d'être situés sur une période d'un ou deux siècles ce dont nous nous contenterons, faute de meilleure précision. C'est notamment le cas d'un fragment d'assiette plate (n°112) qui permet de dater un sol d'occupation (U.S. 010110). D'après L. Vallauri, son aspect ancien et son décor fait de lignes, points et formes réalisés à la barbotine blanche sur un fond d'engobe rouge permettent de le dater des XVIIe-XVIIIe siècles. Ce type de décor se retrouve sur différents tessons (n°050, n°120 et n°136) ce qui permet de les relier à cette datation tout comme l'assiette creuse découverte dans la même couche et qui présente un décor végétal à l'engobe blanc intégré dans un fond à l'engobe rouge (n°113).

Une partie d'un fond de cruche (n°134), engobée de blanc et glaçurée, pourrait dater quant à elle d'une période s'étalant du XVIIe au XIXe siècle, mais sa découverte dans un contexte de colluvionnement rend difficile la datation de la formation de la couche (U.S. 030101) qui est postérieur à l'abandon du tesson.

Enfin les quelques tessons de céramique réfractaire et de faïence datent du courant du XIXe siècle (n°040, n°082-083, n°148, n°157-158, n°172, n°179, n°192 et n°197). Leur rareté relative permet de déduire la faible occupation humaine à l'emplacement du bourg durant cette période. Plus aucune habitation n'y est figurée sur le cadastre napoléonien et les céramiques se font rares. Seule la culture de la vigne sur les terrasses aménagées y maintiennent une activité.

Du côté des provenances et des circuits de distribution il est extrêmement compliqué de répondre à l'heure actuelle de la recherche tant cette zone du Dauphiné n'a pas été étudiée pour l'époque Moderne et même pour le Moyen Age. D'après L. Vallauri qui a aimablement bien voulu observer ces quelques tessons, aucune production provençale ni piémontaise ni Ligure n'est représentée sur le site de l'Argentière. Les différentes publications sur les productions Rhône-Alpines écartent également un approvisionnement en Bas-Dauphiné ou en Lyonnais pour la grande majorité des tessons (Beker *et al.* 1989 ; Maccari-Poisson 1994 ; Faure-Boucharlat *et al.* 1996 ; Horry 2001 ; Horry 2002). Il faut donc envisager une production locale ou du moins régionale dans la Haute vallée de la Durance dont la caractéristique serait l'usage de pâtes calcaires ou micacées. Un tesson présente même un décor imitant la céramique d'Albisola (n°149) caractérisée par ses traits réalisés au brun de manganèse sur fond rouge sombre (Long, Richez 1993 ; Abel 1993).

Ceci est une information intéressante mais qu'il est difficile de recouper avec les sources historiques. Alors qu'elles sont plutôt abondantes pour la Provence ou pour la région Rhône-Alpes elles sont muettes concernant les Hautes-Alpes dépendant alors de la province du Dauphiné comme l'a déjà souligné H. Amouric (Amouric 1995 : 111). Un potier du nom de Jean Suppi est pourtant mentionné à Gap en 1513 mais il faut attendre un siècle de plus pour obtenir une nouvelle mention de potiers, en l'occurrence de Blaise et François Ravous (Amouric 1995 : 111). Une activité de production de céramique est donc bien attestée dans les Hautes-Alpes dès le début du XVIe siècle jusqu'au XVIIIe. Ces mentions sont fragiles car relativement peu nombreuses mais constituent un bon point de départ pour la recherche des lieux de production des céramiques utilisées à l'Argentière. Celles-ci pourraient bien provenir d'un atelier gapençais, mais il est également possible qu'elle aient été fabriquées ailleurs, plus proche du lieu de consommation, dans la haute vallée de la Durance. Comment expliquer alors qu'aucune source n'en porte la trace ? Comme souvent, les destructions d'archives résultant de conflits violents (guerres de religion, Révolution française, etc.) permettent d'émettre ces suppositions. En effet, les archives de l'Embrunais et du Briançonnais ont été particulièrement touchées par les destructions nous privant du même coup de nombreuses informations. Les recherches archéologiques encore trop peu nombreuses pourraient remédier à ce vide documentaire à condition de confronter toutes les sources disponibles dans leur globalité.

Dans tous les tessons récoltés, ceux en pâtes kaolinique réfractaire proviennent probablement de l'atelier drômois de Dieulefit (n°082-083, n°148, n°157-158, n°179 et n°197). Un tout petit éclat de tesson d'un vert foncé intense et soutenu (n°152) pourrait se rapprocher du fameux service vert de Meillionas mais le fragment est trop infime et incomplet pour pousser plus loin la comparaison et encore moins pour permettre une attribution.

La chronologie fait donc état de productions s'étalant du XVIIe aux XIXe-XXe siècles témoignant de la décroissance de l'occupation humaine à partir du XIXe sur le site. Peu de provenances extérieures ont pu être observées. Quelques vases ont pu être importés du Dauphiné et

de la région Lyonnaise mais cela reste très ponctuel et ne témoigne pas d'un approvisionnement régulier. Aucune céramique ne semble provenir de Provence ou d'Italie, il est alors envisageable de considérer les productions observées comme étant locales. C'est un début de réflexion qu'il faut maintenant confronter à d'autres découvertes pour affiner la grille de critères de cette céramique qui repose actuellement sur des pâtes très micacées ou très calcaires sans autres particularités.

Cette étude complémentaire sur les céramiques récoltées durant cette campagne de sondages à l'Argentière a donc permis de mettre en évidence des vases datant de la période Moderne et de proposer des datations notamment pour le sol d'occupation de la maison découverte dans le sondage n°1. Une observation globale des tessons et une caractérisation des traitements techniques appliqués ont permis d'établir un semblant de classification notamment au niveau des pâtes et des engobes utilisées. L'analyse des réseaux de distribution avec une quasi absence d'importation des territoires alentours (Dauphiné, Provence, Italie) nous pousse à voir dans ces tessons des productions locales ou du moins hautes-alpines. Ce travail n'est pas abouti en raison de la taille réduite du corpus étudié et de la fragmentation des vases, mais il constitue une bonne base de travail pour affiner cette classification et pour l'étude des céramiques découvertes dans la Haute Durance.

4.3. Étude des restes osseux de faune issus des sondages 1 et 3 de « Ville », Château de L'Argentière-La Bessée (par L. Roux)

Les sondages 1 et 3 réalisés par Benjamin Oury et son équipe, durant le mois d'août 2015 ont livrés respectivement 206 et 68 restes osseux de faune que nous nous proposons d'étudier dans ce travail.

a) Méthode de détermination et de quantification de l'assemblage osseux

Tous les restes osseux ont été inventoriés d'après leur taille et l'état de conservation de leurs surfaces.

La détermination s'est appuyée sur notre collection de référence et sur des ouvrages généraux d'ostéologie (Barone 1999, Schmidt 1972, Fernandez 2001). Le nombre de reste (NR) est l'unité de base comptabilisant toutes les pièces osseuses. Le nombre minimum d'élément (NME) est calculé par exclusion. Il permet de quantifier le nombre de pièce anatomique pour chaque taxon. Le nombre minimum d'individu (NMI) est calculé à partir du NME par exclusion. Il définit le nombre minimum d'individu présent pour un taxon donné dans une unité stratigraphique déterminée.

Les âges de mort des mammifères ont été estimés à partir des dates d'éruption, de remplacement et d'usure dentaire (Varin 1980, Chatelain 1992, Vedrine 2006), complétés par les stades d'épiphysations des éléments du squelette post-crânien (Barone 1999).

L'intensité de l'activité biologique au sein du sédiment peu s'observer grâce à l'importance des réseaux de ridules imprimés par les radicelles des végétaux lorsqu'ils viennent prélever les minéraux qui sont nécessaires à leur croissance au contact direct des ossements. Cette action des agents biologiques sera d'autant plus élevée que le substrat sera hétérogène, c'est-à-dire comprenant des poches d'air et d'humidité. La quantité de matière organique joue également un rôle important et peut s'observer par des teintes brunes, plus ou moins foncées, acquises par les corticales au cours de leur séjour sous terre.

Les agents chimiques du substrat vont également agir sur l'état des corticales en les corrodant plus ou moins selon leur nature. L'altération des surfaces osseuses résultant de l'exposition des vestiges fauniques à l'air libre, aux aléas climatiques (*weathering*), ont été

identifiées grâce aux stades d'altération proposés par Behrensmeyer (1978), modifiés dans ses derniers stades. En effet, les critères établis correspondent à des conditions de dégradation en milieu steppique. Pour affiner notre lecture nous avons rassemblé les stades 2 et 3, 4 et 5 et obtenu l'échelle suivante :

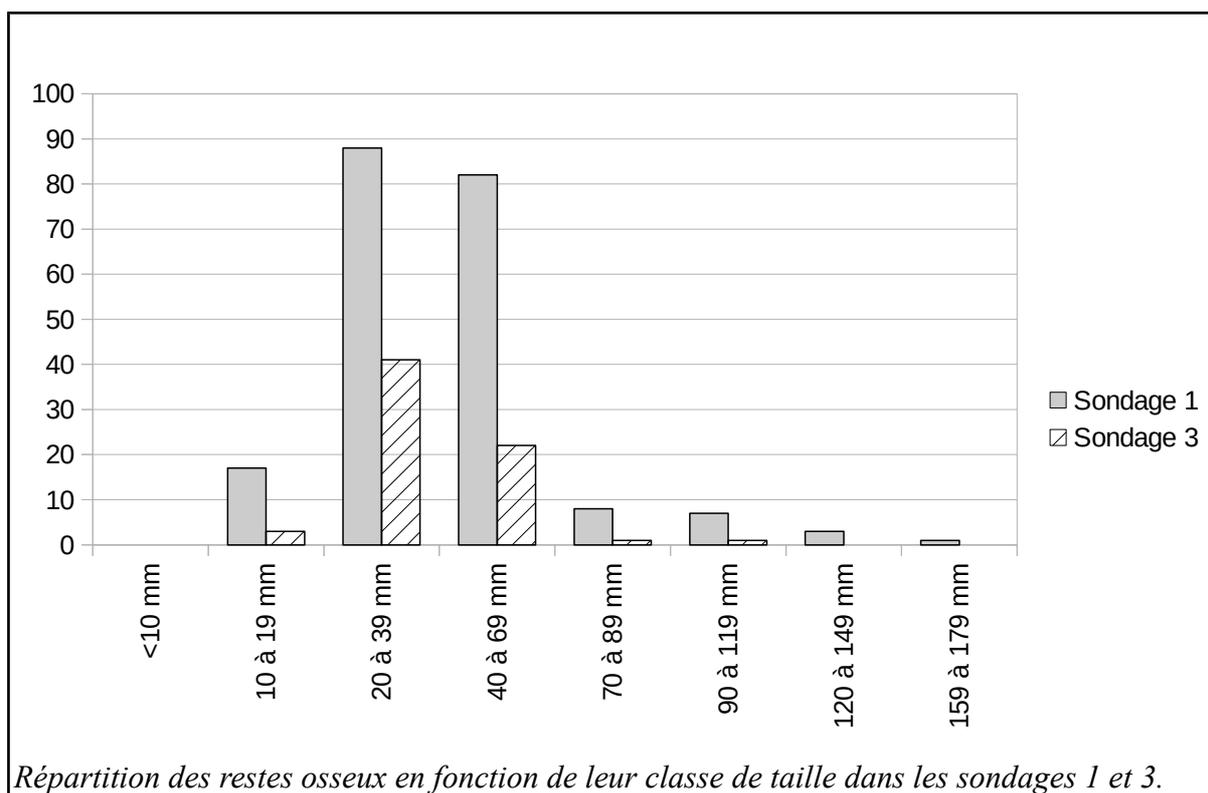
0 : Aucun signe de craquelure, ni d'écaillage sur la surface, os encore gras ;

1 : Fines fissures longitudinales, surfaces articulaires montrant parfois de fines craquelures en mosaïques ;

2 : Couches les plus externes présentant des écailles associés aux fissures. Surface caractérisée par des zones rugueuses (texture fibreuse) qui s'étendent avec le temps, fissures encore peu profondes, bords arrondis ;

3 : Surface entièrement fibreuse, écailles grandes ou petites pouvant se détacher, fissures ouvertes avec bords arrondis. Os détruit sur place, nombreux fragments autour de la pièce principale, forme initiale de l'os difficile à reconnaître.

b) Approche taphonomique de l'assemblage osseux



L'étude des classes de taille des restes osseux mis au jour dans les deux sondages révèle peu de fragments de très petite taille et une majorité d'ossements compris entre 2 et 7 cm.

U.S.	Fragmentation				
	Sur os frais	Sur os frais et sec	Sur os sec	Os entier	TOTAL
010101	25	0	0	0	25
010103	0	1	0	0	1
010105	44	0	0	0	44
010106	0	15	0	0	15
010107	27	0	0	0	27
010109	53	2	0	1	56
010110	25	2	0	1	28
010111	1	0	0	0	1
010112	0	9	0	0	9
TOTAL	175	29	0	2	206

Tableau 4: *type de fragmentation des restes osseux (sondage 1)*

Les ossements ont principalement été fracturés sur os frais, avant leur enfouissement. Ce type de fracturation relève d'un comportement anthropique, qui peut être renforcé par l'action des détritivores (chien...) vivants dans l'environnement immédiat des humains. Ce type de fracturation est homogène sur l'ensemble des unités stratigraphiques du sondage.

U.S.	Fragmentation				
	Sur os frais	Sur os frais et sec	Sur os sec	Os entier	TOTAL
030101	3	1	0	0	4
030102	5	0	0	0	5
030103	0	26	0	0	26
030105	4	8	0	0	12
030106	2	11	0	0	13
030107	4	4	0	0	8
TOTAL	18	50	0	0	68

Tableau 5: *Type de fragmentation des restes osseux (sondage 3)*

Dans le sondage 3, la tendance reste à une fracturation pré-enfouissement puisque les 68 restes osseux présentent des fracturations, dont la patine révèle qu'elle a eu lieu sur os frais. Cependant une fracturation secondaire a eu lieu. En effet, 50 restes présentent également des fracturations sur os sec. Ce second type de fracturation peut résulter de l'alternance des cycles de gel/dégel (Guadelli, Ozouf 1994), des compactations internes subies par le substrat de décomposition, ou encore du passage répété d'hommes et/ou d'animaux qui peut induire une fracturation par piétinement (Lenoble, Bordes 2001). Enfin, un dernier agent peut intervenir au moment du prélèvement, du transport, du lavage et du conditionnement des ossements d'animaux.

U.S.	Intensité de la corrosion				TOTAL
	Pas de corrosion	surfaces osseuses corrodées sur de petites surfaces	corrosion plus intenses, présence de fissures et craquelures	surface osseuses entièrement corrodée ossement délité en tronçon et esquilles	
010101	0	0	25	0	25
010103	0	1	0	0	1
010105	35	7	0	2	44
010106	0	14	0	1	15
010107	0	27	0	0	27
010109	8	14	6	28	56
010110	2	11	3	12	28
010111	0	0	1	0	1
010112	0	9	0	0	9
TOTAL	45	83	35	43	206

Tableau 6: Intensité de la corrosion des corticales osseuses (sondage 1)

Les restes osseux sont peu corrodés dans ce sondage. La plupart des U.S. présentent une corrosion homogène, ne dépassant pas le stade d'une corrosion mineure (corrosion sur de petites surfaces). Font exception :

- l'U.S. 010101, de surface, soumise plus fortement aux aléas climatiques et aux mouvements de substrat ;
- Les U.S. 010109 et 010110 qui présentent une forte hétérogénéité de préservation des corticales, révélant sans doute un apport de matériel décomposé antérieurement dans une autre U.S.

U.S.	Intensité de la corrosion				TOTAL
	Pas de corrosion	surfaces osseuses corrodées sur de petites surfaces	corrosion plus intenses, présence de fissures et craquelures	surface osseuses entièrement corrodée ossement délité en tronçon et esquilles	
030101	0	0	4	0	4
030102	3	0	1	1	5
030103	1	8	12	5	26
030105	0	11	0	1	12
030106	3	8	0	2	13
030107	1	1	5	1	8
TOTAL	8	28	22	10	68

Tableau 7: Intensité de la corrosion des corticales osseuses (sondage 3)

Dans ce sondage la plupart des U.S. présentent une forte hétérogénéité de préservation des corticales, révélant peut être également un apport de matériel.

Coloration des corticales osseuses						
U.S.	Pas de coloration (os blanc)	Beige	Brun	Brun foncé	Brun roux	TOTAL
010101	0	25	0	0	0	25
010103	0	1	0	0	0	1
010105	0	14	4	0	0	18
010106	0	15	0	0	0	15
010107	0	9	17	0	0	26
010109	0	13	42	1	0	56
010110	6	1	20	0	1	28
010111	0	1	0	0	0	1
010112	0	9	0	0	0	9
TOTAL	6	88	83	1	1	179

Tableau 8: Coloration des corticales osseuses (sondage 1)

Cinq U.S. (010101, 010103, 010106, 010111 et 010112) présentent une coloration « beige » homogène et quatre (010105, 010107, 010109, 010110) montrent des ossements dont les teintes de corticale s'étalent d'une absence de coloration, à un brun foncé ou brun roux, en passant par le beige et le brun. Cette diversité renforce l'idée du déplacement de matériel. En effet, les ossements se teintent de brun, plus ou moins intensément en fonction du taux de matière organique que contient le substrat de l'U.S. au sein de laquelle ils se dégradent. Ainsi, les ossements en place, présentent en général, la même coloration.

Coloration des corticales osseuses						
U.S.	Pas de coloration (os blanc)	Beige	Brun	Brun foncé	Brun roux	Total
030101	0	4	0	0	0	4
030102	0	5	0	0	0	5
030103	1	25	0	0	0	26
030105	0	11	1	0	0	12
030106	1	11	1	0	0	13
030107	0	6	2	0	0	8
TOTAL	2	62	4	0	0	68

Tableau 9: Coloration des corticales osseuses (sondage 3)

Bien que la variation de teinte soient moins prononcée que dans le sondage précédent, on peut, pour le sondage 3, faire la même constatation pour les U.S. 030105, 030106 et 030107 que dans les U.S. évoquées du sondage 1.

Intensité de la ponction minérale par les racines des végétaux					
U.S.	Pas de trace	Présence de réseaux sur de petites surfaces	Présence de réseaux intense	Présence de réseaux très intense	TOTAL
010101	0	25	0	0	25
010103	0	1	0	0	1
010105	0	42	2	0	44
010106	0	15	0	0	15
010107	0	27	0	0	27
010109	5	51	0	0	56
010110	9	19	0	0	28
010111	1	0	0	0	1
010112	0	9	0	0	9
TOTAL	15	189	2	0	206

Tableau 10: Intensité de l'activité végétale au sein du substrat (sondage 1)

Intensité de la ponction minérale par les racines des végétaux					
U.S.	Pas de trace	Présence de réseaux sur de petites surfaces	Présence de réseaux intense	Présence de réseaux très intense	TOTAL
030101	0	4	0	0	4
030102	4	1	0	0	5
030103	0	26	0	0	26
030105	7	5	0	0	12
030106	1	12	0	0	13
030107	1	2	5	0	8
TOTAL	13	50	5	0	68

Tableau 11: Intensité de l'activité végétale au sein du substrat (sondage 3)

Sur l'ensemble des US des sondages 1 et 3, l'activité des végétaux est peu marquée. Cette faible activité peut indiquer un sol pauvre en matière organique et/ou un substrat où le développement des végétaux est perturbé (abri, niveau de circulation...).

Intensité du weathering					
U.S.	Aucune trace	Fines fissures longitudinales	Écailles associés aux fissures zones rugueuses	Surface entièrement fibreuse	TOTAL
010101	25	0	0	0	25
010103	1	0	0	0	1
010105	44	0	0	0	44
010106	15	0	0	0	15
010107	23	3	0	0	26
010109	19	32	5	0	56
010110	9	20	0	0	29
010111	1	0	0	0	1
010112	9	0	0	0	9
TOTAL	146	55	5	0	206

Tableau 12: Intensité de l'impact des agents atmosphériques (sondage 1)

Seules, les U.S. 010107, 010109 et 010110, présentent des surfaces osseuses marquées par les agents atmosphériques signifiant qu'ils ont séjourné un certain temps à l'air libre. Les autres restes osseux, ne présentant aucune trace, ont quant à eux été enfouis rapidement.

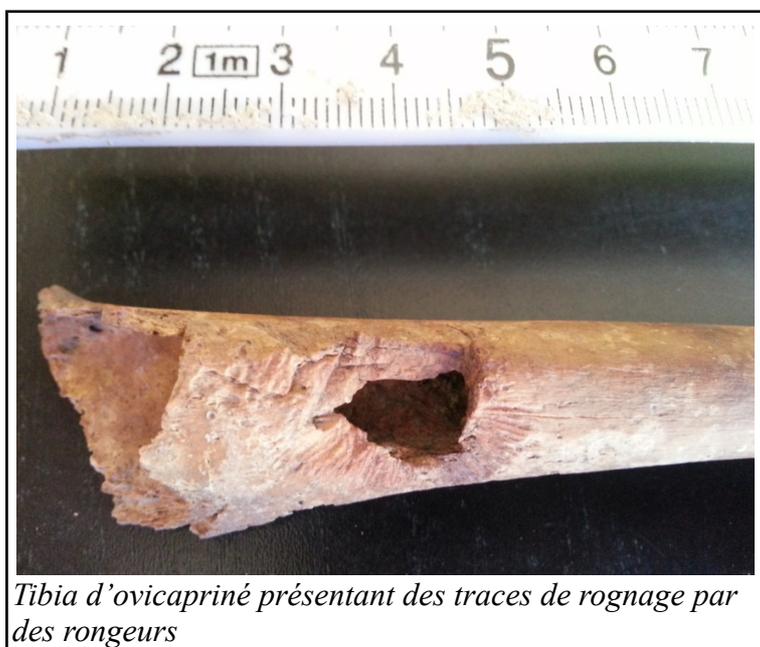
U.S.	Intensité du weathering				TOTAL
	Aucune trace	Fines fissures longitudinales	Écailles associés aux fissures zones rugueuses	Surface entièrement fibreuse	
030101	0	4	0	0	4
030102	5	0	0	0	5
030103	24	1	1	0	26
030105	8	4	0	0	12
030106	13	0	0	0	13
030107	2	5	1	0	8
TOTAL	52	14	2	0	68

Tableau 13: Intensité de l'impact des agents atmosphériques (sondage 3)

Dans le sondage 3, les observations réalisées pour certains ossements du sondage 1 dans les U.S. 010107, 010109 et 010110, peuvent être renouvelées pour les US 030101, 030103, 030105 et 030107.

	Aucune trace	Marques de crocs de carnivores	Manducation par des carnivores	Corrosion par les sucs digestifs de carnivores	Rognage par des rongeurs	Stries de charriage
Sondage 1	183	0	5	0	23	1
Sondage 3	61	4	2	1	1	0

Tableau 14: Autres traces naturelles observées sur les restes osseux



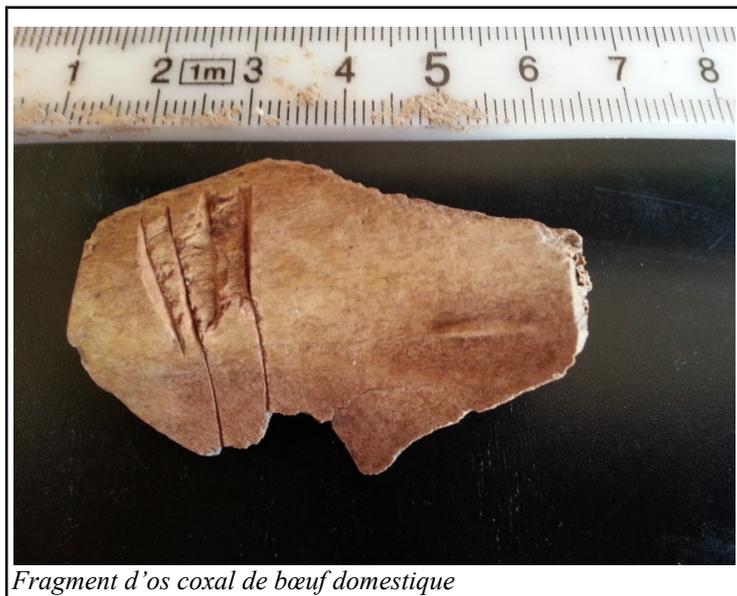
Tibia d'ovicapriné présentant des traces de rognage par des rongeurs

Les autres traces naturelles, observées sur les restes osseux consistent en des marques de crocs, de manducation et sans doute de digestion de carnivores de type chien, ainsi que des marques de rognage par les rongeurs. Le sondage 1, est plus affecté par les rongeurs que le sondage 3 qui est plus concerné par les chiens. Toutes ces marques impliquent que certains ossements ont été exposés un certain temps à l'air libre avant leur enfouissement.

	Aucune trace	Trace de hachereau	Stries de désarticulation	Stries de décarnisation
Sondage 1	175	22	6	1
Sondage 3	61	6	1	0

Tableau 15: Traces anthropiques observées sur les ossements

Enfin, quelques restes osseux portent des traces de découpe bouchère primaire au hachereau, ainsi que des stries de désarticulation et de décarnisation, attestant de leur consommation *in situ*.





Côte de bœuf domestique

c) Approche taxonomique de l'assemblage osseux

U.S.	Renard roux (<i>Vulpes vulpes</i>)	Cochon domestique (<i>Sus scrofa domesticus</i>)	Cerf d'Europe (<i>Cervus elaphus</i>)	Chevreuril (<i>Capreolus capreolus</i>)	Bœuf domestique (<i>Bos taurus</i>)	Mouton et chèvre (<i>Ovicaprinae</i>)	Lapin de garenne (<i>Oryctolagus cuniculus</i>)	Lièvre-lapin (<i>Leporidae</i>)	Poule domestique (<i>Gallus gallus</i>)	Perdrix (<i>Phasianidae</i>)	Micromammifère
010101		5				8					
010103						1					
010105		3				29					
010106			5	1		1					
010107						26					
010109		1		8	7	15		1	1	4	1
010110	1	2		2	2	3	1				
010111		1									
010112						5					
TOTAL NR (NMI)	1 (1)	12 (2)	5 (1)	11 (2)	9 (1)	83 (3)	1 (1)	1 (1)	1 (1)	4 (1)	1 (1)

Tableau 16: Diversité taxonomique du sondage 1

Le sondage 1 est caractérisé par la triade domestique : ovicaprinés, cochon et bœuf. Il est agrémenté par un reste de poule domestique et de la faune sauvage, telle que : le cerf d'Europe, le chevreuril et une perdrix, dont l'origine anthropique est attestée, tant par la patine des restes osseux que par les traces de boucheries qu'ils portent. Ce n'est, en revanche, pas le cas du renard et du lapin de garenne, pour qui les corticales osseuses présentent des patines de type « os frais » ainsi qu'une absence de trace de boucherie, signes d'un apport naturel récent.

US	Blaireau (<i>Meles meles</i>)	Cochon domestique (<i>Sus scrofa domestica</i>)	Bœuf domestique (<i>Bos taurus</i>)	Mouton et chèvre (<i>Ovicaprinae</i>)
030101		1	1	
030102			3	1
030103	1	3	3	11
030105		5		5
030106		4	1	1
030107		1	2	2
TOTAL NR (NMI)	1 (1)	14 (3)	10 (1)	20 (1)

Tableau 17: Diversité taxonomique du sondage 3

Dans le sondage 3, la faune sauvage n'est représentée que par une phalange proximale de blaireau dont la patine et l'absence de trace anthropique indique un apport naturel récent dans l'assemblage osseux.

d) Conclusion

L'étude taphonomique des restes osseux de faune, mis au jour dans ces deux sondages, conforte les observations de terrain quant aux fonctionnements des différentes unités stratigraphiques. L'U.S. d'occupation 010110 présente des ossements décomposés à l'origine dans d'autres U.S. Cette état de fait est sans doute dû au transfert qui a pu se faire entre la couche d'occupation 010110 et le remblai 010109, très hétérogène et aéré qui comporte le même type d'ossements.

D'un point de vue taxonomique, elle nous renseigne de la présence des animaux domestiques alpins habituels de la période moderne et atteste de la consommation du cerf, du chevreuil et de perdrix.

BIBLIOGRAPHIE

- Barone 1999** : BARONE (R.). – *Anatomie comparée des mammifères domestiques*, t. 1 : Ostéologie. 4^e éd. rev. et mise à jour. Paris : Vigot Frères éditeurs, 1999. 761 p.
- Berehrensmeier 1978**: BEREHRENSMEYER (A.-K.). – Taphonomic and ecologic information from bone weathering. *Paleobiology*, 4 (2). Lawrence KS : Paleontological Society, 1978. p. 150-162.
- Chatelain 1992** : CHATELAIN (E.). – *Dents diagnose de l'âge des animaux domestiques*. Lyon : École Nationale Vétérinaire de Lyon, 1992, 89 p.
- Costamagno 1999** : COSTAMGNO (S.). – *Stratégies de chasse et fonction des sites au Magdalénien dans le Sud de la France*. Thèse soutenue le 29 octobre 1999 Directeur : Françoise Delpech, 2 vol. S. l. : s. n., 1999. 495 p. et 510 p.
- Fernandez 2001** : FERNADEZ (H.). – *Ostéologie comparée des petits ruminants eurasiatiques sauvages et domestiques (genres Rupicapra, Ovis, Capra et Capreolus) : diagnose différentielle du squelette appendiculaire*. Thèse N°3286, Directeur : Louis Chaix, 2 vol. Genève : Université de Genève, 2001. 441 p.
- Guadelli, Ozouf 1994** : GUADELLI (J.-L.), OZOUF (J.-C.) – Étude expérimentale de l'action du gel sur les restes fauniques. In : Outillage peu élaboré en os et bois de cervidé IV : taphonomie/bone modification, *Artefacts* 9. Marignane : Arion, 1994. p. 47-56.
- Lenoble, Bordes 2001** : LENOBLE (A.), BORDES (J.-G.). – Une expérience de piétinement et de résidualisation par ruissellement. In : BOURGUIGNON (L.) dir., ORTEGA (I.) dir., FRÈRE-SAUTOT (M.-C.) dir. – *Préhistoire et approche expérimentale*. Montagnac : M. Mergoil, 2001. p 295-311 (Préhistoire ; 5).
- Schmid 1972**: SCHMID (E.). – *Atlas of Animal Bones*. Amsterdam : Elsevier Publishing Society, 1972. 153 p.
- Varin 1980** : VARIN (E.). – *Chevreuil, Cerf, Sanglier*. Bordeaux : Éditions de l'Orée, 1980. 270 p.
- Vedrine 2006** : VEDRINE (B.). – *Incidence du parasitisme pulmonaire et digestif sur le retard de croissance du sanglier*. Thèse de l'école vétérinaire de Nantes. Nantes : Université de Nantes, 2006. 99 p.
- Von Den Driesch 1976**: VON DEN DRIESCH (A.). – *A guide to the measurement of animal bones from archaeological sites*. Cambridge (Mass.): Peabody Museum of Archaeology and Ethnology, Harvard University, 1976. 136 p. (Peabody Museum Bulletin ; 1).

Conclusion générale

L'opération de sondages archéologiques dans le bourg castral de l'Argentière a permis la découverte de plusieurs éléments jusqu'ici inconnus datant de l'époque Moderne et contemporaine. Les trois sondages ouverts n'ont pas donné les mêmes informations quant à l'occupation du terrain.

Alors que la période de destruction de l'habitat et du château entre le XVI^e et le XVIII^e siècle est très floue d'un point de vue historique, le sondage n° 1 nous permet de poser un jalon chronologique supplémentaire grâce à la découverte d'une partie de mur appartenant vraisemblablement à une habitation datée des XVII^e-XVIII^e siècles par le mobilier céramique. Cette structure semble avoir subi une destruction plutôt violente puisque des traces d'incendie viennent se superposer aux couches d'occupation. Cet événement, qui n'est pas encore bien situé dans le temps, pourrait être celui qui a entraîné l'abandon total du site, réoccupé dans un second temps pour la culture de la vigne. Des perturbations de la couche superficielles témoignent d'aménagements industriels (conduite forcée) réalisés et démontés au début du XX^e siècle.

Le sondage n° 2 nous renseigne, quant à lui, sur la réoccupation du site et de sa transformation en vignoble entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e. Le terrain a été décapé jusqu'au substrat pour ériger des terrasses retenues par des murs de restanques en pierre sèche. L'étude attentive de la restanque située dans le sondage a permis de dégager sa méthode d'élaboration qui semble assez sommaire (pas d'enrochement ni de cailloutis stabilisant à l'arrière du mur).

Enfin, le sondage n° 3 a permis la découverte d'une autre restanque en place, appartenant probablement au même réseau que celle observée dans le sondage précédent. Elle longe un axe de circulation déjà existant à l'époque Moderne et probablement plus ancien encore.

Les niveaux médiévaux n'ont été atteints dans aucun des sondages alors que les sondages n°1 et 2 ont été fouillés jusqu'au substrat rocheux. À ce stade de la recherche deux hypothèses peuvent expliquer ce phénomène de disparition. La première fait intervenir une cause naturelle, l'érosion, forte en cet endroit qui a décapé les niveaux d'occupation médiévale jusqu'à les rejeter bien plus en aval. La seconde fait appel à l'intervention humaine. Le terrain a été décapé jusqu'au substrat pour installer des habitations (sondage n° 1) ou lors de la mise en terrasse du site pour la viticulture (sondage n° 2), détruisant ainsi les couches médiévales.

Les recherches sont donc à poursuivre en d'autres endroits du bourg castral pour découvrir les vestiges de l'occupation médiévale. Cependant, les renseignements fournis par les sondages sur l'occupation moderne et contemporaine ne sont pas inintéressants. L'étude du mobilier métallique a logiquement montré qu'une population rurale vivait ici et l'étude de la faune retrouvée durant la fouille a permis d'observer une pratique de la chasse et de la boucherie pour la consommation des gibiers. Enfin l'étude céramologique, bien que succincte, a mis en évidence une production locale encore inconnue et invite à poursuivre les recherches dans ce domaine.

Sources

- **Archives Nationales (A.N.)**

A.N. F/14/*8478, support 24, Notice 21 : A.N., F/14/*8478, support 24, Notice 21. – Atlas de Trudaine pour la généralité de Grenoble. Portion de route à hauteur de Bonafait et Gières, longeant la Durance, passant à La-Bessée-Basse, La-Bessée-Milieu, La-Bessée-Haute et allant au-delà, proche Sainte-Marguerite et Rostan (XVIIIe siècle).

- **Archives Départementales des Hautes-Alpes (A.D.H.A.)**

A.D.H.A. F3027 : A.D.H.A., F3027, Jean Fabre, notaire. – Livre des virées de la seigneurie de l'Argentière, Louis Aynard (fin du XVIe siècle).

A.D.H.A. P1006/21 : A.D.H.A., P1006/21 – Plan cadastral de la commune de l'Argentière-la-Bessée, Section du Plandergue et la Bourgea C5 (1838).

A.D.H.A. P1006/24 : A.D.H.A., P1006/24 – Plan cadastral de la commune de l'Argentière-la-Bessée, Section de l'Église D3 (1838).

A.D.H.A. 3P art. 143 : A.D.H.A., 3P art. 143 – États de section du cadastre de la commune de l'Argentière-la-Bessée, sections C et D (1838).

- **Archives Départementales de l'Isère (A.D.I.)**

A.D.I. B2662 : A.D.I., B2662, Rolland Bozi, Silon du Vert et Guigues du Château. – *Prima inquisitio* [première enquête delphinale du *Probus*], fol. 469-470 (1250 ca.).

A.D.I. B2662 : A.D.I., B2662, Pierre Lombard. – *Secunda inquisitio* [seconde enquête delphinale du *Probus*], fol. 471-472 (15 juillet 1260).

A.D.I. B3162 : A.D.I., B3162, I et II. – Diplômes impériaux en faveur de Guigues comte d'Albon (1155).

A.D.I. B3699 : A.D.I., B3699, – *Secunda inquisitio* [extraits de la seconde enquête delphinale du *Probus*], fol. 18-22 (15 juillet 1260).

A.D.I. B3700 : A.D.I., B3700, Hugues de Châteauneuf, Pierre du Monétier et Pascal de Briançon. – *Tercia inquisitio* [troisième enquête delphinale du *Probus*], fol. 1-10 (14 juillet 1265).

- **Archives Communales de l'Argentière-la-Bessée (A.C.A.)**

A.C.A. Archives seigneuriales de l'Argentière : A.C.A., Archives Seigneuriales de l'Argentière. – *Repertorium novum extractum ab aliis precedentibus de Argenteria compillatum anno Domini M° CCCC° LXXX primo die XXVII augusti. Mont Eynart* [inventaire des archives seigneuriales de l'Argentière] (27 août 1481).

Bibliographie

- Abel et al. 1993** : ABEL (V.) dir., AMOURIC (H.) dir. , KAUFFMANN (A.) dir. . – *Un goût d'Italie : céramiques et céramistes italiens en Provence du Moyen Age au XXe siècle*. Aubagne : Narration, 1993. 144 p. ill.
- Abel 1993** : ABEL (V.). – Nero & bianco. In : ABEL (V.) dir., AMOURIC (H.) dir. , KAUFFMANN (A.) dir. . – *Un goût d'Italie : céramiques et céramistes italiens en Provence du Moyen Age au XXe siècle*. Aubagne : Narration, 1993. p. 96-97.
- Albert 1783** : [ALBERT (A.)]. – *Histoire géographique, naturelle, ecclésiastique et civile du diocèse d'Embrun*. t. I. s. l. : s. n., 1783. 562 p.
- Amouric 1995** : AMOURIC (H.). – Semailles italiennes, moissons provençales. In : *Terres de Durance : céramiques de l'Antiquité aux temps modernes : exposition Digne-Gap*, 1995. s. l. : Musée de Digne, Musée Départemental de Gap, 1995. p. 107-111.
- Ancel 1997** : ANCEL (B.). – *Les mines d'argent du Fournel. Fouille programmée triennale 1995-1997 : Document Final de Synthèse*, t. I-II. L'Argentière-la-Bessée : s. n., 1997. 2 vol. ill.
- Ancel, Cowburn 2008** : ANCEL (B.), COWBURN (I.). – *Les mines d'argent du vallon du Fournel : L'Argentière-la-Bessée, Hautes-Alpes*. L'Argentière-la-Bessée : Éditions du Fournel, 2008. 25 p. ill.
- Bailly-Maître, Bruno Dupraz 1994** : BAILLY-MAÎTRE (M.-C.), BRUNO DUPRAZ (J.). – *Brandes-en-Oisans, la mine d'argent des Dauphins (XIIIe-XIVe siècle) Isère*. Lyon : DRAC Rhône-Alpes, 1994. 168 p. (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes ; 9).
- Becker et al. 1989** : BECKER (C.), AUGER (M.), VICART (T.). – Les fouilles de la place Antonin Poncet à Lyon. *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 7. Carcassonne : Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc, 1989. p. 137-186.
- Belmont 2006** : BELMONT (A.). – *La Pierre à pain : Les carrières de meules de moulins en France du Moyen Age à la révolution industrielle*, t. 1. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2006. 231 p. ill. (La Pierre et l'Écrit).
- Bessac 1986** : BESSAC (J.-C.). – *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre : de l'Antiquité à nos jours*. Paris : Editions du Centre national de la recherche scientifique, 1986. 319 p. ill. (Revue archéologique de Narbonnaise. Supplément ; 14).
- Chabrand, Rochas d'Aiglun 1877** : CHABRAND (J.-A.), ROCHAS D'AIGLUN (A. de). – *Patois des Alpes Cottiennes : (Briançonnais et vallées Vaudoises) et en particulier du Queyras*. Grenoble : Maisonville et fils, 1877. 228 p. (Extrait du *Bulletin de la Société de Statistique de l'Isère*, 3^e s., t. VII).
- Chevalier 1913** : CHEVALIER (U.). – *Regeste dauphinois : ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349*. t. II, fasc. IV-VI. Valence : Imprimerie valentinoise, 1913. 960 col.
- Chomel 1967** : CHOMEL (V.). – Un censier dauphinois inédit : méthode et portée de l'édition du *Probus*. *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du comité des travaux historiques et scientifiques : Actes du 89^e Congrès national des sociétés savantes*, Lyon, 1964. Paris : Bibliothèque Nationale, 1967. p. 319-407. éd. bilingue (latin).

Cowburn, Ancel, Leuleu 2010 : COWBURN (I.), ANCEL (B.), LEULEU (V.). – *Gilbert Planche et l'Argentière-la-Bessée : 100 ans d'hydroélectricité 1910-2010*. L'Argentière-la-Bessée : Éditions du Fournel, 2010. 32 p. ill.

Estienne, Nicolas 1999 : ESTIENNE (M.-P.), NICOLAS (N.). – *Châteaux médiévaux des Hautes-Alpes*. Gap : Les Amis des Archives des Hautes-Alpes ; Gap : La Librairie des Hautes-Alpes, 1999. 224 p. (Cahiers du patrimoine Haut-Alpin ; 1).

Falque-Vert 2013 : FALQUE-VERT (H.). – *Les Dauphins et leurs domaines fonciers au XIIIe siècle*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2013. 243 p. ill. (La pierre et l'écrit).

Falque-Vert 1997 : FALQUE-VERT (H.). – *Les hommes et la montagne en Dauphiné au XIIIe siècle*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1997. 517 p. : ill. (La pierre et l'écrit).

Faure-Boucharlat et al. 1996 : FAURE-BOUCHARLAT (E.), VICARD (T.), MACCARI-POISSON (B.), SAVAY-GUERRAZ (S.). – *Pots et potiers en Rhône-Alpes : époque médiévale, époque moderne*. Lyon : Service Régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes, 1996. 316 p. ill. (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes ; 12).

Fornier Marcellin, Guillaume 1890-1892 : FORNIER MARCELLIN, GUILLAUME (P.) éd. – *Histoire générale des Alpes Maritimes ou Cottiènes et particulière de leur métropolitaine Ambrun : chronologique et meslée de la séculière avec l'ecclésiastique divisée en cinq parties fort abondantes en diverses belles curiositez*. t. I-III. Paris : H. Champion, 1890-1892. 3 vol. éd. bilingue (latin).

Guillaume 1883 : GUILLAUME (P.). – Notice historique sur l'Argentière. *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*. 2^e année. Gap : Société d'Études des Hautes-Alpes, 1883. p. 264-296.

Guillaume 1884 : GUILLAUME (P.) éd. – Documents inédits relatifs à l'Argentière : XIIIe et XVIIIe siècles. *Bulletin de la société d'Études des Hautes-Alpes*. 3E année. Gap : Société d'Études des Hautes-Alpes, 1884. p. 192-221. éd. bilingue (latin).

Guillaume 1888 : GUILLAUME (P.) éd. – Inventaire des archives seigneuriales de l'Argentière en 1481. In : SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES HAUTES-ALPES. – *Bulletin de la société d'Études des Hautes-Alpes*. 7^e année. Gap : Société d'Études des Hautes-Alpes, 1888. 67 p. éd. en latin.

Horry 2002 : HORRY (A.). – Un dépotoir du bas Moyen Age sur la Presqu'île à Lyon. *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 20, 2002. Carcassonne : Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 2002. p.163-168. ill.

Horry 2001 : HORRY (A.). – La faïence à Lyon du XIVE. au XVIe s. : l'apport des fouilles récentes. *Archéologie du Midi Médiéval*, t.19, 2001. Carcassonne : Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 2001. p. 137-179. ill.

Ladoucette 1848 : LADOUCETTE (J.-C.-F.). – *Histoire, topographie, antiquité, usages, dialectes des Hautes-Alpes : avec un atlas et des notes*. 3^e éd. rev. et augm. Paris : Gide et C^{ie} éditeurs, 1848. 805 p.

Lassure 2008 : LASSURE (C.). – *La pierre sèche, mode d'emploi*. Paris : Eyrolles, 2008. 71 p. (Petite encyclo maison. Chantiers pratiques).

Lassure, Rouvière 1998 : LASSURE (C.), ROUVIÈRE (M.). – *Essai d'analyse architecturale des édifices en pierre sèche*. Paris : Centre d'Études et de Recherches d'Architecture Vernaculaire, 1998. 65 p. (Études et recherches d'Architecture Vernaculaire ; 18). Réimpr. de l'éd. de 1977.

Long, Richez 1993 : LONG (L.), RICHEZ (F.). – L'épave Grand-Congloué 4. *In* : ABEL (V.) dir. , AMOURIC (H.) dir. , KAUFFMANN (A.) dir. – *Un goût d'Italie : céramiques et céramistes italiens en Provence du Moyen Âge au XXe siècle*. Aubagne : Narration, 1993. p. 93-95.

Maccari-Poisson 1994 : MACCARI-POISSON (B.). – Céramique médiévale et moderne. *In* : ARLAUD (C.) dir. – Lyon Saint-Jean, les fouilles de l'îlot Tramassac. Lyon : Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, 1994. p. 93-116. (DARA ; 10).

Manteyer 1932 : MANTEYER (G. de). – Le Livre journal tenu par Fazy de Rame. *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*. 6e s. n° 1, 2 et 3, trim. 1, 2 et 3, avril 1929- janvier 1930. Gap : Louis Jean, 1932, p. 1-354.

Mazard 1999 : MAZARD (C.). – À l'origine d'une principauté médiévale : le Dauphiné, Xe-XIe siècle. Le temps des châteaux et des seigneurs. *In* : CHOMEL (V.), MAZARD (C.), FALQUEVERT (H.). – *Dauphiné, France : de la principauté indépendante à la province : XIIIe-XVIIIe siècles*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1999. p. 7-35 (La Pierre et l'écrit).

Mocci et al. 2010 : MOCCI (F.), SEGARD (M.), WALSH (K.), GOLOSETTI (R.). – Données récentes sur l'occupation humaine dans les Alpes méridionales durant l'Antiquité. *In* : *Archéologie de la montagne européenne : Actes de la table ronde internationale de Gap, 29 septembre-1er octobre 2008*. Paris : Errances. Aix-en-Provence : Centre Camille Julian, 2010, p. 308-323. (Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine ; 4).

Nicolas 2005 : NICOLAS (N.). – *La Guerre et les fortifications du Haut-Dauphiné : étude archéologique des travaux des châteaux et des villes à la fin du Moyen Âge*. Aix-en-Provence : Publication de l'Université de Provence, 2005, 377 p. pl.

Oury 2014 : OURY (B.). – *Rapport final d'opération, prospection thématique, château de l'Argentière (Argenteria)*. s. l. : s. n. 2014. 80 p. (dactyl.).

Oury 2012 : OURY (B.). – *Rapport final d'opération, prospection thématique, château de Rame (Rama)*. s. l. : s. n. 2012. 69 p. (dactyl.).

Oury 2011 : OURY (B.). – *Les châteaux du Dauphin de l'Embrunais d'après le comptabilité delphinale et les données archéologiques*. Mémoire de Master, sous la direction de J.-M. Poisson, Université Lyon II, t. I, 2011. 250 p. ill. (dactyl.).

Pogneaux 1997 : POGNEAUX (N.). – *La Dîme des Cimes : histoire des neufs villages du pays argentiérois au Moyen Âge*. L'Argentière-la-Bessée : Éditions du Fournel, 1997, 135 p. (Histoire et Patrimoine)

Py 2010 : PY (V.). – *Mine, bois et forêt dans les Alpes du Sud au Moyen Âge : approches archéologique, bioarchéologique et historique*. Vol. I, thèse de doctorat. Publication électronique : 2010. 524 p. (dactyl.).

Roman 1883 : ROMAN (J.). – *Monographie du mandement de l'Argentière (Hautes-Alpes)*. Paris : Alphonse Picard, 1883. 39 p.

Roman 1887 : ROMAN (J.). – *Tableau Historique du Département des Hautes-Alpes : État Ecclésiastique, Administratif et Féodal antérieur à 1789, Histoire, Biographie, Bibliographie de chacune des Communes qui le composent*, t. 1. Gap : Éditions de la Librairie des Hautes-Alpes, 1993, 204 p. Reprod. de l'éd. de 1887.

Roman 1888 : ROMAN (J.). – *Répertoire Archéologique du département des Hautes-Alpes*. Paris : Imprimerie Nationale, 1888, 134 p. (Répertoire archéologique de la France).

Royer 1914 : ROYER (L.). – Le *Probus* et les enquêtes sur le domaine du Dauphin au XIII^e siècle. *Bulletin de l'académie delphinale*. 5^e s., t. 7, 1913. Grenoble : Allier Frères, 1914. p. 373-392. dépl. éd. bilingue (latin).

Royer 1944 : ROYER (L.). – Les finances du Dauphiné au XIII^e siècle. *Bulletin de la Société d'étude des Hautes-Alpes*. 63^e année, 7^e s., fasc. Trim. 9-12, janvier-décembre 1944. Gap : Société d'études des Hautes-Alpes, 1944. p. 181-199.

Terre Durance 1995 : *Terres de Durance : céramiques de l'Antiquité aux temps modernes* : exposition Digne-Gap, 1995. s. l. : Musée de Digne, Musée Départemental de Gap, 1995. 160 p. ill.

Tzortzis et al. 2005 : TZORTZIS (S.) et al. – Un ensemble funéraire médiéval et moderne aux abords de la chapelle St-Jean (L'Argentière-la-Bessée, Hautes-Alpes, France) : Approches anthropologique et archéologique. In : SIGNOLI (M.) dir. *et al.* – *L'homme et ses images, mesures, représentations, constructions* : actes du XXV^e colloque du Groupement des Anthropologistes de Langue Française, Marseille, 16-18 juillet 2001. Marseille : UMR 6578, 2005. p. 358-373.

Varano 2012 : VARANO (M.). – *Espace religieux et espace politique en pays provençal au Moyen Âge (IX^e-XIII^e siècles) : l'exemple de Forcalquier et de sa région*. Thèse de doctorat. Publication électronique : HAL Archives-ouvertes, 2012. 3 vol. (dactyl.).

Vernet 1944 : VERNET (E.). – La viticulture dans les Hautes-Alpes. *Bulletin de la Société d'étude des Hautes-Alpes*. 1933, 63^e année, 7^e s., fasc. Trim. 9-12, janvier-décembre 1944. Gap : Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 1944. p. 137-170.

Vicard 1996 : VICARD (T.). – Pour une typologie des récipients. In : FAURE-BOUCHARLAT (E.), VICARD (T.), MACCARI-POISSON (B.), SAVAY-GUERRAZ (S.). – *Pots et potiers en Rhône-Alpes : époque médiévale, époque moderne*. Lyon : Service Régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes, 1996. p.181-215. ill. (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes ; 12).

Walsh 2005 : WALSH (K.). – *Document final de synthèse : Prospection géophysique sur le site antique de Rama (Champcella, Hautes-Alpes) avril 2005*. Aix-en-Provence – York, 2005. Dactylogramme.



Figure 5: Le territoire de l'Argentière d'après la carte de Cassini. Le château situé à Ville est représenté ruiné (incliné). (Carte générale de la France. 151 [Briançon], 1779. BNF, GE FF-18595 (151)).

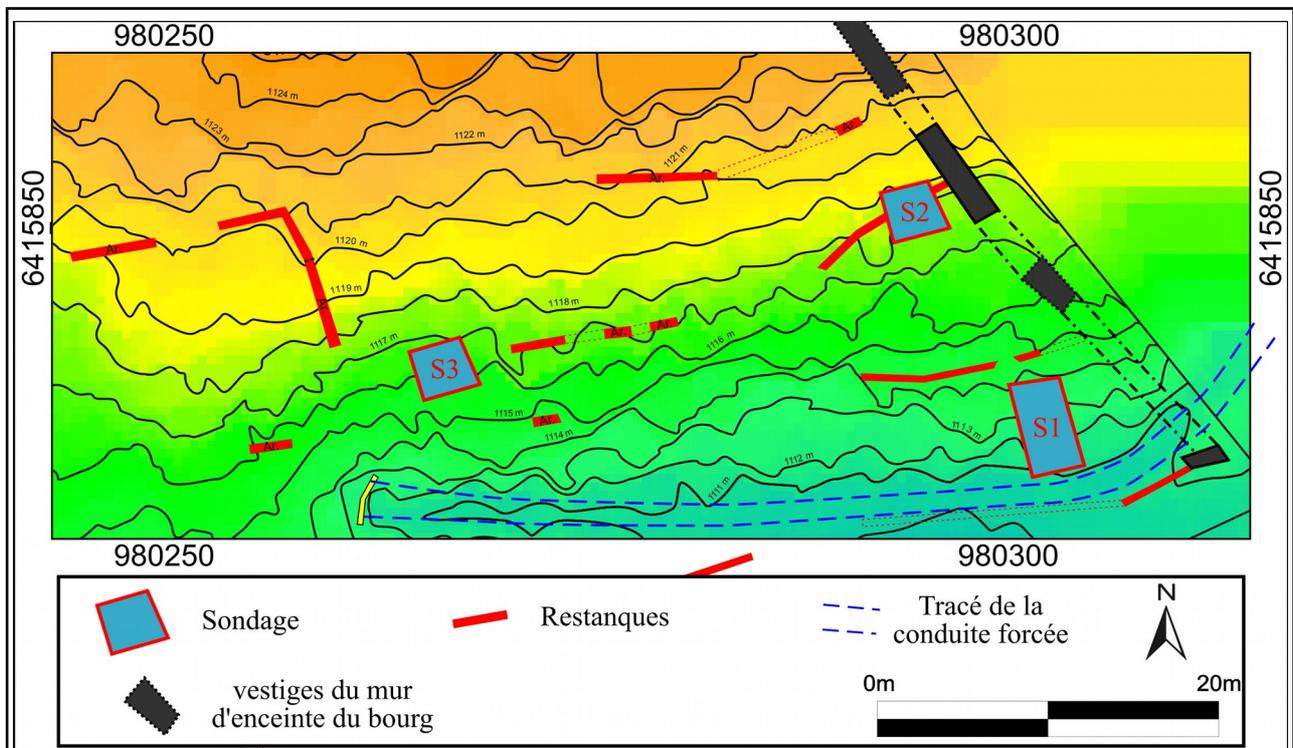


Figure 6: Plan topographique des zones de sondages (D.A.O. B. Oury, 2015)

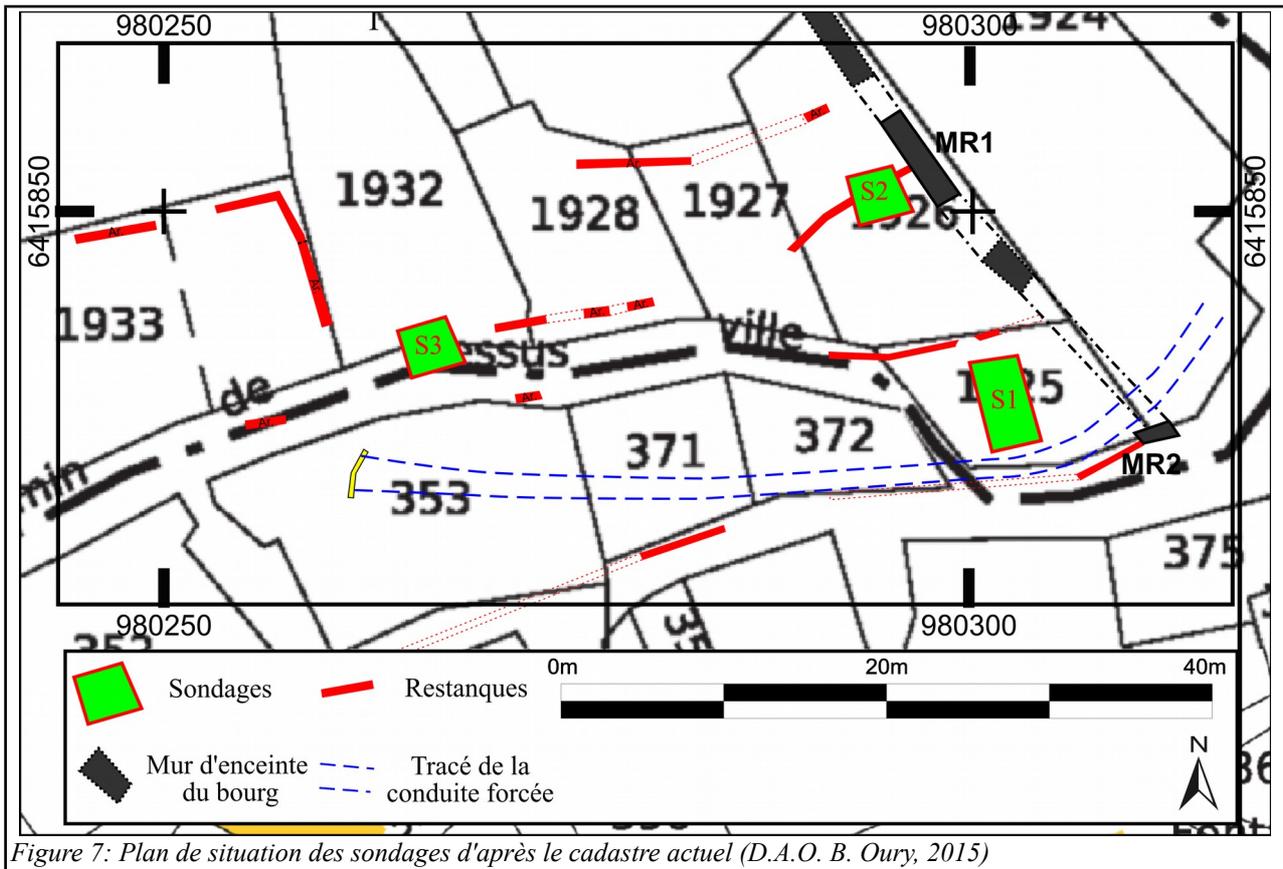




Figure 9: Drain (U.S. 010107) aménagé entre le mur MR01 et le substrat (Cliché A. Letailleur, 2015)



Figure 10: U.S. 010110, sol d'occupation du bâtiment (Cliché A. Letailleur, 2015)



Figure 11: U.S. 010110, Planche calcinée (Cliché A. Letailleur, 2015)



Figure 12: U.S. 010110, bois calciné (Cliché A. Letailleur, 2015)

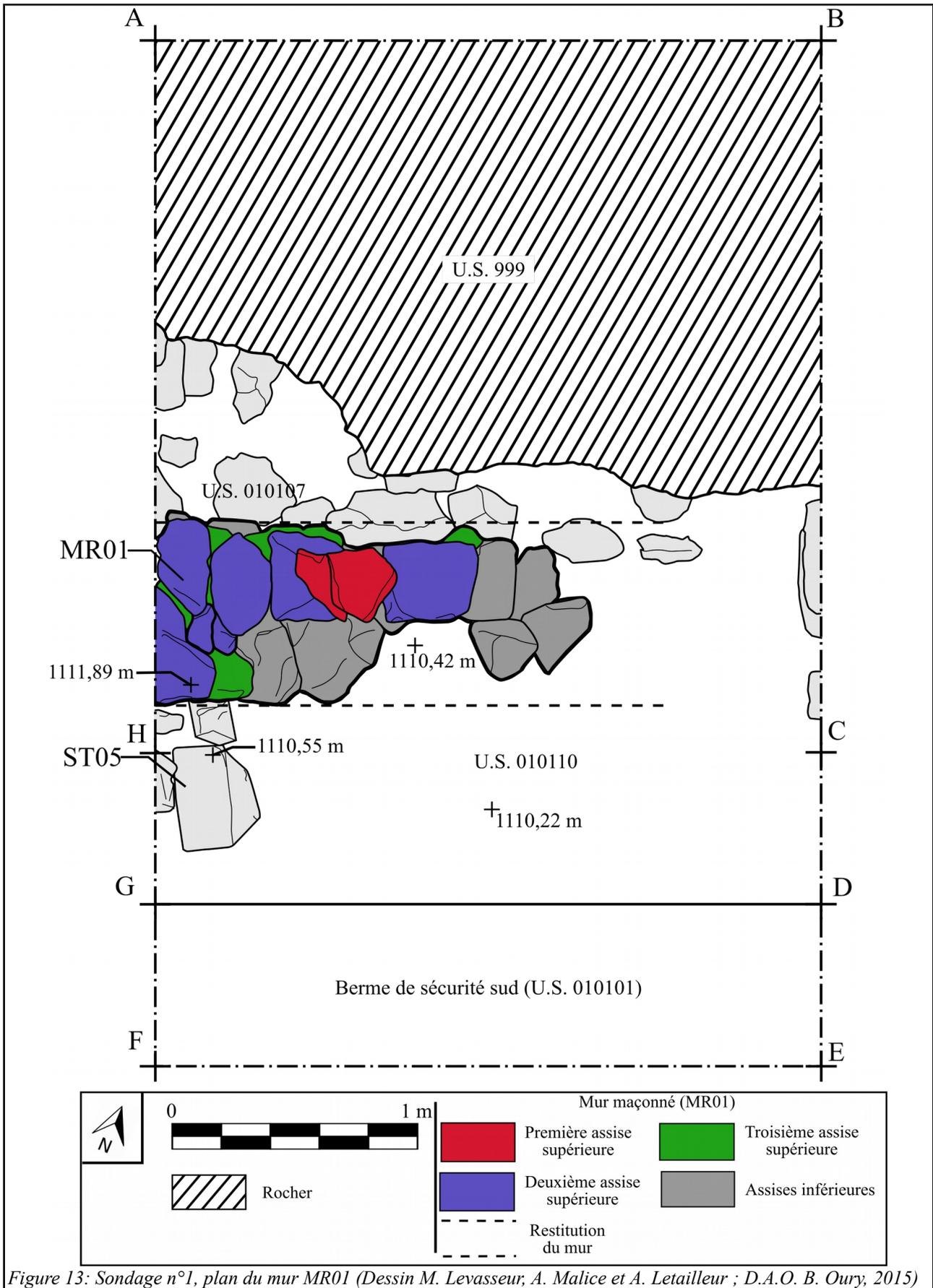


Figure 13: Sondage n°1, plan du mur MR01 (Dessin M. Levasseur, A. Malice et A. Letailleur ; D.A.O. B. Oury, 2015)

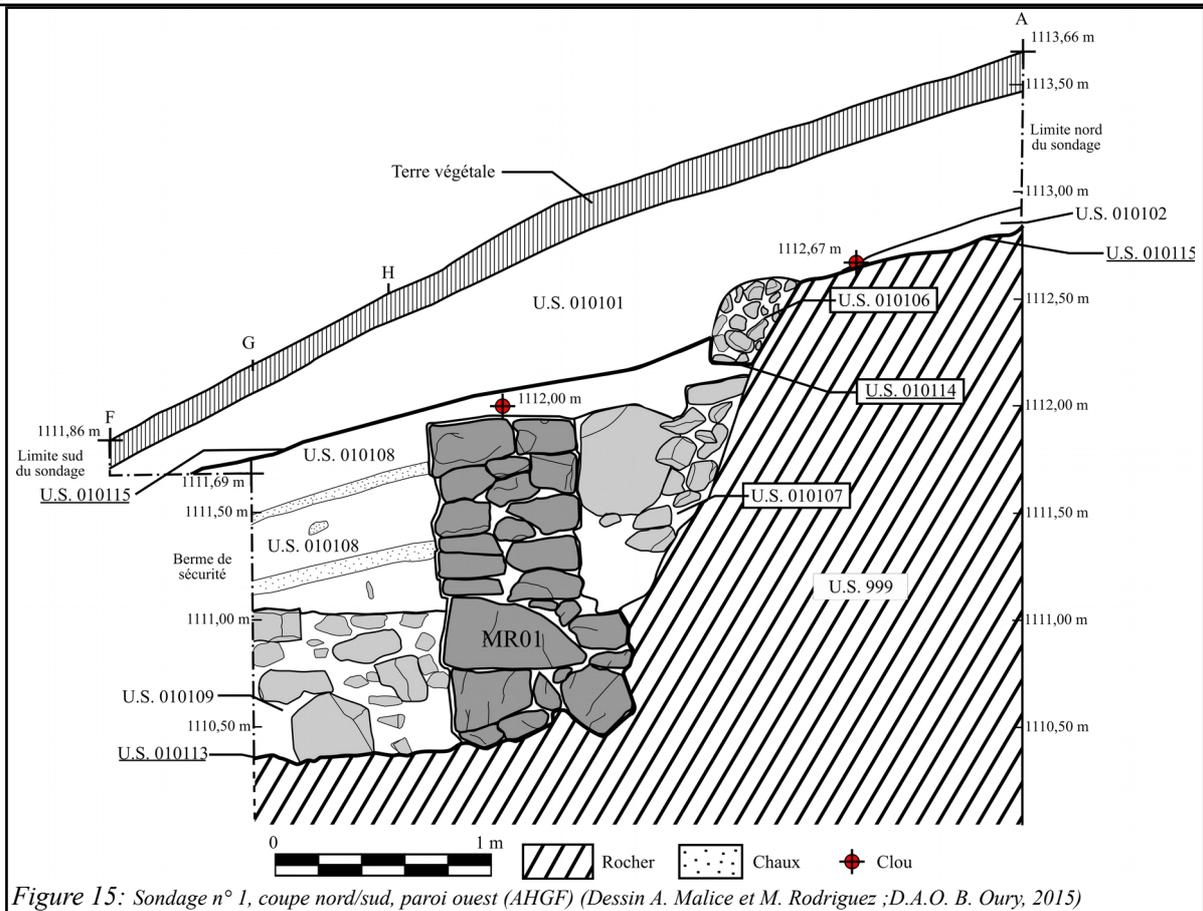
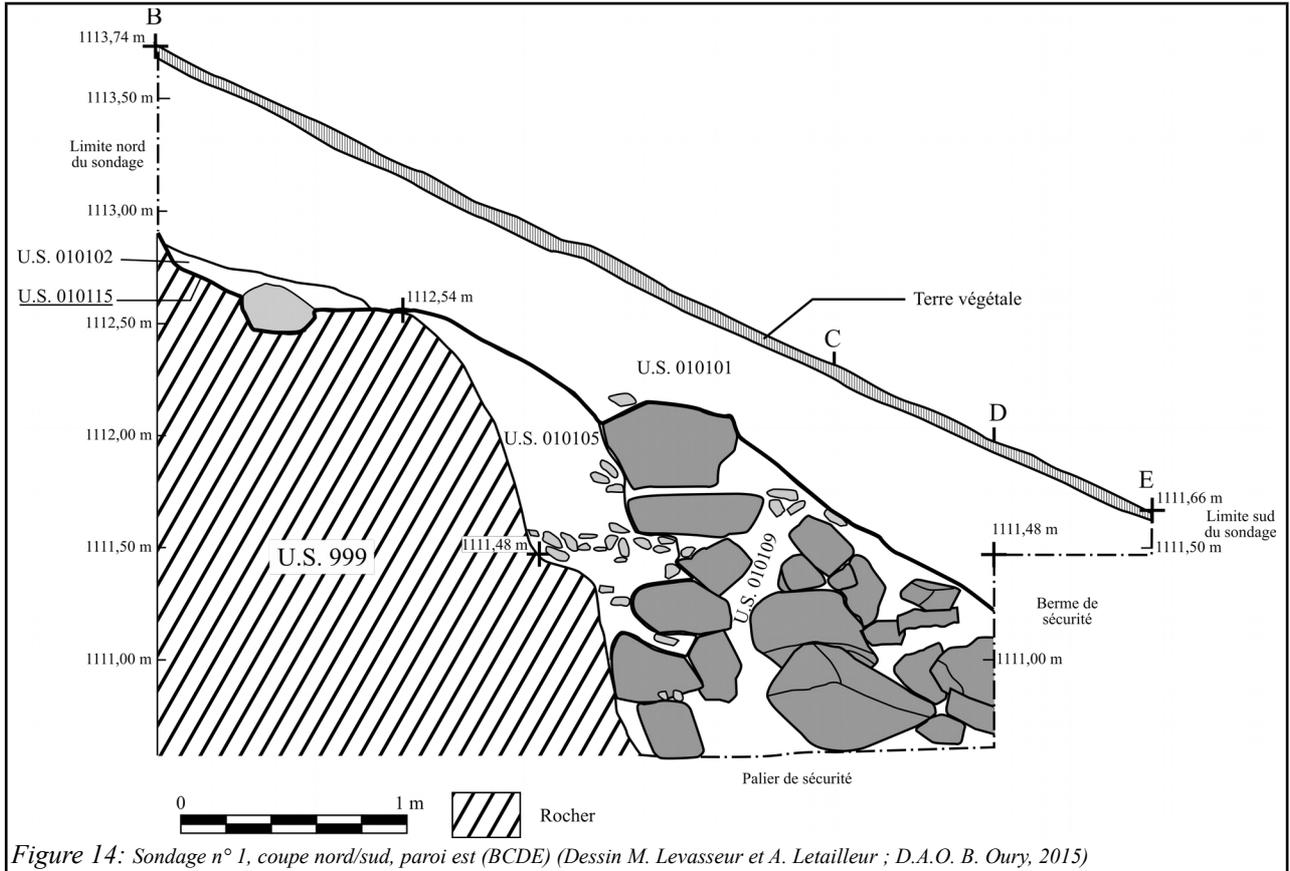




Figure 16: U.S. 010112, structure ST05 au contact du mur MR01, coupe paroi ouest
(Cliché A. Letailleur, 2015)



Figure 17: U.S. 010109, bois calciné (poutre?)
(Cliché A. Letailleur, 2015)



Figure 18: U.S. 010106, drain placé contre le substrat (cliché B. Oury, 2015)



Figure 19: U.S. 010102, couche très fine et indurée recouvrant le substrat dans la partie supérieure du sondage n° 1 (Cliché B. Oury, 2015)



Figure 20: U.S. 010103, empierrement ST01 contenu dans l'U.S. 010101 (Cliché B. Oury, 2015).



Figure 21: Sondage n°1, mur maçonné MR01 avant démontage des parties instables (clichés A. Letailleur, 2015)



Figure 22: Enrochement du mur MR01 dans le substrat rocheux 999 (Cliché A. Letailleur, 2015)



Figure 23: U.S. 010112 (ST05), pierre architecturale en réemploi (Cliché A. Letailleur, 2015)



Figure 24: U.S. 010112 (ST05), fragment de meule à aiguiser en réemploi (Cliché A. Letailleur, 2015)



Figure 25: Fragment de meule à aiguiser (ST05, U.S. 010112) (Cliché B. Oury, 2015)

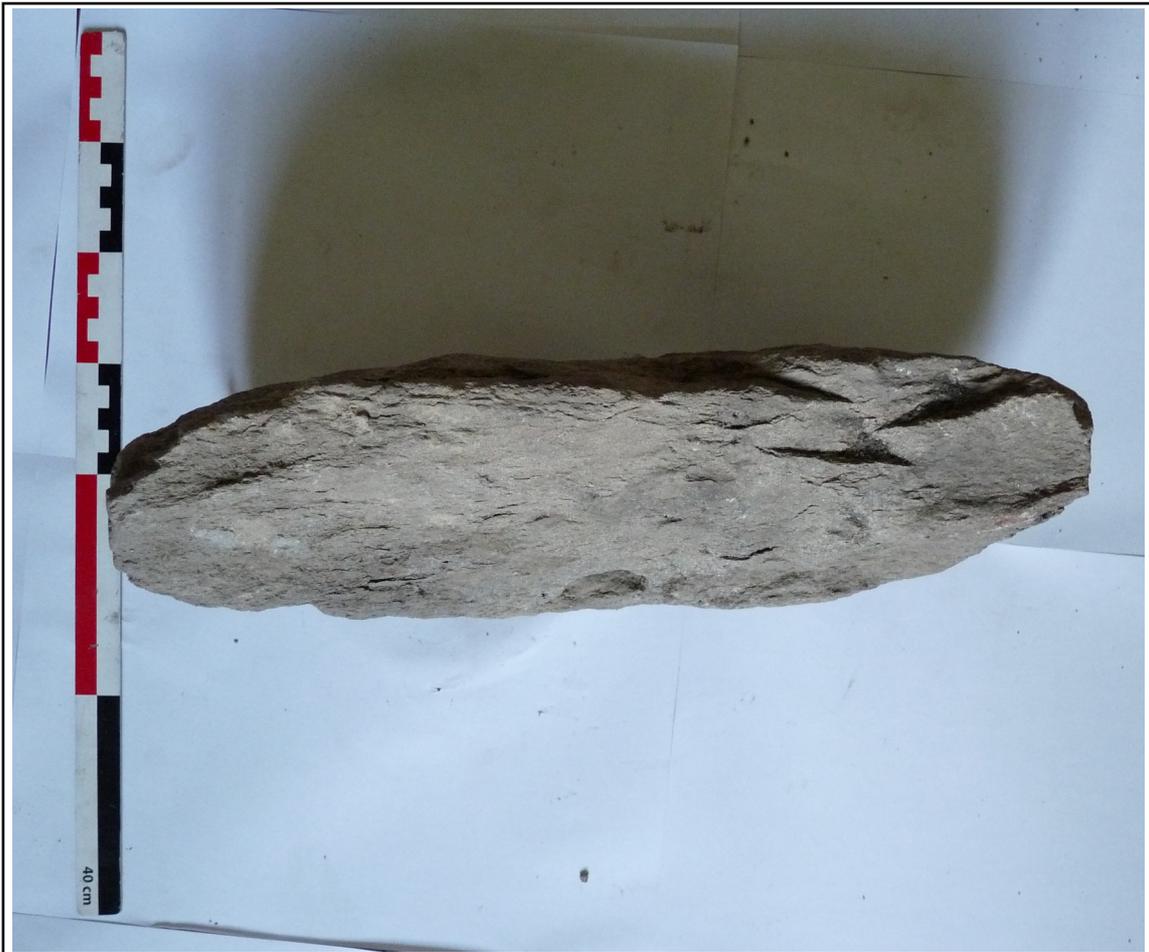


Figure 26: Tranche du fragment de meule à aiguiser (ST05, U.S. 010112) (Cliché B. Oury, 2015)

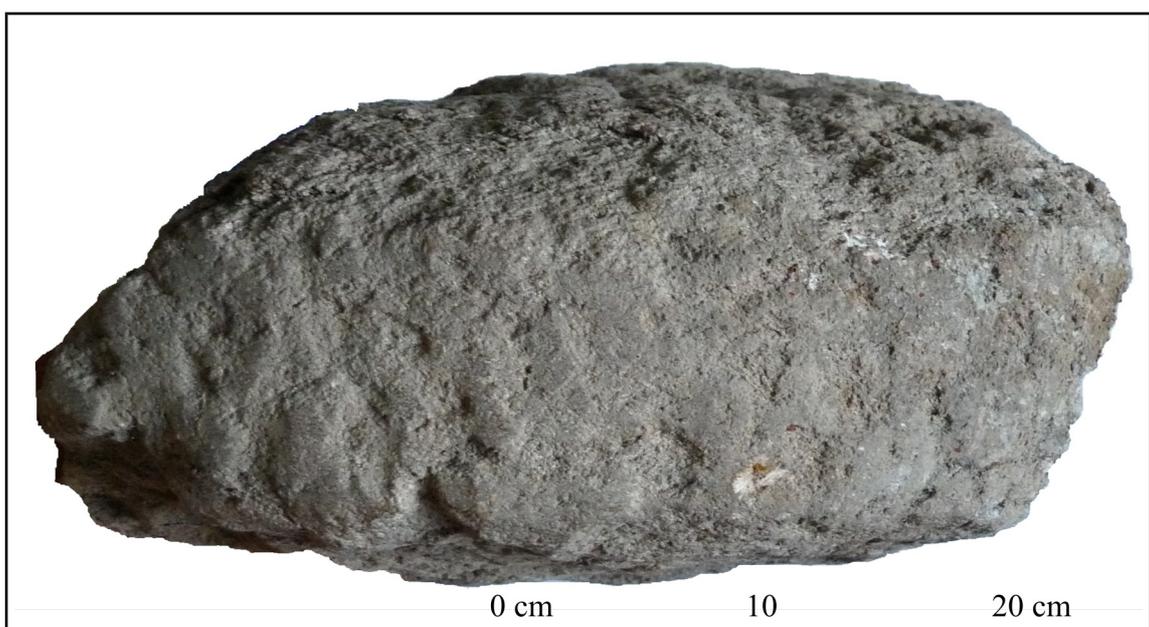


Figure 27: Surface de travail de la meule à aiguiser (ST05, U.S. 010112) (Cliché B. Oury, 2015)

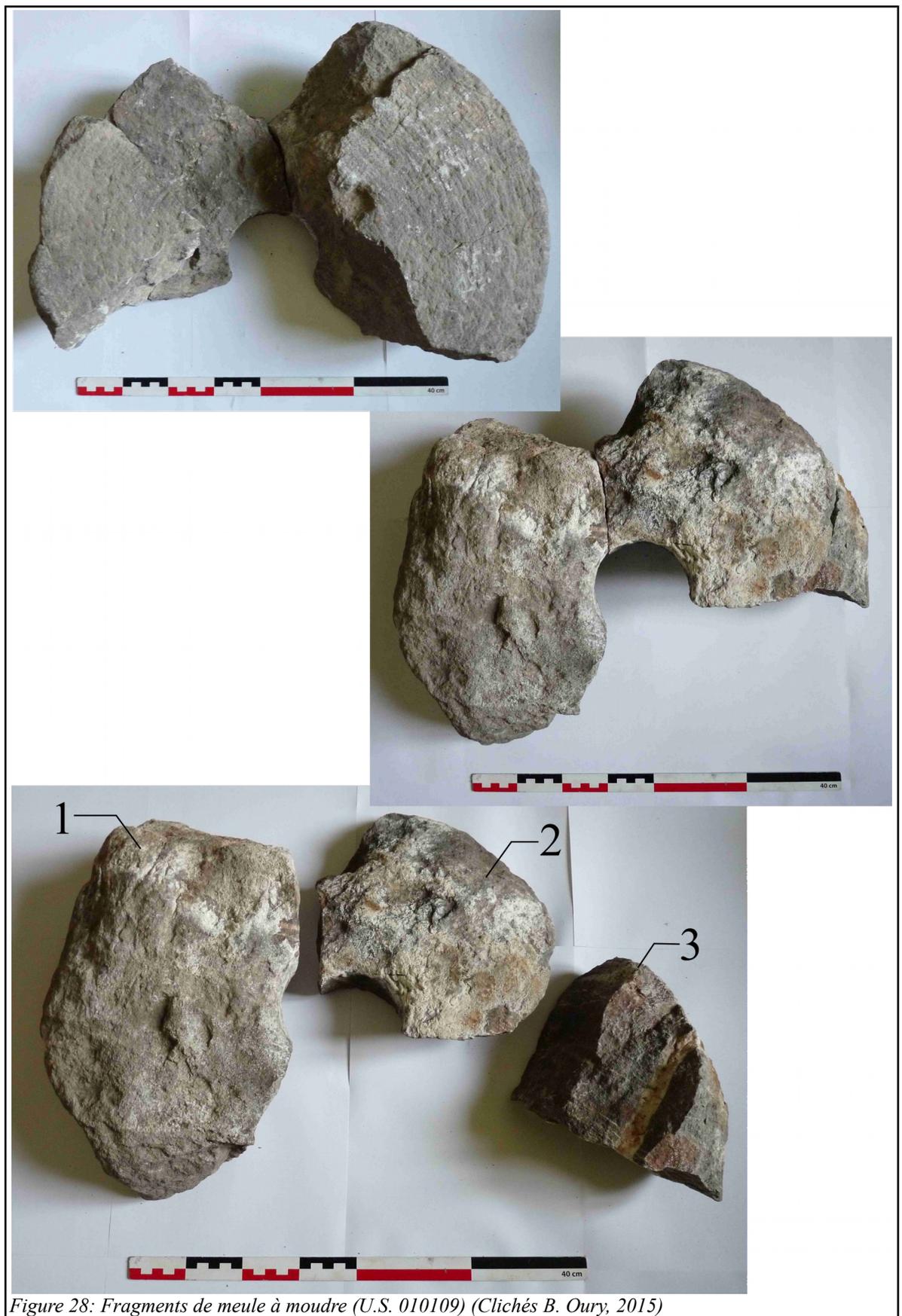


Figure 28: Fragments de meule à moudre (U.S. 010109) (Clichés B. Oury, 2015)



Figure 29: *Détail du fragment de meule 1 présentant une encoche pour loger l'anille (U.S. 010109) (Cliché B. Oury, 2015)*



Figure 30: *Détail du fragment de meule 3 présentant la trace de deux cercles concentriques sur la tranche (U.S. 010109) (Cliché B. Oury, 2015)*



Figure 31: Pierre à aiguiser (U.S. 010109)
(Clichés, B. Oury, 2015)

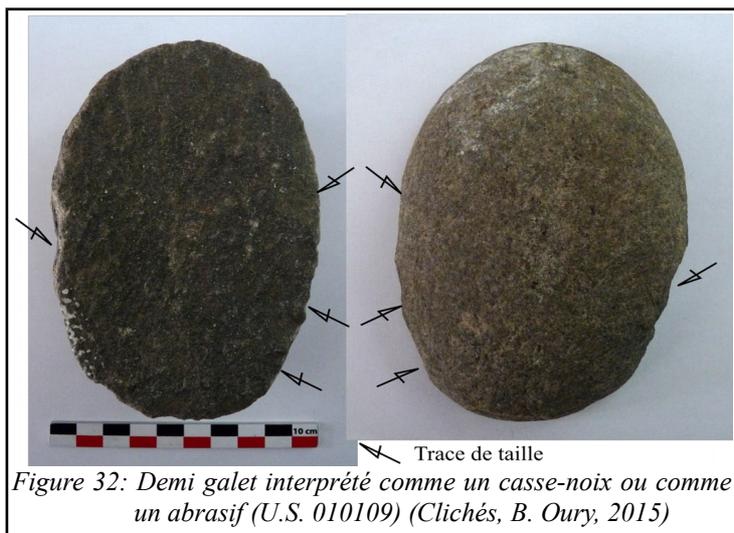


Figure 32: Demi galet interprété comme un casse-noix ou comme un abrasif (U.S. 010109)
(Clichés, B. Oury, 2015)

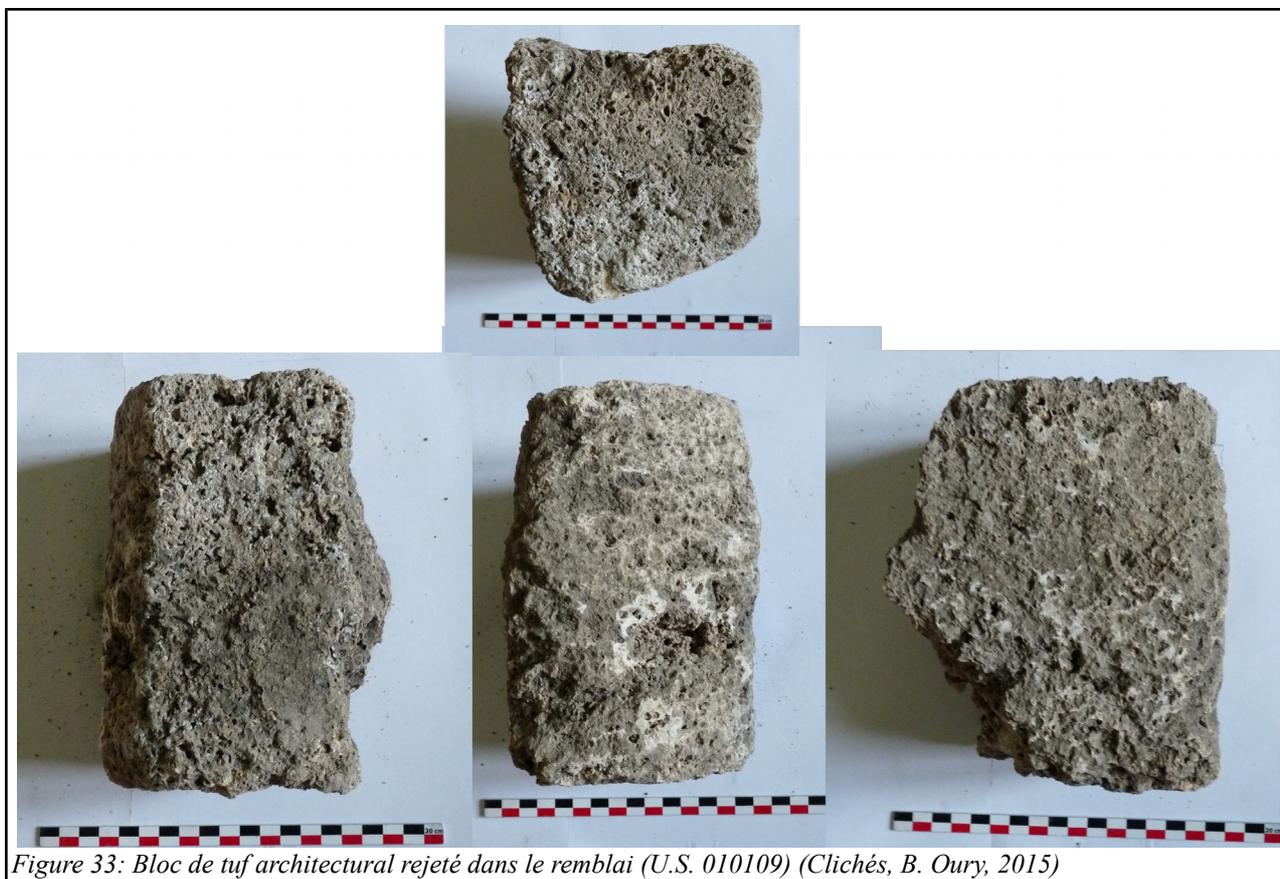


Figure 33: Bloc de tuf architectural rejeté dans le remblai (U.S. 010109)
(Clichés, B. Oury, 2015)



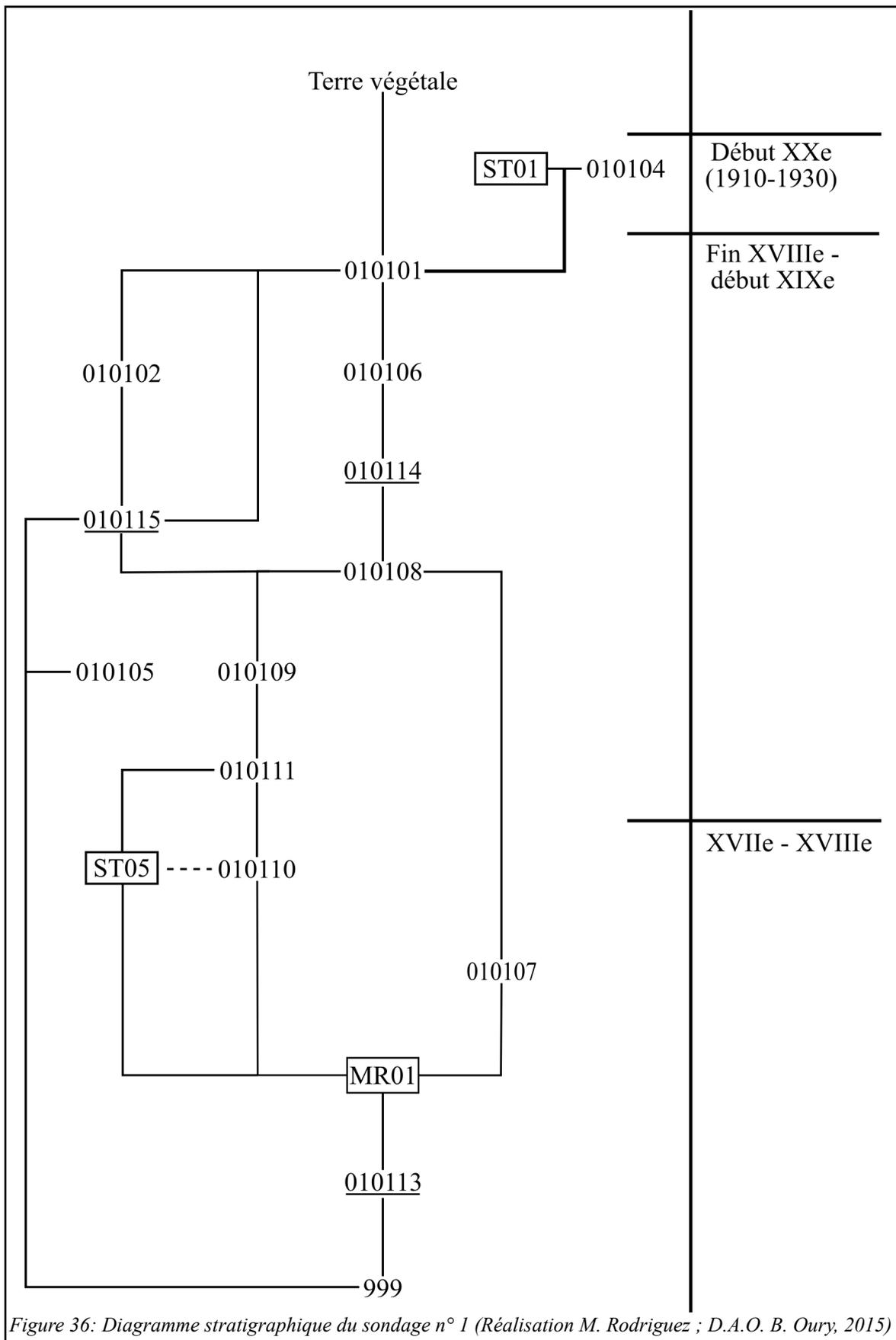


Figure 36: Diagramme stratigraphique du sondage n° 1 (Réalisation M. Rodriguez ; D.A.O. B. Oury, 2015)

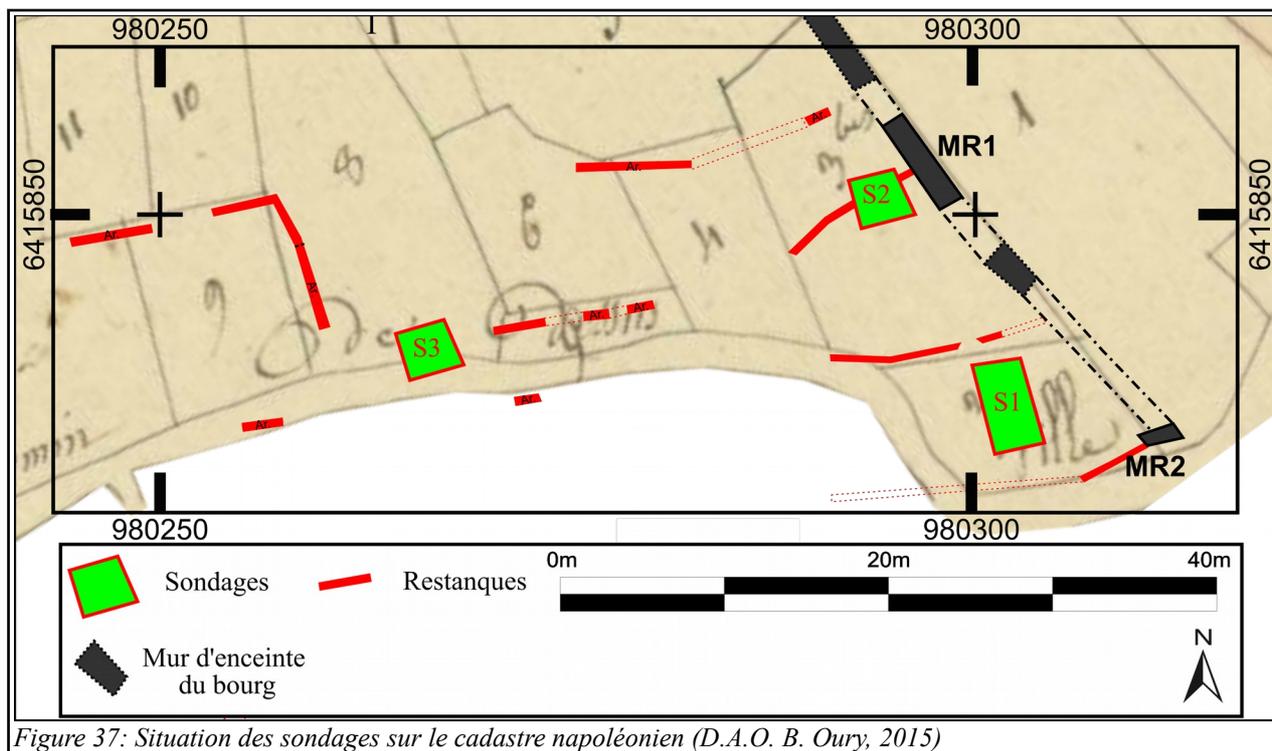


Figure 37: Situation des sondages sur le cadastre napoléonien (D.A.O. B. Oury, 2015)

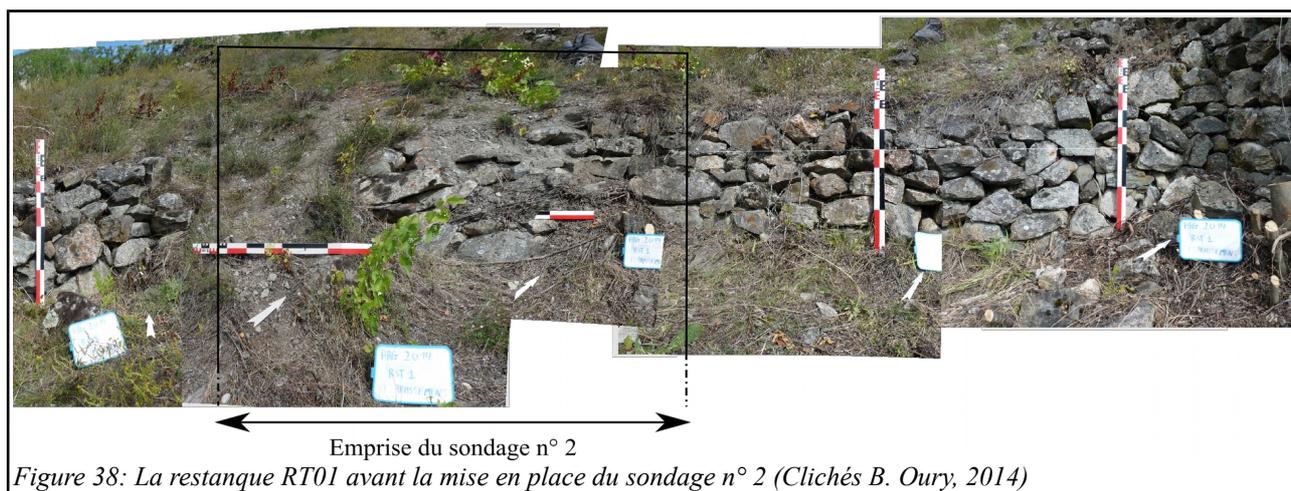


Figure 38: La restanque RT01 avant la mise en place du sondage n° 2 (Clichés B. Oury, 2014)



Figure 39: Sondage n° 2, coupes nord/sud, paroi est (en haut) et paroi ouest (en bas)
(Clichés A. Letailleur et M. Levasseur, 2015)

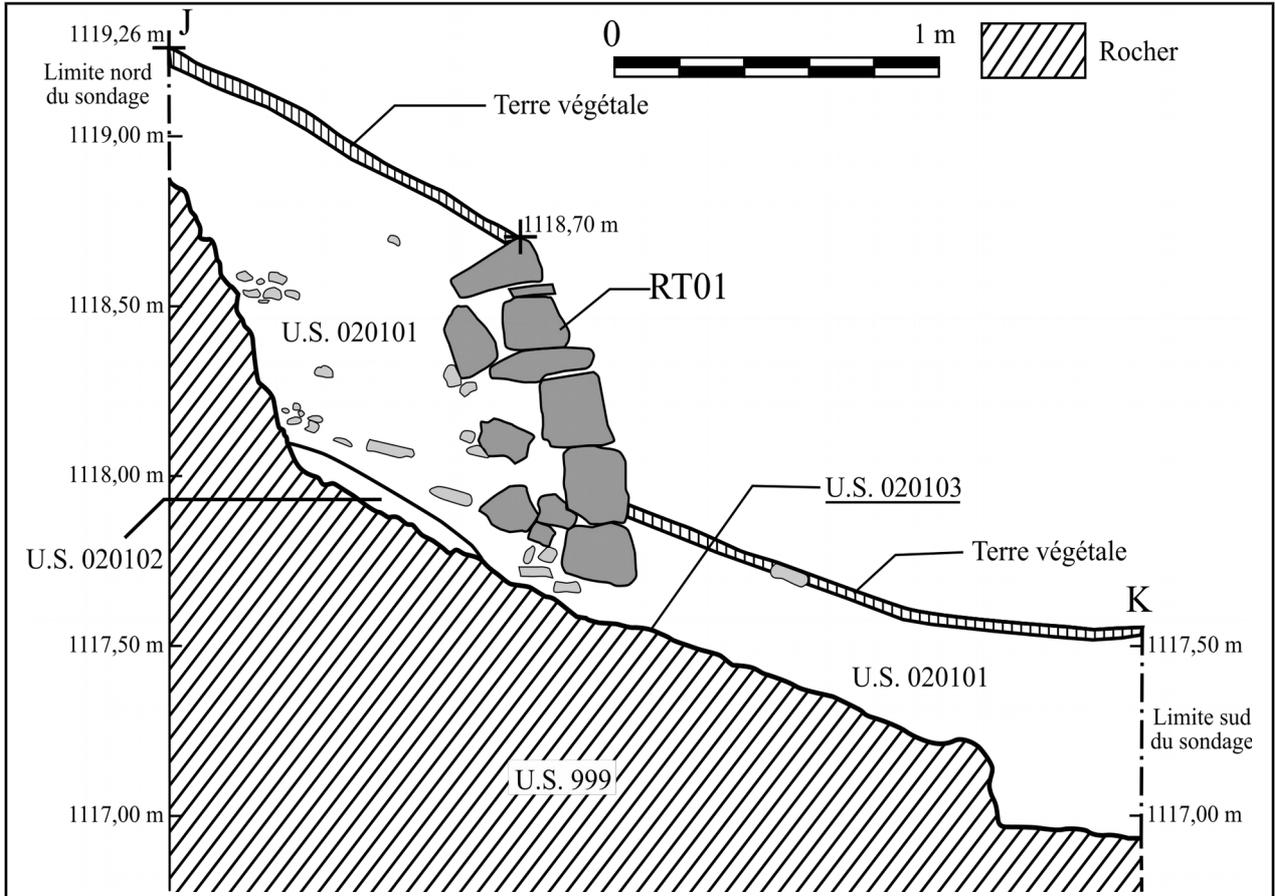


Figure 40: Sondage n° 2, coupe nord/sud, paroi est (JK) (Dessin M. Levasseur, A. Letailleur ; D.A.O. B. Oury, 2015)

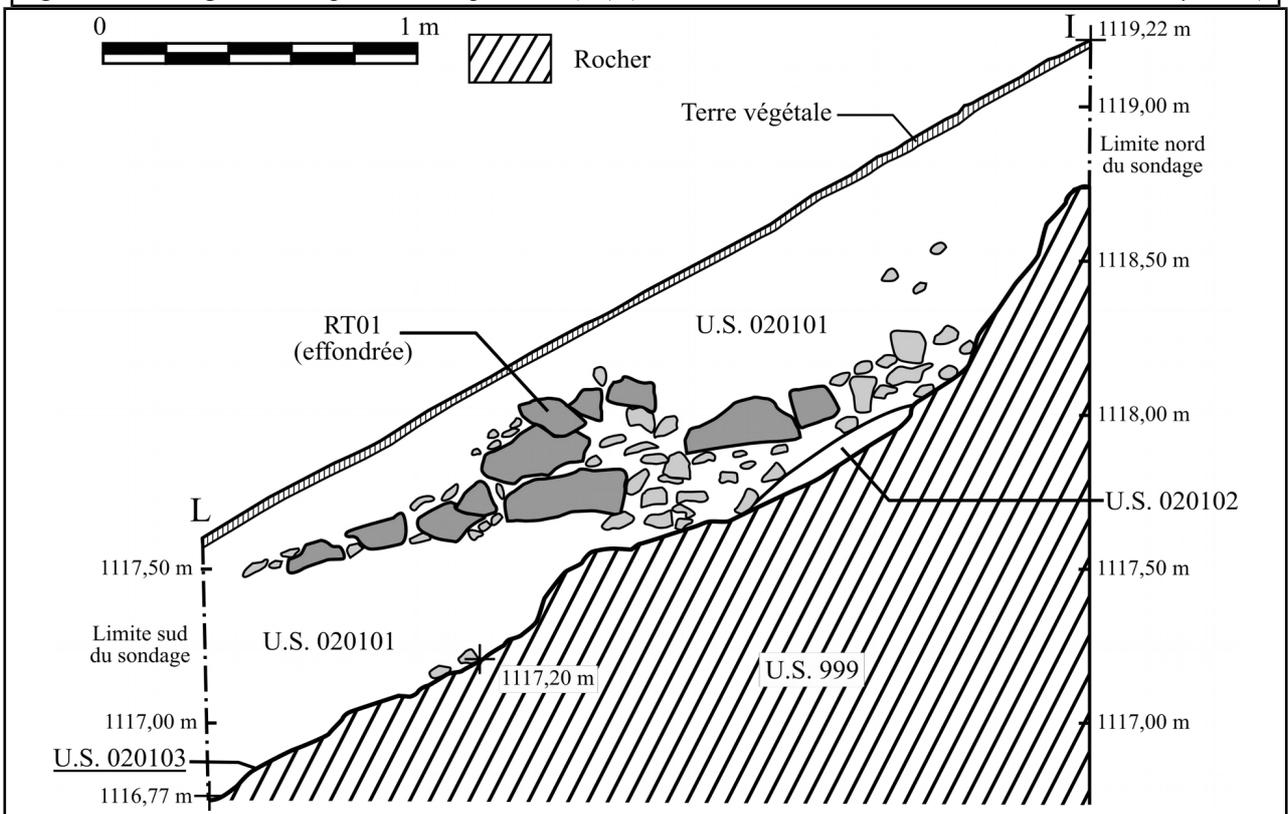


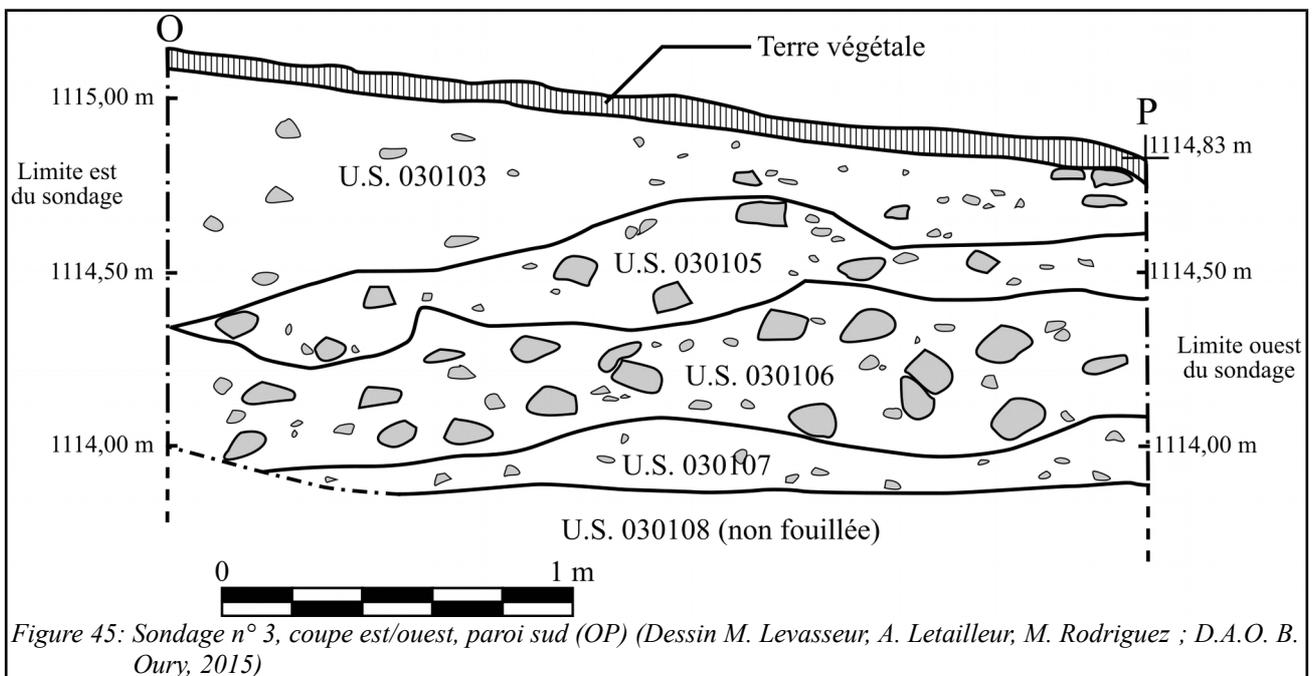
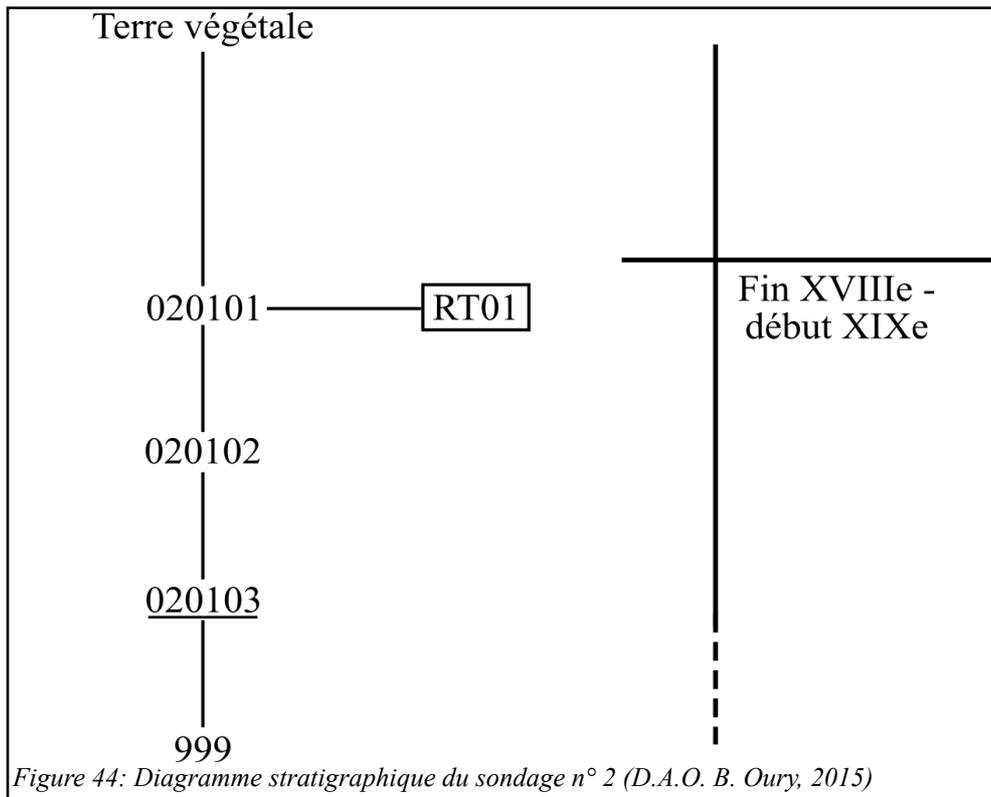
Figure 41: Sondage n° 2, coupe nord/sud paroi ouest (IL) (Dessin M. Levasseur, A. Letailleur ; D.A.O. B. Oury, 2015)



Figure 42: Sondage n° 2, U.S. 999 (substrat) (Cliché B. Oury, 2015)



Figure 43: Sondage n° 2, U.S. 020102 (Cliché A. Letailleur, 2015)



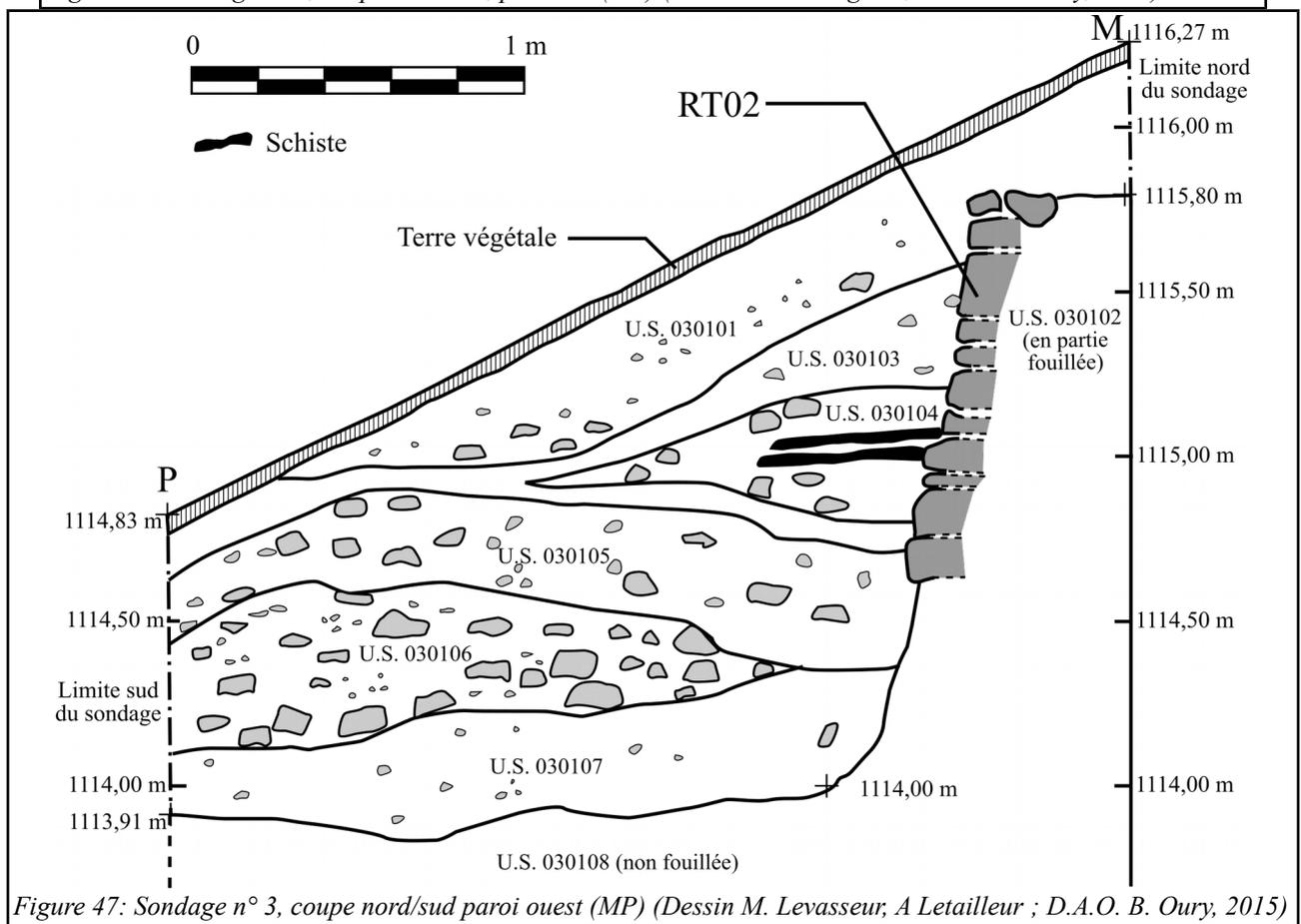
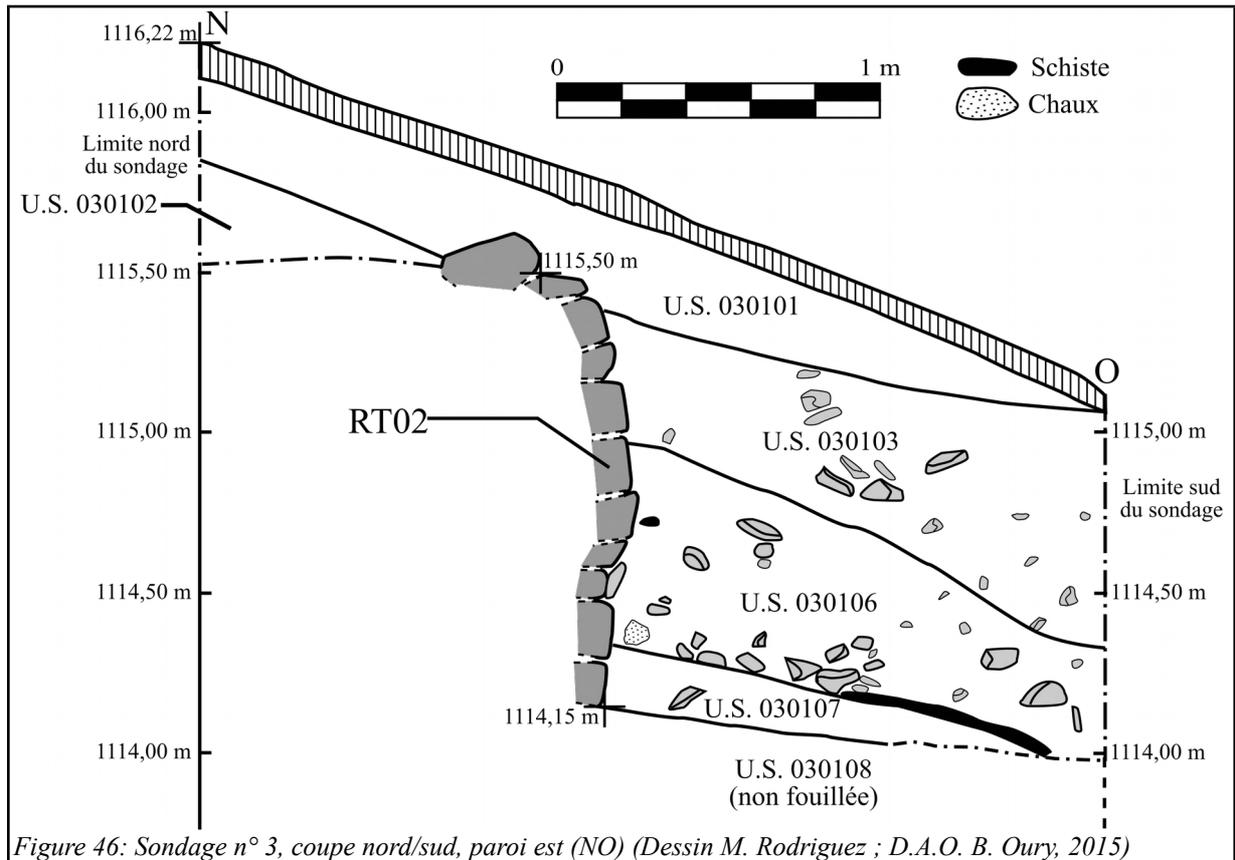




Figure 48: Sondage n° 3, U.S. 030108 (Cliché B. Oury, 2015)



Figure 49: Sondage n° 3, RT02 (Cliché B. Oury, 2015)



Figure 50: Sondage n° 3, U.S. 030107 (Cliché B. Oury, 2015)



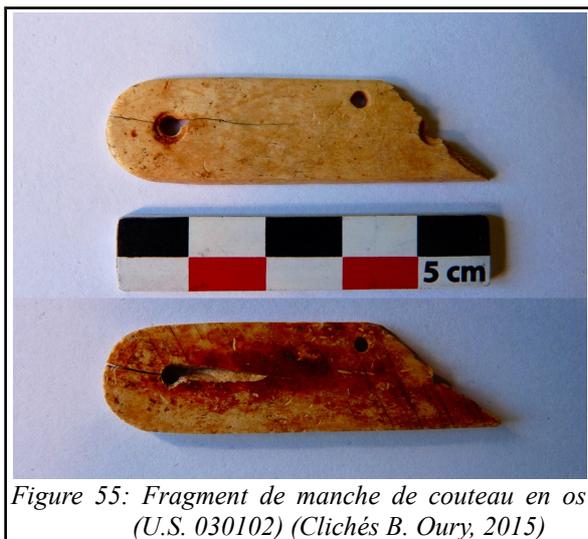
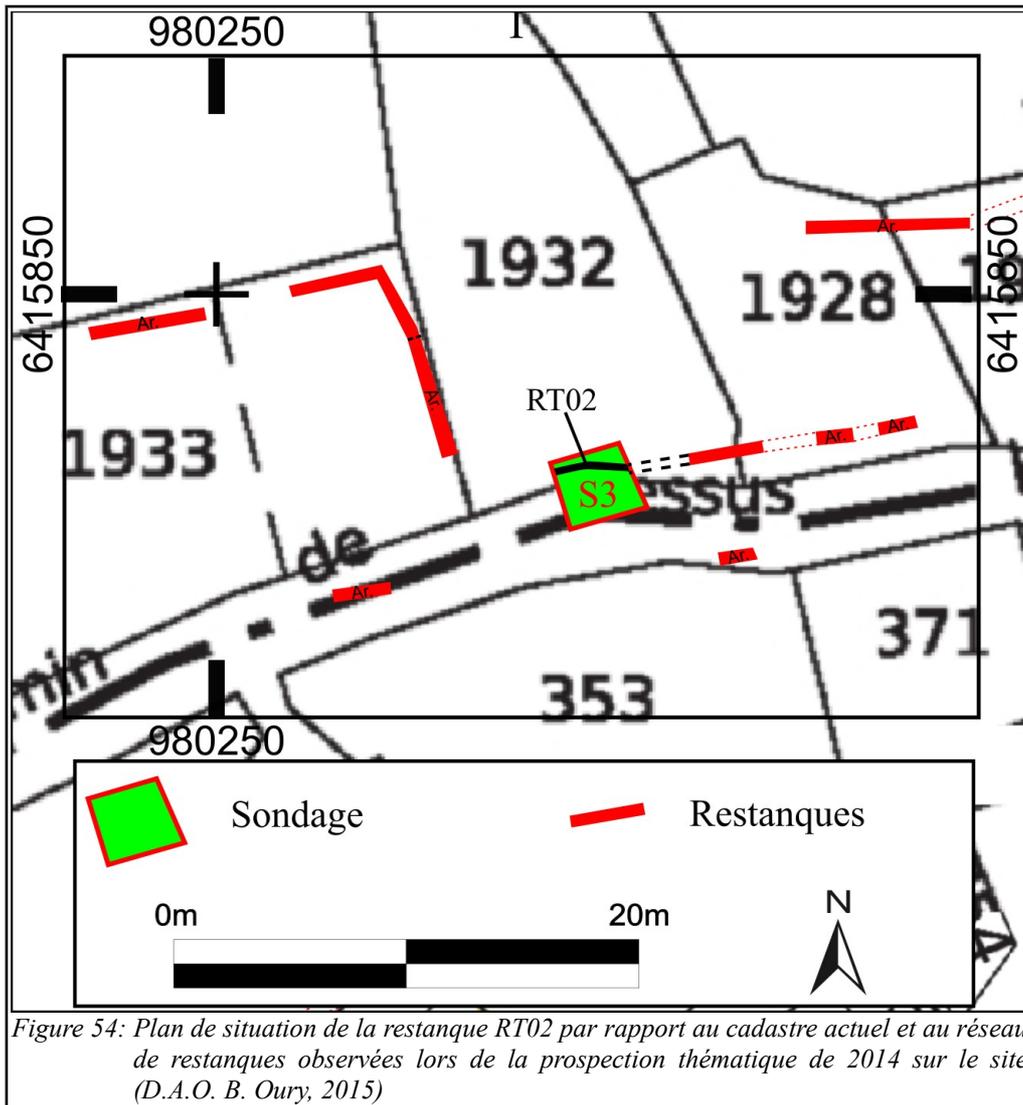
Figure 51: Sondage n° 3, U.S. 030105 (Cliché B. Oury, 2015)



Figure 52: Sondage n° 3, U.S. 030103 (Cliché B. Oury, 2015)



Figure 53: Sondage n° 3, U.S. 030102 (Cliché B. Oury, 2015)



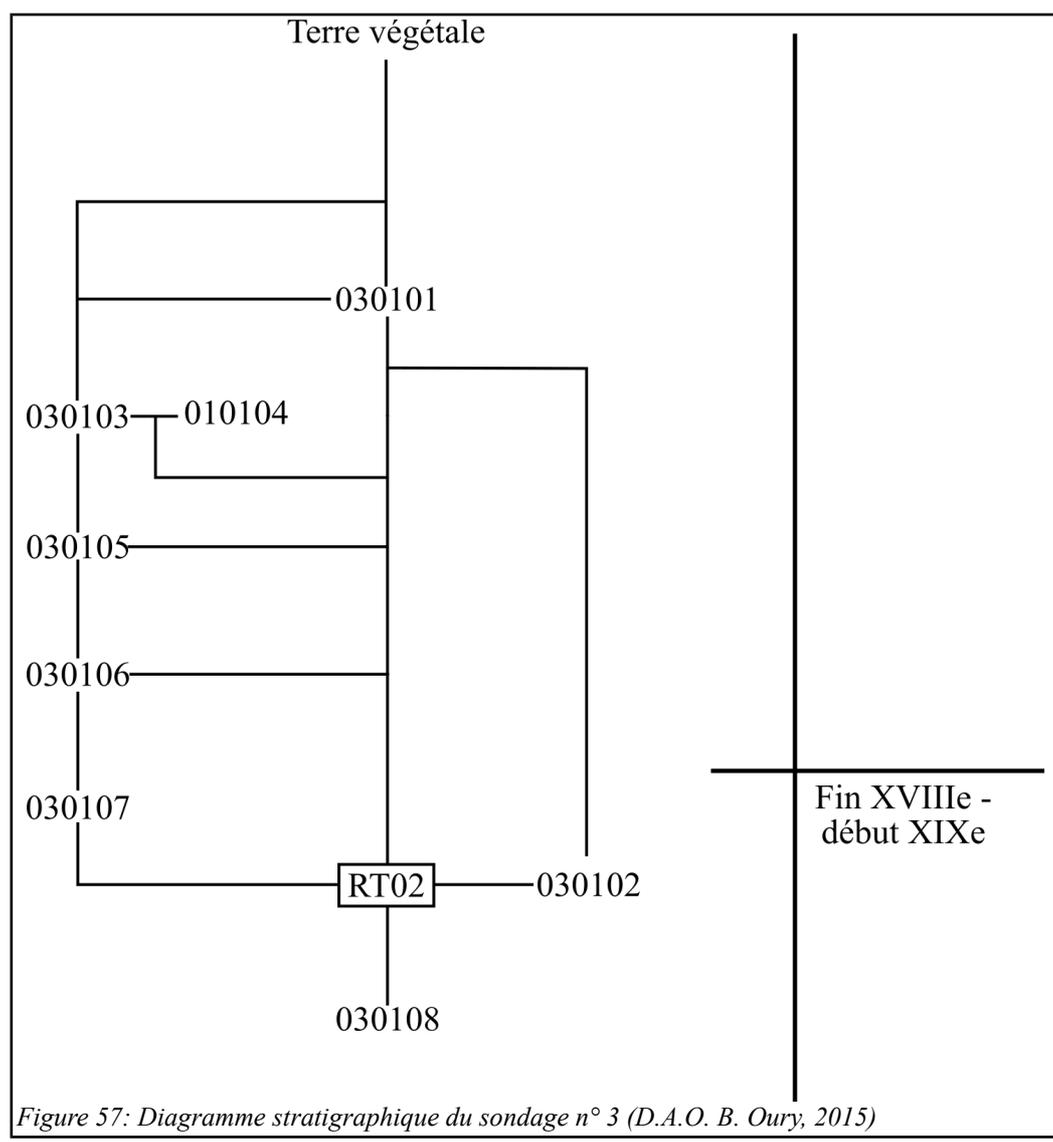


Figure 57: Diagramme stratigraphique du sondage n° 3 (D.A.O. B. Oury, 2015)

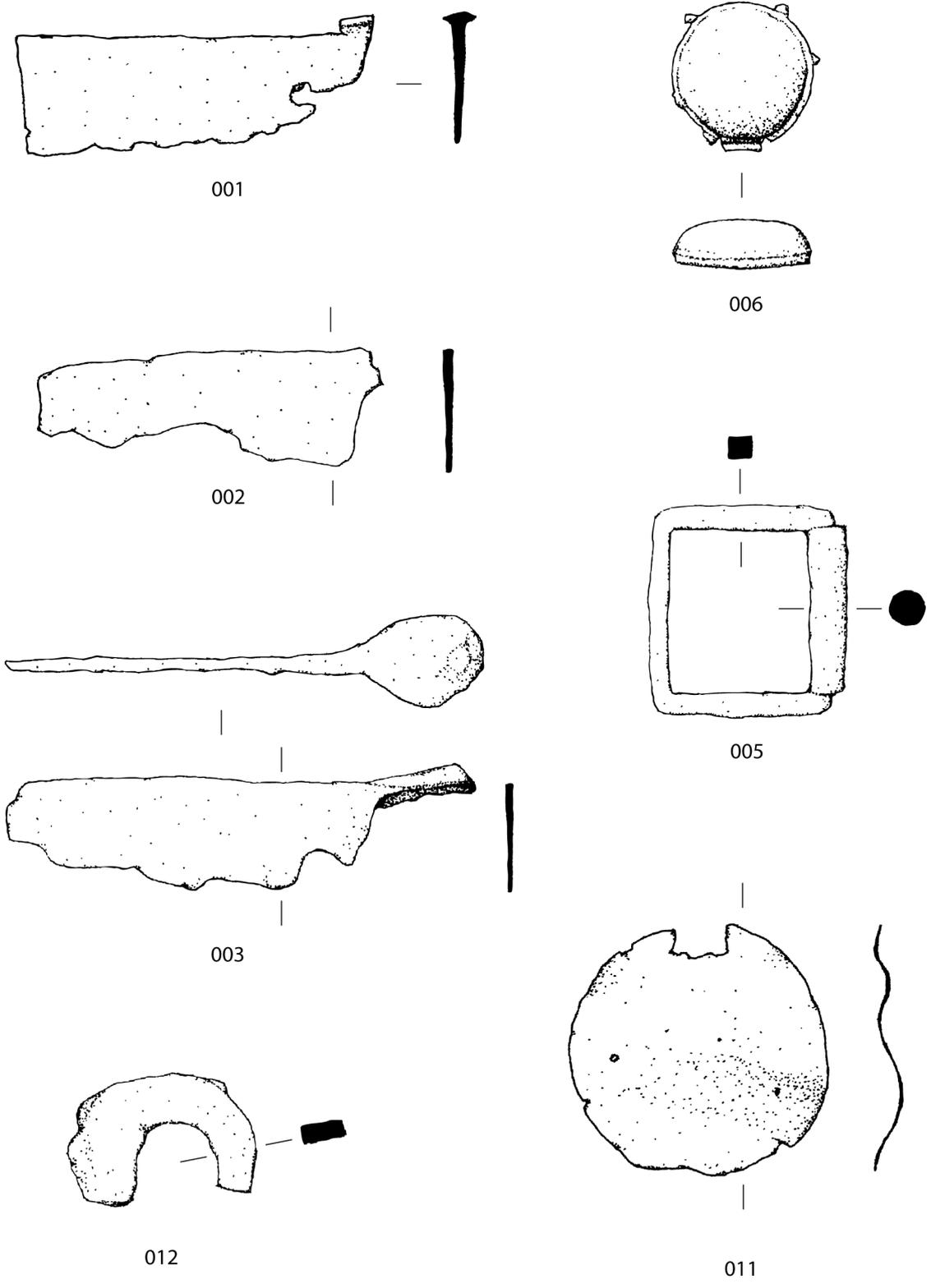


Planche 1 - 001-003 : lames ; 012 : anneau ; 006 : bouton ;
005 : boucle ; 011 : indéterminé
L'Argentière-la-Bessée (05) - sondages 2015. Dessin, DAO : Arnaud Letailleur



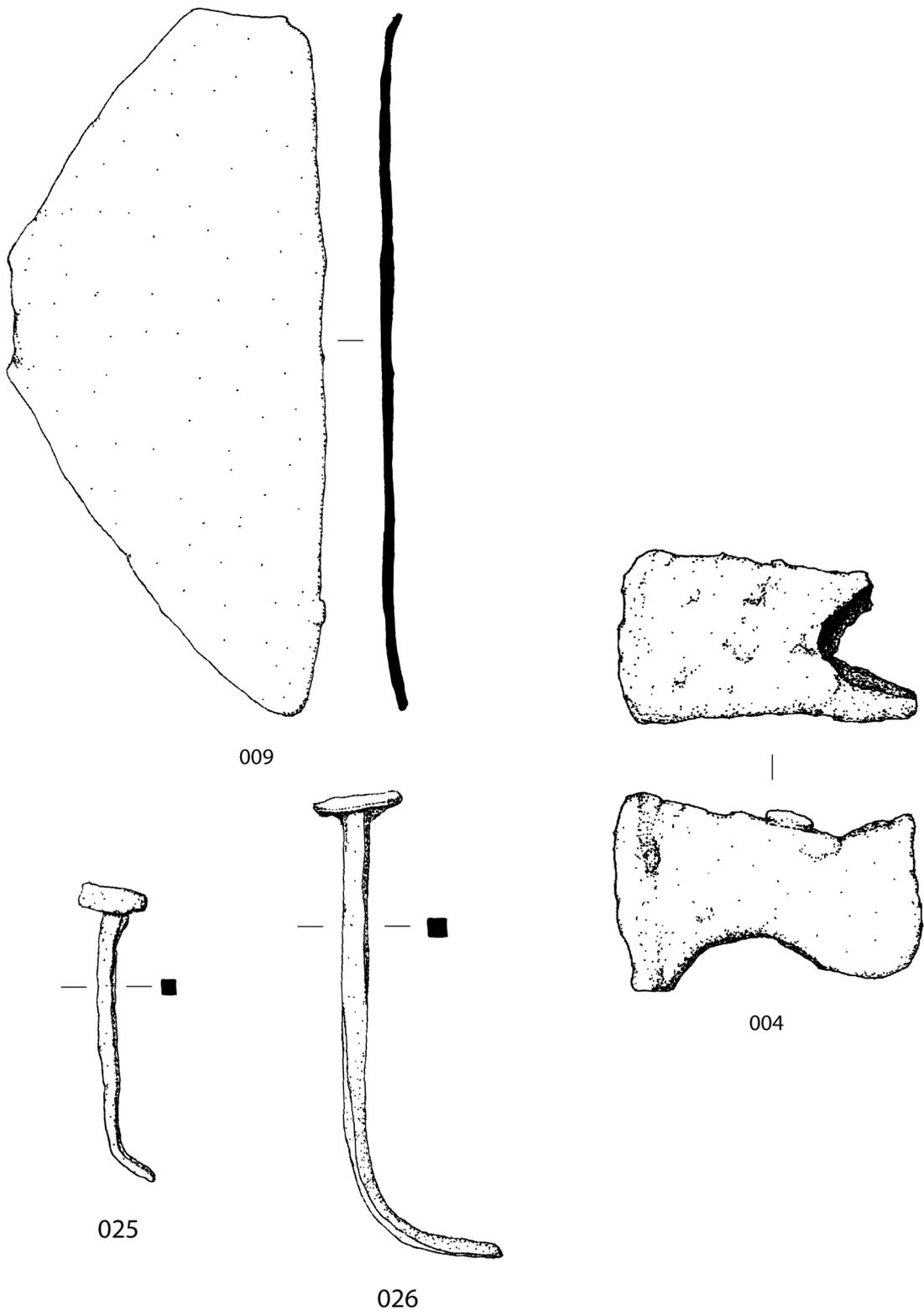
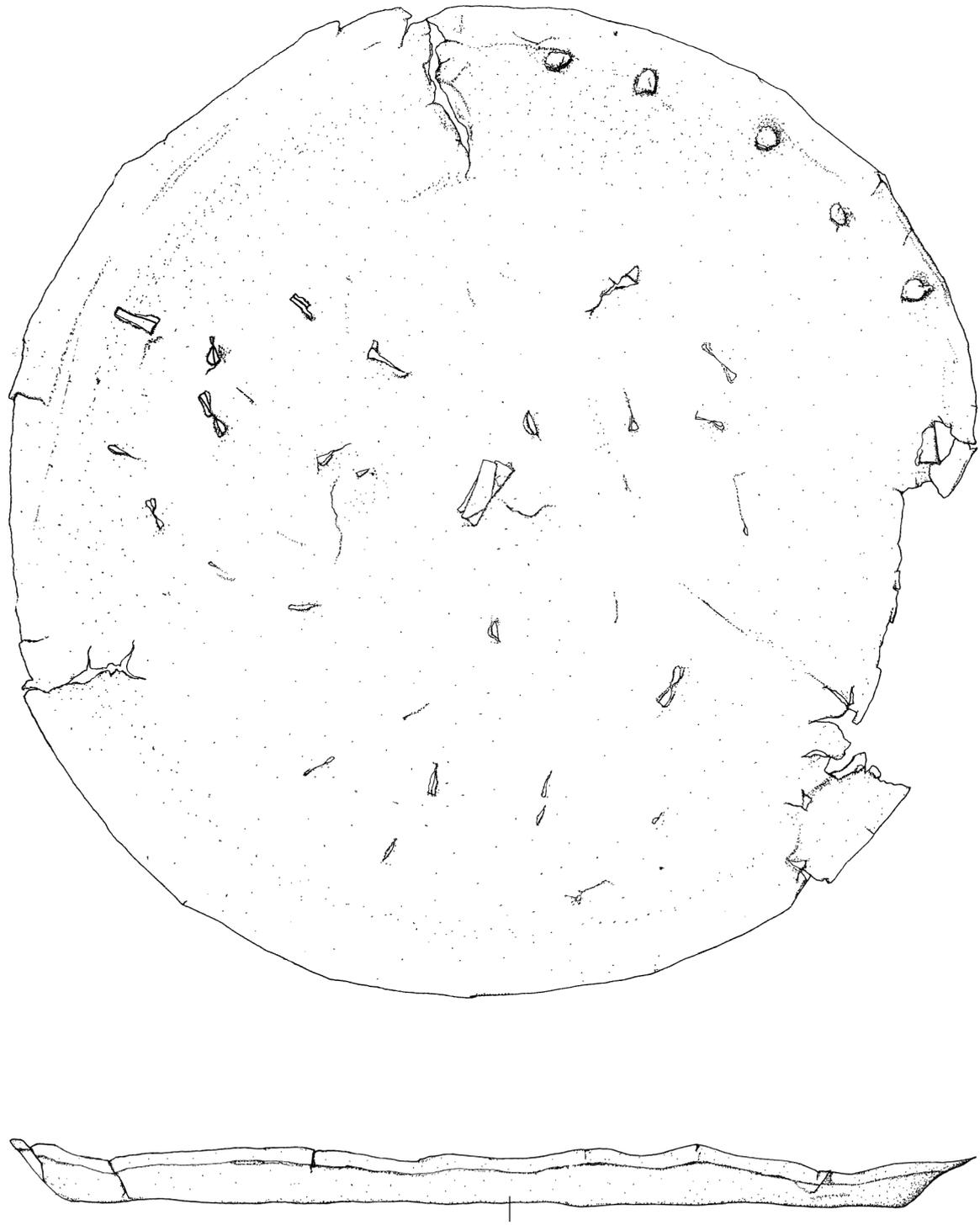


Planche 2 - 025, 026 : clous ; 004 : marteau ; 009 : indéterminé
L'Argentière-la-Bessée (05) - sondages 2015. Dessin, DAO : Arnaud Letailleur





Echelle 1/2

Planche 3 - ustensile en alliage cuivreux
L'Argentière-la-Bessée (05) - sondages 2015. Dessin, DAO : Arnaud Letailleur



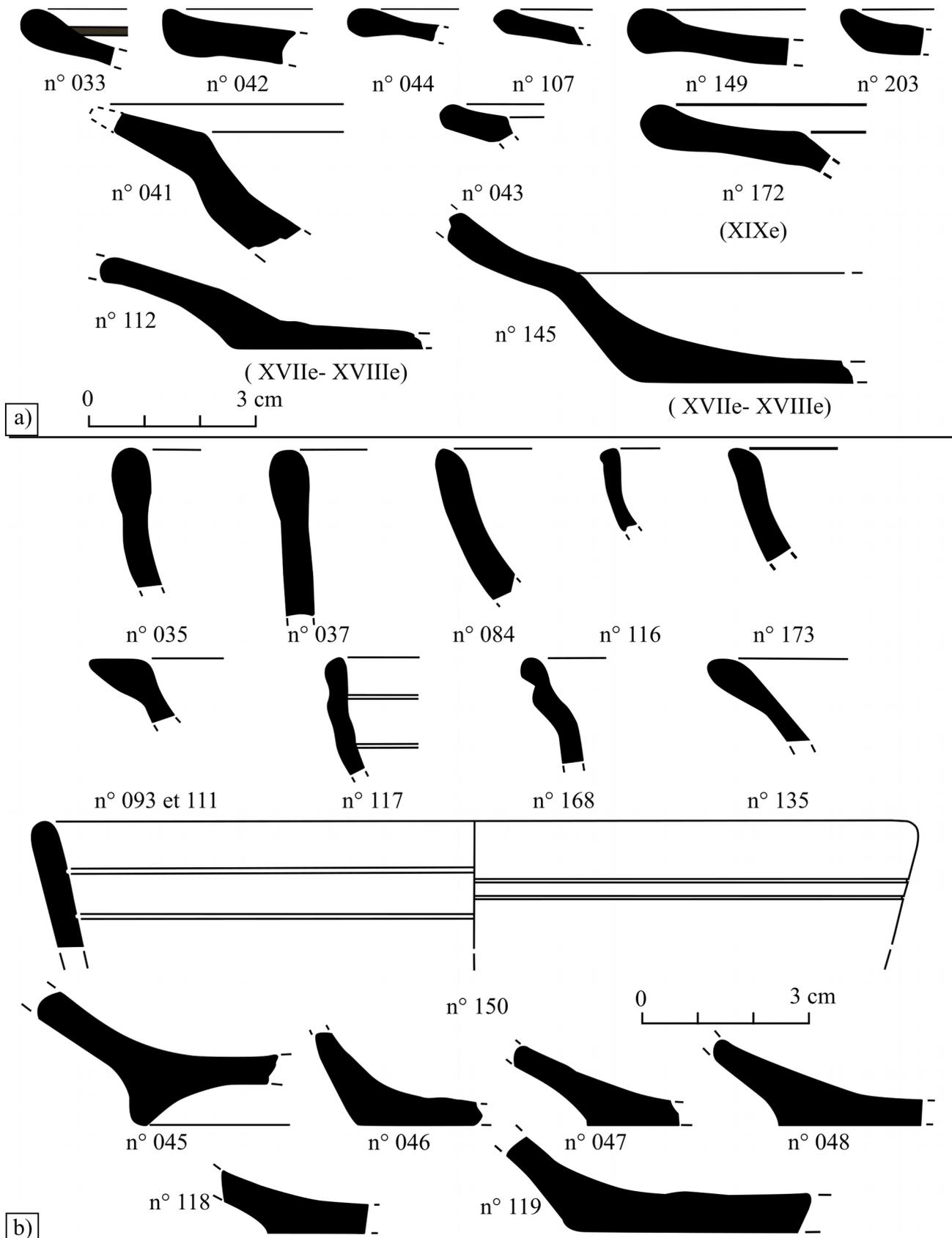
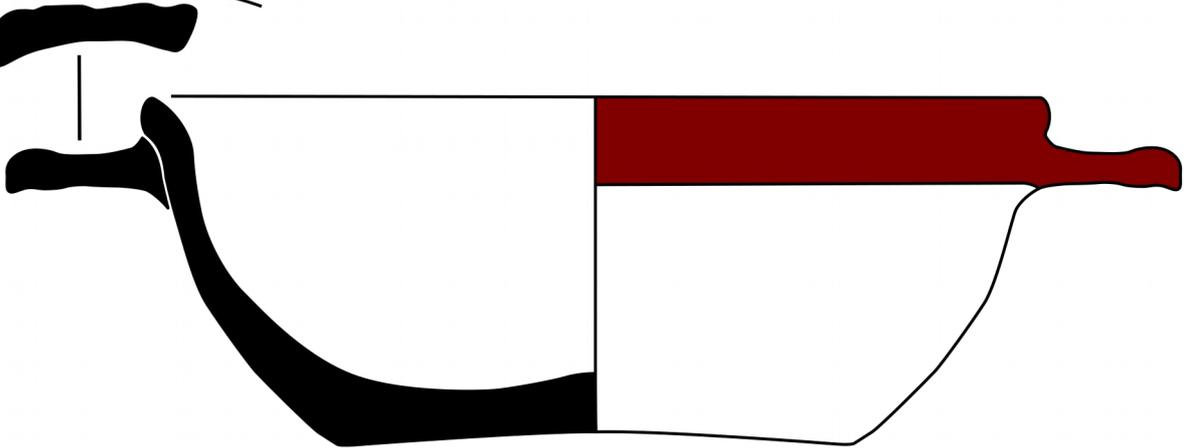
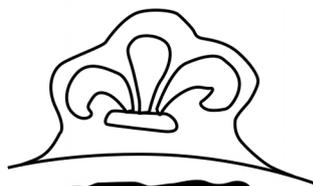
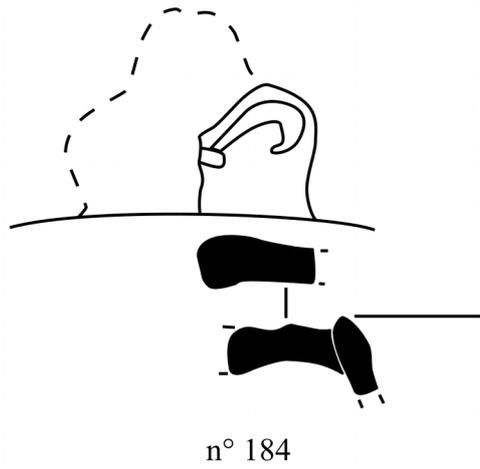
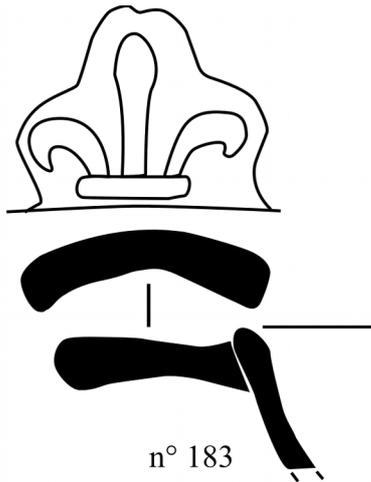
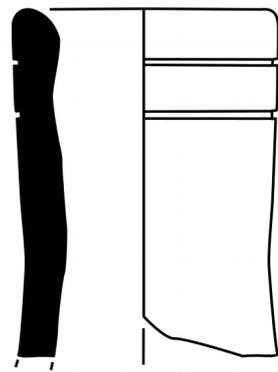
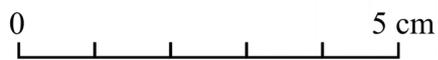


Planche 4 : Mobilier céramique : a) formes ouvertes (assiettes et plats)
b) formes ouvertes bords et fonds (écuelles, jattes) (D.A.O. B. Oury, 2015)



c)



d)

Planche 5 : Mobilier céramique : c) Fragments d'écuelles à oreilles trilobées et écuelle à oreilles trilobées entière
d) Fragments de bords de formes fermées (D.A.O. B. Oury, 2015)

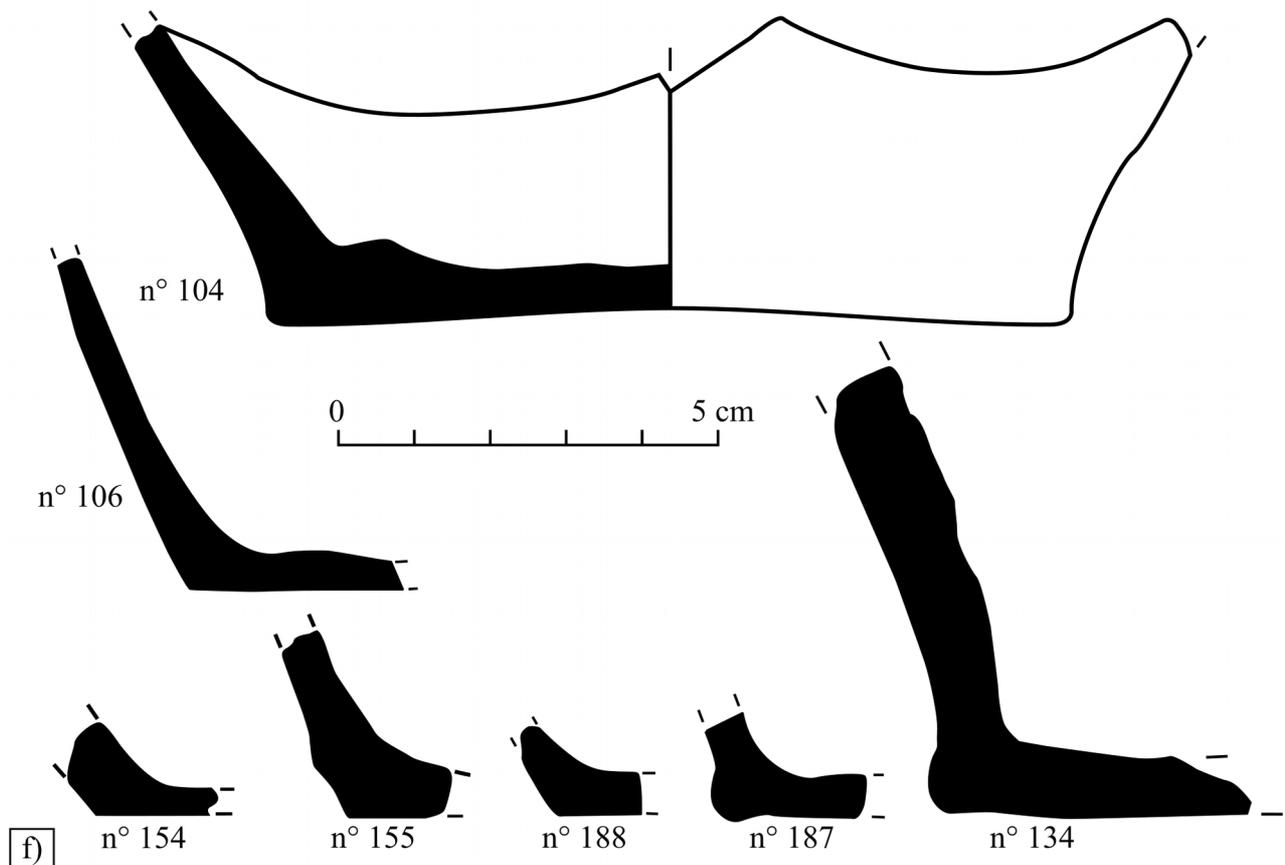
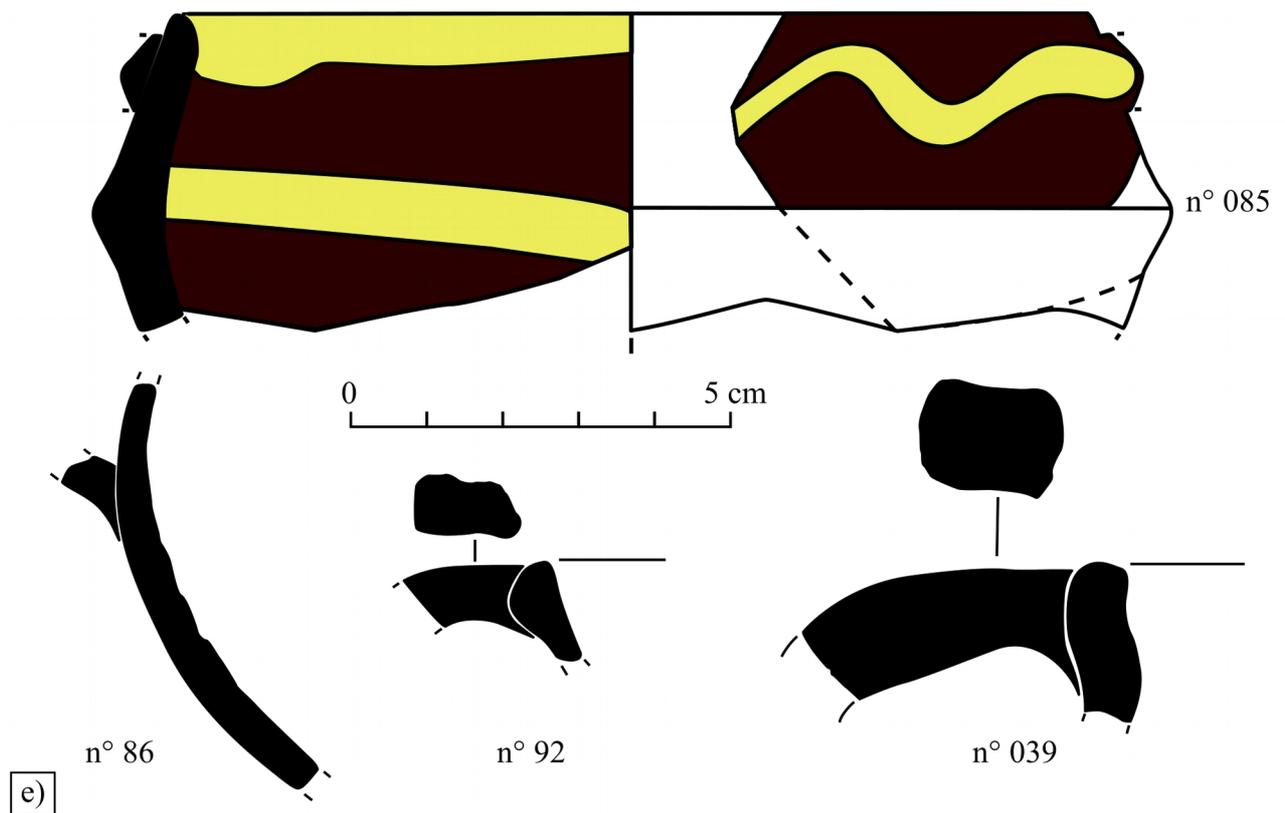
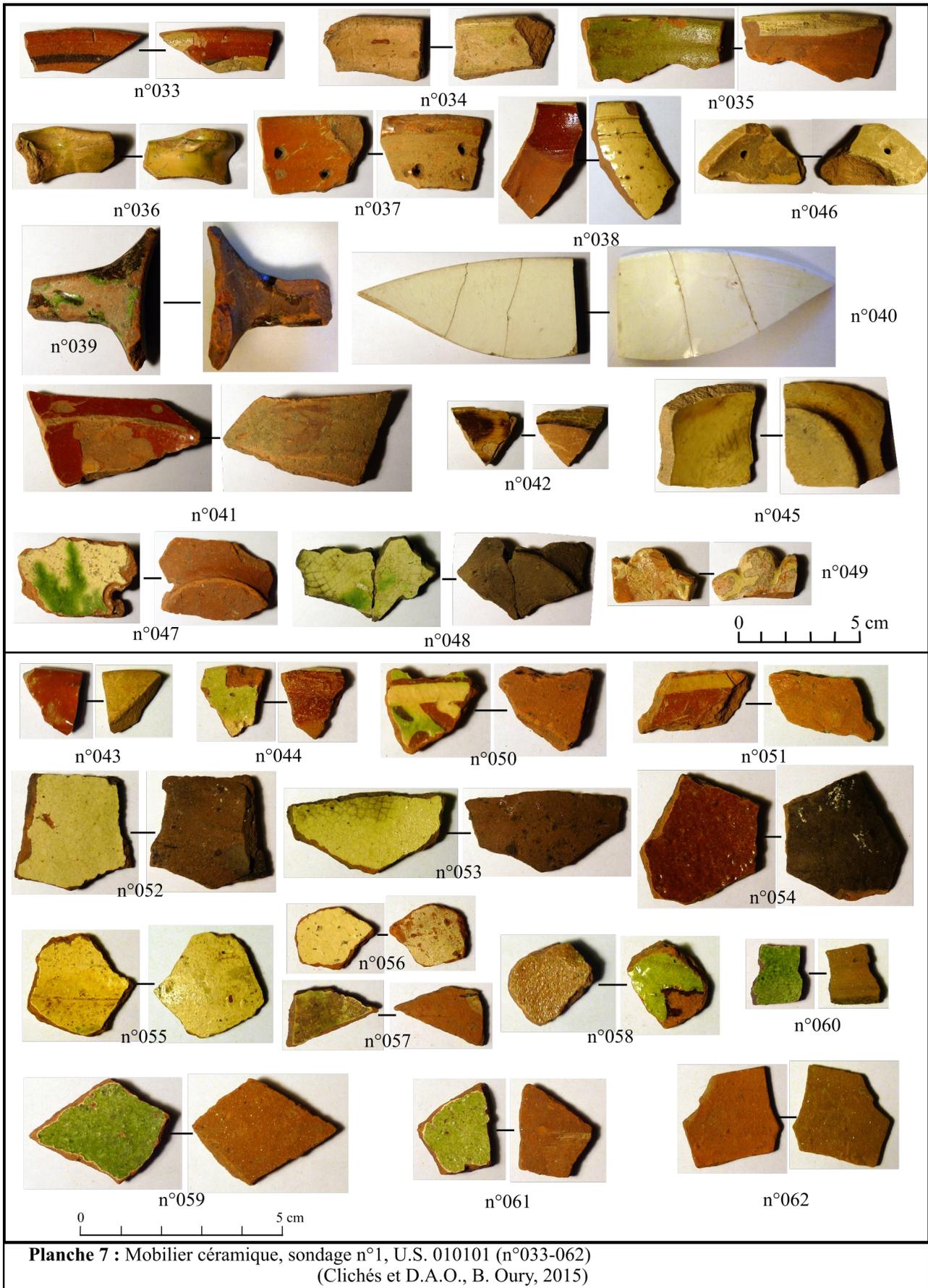


Planche 6 : Mobilier céramique : e) Formes fermées, fragments de cruches ou pots avec départ d'anses
 f) Formes fermées, fonds de cruches (D.A.O. B. Oury, 2015)



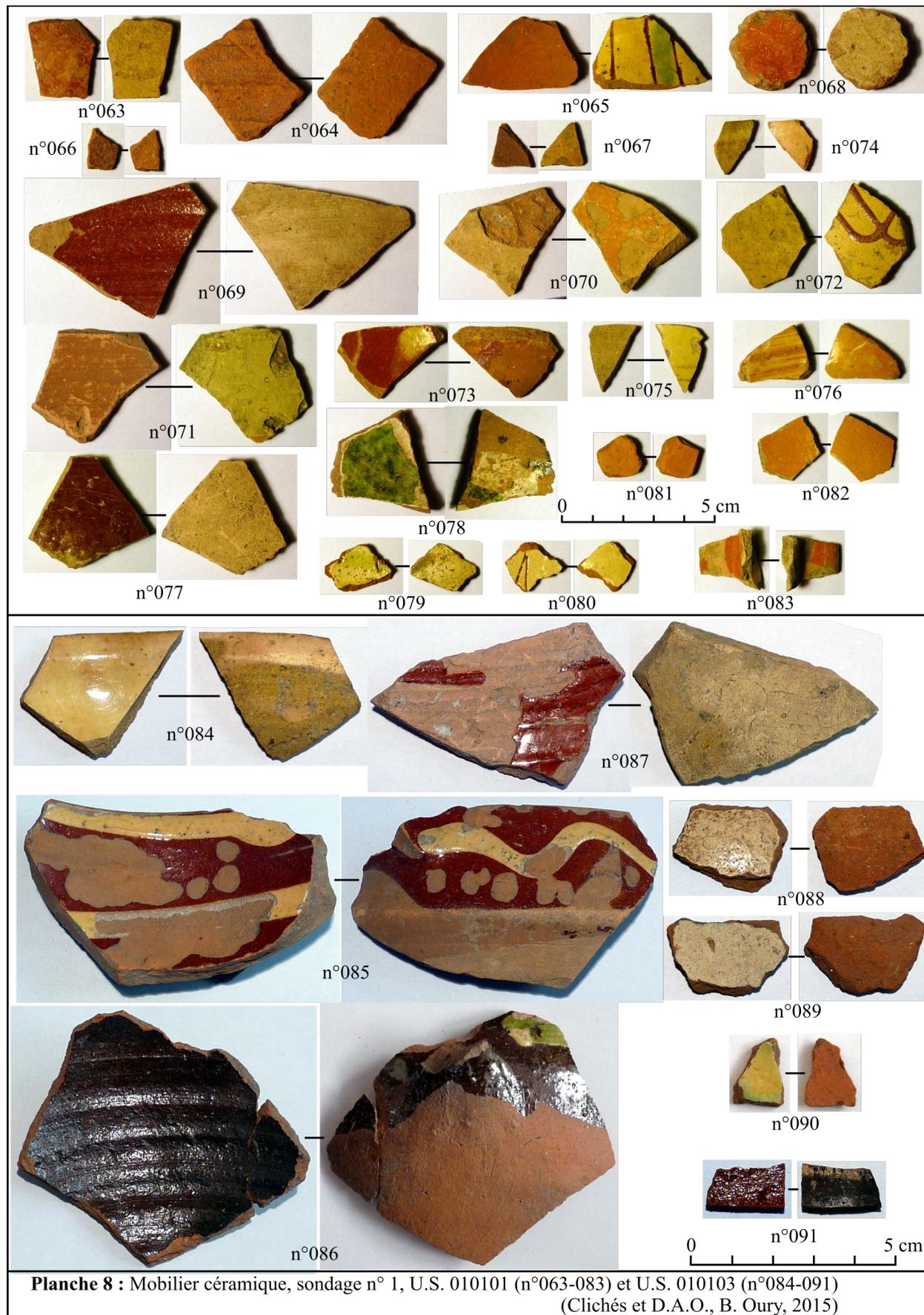


Planche 8 : Mobilier céramique, sondage n° 1, U.S. 010101 (n°063-083) et U.S. 010103 (n°084-091)
(Clichés et D.A.O., B. Oury, 2015)



Planche 9 : Mobilier céramique, sondage n° 1, U.S. 010105 (n°092-097), U.S. 010106 (n°098-102)
 U.S. 010107 (n°103), U.S. 010109 (n°104-110)
 (Clichés et D.A.O. B. Oury, 2015)

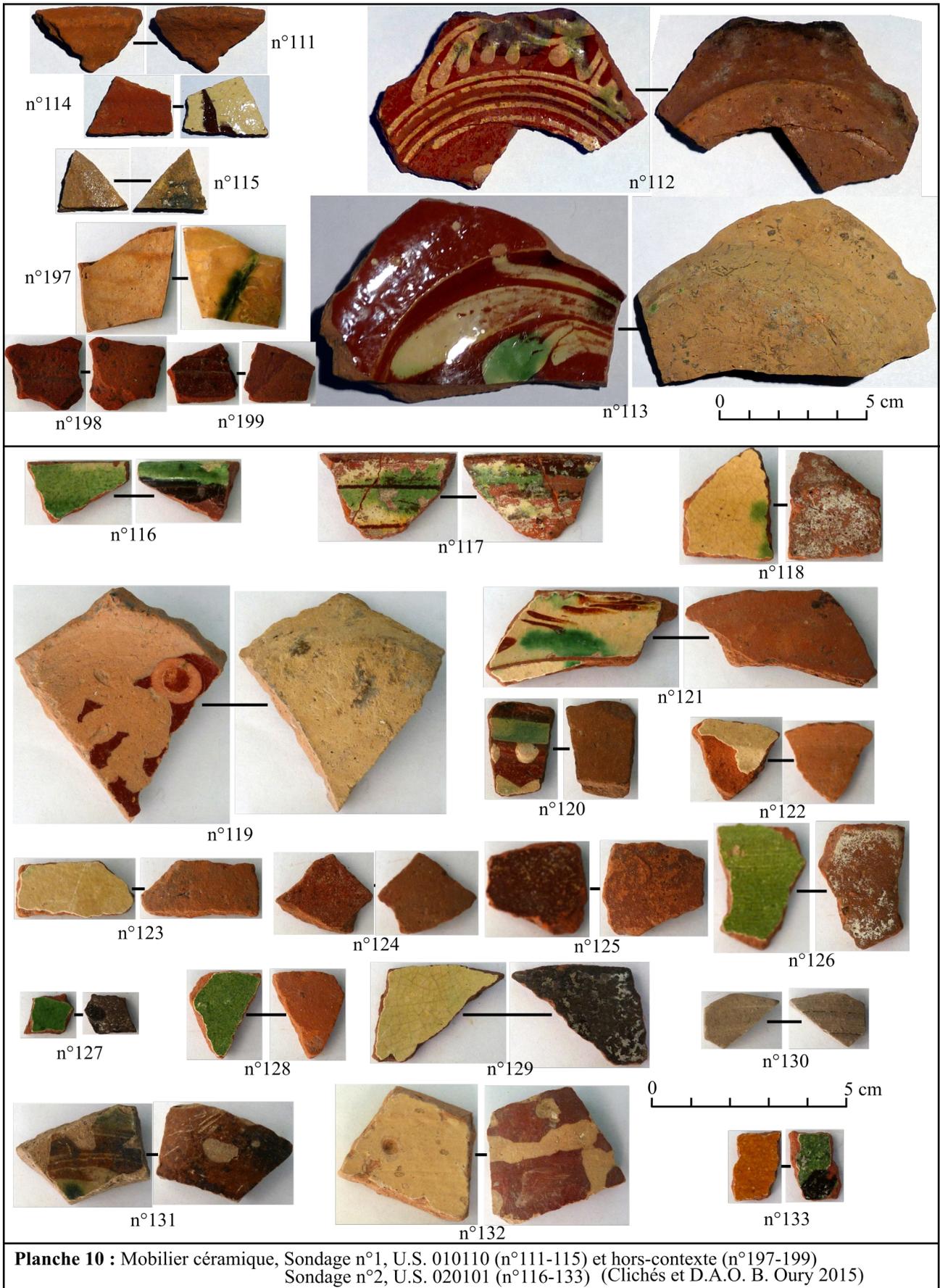


Planche 10 : Mobilier céramique, Sondage n°1, U.S. 010110 (n°111-115) et hors-contexte (n°197-199)
 Sondage n°2, U.S. 020101 (n°116-133) (Clichés et D.A.O. B. Oury 2015)

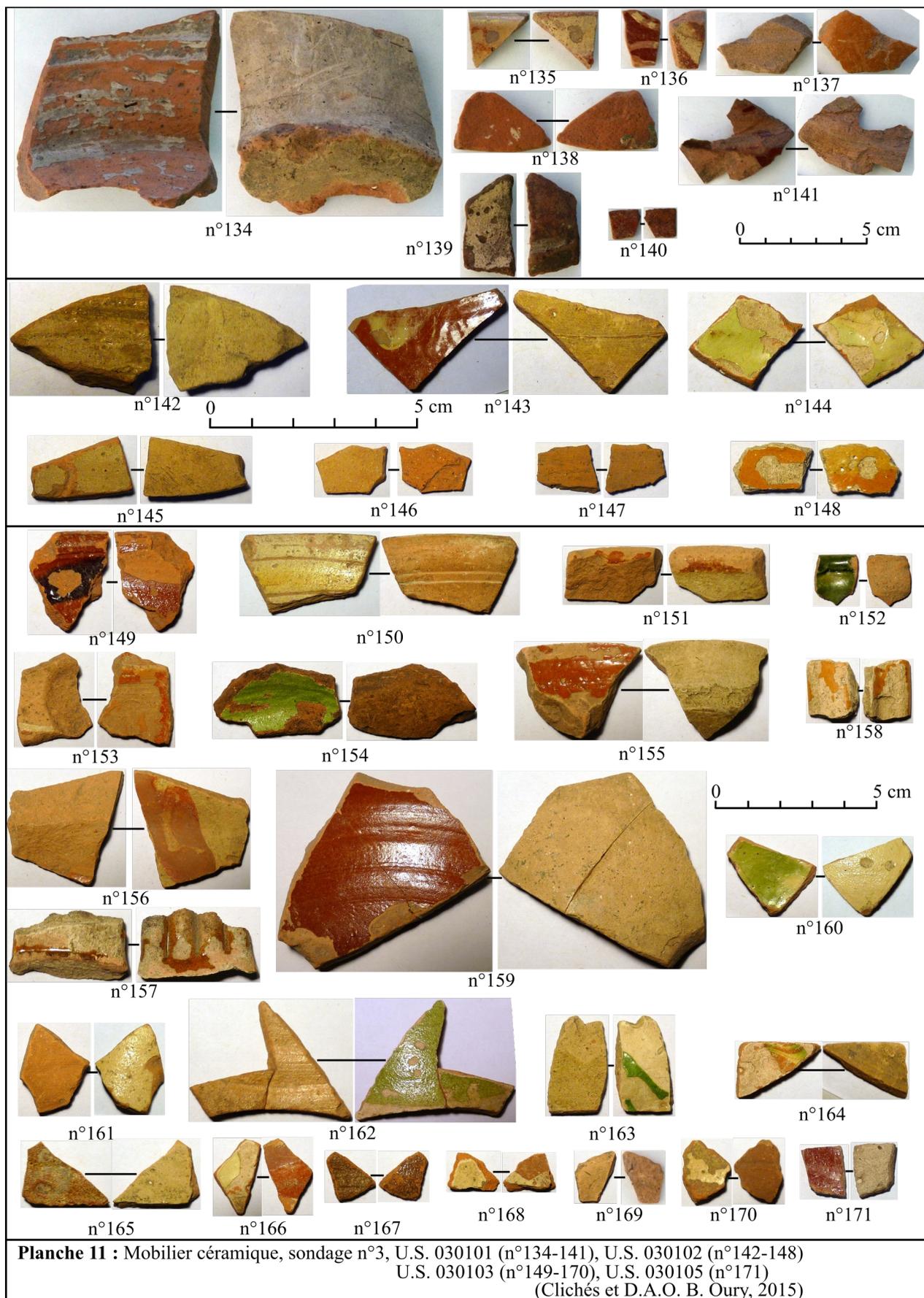


Planche 11 : Mobilier céramique, sondage n°3, U.S. 030101 (n°134-141), U.S. 030102 (n°142-148)
 U.S. 030103 (n°149-170), U.S. 030105 (n°171)
 (Clichés et D.A.O. B. Oury, 2015)

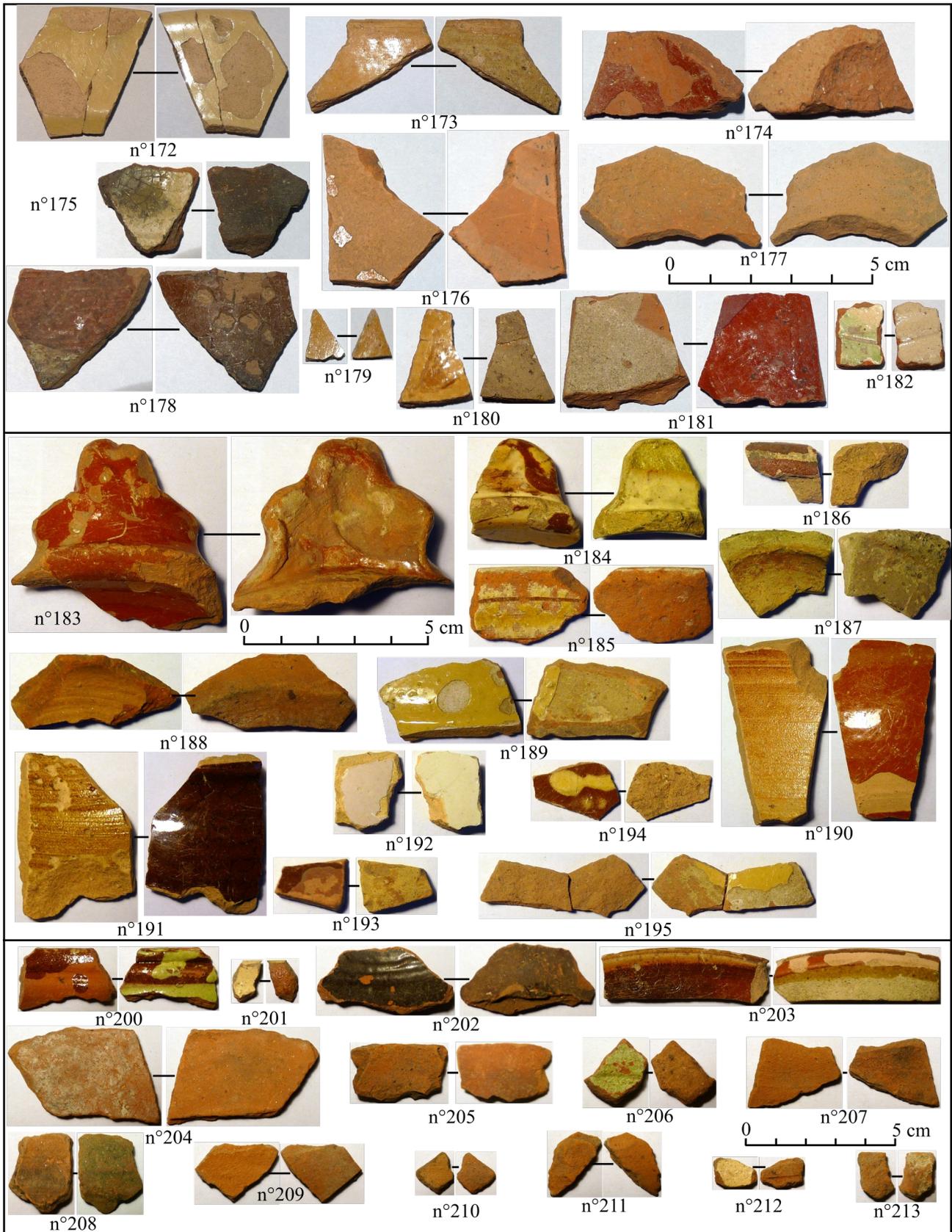


Planche 12 : Mobilier céramique, sondage n° 3, U.S. 030106 (n°172-182), U.S. 030107 (n°183-195)
 Prospection (n°200-213) (Clichés et D.A.O. B. Oury, 2015)

5. Table des Figures

Figure 1: Carte de localisation du site (extrait de carte IGN 1/250 000, R18 Région P.A.C.A.).....	14
Figure 2: Carte de localisation du site (carte IGN 1/25 000, 3537 ET Guillestre).....	15
Figure 3: Plan de situation des sondages (cadastre de l'Argentière-la-Bessée, sections C et D, 2015).....	16
Figure 4: Plan de situation des sondages (cadastre de l'Argentière-la-Bessée section C, 2015).....	17
Figure 5: Le territoire de l'Argentière d'après la carte de Cassini. (151 [Briançon], 1779. BNF, GE FF-18595).....	83
Figure 6: Plan topographique des zones de sondages.....	83
Figure 7: Plan de situation des sondages d'après le cadastre actuel.....	84
Figure 8: Mur maçonné MR01 dans le sondage n° 1.....	84
Figure 9: Drain (U.S. 010107) aménagé entre le mur MR01 et le substrat.....	85
Figure 10: U.S. 010110, sol d'occupation du bâtiment.....	85
Figure 11: U.S. 010110, Planche calcinée.....	86
Figure 12: U.S. 010110, bois calciné	86
Figure 13: Sondage n°1, plan du mur MR01.....	87
Figure 14: Sondage n° 1, coupe nord/sud, paroi est (BCDE).....	88
Figure 15: Sondage n° 1, coupe nord/sud, paroi ouest (AHGF).....	88
Figure 16: U.S. 010112, structure ST05 au contact du mur MR01, coupe paroi ouest.....	89
Figure 17: U.S. 010109, bois calciné (poutre?).....	89
Figure 18: U.S. 010106, drain placé contre le substrat.....	90
Figure 19: U.S. 010102, couche très fine et indurée recouvrant le substrat.....	90
Figure 20: U.S. 010103, empierrement ST01 contenu dans l'U.S. 010101.....	91
Figure 21: Sondage n°1, mur maçonné MR01 avant démontage des parties instables.....	92
Figure 22: Enrochement du mur MR01 dans le substrat rocheux 999.....	93
Figure 23: U.S. 010112 (ST05), pierre architecturale en réemploi.....	93
Figure 24: U.S. 010112 (ST05), fragment de meule à aiguiser en réemploi.....	94
Figure 25: Fragment de meule à aiguiser (ST05, U.S. 010112).....	94
Figure 26: Tranche du fragment de meule à aiguiser (ST05, U.S. 010112).....	95
Figure 27: Surface de travail de la meule à aiguiser (ST05, U.S. 010112).....	95
Figure 28: Fragments de meule à moudre (U.S. 010109).....	96
Figure 29: Détail du fragment de meule 1 présentant une encoche pour loger l'anille.....	97
Figure 30: Détail du fragment de meule 3 présentant la trace de deux cercles concentriques.....	97
Figure 31: Pierre à aiguiser.....	98
Figure 32: Demi galet interprété comme un casse-noix ou comme un abrasif.....	98

<i>Figure 33: Bloc de tuf architectural rejeté dans le remblai.....</i>	98
<i>Figure 34: Bloc architectural en marbre rose de Guillestre.....</i>	99
<i>Figure 35: Quartz (U.S. 010101).....</i>	99
<i>Figure 36: Diagramme stratigraphique du sondage n° 1.....</i>	100
<i>Figure 37: Situation des sondages sur le cadastre napoléonien.....</i>	101
<i>Figure 38: La restanque RT01 avant la mise en place du sondage n° 2.....</i>	101
<i>Figure 39: Sondage n° 2, coupes nord/sud, paroi est (en haut) et paroi ouest (en bas).....</i>	102
<i>Figure 40: Sondage n° 2, coupe nord/sud, paroi est (JK).....</i>	103
<i>Figure 41: Sondage n° 2, coupe nord/sud, paroi ouest (IL).....</i>	103
<i>Figure 42: Sondage n° 2, U.S. 999 (substrat).....</i>	104
<i>Figure 43: Sondage n° 2, U.S. 020102.....</i>	104
<i>Figure 44: Diagramme stratigraphique du sondage n° 2.....</i>	105
<i>Figure 45: Sondage n° 3, coupe est/ouest, paroi sud (OP).....</i>	105
<i>Figure 46: Sondage n° 3, coupe nord/sud, paroi est (NO).....</i>	106
<i>Figure 47: Sondage n° 3, coupe nord/sud, paroi ouest (MP).....</i>	106
<i>Figure 48: Sondage n° 3, U.S. 030108</i>	107
<i>Figure 49: Sondage n° 3, RT02.....</i>	107
<i>Figure 50: Sondage n° 3, U.S. 030107.....</i>	108
<i>Figure 51: Sondage n° 3, U.S. 030105.....</i>	108
<i>Figure 52: Sondage n° 3, U.S. 030103.....</i>	109
<i>Figure 53: Sondage n° 3, U.S. 030102.....</i>	109
<i>Figure 54: Plan de situation de la restanque RT02 par rapport au cadastre actuel et au réseau de restanques observées lors de la prospection thématique de 2014 sur le site</i>	110
<i>Figure 55: Fragment de manche de couteau en os (U.S. 030102).....</i>	110
<i>Figure 56: Goulot de bouteille en verre (U.S. 030107).....</i>	110
<i>Figure 57: Diagramme stratigraphique du sondage n° 3.....</i>	111

6. Table des planches

<i>Planche 1 : Mobilier métallique (001-003, 005-006 et 011) – A. Letailleur, 2015.....</i>	112
<i>Planche 2 : Mobilier métallique (004, 009, 025-026) – A. Letailleur, 2015.....</i>	113
<i>Planche 3 : Mobilier métallique (plat en alliage cuivreux, non inventorié) – A. Letailleur, 2015.....</i>	114
<i>Planche 4 : Mobilier céramique (formes ouvertes, assiettes, plats, écuelles et jattes) – B. Oury, 2015.....</i>	115
<i>Planche 5 : Mobilier céramique (écuelles à oreilles et bords de formes fermées) – B. Oury, 2015.....</i>	116
<i>Planche 6 : Mobilier céramique (formes fermées avec départ d'anse et fonds) – B. Oury, 2015.....</i>	117
<i>Planche 7 : Mobilier céramiques, sondage n°1 (U.S. 010101) – B. Oury, 2015.....</i>	118
<i>Planche 8 : Mobilier céramique, sondage n°1 (U.S. 010101, 010103) – B. Oury, 2015.....</i>	119
<i>Planche 9 : Mobilier céramique, sondage n°1 (U.S. 010105, 010106, 010107 et 010109) – B. Oury, 2015.....</i>	120
<i>Planche 10 : Mobilier céramique, sondage n°1 (U.S. 010110 et h.-c.) et sondage n°2 (U.S. 020101) – B. Oury, 2015.....</i>	121
<i>Planche 11 : Mobilier céramique, sondage n°3 (U.S. 030101, 030102, 030103 et 030105) – B. Oury, 2015.....</i>	122
<i>Planche 12 : Mobilier céramique, sondage n°3 (U.S. 030106, 030107) et prospection – B. Oury, 2015.....</i>	123

7. Table des tableaux

• <i>Tableau 1: Types de pâtes observés sur les tessons retrouvés dans les sondages et en prospection.....</i>	57
• <i>Tableau 2: Identification et répartition des formes de céramiques observées.....</i>	61
• <i>Tableau 3: Caractérisation et répartitions des différents traitements techniques opérés sur la céramique.....</i>	64
• <i>Tableau 4: Type de fragmentation des restes osseux (sondage 1).....</i>	68
• <i>Tableau 5: Type de fragmentation des restes osseux (sondage 3).....</i>	68
• <i>Tableau 6: Intensité de la corrosion des corticales osseuses (sondage 1).....</i>	69
• <i>Tableau 7: Intensité de la corrosion des corticales osseuses (sondage 3).....</i>	69
• <i>Tableau 8: Coloration des corticales osseuses (sondage 1).....</i>	70
• <i>Tableau 9: Coloration des corticales osseuses (sondage 3).....</i>	70
• <i>Tableau 10: Intensité de l'activité végétale au sein du substrat (sondage 1).....</i>	71
• <i>Tableau 11: Intensité de l'activité végétale au sein du substrat (sondage 3).....</i>	71
• <i>Tableau 12: Intensité de l'impact des agents atmosphériques (sondage 1).....</i>	71
• <i>Tableau 13: Intensité de l'impact des agents atmosphériques (sondage 3).....</i>	72
• <i>Tableau 14: Autres traces naturelles observées sur les restes osseux.....</i>	72
• <i>Tableau 15: Traces anthropiques observées sur les ossements.....</i>	73
• <i>Tableau 16: Diversité taxonomique du sondage 1.....</i>	74
• <i>Tableau 17: Diversité taxonomique du sondage 3.....</i>	75
• <i>Tableau 18: Liste des U.S. et des structures archéologiques du sondage n°1.....</i>	130
• <i>Tableau 19: Liste des U.S. et des structures archéologiques du sondage n°2.....</i>	130
• <i>Tableau 20: Inventaire des U.S. et structures archéologiques du sondage n°3.....</i>	131
• <i>Tableau 21: Inventaire du mobilier métallique.....</i>	133
• <i>Tableau 22: Inventaire du mobilier céramique.....</i>	145
• <i>Tableau 23: Liste du mobilier archéologique autre que céramique et métallique.....</i>	147
• <i>Tableau 24: Inventaire des documents graphiques.....</i>	148
• <i>Tableau 25: Inventaire des documents photographiques.....</i>	150

TROISIÈME SECTION

1. Inventaire des unités stratigraphiques (U.S.) et des structures archéologiques (ST)

1.1. Sondage n°1

U.S.	Description	Relations
010101	Remblai moderne lié à la culture de la vigne constitué d'une terre granuleuse voire sableuse de couleur grisâtre ainsi que de débris de pierres de faible module. La couche présente quelques inclusions de céramiques, de nodules de chaux et d'ossements animaux.	Sur 010102, <u>010115</u> , 010105, 010106, 010109 et 999 Englobe 010103 et 010104
010102	Couche argileuse indurée et homogène proche du substrat composée de quelques pierres de module moyen et de débris de roche (substrat) et ne contenant aucun mobilier.	Sous 010101 Sur 999
010103 = ST01	Empierrement de forme quadrangulaire situé dans le coin sud-ouest du sondage. Les pierres de module moyen sont empilées sur deux ou trois niveaux. Sa fonction n'est pas encore interprétée et il ne se remarque pas dans la coupe stratigraphique.	Dans 010101
010104	Couche meuble et hétérogène de couleur noirâtre cantonnée au coin sud-est du sondage et contenant des inclusions de schiste délité. Ne se remarque pas dans la coupe stratigraphique.	Dans 010101
010105	Poche d'argile limoneuse, de couleur brun foncé-noir, compact et contenant un mobilier relativement abondant (faune, céramique). Elle est probablement issue de l'érosion du substrat par écoulement d'eau.	Sous 010101 Contre 010109 Sur 999
010106	Empierrement de pierres de petit module appuyé contre le substrat rocheux (drain). Sa nature différenciée de 010107 l'associe sans doute à la phase d'aménagement de la terrasse pour la culture de la vigne.	Sous 010101 Contre 999 Sur <u>010114</u> , 010108
010107	Empierrement de pierres de modules moyen à gros (drain) appuyé sur le substrat et situé contre le mur maçonné (MR01) avec lequel il fonctionnait.	Sous 010108 Contre : MR01 Sur <u>010113</u> , 999
010108	Remblai supérieur de la structure MR01 constitué d'un limon sableux brun avec des inclusions de chaux (résidus de la destruction de la partie supérieure de MR01)	Sous 010101, <u>010114</u> , <u>010115</u> , 010106 Contre MR01 Sur 010107, 010109
010109	Couche de démolition et de remblai de la structure MR01 composée de blocs de pierres parfois de très grandes dimensions avec des vides importants. Des inclusions de chaux importantes sont présentes dans la couche ainsi que des morceaux de bois, des fragments de meules et de pierres architecturales (tuf), une petite pierre à aiguiser et une pierre servant de casse-amande.	Sous 010108 Contre MR01 Sur 999
MR01	Mur maçonné constitué de gros blocs bruts ou grossièrement équarris.	Sous 010108 Contre 010107, 010109, 010110, 010111 et 010112 Sur <u>010113</u> , 999

U.S.	Description	Relations
010110	Couche brune foncée, mince et très compacte située sous le niveau de destruction 010109 et interprétée comme un niveau de sol. Des morceaux de bois bien conservés posés à plat ainsi que des pierres dans la même configuration ont été observés et des céramiques Modernes et/ou contemporaines ont été découvertes. Des traces de rubéfections sont présentes par endroit. Couche non visible dans la stratigraphie.	Sous 010109 Contre MR01 Sur <u>010113</u> , 999
010111	Couche cendreuse grise, incluant de gros morceaux de charbon, épaisse de quelques centimètres, observée seulement près de la coupe ouest sur la couche 010112, à la base de MR01.	Sous 010109 Contre MR01 Sur 010112
010112 = ST05	Pierres massives alignée perpendiculairement contre MR01. Un parement a été observé sur la face est de la structure sur deux ou trois assises de hauteur maximum. Une meule à aiguiser et une pierre architecturale en marbre rose de Guillestre en partie taillée ont été observées. Cette structure est interprétée comme un possible mur de refend ou un seuil aménagé.	Sous 010111 Contre MR01 Sur 999
<u>010113</u>	U.S. négative qui témoigne du creusement jusqu'au substrat pour établir le niveau d'occupation 010110	Sous 010110, MR01 Sur 999
<u>010114</u>	U.S. négative témoignant du creusement de la couche 010108 pour installer le drain 010106.	Sous 010106 Sur 010108, 999
<u>010115</u>	U.S. négative qui témoigne du déblayage de la partie superficielle du terrain pour y installer des terrasses (création d'une surface presque plane).	Sous 010101 Contre 010106 Sur 010108, 999
999	Substrat rocheux schisteux (délité en plusieurs endroits, il se confond souvent avec une U.S. d'occupation par son caractère friable).	Substrat

Tableau 18: Liste des U.S. et des structures archéologiques du sondage n°1

1.2. Sondage n°2

U.S.	Description	Relations
020101	Remblai moderne lié à la culture de la vigne constitué d'une terre granuleuse voire sableuse de couleur grisâtre ainsi que de débris de pierres de faible module. La couche présente quelques inclusions de céramiques. Ce remblai compose notamment la terrasse supérieure et le comblement de la restanque RT01.	Sur 020102, <u>020103</u> Contre RT01 Sous RT01
020102	Couche argileuse indurée et homogène proche du substrat composée de quelques pierres de module moyen et de débris de roche (substrat) et ne contenant aucun mobilier.	Sous 010101 Sur <u>020103</u> , 999
<u>020103</u>	U.S. négative qui témoigne du déblayage de la partie superficielle du terrain jusqu'au substrat pour y installer des terrasses et une restanque (création d'une surface presque plane).	Sous 020101, 020102 Sur 999
RT01	Restanque de pierre sèche réalisée pour maintenir la terre de la terrasse supérieure lors de l'aménagement du terrain pour la culture de la vigne.	Sur 020101.
999	Substrat rocheux schisteux (délité en plusieurs endroits, il se confond souvent avec une U.S. d'occupation ou de remblai par son aspect friable)	Substrat

Tableau 19: Liste des U.S. et des structures archéologiques du sondage n°2

1.3. Sondage n°3

U.S.	Description	Relations
030101	Couche de colluvionnement superficielle constituée d'une terre meuble, hétérogène brun clair avec inclusion de cailloux et quelques pierres.	Sur 030102, 030103, RT02
RT02	Mur non maçonné, peut-être lié à la terre, interprété comme un mur de restanque participant à la mise en terrasse du site pour la culture de la vigne. Il est situé en bordure du chemin et s'intègre parfaitement au réseau de restanques remarquées lors de la prospection de 2014.	Sous 030101 Contre 030102, 030103, 030104, 030105, 030106, 030107 Sur 030108
030102	Couche compacte hétérogène de couleur beige grise avec beaucoup de petites pierres et de gravillons. Située à l'arrière de RT02, elle participe au soutien du mur de restanque et au terrassement. La couche fouillée en partie seulement a livré un fragment de manche de couteau en os.	Sous 030101 Contre RT02
030103	Couche compacte de couleur gris-noir avec cailloutis et petite inclusion de chaux. La couche a livré peu de mobilier (faune et céramique)	Sous 030101 Contre RT02 Sur 030104, 030105 et 030106
030104	Couche argileuse compacte de couleur beige présentant des inclusions de caillons et de pierres ainsi que du schiste. Aucun mobilier n'a été découvert dans cette couche	Dans 030103 Contre RT02
030105	Couche meuble très claire et hétérogène incluant de la chaux et composée d'une terre très sableuse avec de nombreuses pierres issues de démolition (les pierres présentent des agglomérats de chaux).	Sous 030103 Contre RT02 Sur 030106, 030107
030106	Couche de remblai sablonneuse brun foncé et compacte avec inclusion fréquente de pierres de moyen module et quelques nodules de chaux accompagnés de lits de schistes.	Sous 030105 Contre RT02 Sur 030107, 030108
030107	Sol argileux grisâtre avec de nombreuses inclusions de schistes délités accompagnés de cailloutis.	Sous 030106 Contre RT02 Sur 030108
030108	Sol induré de couleur brun clair fonçant légèrement par endroits avec inclusions de nombreux petits cailloux. Cette couche n'a pas été fouillée.	Sous 030106

Tableau 20: Inventaire des U.S. et structures archéologiques du sondage n°3

2. Inventaire du mobilier archéologique

2.1. Inventaire du mobilier métallique

N° inventaire	Sondage	U.S.	Type	Métal	Description	Identification
001	001	010101	Lame	Fer		Lame de couteau pliant à lentille comparable à ceux fabriqués à Saint-Étienne
002	001	010105	Lame	Fer	Fragment	Lame de couteau ou de forces
003	003	030106	Lame	Fer		Lame de couteau pliant à grosse lentille
004	001	010109	Marteau	Fer	Fragment	Marteau de bourrelier
005	001	010105	Boucle	Fer	Entière sans ardillon	Boucle de harnachement
006	001	010112	Bouton	fer cuivré	Manque le support sur lequel il doit être monté	Bouton de veste
007	001	010103	Rivet	Fer		Rivet industriel de conduite forcée, abandonné là lors de son démontage
008	001	010103	Rivet	Fer		Rivet industriel de conduite forcée, abandonné là lors de son démontage
009	001	010107	Plaque	Fer	Plaque en forme de croissant de lune	indéterminée
010	003	030107	Plaque	Fer	Plaque de petite dimension et tordue	indéterminée
011	Seconde enceinte	Prospection	Plaque	Fer	Plaque fine circulaire	indéterminée
012	002	020101	Anneau	Fer		Fragment de clé ?
013	Seconde enceinte	Prospection	Plaque	Fer	Plaque convexe à retours latéraux inversés	indéterminée
014	Seconde enceinte	Prospection	Tige	Fer	Tige torsadée recourbée à une extrémité et de section quadrangulaire	indéterminée
015	001	010110	Tige	Fer	Tige de section quadrangulaire. Un axe circulaire perce une des extrémité	indéterminée
016	001	010101	Clou	Fer	Fragment, tête circulaire, tige trapézoïdale	
017	001	010110	Clou	Fer	Fragment, tête circulaire, tige quadrangulaire	Gros calibre
018	001	010110	Clou	Fer	Fragment, tête et tige circulaires	Gros calibre
019	001	010110	Clou	Fer	Fragment, tête circulaire, tige ovale (tordue)	

N° inventaire	Sondage	U.S.	Type	Métal	Description	Identification
020	001	010110	Clou	Fer	Fragment, tige quadrangulaire, pointe recourbée	
021	001	010110	Clou	Fer	Fragment, tige quadrangulaire tordue en S	
022	001	010110	Clou	Fer	Fragment, tige quadrangulaire tordue en S	Gros calibre
023	001	010110	Clou	Fer	Fragment, tige ovale	
024	001	010112	Clou	Fer	Fragment, tige quadrangulaire	
025	002	020101	Clou	Fer	Entier, tête circulaire, tige quadrangulaire, pointe recourbée	
026	003	030101	Clou	Fer	Entier, tête circulaire, tige quadrangulaire, pointe recourbée	Gros calibre
027	003	030103	Clou	Fer	Fragment, tête fine circulaire, tige quadrangulaire	
028	003	030105	Clou	Fer	Fragment, tête large circulaire, tige quadrangulaire	
029	003	030106	Clou	Fer	Fragment, tête circulaire, tige quadrangulaire	
030	003	030107	Clou	Fer	Fragment, tête circulaire, tige quadrangulaire	
031	003	030107	Clou	Fer	Fragment, tige quadrangulaire	
032	Seconde enceinte	Prospection	Clou	Fer	Fragment, tête désaxée circulaire, tige quadrangulaire	

Tableau 21: Inventaire du mobilier métallique

2.2. Inventaire du mobilier céramique

N° Inventaire	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture (cm)
033	01	010101	Plat	Lèvre	Rouge clair Homogène Calcaire	Engobe blanc et glaçure interne + lèvres. Liseré interne oxyde de manganèse	16
034	01	010101	Pot	Lèvre	Rose Homogène Calcaire	Trace d'engobe rouge et glaçure interne. Glaçure externe	10
035	01	010101	Pot	Lèvre	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne + lèvres. Glaçure interne oxyde de cuivre + lèvres (traces)	12
036	01	010101	Cruche	Lèvre à bec pincé	Rose Homogène Calcaire	Engobe externe et lèvre blanc Glaçure à oxydes de cuivre (interne et externe)	8

N° Inventaire	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture (cm)
037	01	010101	Pot	Lèvre	Rouge clair Homogène Calcaire	Engobe interne rouge + lèvres Glaçure interne + lèvre	20
038	01	010101	Cruche	Lèvre	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc externe Glaçure externe et coulure interne	4
039	01	010101	Cruche	Lèvre avec anse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe interne blanc, engobe externe rouge Glaçure et oxyde de cuivre	16
040	01	010101	Plat	Lèvre	Blanche Homogène Calcaire	Engobe blanc Glaçure	21
041	01	010101	Assiette	Aile et panse	Rouge clair Homogène Micacée	Engobe interne rouge Glaçure interne Décor interne de points jaunes réalisés à l'engobe blanc	12
042	01	010101	Assiette	Aile	Rouge clair Homogène Calcaire	Engobe blanc interne + lèvres Glaçure interne + lèvres et oxydes de fer	?
043	01	010101	Assiette	Aile	Rose Homogène Calcaire	Engobe interne rouge Glaçure interne + lèvres	?
044	01	010101	Assiette	Aile	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe interne blanc Glaçure interne + lèvres et oxyde de cuivre interne	?
045	01	010101	Bol	Fond	Beige Homogène Calcaire	Engobe blanc interne Glaçure interne + coulure externe	6 (fond)
046	01	010101	Fais- selle	Fond	Beige Homogène Calcaire	Engobe blanc interne Glaçure interne	8 (fond)
047	01	010101	Bol	Fond	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne Oxyde de cuivre interne	5 (fond)
048	01	010101	Bol	Fond	Grise Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne et externe (traces) Oxyde de cuivre interne	5 (fond)
049	01	010101	Bol	Oreille	Rouge sombre Homogène Calcaire	Engobe blanc Glaçure	?
050	01	010101	Assiette (?)	?	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne (dessin forme géométriques) Glaçure interne, oxyde de cuivre	?
051	01	010101	Assiette (?)	?	Rouge clair Homogène Micacée	Engobe blanc interne (petite bande) Glaçure interne	?

N° Inventaire	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture (cm)
052	01	010101	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne	?
053	01	010101	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne	?
054	01	010101	Pot	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Glaçure interne	?
055	01	010101	Pot	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne et externe Glaçure interne et externe Oxyde de cuivre interne (traces)	?
056	01	010101	Pot	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne et externe Glaçure interne	?
057	01	010101	Pot	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne, dessin à l'engobe blanc externe (point) Glaçure interne Oxyde de cuivre interne	?
058	01	010101	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc externe (dessin) Glaçure externe (dessin) et interne Oxyde de cuivre externe (dessin)	?
059	01	010101	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne Oxyde de cuivre	?
060	01	010101	Pot (?)	Panse	Grise Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne Oxyde de cuivre	?
061	01	010101	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne Oxyde de cuivre	?
062	01	010101	Pot	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Aucun	?
063	01	010101	Cruche	Fond	Rose Homogène Calcaire	Engobe rouge interne Glaçure interne	?
064	01	010101	Cruche	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Trace de glaçure interne	?
065	01	010101	Pot	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc externe Glaçure externe Oxyde de cuivre (bande verticale)	?
066	01	010101	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Glaçure interne	?

N° Inventaire	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture (cm)
067	01	010101	Pot (?)	Panse	Rouge clair Homogène Micacée	Aucun	?
068	01	010101	Cruche	Fond	Rose Homogène Calcaire	Engobe rouge interne Glaçure interne	?
069	01	010101	Cruche	Panse	Beige Homogène Calcaire	Glaçure interne	?
070	01	010101	Cruche	Fond (?)	Rose Homogène Calcaire	Glaçure interne	?
071	01	010101	Cruche	Panse	Beige Homogène Calcaire	Engobe rouge interne Trace d'engobe externe (départ de lèvre)	?
072	01	010101	Pot	Panse	Rose Homogène Calcaire	Dessin linéaire externe à l'engobe rouge Glaçure interne et externe Oxydes de cuivre interne (traces)	?
073	01	010101	Pot	Panse	Rouge clair Homogène Calcaire	Dessins internes à l'engobe blanc (points, lignes). Glaçure interne + coulure externe	?
074	01	010101	Pot (?)	Panse	Rose Homogène Calcaire	Dessin linéaire externe à l'engobe rouge Glaçure interne et externe Oxydes de cuivre interne (traces)	?
075	01	010101	Pot (?)	Panse	Beige Homogène Calcaire	Engobe blanc externe Glaçure externe (marbrée)	?
076	01	010101	Pot (?)	Panse	Rose Homogène Calcaire	Engobe blanc interne Glaçure interne (marbrée) et externe	?
077	01	010101	Cruche	Fond	Beige Homogène Calcaire	Engobe rouge interne Glaçure interne	?
078	01	010101	Écuelle	Panse	Beige Hétérogène Nombreuses inclusions	Engobe blanc interne, coulures ou dessin externe Glaçure interne et externe partielle Oxyde de cuivre interne et externe	?
079	01	010101	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne et externe Glaçure interne Oxyde de cuivre interne (trace)	?
080	01	010101	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne et externe Glaçure interne et externe	?

N° Inventaire	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture (cm)
081	01	010101	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Aucun	?
082	01	010101	Pot	Panse	Blanche Réfractaire	Glaçure interne et externe	?
083	01	010101	Pot	Couvercle	Blanche Réfractaire	Engobe rouge externe Glaçure interne et externe	?
084	01	010103	Écuelle	Lèvre	Beige Homogène Calcaire	Engobe blanc interne et lèvre Glaçure interne	12
085	01	010103	Écuelle	Lèvre, anse	Rouge clair Homogène Micacée	Décor à l'engobe blanc interne et externe (linéaire) Glaçure interne et externe lèvre et partie haute	12
086	01	010103	Pot	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Décor à l'engobe blanc externe Glaçure interne et externe (haut) Oxyde de cuivre sur les décors.	12
087	01	010103	Cruche	Panse	Beige Homogène Calcaire	Engobe rouge interne Glaçure interne Décor de craquelures noires	?
088	01	010103	Pot	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne	?
089	01	010103	Pot	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne	?
090	01	010103	?	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne (traces externes) Oxyde de cuivre et jaune	?
091	01	010103	Pot	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Glaçure interne Décor externe (bandeau noir et doré)	?
092	01	010105	Pot	Lèvre, oreille	Rouge sombre Homogène Micacée	Glaçure interne et externe	11
093	01	010105	Bol	Lèvre	Rouge clair Homogène Micacée	Aucun	18
094	01	010105	Assiette	Aile	Rouge clair Homogène Calcaire	Engobe blanc externe Glaçure externe Oxyde de fer externe	?
095	01	010105	Pot	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Aucun	?
096	01	010105	Cruche	Panse	Rouge clair Homogène Micacée	Glaçure interne	?

N° Inventaire	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture (cm)
097	01	010105	?	Panse (?)	Rouge sombre Homogène Micacée	Aucun	?
098	01	010106	Cruche	Anse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc (traces)	?
099	01	010106	Cruche	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Glaçure interne et externe Décor externe d'oxyde de cuivre (bande et grènetis)	
100	01	010106	Pot	Panse	Rose Homogène Calcaire	Dessin linéaire externe à l'engobe rouge Glaçure interne et externe Oxyde de cuivre interne (traces)	?
101	01	010106	Pot	Panse	Beige Homogène Calcaire	Engobe blanc externe Glaçure externe (partie)	?
102	01	010106	Pot	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Aucun	?
103	01	010107	?	Panse	Rouge clair Homogène Micacée	Engobe blanc externe Glaçure externe Oxyde de cuivre externe (traces)	?
104	01	010109	Cruche	Fond	Rose Homogène Calcaire	Engobe blanc interne (marbrures) Glaçure interne	10,5 (fond)
105	01	010109 010111 010112	Écuelle	Entière	Rose Homogène Calcaire	Engobe rouge interne et lèvre + parie haute externe (couleurs) Glaçure interne + lèvre et oreille	10 (fond)
106	01	010109	Pichet	Fond	Beige Homogène Calcaire	Glaçure interne Oxyde de cuivre (trace)	8 (fond)
107	01	010109	Assiette	Aile	Rose Homogène Calcaire	Engobe blanc interne Glaçure interne + lèvre Oxydes de cuivre et fer	20
108	01	010109	Pichet (?)	Panse	Rose Homogène Calcaire	Glaçure interne et externe Oxydes de fer et de cuivre	?
109	01	010109	Cruche	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Décor externe à l'engobe blanc (géométrique) Glaçure interne et externe Oxyde de cuivre (traces)	?
110	01	010109	Pot	Panse	Grise Homogène Micacée	Glaçure interne et externe (partie haute)	?
111	01	010110	Bol	Lèvre	Rouge clair Homogène Micacée	Aucun	18

N° Inventaire	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture (cm)
112	01	010110	Assiette	Fond et aile	Rouge sombre Homogène Micacée	Décor interne à l'engobe blanc (linéaire et végétal) Glaçure interne Oxyde de cuivre (traces)	10 (fond)
113	01	010110	Assiette	Fond et aile	Rouge clair Homogène Calcaire	Décor interne à l'engobe blanc (végétal) Glaçure interne Oxyde de cuivre (traces)	9 (fond)
114	01	010110	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc externe avec décor en négatif (sans engobe) Glaçure externe	?
115	01	010110	Cruche (?)	Fond (?)	Beige Homogène Calcaire	Glaçure interne	?
116	02	020101	Bol	Lèvre	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne et lèvre Glaçure interne et externe Oxyde de cuivre interne et lèvre	14
117	02	020101	Bol	Lèvre	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne et externe (sauf lèvre supérieure) Glaçure interne et externe Oxyde de cuivre interne et externe	15
118	02	020101	Bol (?)	Fond	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne Oxydes de cuivre (trace)	6 (fond)
119	02	020101	Cruche	Fond	Beige Homogène Calcaire	Décor interne d'engobe rouge (points) Glaçure interne Traces d'oxydes	10 (fond)
120	02	020101	Assiette	Aile	Rouge sombre Homogène Micacée	Décor interne à l'engobe blanc (bandes, points, figures géométriques) Glaçure interne Oxyde de cuivre	?
121	02	020101	Assiette	Aile	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne Décor interne aux oxydes et absence d'engobe blanc	?
122	02	020101	Assiette	Aile	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne	?
123	02	020101	Assiette (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne	?
124	02	020101	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Glaçure interne	?

N° Inventaire	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture (cm)
125	02	020101	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Glaçure interne	?
126	02	020101	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne Oxyde de cuivre interne	?
127	02	020101	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne Oxyde de cuivre interne	?
128	02	020101	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne Oxyde de cuivre interne	?
129	02	020101	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne	?
130	02	020101	Pot (?)	Panse	Beige Homogène Calcaire	Aucun	?
131	02	020101	Écuelle	Panse	Beige Homogène Calcaire	Décor à l'engobe blanc interne Glaçure interne et externe Oxyde de cuivre interne (traces)	?
132	02	020101	Cruche	Panse	Rose Homogène Calcaire	Engobe blanc interne Engobe rouge externe Glaçure interne	?
133	02	020101	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne et externe (sauf décor réalisé sans engobe) Glaçure interne et externe Oxyde de cuivre externe (sauf décor), oxydes de manganèse	?
134	03	030101	Cruche	Fond	Rouge clair Homogène Calcaire	Engobe blanc interne Glaçure interne	12 (fond)
135	03	030101	Écuelle	Lèvre	Rose Homogène Calcaire	Engobe blanc interne et externe Glaçure interne et externe Traces de coloration à l'oxyde	12
136	03	030101	Assiette	Fond	Rose Homogène Calcaire	Décor linéaire à l'engobe blanc interne et externe (traces) Glaçure interne	?
137	03	030101	Cruche	Panse	Rose Homogène Micacée	Glaçure externe Oxyde de manganèse (jaune)	?
138	03	030101	Pot (?)	Panse	Rouge clair Homogène Micacée	Engobe blanc externe (traces) Glaçure externe (traces) Oxyde de cuivre externe (traces)	?
139	03	030101	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne (couleurs externes) Glaçure interne	?

N° Inventaire	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture (cm)
140	03	030101	?	Éclat	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe rouge externe Glaçure externe	?
141	03	030101	Assiette	Éclat	Rouge clair Homogène Micacée	Engobe rouge interne Glaçure interne	?
142	03	030102	Cruche	Panse	Rose Homogène Calcaire	Engobe blanc interne Glaçure interne	?
143	03	030102	Assiette (?)	Panse	Rose Homogène Calcaire	Décor interne à l'engobe blanc (végétal?) Glaçure interne	?
144	03	030102	Écuelle (?)	Panse	Rouge clair Homogène Calcaire	Engobe blanc interne et externe Glaçure interne et externe	?
145	03	030102	Cruche (?)	Panse	Rose Homogène Calcaire	Aucun	?
146	03	030102	?	Eclat	Rose Homogène Calcaire	Aucun	
147	03	030102	?	Eclat	Rose Homogène Calcaire	Aucun	
148	03	030102	Pot (?)	Panse	Blanche Réfractaire	Engobe blanc interne et externe Glaçure interne et externe Décor aux oxydes (jaunes et oranges)	?
149	03	030103	Assiette	Aile + lèvre	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe rouge externe et interne Glaçure (interne et externe) Décor au brun de manganèse	12
150	03	030103	Écuelle	Lèvre	Rouge clair Homogène Micacée	Engobe blanc interne et externe Glaçure interne Décor à l'oxyde de fer (jaune)	16
151	03	030103	Cruche (?)	Lèvre éclat	Rose Homogène Calcaire	Engobe rouge interne et externe Glaçure externe	?
152	03	030103	Écuelle (?)	Lèvre, éclat	Rose Homogène Calcaire	Engobe blanc interne Glaçure interne Oxyde de cuivre	?
153	03	030103	Assiette	Aile	Rouge clair Homogène Calcaire	Engobe rouge interne et externe Décor géométrique externe à l'engobe blanc Glaçure interne et externe	?
154	03	030103	Cruche	Fond	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne Oxyde de cuivre	12 (fond)

N° Inventaire	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture (cm)
155	03	030103	Cruche / Pichet	Fond	Rose Homogène Calcaire	Glaçure interne	?
156	03	030103	Assiette	Aile, éclat	Rouge clair Homogène Calcaire	Engobe rouge interne et externe (partie haute) Glaçure interne	?
157	03	030103	Cruche	Anse	Blanche Réfractaire	Glaçure interne et externe	?
158	03	030103	Pot	Couvercle	Blanche Réfractaire	Glaçure interne et externe avec oxydes colorant (orange)	?
159	03	030103	Cruche	Panse	Beige Homogène Calcaire	Glaçure interne	?
160	03	030103	Écuille (?)	Panse	Rose Homogène Calcaire	Engobe blanc interne et externe Glaçure interne et externe Décor à l'oxyde de cuivre interne	?
161	03	030103	Cruche (?)	Panse	Rouge clair Homogène Micacée	Engobe blanc externe Glaçure externe	?
162	03	030103	Pichet	Panse	Rose Homogène Calcaire	Glaçure interne et externe Oxyde de cuivre externe	?
163	03	030103	Pichet (?)	Panse	Beige Homogène Calcaire	Glaçure externe (partiel) Oxyde de cuivre externe	?
164	03	030103	Assiette (?)	Panse	Rouge clair Homogène Micacée	Décor interne marbré à l'engobe blanche Glaçure interne Oxyde de cuivre	?
165	03	030103	Assiette (?)	Panse	Beige Homogène Calcaire	Engobe interne Glaçure interne	?
166	03	030103	Assiette (?)	Panse	Rouge clair Homogène Calcaire	Engobe blanc interne, engobe rouge externe (partiel) Glaçure interne et externe (partielle)	?
167	03	030103	?	Panse, éclat	Rouge sombre Homogène Micacée	Glaçure interne et externe	?
168	03	030103	?	Panse, éclat	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne et décor à l'engobe externe Glaçure interne	?
169	03	030103	?	Panse, éclat	Rose Homogène Calcaire	Aucun	?

N° Inventaire	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture (cm)
170	03	030103	?	Pansee, éclat	Rouge clair Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne	?
171	03	030105	Cruche (?)	Fond (?)	Rose Homogène Calcaire	Engobe rouge interne Glaçure interne	?
172	03	030106 030107	Assiette	Aile	Blanche Homogène Calcaire	Engobe blanc (interne et externe) Glaçure interne et externe	?
173	03	030106	Écuelle	Lèvre	Beige Homogène Calcaire	Engobe blanc interne et lèvres Glaçure interne	?
174	03	030106	Cruche	Fond	Rouge clair Homogène Micacée	Glaçure interne	?
175	03	030106	Pot	Pansee	Rouge sombre Homogène Calcaire	Engobe blanc interne Glaçure interne Oxydes (traces?)	?
176	03	030106	Cruche	Fond	Rouge clair Homogène Calcaire	Glaçure interne	?
177	03	030106	Pot (?)	Pansee	Rose Homogène Micacée	Aucun	?
178	03	030106	Pot	Pansee	Beige Homogène Calcaire	Engobe rouge (interne et externe) Glaçure externe	?
179	03	030106	?	Eclat	Blanche Réfractaire	Engobe blanc interne et externe Glaçure interne et externe	?
180	03	030106	?	Pansee	Beige Homogène Calcaire	Engobe blanc interne Glaçure interne	?
181	03	030106	Pot	Pansee	Rouge clair Homogène Calcaire	Engobe rouge externe et coulure interne Glaçure externe (partiel)	?
182	03	030106	Assiette (?)	Aile (?)	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne et externe Glaçure interne et externe Oxydes de cuivre interne	?
183	03	030107	Écuelle	Lèvre, oreille	Rouge clair Homogène Calcaire	Engobe rouge interne, trace de décor à l'engobe blanc Glaçure interne	18
184	03	030107	Écuelle	Lèvre, oreille	Beige Homogène Calcaire	Engobe blanc interne et externe Trace de décor à l'engobe rouge (marbrures) Glaçure interne et externe	12

N° Inventaire	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture (cm)
185	03	030107	Bol	Lèvre, éclat	Rouge clair Homogène Micacée	Engobe blanc interne Décor linéaire sans engobe interne Glaçure interne	?
186	03	030107	Bol	Lèvre, éclat	Beige Homogène Calcaire	Engobe rouge (lèvre) Glaçure lèvre Décor sans engobe (linéaire lèvre)	?
187	03	030107	Pot	Fond	Grise Homogène Calcaire	Engobe rouge interne	8 (fond)
188	03	030107	Cruche	Fond	Rouge sombre Homogène Micacée	Aucun	10 (fond)
189	03	030107	Assiette	Aile	Rouge clair Homogène Calcaire	Engobe blanc interne et externe Glaçure interne et externe	?
190	03	030107	Cruche	Panse	Beige Homogène Calcaire	Engobe rouge externe Glaçure interne et externe	?
191	03	030107	Cruche	Panse	Beige Homogène Calcaire	Engobe rouge externe Glaçure interne et externe	?
192	03	030107	?	Panse	Blanche Homogène Calcaire	Engobe blanc (interne et externe) Glaçure interne et externe	?
193	03	030107	?	Panse	Rouge clair Homogène Calcaire	Engobe rouge interne Glaçure interne	?
194	03	030107	?	Éclat	Beige Homogène Calcaire	Engobe rouge, décor linéaire à l'engobe blanc Glaçure	?
195	03	030107	?	Panse, éclat	Rose Homogène Micacée	Engobe rouge externe (partiel) Glaçure externe (partiel)	?
196	03	030107	?	Éclat	Rouge clair Homogène Calcaire	Engobe blanc externe Glaçure externe	?
197	01	Hors contexte	?	Panse	Blanche Réfractaire	Engobe blanc externe Glaçure interne et externe Oxydes de cuivre (décor linéaire)	?
198	01	Hors contexte	?	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Aucun	?
199	01	Hors contexte	?	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe rouge interne et externe (partiel) Glaçure interne	?

N° Inventaire	Sondage	U.S.	Type	Partie	Pâte	Revêtement	Diamètre ouverture (cm)
200	Prospection	Plate-forme sommitale	Écuelle	Lèvre	Rouge sombre Homogène Micacée	Décor à l'engobe blanc et oxydes de cuivre (bandes, coulures) Glaçure externe et lèvre interne (coulures)	10
201	Prospection	Seconde enceinte	Écuelle	Lèvre	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne et lèvre Glaçure interne et lèvre (coulure externe)	?
202	Prospection	Seconde enceinte	Pot (?)	Panse	Rouge clair Homogène Micacée	Glaçure interne et externe Traces d'oxydes de cuivre	?
203	Prospection	Seconde enceinte	Assiette	Aile	Beige Homogène Calcaire	Engobe interne et externe Glaçure interne et lèvre	20
204	Prospection	Seconde enceinte	Cruche	Fond	Rouge clair Homogène Micacée	Aucun	?
205	Prospection	Seconde enceinte	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Aucun	?
206	Prospection	Seconde enceinte	Pot (?)	Panse	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne Oxyde de cuivre interne	?
207	Prospection	Seconde enceinte	?	Panse	Rouge clair Homogène Micacée	Aucun	?
208	Prospection	Seconde enceinte	Cruche	Panse	Rouge clair Homogène Micacée	Aucun	?
209	Prospection	Seconde enceinte	?	Panse	Rouge clair Homogène Micacée	Aucun	?
210	Prospection	Seconde enceinte	?	Éclat	Rouge clair Homogène Micacée	Aucun	?
211	Prospection	Seconde enceinte	?	Éclat	Rouge clair Homogène Micacée	Aucun	?
212	Prospection	Seconde enceinte	?	Éclat	Rouge sombre Homogène Micacée	Engobe blanc interne Glaçure interne	?
213	Prospection	Seconde enceinte	?	Éclat	Rouge clair Homogène Micacée	Aucun	?

Tableau 22: Inventaire du mobilier céramique

2.3. Inventaire des autres mobiliers :

N° Inventaire	Sondage	U.S.	Type	Description	Dimensions
214	1	010109	Meule à moudre	Fragment de meule à bras (courante) présentant une face bombée et une face de travail plane, légèrement incurvée. L'emplacement de l'œil est visible, ainsi que l'encoche de l'anille. Se joint à 215.	Long. : 33,5 cm Larg. : 22,3 cm Haut. : 13 cm
215	1	010109	Meule à moudre	Fragment de meule à bras (courante) présentant une face bombée et une face cassée. La surface de travail est manquante. L'emplacement de l'œil est visible. Se joint à 214 et 216.	Long. : 20 cm Larg. : 20,3 cm Haut. : 10 cm
216	1	010109	Meule à moudre	Fragment de meule à bras (courante) présentant une face bombée et une face de travail plane, légèrement incurvée. L'emplacement de l'œil n'est pas visible. Deux traces circulaires concentriques sont observables sur la tranche. Se joint à 215.	Long. : 21,3 cm Larg. : 15,7 cm Haut. : 13 cm
217	1	010109	Bloc architectural	Bloc architectural en tuf de forme trapézoïdale présentant quatre faces planes, une bombée et la dernière irrégulière.	Long. : 14,5 cm Larg. : 14 cm Haut. : 22,5 cm
218	1	010109	Pierre à aiguiser	Petite pierre de forme parallélépipédique aux angles arrondis. Elle a sans doute fait office de pierre à aiguiser portable.	Long. : 6,3 cm Larg. : 2,5 cm Haut. : 1,5 cm
219	1	010109	Casse amande	Demi galet de forme elliptique présentant une face bombée et une face plane ainsi que des traces d'enlèvement de matière sur la tranche sans doute pour rendre la pierre plus ergonomique.	Long. : 12,5 cm Larg. : 8 cm Haut. : 2,5 cm
220	1	010112 (ST05)	Bloc architectural	Bloc de marbre rose, pierre locale, de forme parallélépipédique présentant des traces de tailles (layage) sur au moins trois faces, ainsi que deux sillons préparatoires au dégrossissage de la pièce sur la face supérieure.	Long. : 75 cm Larg. : 50 cm Haut. : 35 cm
221	1	010112 (ST05)	Meule à aiguiser	Fragment de meule à aiguiser de forme bombée sur les deux faces. Les parties inférieure et supérieure sont manquantes et la tranche visible présente des traces d'utilisation. Au centre un œil de 5 cm permet l'installation d'un axe de rotation.	Diamètre : 38 cm Larg. : 16 cm Haut. : 11 cm
222	1	010101	Quartz	Gros éclat de quartz translucide présentant une face d'arrachement à la base et des traces de taille par percussion en son sommet. Usage indéterminé.	Long. : 2,5 cm Larg. : 1,7 cm Haut. : 2,4 cm
223	3	030102	Manche de couteau	Fragment de manche de couteau en os de forme rectangulaire arrondi à une extrémité, fracturé à l'autre. Il présente deux trous destinés aux clous de fixation situés au centre de l'os et un troisième trou vers la tranche dont l'utilité n'est pas déterminée (décor?)	Long. : 5 cm Larg. : 1,5 cm Haut. : 0,2 cm
224	3	030107	Verre	Goulot de bouteille en verre translucide présentant deux bourrelets (supérieur et inférieur).	Diamètre : 2,5 cm Haut. : 2,3 cm

N° Inventaire	Sondage	U.S.	Type	Description	Dimensions
225	1	010101	Scorie	Petite scorie	Long. : 3,5 cm Larg. : 2,4 cm Haut. : 1 cm
226	1	H.C.	Scorie	Grosse scorie en trois fragments	Long. : 4,3 cm Larg. : 4 cm Haut. : 3 cm
228	3	030103	Scorie	Grosse scorie	Long. : 4,4 cm Larg. : 4,7 cm Haut. : 2 cm
229	1	010103	Charbon	Petit bloc de charbon (anthracite) présent naturellement dans le sol	Long. : 6 cm Larg. : 3,5 cm Haut. : 3 cm
230	1	010108	Charbon de bois	Fragments de bois brûlé	-
231	1	010111	Charbon de bois	Bois calciné issu de la couche d'incendie	-
232	1	010112	Charbon de bois	Vestiges calcinés de planches	-
233	1	010112	Charbon de bois	Bois calcinés de petites dimensions	-
234	1	010110	Bois	Petits fragments de bois secs témoignant de structures en bois installés sur la couche d'occupation et qui auraient échappés à l'incendie.	-
235	1	010109	Bois	Gros fragments de bois secs témoignant du comblement de la maison avec des matériaux organiques en plus des pierres et de la terre.	-
236	1	010101	Chaux	Nodules de chaux	-
237	1	010105	Chaux	Nodules de chaux	-
238	1	010109	Chaux	Nodules de chaux	-

Tableau 23: Liste du mobilier archéologique autre que céramique et métallique

3. Inventaire des documents graphiques

N° de figure	Titre	Auteur(s)
1	Carte générale de la région de l'Argentière-la-Bessée (250 000e)	I.G.N.
2	Carte générale de la région de l'Argentière-la-Bessée (25 000e)	I.G.N.
3	Plan cadastral de la commune de l'Argentière-la-Bessée, section C et D (2015).	Direction générale des finances publiques
4	Situation des sondages sur le plan cadastral de la commune de l'Argentière-la-Bessée, <i>ville</i> , section C et D	B. Oury (2015)
5	Territoire de l'Argentière sur le carte de Cassini (1779)	B.N.F.

N° de figure	Titre	Auteur(s)
6	Localisation détaillée des sondages sur le plan topographique (2015)	B. Oury (2015)
7	Localisation détaillée des sondages sur le cadastre actuel (2015)	B. Oury (2015)
13	Dessin en plan du sondage n°1 (2015)	B. Oury (2015)
14	Coupe stratigraphique, sondage n° 1, coupe nord/sud, paroi est (BCDE)	B. Oury (2015)
15	Coupe stratigraphique, sondage n° 1, coupe nord/sud, paroi ouest (AHGF)	B. Oury (2015)
36	Diagramme stratigraphique du sondage n° 1	B. Oury (2015)
37	Situation détaillée des sondages sur le cadastre napoléonien (1838)	B. Oury (2015)
40	Coupe stratigraphique, sondage n° 2, coupe nord/sud, paroi est (JK)	B. Oury (2015)
41	Coupe stratigraphique, sondage n° 2, coupe nord/sud, paroi ouest (IL)	B. Oury (2015)
44	Diagramme stratigraphique du sondage n° 2	B. Oury (2015)
45	Coupe stratigraphique, sondage n° 3, coupe est/ouest, paroi sud (OP)	B. Oury (2015)
46	Coupe stratigraphique, sondage n° 3, coupe nord/sud, paroi est (NO)	B. Oury (2015)
47	Coupe stratigraphique, sondage n° 3, coupe nord/sud, paroi ouest (MP)	B. Oury (2015)
54	Situation détaillée de la restanque RT02 par rapport au réseau de restanques observé lors de la prospection thématique de 2014	B. Oury (2015)
57	Diagramme stratigraphique du sondage n° 3	B. Oury (2015)
pl. 1	Mobilier métallique (001-003, 005-006, 012 et 011)	A. Letailleur (2015)
pl. 2	Mobilier métallique (004, 009, 025-026)	A. Letailleur (2015)
pl. 3	Mobilier métallique (plat en alliage cuivreux, non inventorié)	A. Letailleur (2015)
pl. 4	Mobilier céramique, formes ouvertes (assiettes, plats, écuelles et jattes)	B. Oury (2015)
pl. 5	Mobilier céramique, écuelles à oreilles et formes fermées (bords)	B. Oury (2015)
pl. 6	Mobilier céramique, formes fermées avec départ d'anse et fonds	B. Oury (2015)
s. n.	Répartition des restes osseux en fonction de leur taille dans les sondages n°1 et n°3	L. Roux (2015)

Tableau 24: Inventaire des documents graphiques

4. Inventaire des documents photographiques

N° de figure	Titre	Auteur(s)	Support
8	Sondage n°1, mur maçonné MR01	A. Letailleur (2015)	Papier
9	Sondage n°1, drain aménagé à l'arrière du mur MR01 (U.S. 010107)	A. Letailleur (2015)	Papier
10	Sondage n°1, niveau d'occupation U.S. 010110	A. Letailleur (2015)	Papier
11	Sondage n°1, planche calcinée (U.S. 010110)	A. Letailleur (2015)	Papier
12	Sondage n°1, planche calcinée (U.S. 010110)	A. Letailleur (2015)	Papier
16	Sondage n°1, structure non maçonnée ST05 (U.S. 010112)	A. Letailleur (2015)	Papier
17	Sondage n°1, poutre calcinée (U.S. 010109)	A. Letailleur (2015)	Papier
18	Sondage n°1, drain de petites pierres (U.S. 010106)	B. Oury (2015)	Papier
19	Sondage n°1, sol induré sur le substrat (U.S. 010102)	B. Oury (2015)	Papier
20	Sondage n°1, empierrement ST01 (U.S. 010103)	B. Oury (2015)	Papier
21	Sondage n°1, MR01 avant destruction des parties instables	A. Letailleur (2015)	Papier
22	Sondage n°1, enrochement de MR01 dans le substrat	A. Letailleur (2015)	Papier
23	Sondage n°1, pierre architecturale (ST05, U.S. 010112)	A. Letailleur (2015)	Papier
24	Sondage n°1, meule à aiguiser recyclée (ST05, U.S. 010112)	A. Letailleur (2015)	Papier
25	Meule à aiguiser (détail, U.S. 010112)	B. Oury (2015)	Papier
26	Meule à aiguiser (détail, U.S. 010112)	B. Oury (2015)	Papier
27	Meule à aiguiser (détail, U.S. 010112)	B. Oury (2015)	Papier
28	Fragments de meule à moudre (U.S. 010109)	B. Oury (2015)	Papier
29	Détail de l'encoche de l'anille sur le fragment de meule 1 (U.S. 010109)	B. Oury (2015)	Papier
30	Détail des marques circulaires concentriques sur le fragment de meule 3 (U.S. 010109)	B. Oury (2015)	Papier
31	Pierre à aiguiser (U.S. 010109)	B. Oury (2015)	Papier
32	Galet casse-noix (U.S. 010109)	B. Oury (2015)	Papier
33	Bloc de tuf architectural (U.S. 010109)	B. Oury (2015)	Papier
34	Bloc architectural en marbre rose de Guillestre (U.S. 010112)	B. Oury (2015)	Papier
35	Quartz (U.S. 010101)	B. Oury (2015)	Papier
38	Sondage n°2, restanque RT01 avant implantation du sondage	B. Oury (2014)	Papier
39	Coupes nord/sud, paroi est et ouest (JK et IL)	A. Letailleur, M. Levasseur (2015)	Papier
42	Sondage n°2, vue générale (U.S. 999)	A. Letailleur (2015)	Papier

N° de figure	Titre	Auteur(s)	Support
43	Sondage n°2, niveau induré sur le substrat (U.S. 020102)	A. Letailleur (2015)	Papier
48	Sondage n°3, U.S. 030108	B. Oury (2015)	Papier
49	Sondage n°3, restanque RT02	B. Oury (2015)	Papier
50	Sondage n°3, U.S. 030107	B. Oury (2015)	Papier
51	Sondage n°3, U.S. 030105	B. Oury (2015)	Papier
52	Sondage n°3, U.S. 030103	B. Oury (2015)	Papier
53	Sondage n°3, U.S. 030102	B. Oury (2015)	Papier
55	Fragment de manche de couteau en os (U.S. 030102)	B. Oury (2015)	Papier
56	Goulot de bouteille en verre (U.S. 030107)	B. Oury (2015)	Papier
pl. 7	Mobilier céramique, sondage n°1 (U.S. 010101)	B. Oury (2015)	Papier
pl. 8	Mobilier céramique, sondage n°1 (U.S. 010101, U.S. 010103)	B. Oury (2015)	Papier
pl. 9	Mobilier céramique, sondage n°1 (U.S. 010105, U.S. 010106, U.S. 010107 et U.S. 010109)	B. Oury (2015)	Papier
pl. 10	Mobilier céramique, sondage n°1 (U.S. 010110 et hors contexte), sondage n°2 (U.S. 020101)	B. Oury (2015)	Papier
pl. 11	Mobilier céramique, sondage n°3 (U.S. 030101, U.S. 030102, U.S. 030103, U.S. 030105)	B. Oury (2015)	Papier
pl. 12	Mobilier céramique, sondage n°3 (U.S. 030106, U.S. 030107) et prospection.	B. Oury (2015)	Papier
s. n.	Tibia d'ovicapriné présentant des traces de rognage par des rongeurs	L. Roux (2015)	Papier
s. n.	Fragment d'os coxal de bœuf domestique	L. Roux (2015)	Papier
s. n.	Hémi mandibule de faon	L. Roux (2015)	Papier
s. n.	Côte de bœuf domestique	L. Roux (2015)	Papier

Tableau 25: Inventaire des documents photographiques